

Atlas de la biodiversité communale SAINT-PLANTAIRE



Les ABC du département de l'Indre

Mars 2025



Indre Nature



Indre Nature

Association départementale de protection de la nature et de l'environnement
63 av Marcel Lemoine - 36000 CHATEAUROUX
SIRET: 353825664 00033 – APE 9499 Z



Atlas de la Biodiversité Communale

Saint-Plantaire

Organisme	Indre Nature
Réalisation	<p>Sylvie Caux : coordination, botanique Henry Borde : avifaune Thibault Ligout : entomologie Lauriane Olivier : chiroptères, batraciens, reptiles</p> <p>Avec la contribution de Denis Vandromme : Lépidoptères Sébastien Damoiseau (association Cercope) : Entomologie</p> <p>Et le concours d'observateurs contributeurs de données (ici par ordre alphabétique) :</p> <p>BEAUMONT Jacqueline, BOUDRIE Michel, BOUÉ Claudine, DARCHIS Chloé, DELAPORTE Tom, DESPLACES Robert, DROCHON Julie, GARNIER Matthieu, GAUTRON Florian, GRENOUILLOUX Sylvestre, GRILLON Blandine, HABAULT Benjamin, JÉGO Killian, KING Nicholas, LAGONOTTE Fabienne, LUCBERT Jacques, METIVIER Adrien, MOULIN Joël, PEARSON Valérie, PILORGET Jean-Michel, PRÉVOST Michel, RAVERDY Simon, REVEL Quentin, ROUGERON Antoine, SANZ Josiane, TELEFUNKO Francois, TOUSSAINT Christian, VAREILLAUD Jacky, VIARD Dominique, VILLENEUVE Anne-Marie, WINANDY Sophie, WOODS Ann.</p>
Date de publication	Mars 2025
Financements	<i>Partie conventionnelle financière :</i> Office Français de la Biodiversité, Commune de Saint-Plantaire, Indre Nature
Localisation	Région Centre-Val de Loire, Département de l'Indre (36), Commune de Saint-Plantaire
Objectifs de l'étude	<ul style="list-style-type: none">- Inventorier le patrimoine biologique de la commune.- Améliorer la connaissance écologique du territoire.- Favoriser une meilleure prise en compte de l'environnement à l'échelle communale.
Mots-clefs	Saint-Plantaire, ABC, inventaire faune-flore, biodiversité communale.

Fonds cartographiques	Fonds géoplateforme IGN (scan 25 et orthophotographies 2021)
------------------------------	--

Relecture	Sylviane Barbat
------------------	-----------------

Données floristiques : cette étude contient des données issues du **Conservatoire botanique national du Bassin Parisien / Muséum National d'Histoire Naturelle** (extraction de la base Lobelia – de janvier 2024)

Sommaire

PREAMBULE	6
ATLAS DE LA BIODIVERSITE COMMUNALE	7
1. METHODE DE TRAVAIL	8
2. PRESENTATION DE LA COMMUNE	16
2.1 CONTEXTE ADMINISTRATIF	16
2.2 CONTEXTE PHYSIQUE	17
2.4 OCCUPATION GLOBALE DU SOL	23
2.5 LE STATUT DES SITES REMARQUABLES	24
2.6 AUTRES DEMARCHES EN LIEN AVEC L'ENVIRONNEMENT	28
2.6.1 La rivière Creuse	28
2.6.2 Site inscrit et classé	28
2.6.3 Le SCoT	28
2.6.4 La Trame Verte et Bleue	30
2.6.5 Les documents d'urbanismes locaux	30
3. INVENTAIRE DE LA FLORE ET DES MILIEUX	31
3.1 INVENTAIRES BOTANIQUES	31
3.1.1 Diversité et espèces remarquables	31
3.2 LES MILIEUX A ENJEUX	45
4. INVENTAIRE DE LA FAUNE	47
4.1 LES MAMMIFERES	47
4.1.1 Les Mammifères terrestres et aquatiques	49
4.1.2 Les chauves-souris	51
4.1.3 Les Micromammifères	53
4.2 LES OISEAUX	55
4.3 LES REPTILES	62
4.4 LES AMPHIBIENS	65
4.5 LES LIBELLULES	70
4.6 LES PAILLONS	74
4.6.1 Les papillons de jour	75
4.6.2 Les papillons de nuit	76
4.6.3 Les micro-lépidoptères	79
4.7 LES ORTHOPTERES ET MANTES	81
4.8 LES MOLLUSQUES	87
4.9 AUTRES GROUPES FAUNISTIQUES	91
4.9.1 Les Crustacés	91
4.9.2 Les Punaises	94
4.9.3 Coléoptères	97
4.9.4 Arachnides	102
5. EVOLUTION DE LA CONNAISSANCE	103
PRECONISATIONS ET PISTES D'ACTIONS	107
ANNEXES	139

Préambule

Indre Nature a jusqu'alors réalisé différents Atlas et Inventaires de la Biodiversité Communale sur le département : Buzançais (2012), Saint-Georges-sur-Arnon (2013/14), Lucay-le-mâle (2014/15), Mers-sur-Indre (2019/20), le Pêchereau (2020/21), le Poinçonnet (2020/21) et Cuzion (2021/22), Châtillon-sur-Indre (2022/23), Tranzault (2023/24), Sainte-Lizaigne (2023/24).

En 2022, Atlas intercommunal a été lancé sur les 14 communes de Châteauroux-Métropole. Indre Nature y a contribué en collaboration avec le bureau d'études Biotope.

Les ABC sont initiés par le ministère en charge de l'environnement et pilotés par l'Office Français de la Biodiversité. Les objectifs d'un Atlas de la Biodiversité Communale sont les suivants:

- Améliorer les connaissances de la biodiversité locale par la réalisation d'inventaires,
- Sensibiliser et informer les habitants de la commune aux enjeux de préservation de la biodiversité urbaine et à une gestion écologique de ces espaces,
- Sensibiliser les communes à la prise en compte de cette biodiversité dans leurs documents d'urbanisme, ainsi qu'à la mise en œuvre d'actions de préservation/valorisation de ce patrimoine,
- Initier des actions en fonction des enjeux identifiés.

La commune de Saint-Plantaire a répondu à l'appel à projets de 2023 lancé par l'Office Français de la Biodiversité pour la réalisation d'un ABC. La réalisation de la mission a ensuite été confiée à l'association Indre Nature, avec laquelle une convention a été signée à cet effet le 7 octobre 2023.

L'essentiel des prospections de terrain et d'enquêtes s'est déroulé du printemps jusqu'à l'automne 2024. Le travail de synthèse, cartographie et rendu, a été réalisé durant l'hiver et présenté à la commune au printemps 2025.

Ce présent rapport en dresse le bilan.

Atlas de la Biodiversité Communale



1.Méthode de travail

La méthode est calée par l'appel à projets ABC 2023 dans lequel s'inscrit l'ABC de Saint-Plantaire. La fiche projet qui a été acceptée par l'OFB décline la réalisation prévue et détaille les moyens théoriques à déployer pour atteindre les objectifs de l'ABC.

- Réunion de calage entre la commune et Indre Nature. Précision de la démarche et du calendrier d'action, identification des personnes ressources, transmission des informations sur les terrains et sentiers communaux.
- Etat des lieux des connaissances sur le périmètre de l'étude, recueil d'informations localisées à confirmer et prise de contact avec des personnes ressources
- Etablissement du zonage prioritaire de prospection à travers l'analyse croisée de critères de priorisation (représentativité des milieux, accessibilité, absence de données et ancienneté, intérêt du site...)
- Campagne d'inventaires du patrimoine naturel : Déroulement des inventaires dans la saison en fonction des groupes d'espèces flore et faune retenus (oiseaux, flore vasculaire, orthoptères, odonates, papillons de jour, mammifères et amphibiens), et saisie des données.
- Production d'une cartographie de synthèse des enjeux de biodiversité, par taxon et globale.
- Production d'un rapport de diagnostic de la biodiversité à l'échelle du territoire de l'étude, la liste des espèces observées et leur statut, la cartographie produite, et de préconisations d'actions.

En parallèle, des actions d'animation grand public, non traitées ici, se sont déroulées en lien sur le territoire durant la réalisation de l'ABC.

↳ Zone d'étude :

La zone d'étude est calée sur la limite communale de Saint-Plantaire.

Sa surface représente 34 km².

Saint-Plantaire est située dans le Boischaut Sud de l'Indre, et est en limite avec le département de la Creuse (23).

↳ Bibliographie

Les principaux documents utiles dans le cadre de ce dossier ont été exploités, et notamment les fiches ZNIEFF des sites concernant la commune, et le Document d'Objectifs Natura 2000 portant sur la vallée de l'Indre (Biotopie 2005),

D'autres documents plus généraux traitant de problématiques utiles dans le cadre de ce dossier ont été utilisés :

- Carte géologique du BRGM, données climatiques de Météo-France, données pédologiques,
- Documents de la DREAL Centre sur les espèces et habitats déterminants...,
- Listes rouges régionales, liste des espèces invasives, atlas départementaux de la faune (Amphibiens et reptiles, Orthoptères) et de la flore (Orchidées) réalisés par Indre Nature

- Liste des espèces végétales de la région Centre-Val de Loire avec critère de rareté, réalisée par le Conservatoire Botanique National du Bassin Parisien, Catalogue des habitats de la région Centre-Val de Loire (CBNBP).
- Rapport des études floristiques et faunistique de l'ONF à St Plantaire (1996).
- ...

↳ **Enquête auprès de personnes ressources, de propriétaires, et contributions de bénévoles**

Dans le cadre du travail de recueil d'informations naturalistes et d'échanges avec des personnes ressources locales autour du projet ABC, différentes réunions de travail ou enquêtes ont été menées.

Nous en profitons ici pour remercier les personnes ayant contribué aux échanges, fourni des informations, données naturalistes de terrain ou éléments bibliographiques, ainsi que ceux nous ayant donné l'autorisation d'accès à leurs parcelles :

Personnes ressources de la commune :

- ✓ M. Daniel Calame, maire
- ✓ Mme Fabienne Lagonote, adjointe
- ✓ M. Sylvestre Grenouilloux, habitant, entrepreneur
- ✓ M. Eric Aussir, exploitant agricole
- ✓ M. Clément Gautier, conseil municipal, entrepreneur
- ✓ M. Francis Monsacré, exploitant agricole
- ✓ M. Joël Patraud, exploitant agricole
- ✓ Mme Nathalie Darchis, secrétariat de mairie
- ✓ Mme Isabelle Tan Eng Teng, secrétariat de mairie
- ✓ M. Jacky Vareillaud, photographe amateur

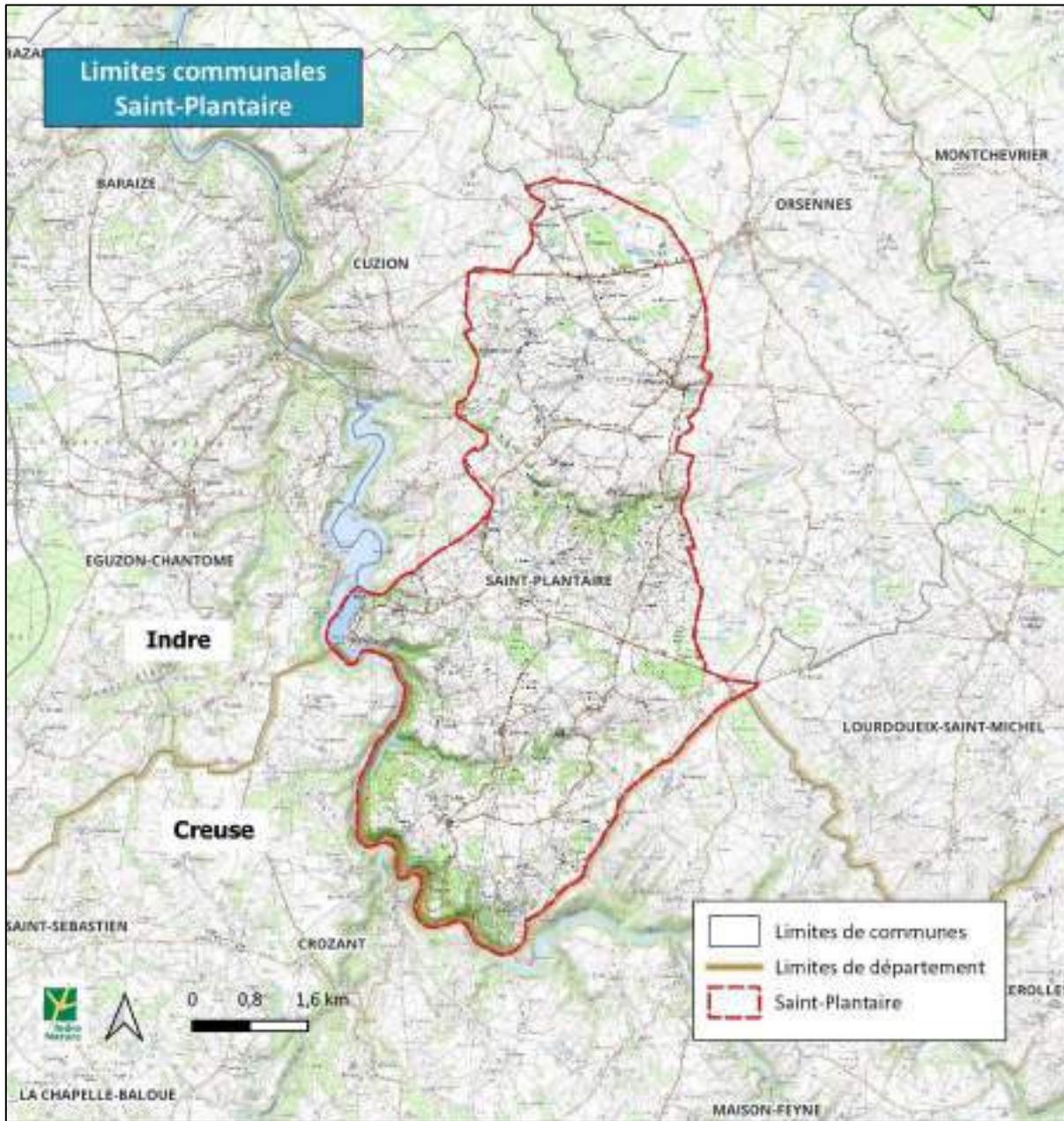
Contributions d'observateurs bénévoles :

Divers bénévoles ont contribué à enrichir l'ABC par des observations naturalistes et plus particulièrement :

BEAUMONT Jacqueline, BOUÉ Claudine, DARCHIS Chloé, DELAPORTE Tom, DESPLACES Robert, DROCHON Julie, GARNIER Matthieu, GAUTRON Florian, GRENOUILLOUX Sylvestre, GRILLON Blandine, HABAUT Benjamin, JÉGO Killian, KING Nicholas, LAGONOTTE Fabienne, LUCBERT Jacques, METIVIER Adrien, PEARSON Valérie, PILORGET Jean-Michel, PRÉVOST Michel, RAVERDY Simon, REVEL Quentin, ROUGERON Antoine, SANZ Josiane, TELEFUNKO Francois, TOUSSAINT Christian, VAREILLAUD Jacky, VIARD Dominique, VILLENEUVE Anne-Marie, WINANDY Sophie, WOODS Ann.

Nous remercions également

- M. Michel Boudrie, botaniste émérite spécialisé dans l'étude des ptéridophytes, et qui a bien voulu nous éclairer de ses lumières pour l'identification délicate des Asplenium, Anogramma... et autres espèces de la vallée de la Creuse.
- M. Joël Moulin, pédologue, qui nous a épaulé dans l'interprétation des paysages de Saint-Plantaire, sa géologie et sa pédologie.



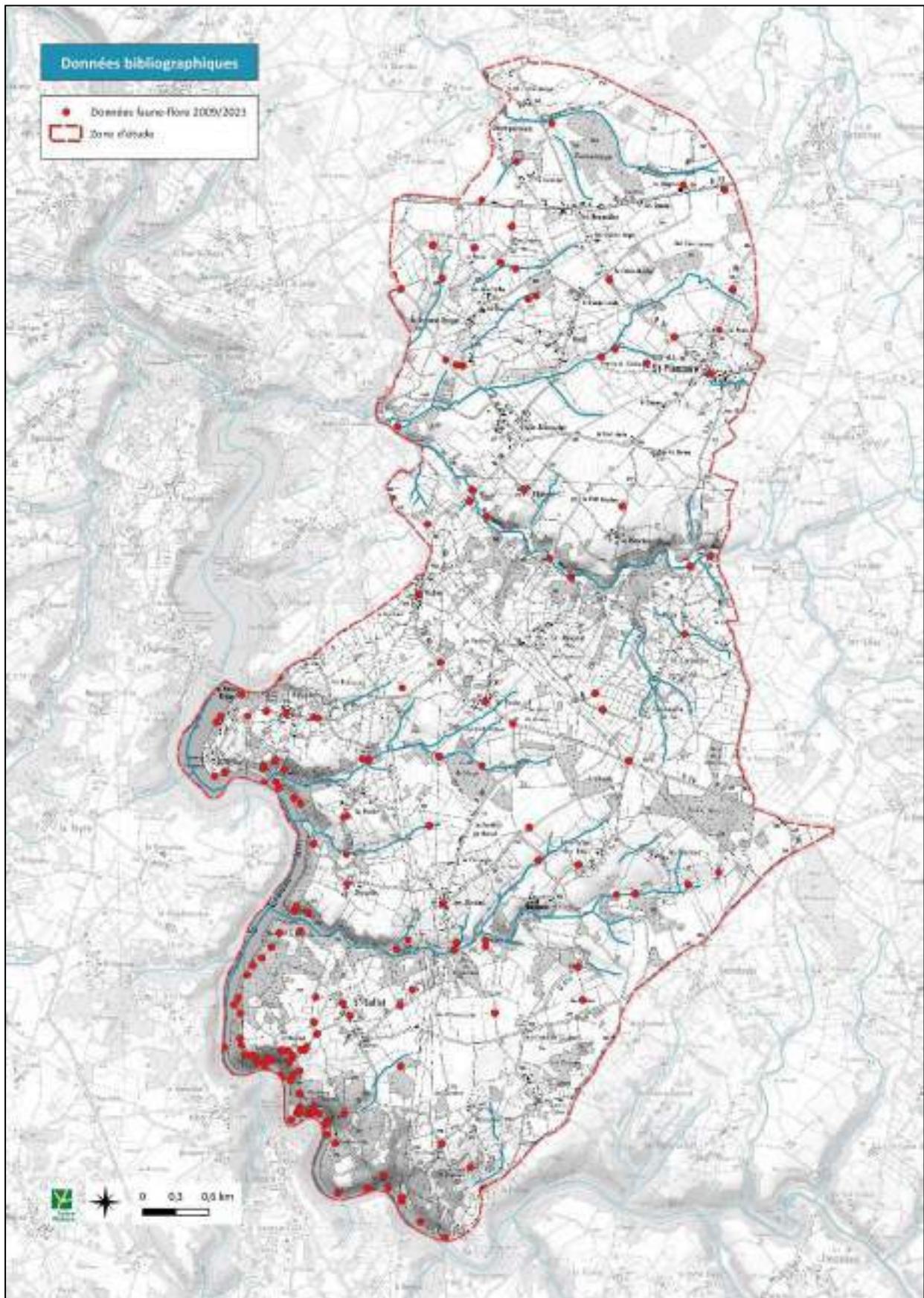
↳ **Analyse de bases de données**

Nous avons réalisé une extraction de la base de données propre à Indre Nature : "ObsIndre". Celle-ci est riche de plus de 1 200 000 données faunistiques et floristiques sur l'ensemble du département et constitue une source d'information incontournable dans toutes nos études. Des requêtes cartographiques ont été conduites sur le périmètre communal, pour tous les groupes faunistiques présentés dans le rapport ainsi que sur la flore. L'extraction est restée limitée aux données des 15 dernières années (01/01/2009 au 31/12/2023), l'objectif de l'ABC étant de dresser un panoramique des espèces actuellement présentes et non un historique des données très anciennes qui sont souvent désuètes. 178 stations, cumulant 1644 données naturalistes ont ainsi été consultées sur Saint-Plantaire en préalable de l'ABC.

Par ailleurs, les données botaniques de la base "Lobelia" du Conservatoire Botanique National du Bassin Parisien (CBNBP) ont été consultées avec leur aimable autorisation. Elles ont permis d'enrichir la connaissance locale de la flore communale.

L'analyse des données existantes présente plusieurs intérêts :

- Evaluer le niveau de connaissance naturaliste de la commune.
- Cerner les enjeux liés à de potentielles espèces rares, ou a contrario les groupes d'espèces ou les milieux sous-prospectés.
- Identifier les secteurs de la commune et les groupes taxonomiques où la connaissance est déjà importante, et ceux sous-prospectés qui nécessiteront des compléments d'inventaires.



Carte des stations de données naturalistes déjà connues avant l'ABC
(période 01/01/2009-31/03/2023)

↳ Inventaires de terrain

Ils ont été déployés sur l'ensemble du territoire d'étude, sur les chemins ouverts au public, les secteurs communaux ou ceux pour lesquels il a été possible d'avoir une autorisation d'accès. Les inventaires ont été orientés en fonction des principales lacunes existantes et des enjeux de terrain pressentis.

- Les inventaires botaniques ont couvert l'ensemble des milieux. 219 points de relevés ont été réalisés, en plus d'un parcours général de la zone à la recherche d'espèces caractéristiques et remarquables. Les mois de mars à août ont été privilégiés pour ce travail.
- Les chauves-souris (chiroptères) ont été inventoriées par prospections de bâtiments favorables. Des enregistrements au détecteur à ultrasons en période de reproduction ont également été conduits. Les analyses audio des fichiers sons permettent ensuite d'identifier les espèces enregistrées.
- Pour les autres mammifères, des pièges photos ont été laissés quelques mois sur la commune, afin de détecter des espèces difficiles à observer.
- Pour les oiseaux, des prospections spécifiques portant sur les oiseaux nicheurs ont été réalisées entre mars et juillet (prospections à la jumelle et écoute des chants, recherche des jeunes). Les enjeux en migration et hivernage semblant moindres, l'effort a surtout été ciblé au printemps.
- Les amphibiens ont été prospectés principalement au printemps en mars, avril et mai. Les prospections ont été menées par écoute des chants et recherche d'individus à l'aide d'une épuisette.
- Les papillons de jour (lépidoptères rhopalocères) ont été recherchés au filet à papillons dans les secteurs les plus favorables : prairies, landes, lisières de bois... Pour les papillons de nuit des inventaires nocturnes à l'aide d'une lampe spécifique ont été conduits sur la commune. Une prestation a été commandée à M. Vandromme, pour des inventaires lépidoptérologiques.
- Concernant les libellules, ou odonates, les adultes volants ont été recherchés à vue, et des exuvies (mues de larves aquatiques) ont été prélevées au cours de l'été pour détermination ex-situ.
- Les orthoptères, regroupant les grillons, sauterelles et criquets, ont été inventoriés en été à l'aide de matériels courants : filet entomologique, filet fauchoir, et parapluie japonais.
- Les punaises (ou hémiptères), les araignées, ainsi que les coléoptères ont été étudiés par recherche à vue, fauchage et tamisage. Une prestation a été commandée dans ce cadre à l'association Cercope, pour des inventaires entomologiques¹. A noter que ces groupes taxonomiques n'étaient pas initialement compris dans l'appel à projet.
- Les micro-mammifères ont été analysés grâce à des pelotes de rejection de rapaces récoltées sur le terrain et analysées à la loupe binoculaire.

¹ Damoiseau S. (Cercope). 2024. Bilan des prospections entomologiques. Gargillesse-Dampierre et Sain-Plantaire (Coléoptères, Hémiptères).

↳ **Parcours des chemins de randonnées**

Les parcours des chemins restent le moyen le plus pratique pour inventorier les espèces faune-flore de la commune. Saint-Plantaire dispose de nombreux chemins pédestres, dont près de 55km sont inscrits au PDIPR (Plan Départemental des Itinéraires de Promenades et de Randonnées).

Il existe un circuit balisé particulièrement réputé : le sentier de la boucle de la fileuse, qui permet de découvrir la vallée de la Creuse et ses magnifiques paysages sur une quinzaine de km. Il reprend en grande partie le GR 654 de la vallée de la Creuse. Il recoupe également le sentier des Arts sur environ 2 km, entre Saint-Jallet et Crozant. Ce sentier est jalonné de sculptures façonnées dans le rocher du pays, et exposés à ciel ouvert. Les œuvres s'intègrent au paysage, et rendent hommage aux tailleurs de pierre d'autrefois qui vivaient aux hameaux de Saint-Jallet et du Montet.

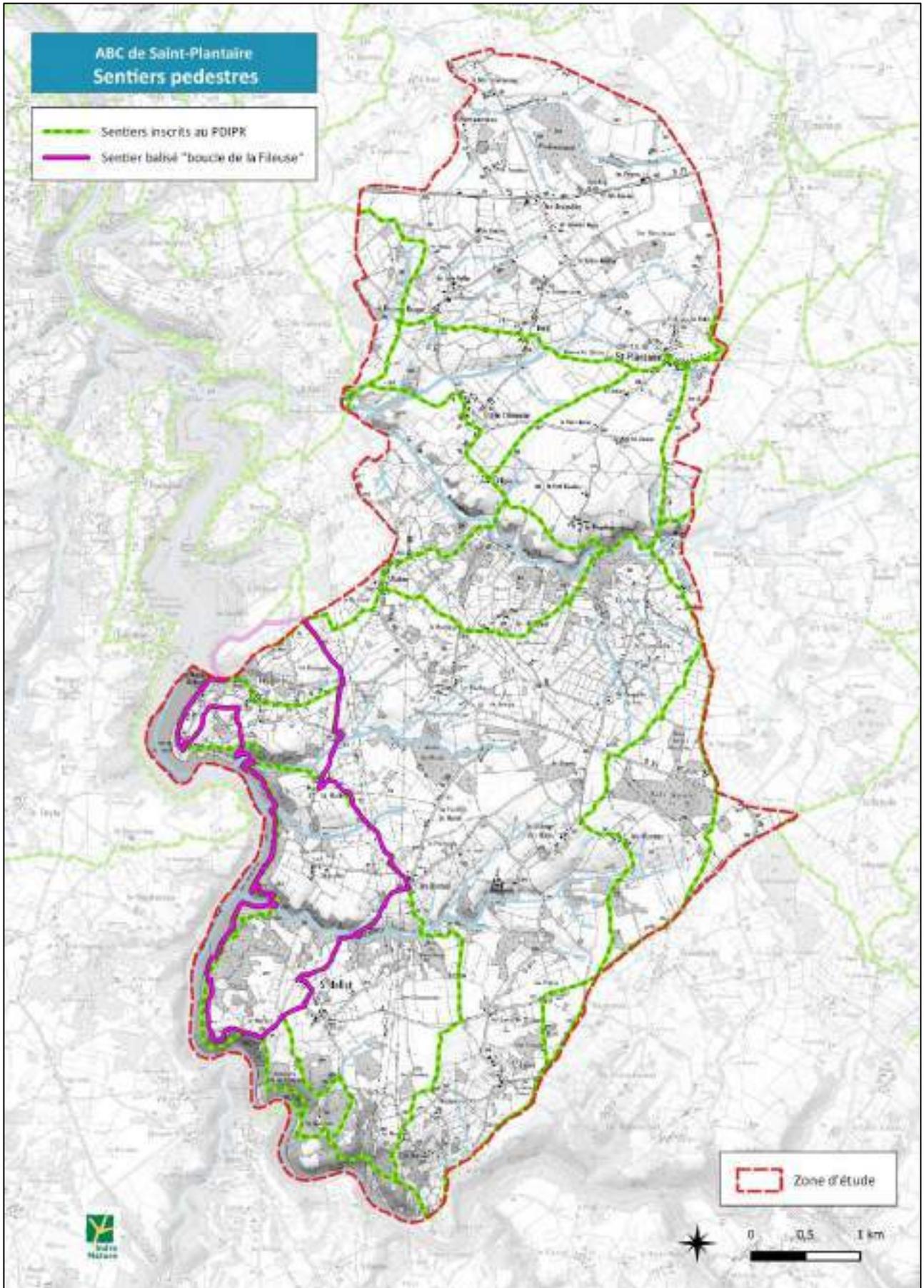
A noter que l'association "les Marcheux de Saint-Plantaire" organise des randonnées régulières sur la commune et les environs.



Le sentier des arts aux Goutatin

↳ **Synthèse**

Une synthèse cartographique sous Système d'Information Géographique (SIG) a été élaborée pour chaque grand groupe taxonomique. Une évaluation de la patrimonialité des espèces et des habitats a été conduite en s'appuyant sur les textes en vigueur et notamment : les Directives Oiseaux et Habitats, les listes de protections nationales et régionales, les listes d'espèces déterminantes au titre des ZNIEFF pour la région Centre-Val de Loire, et les listes rouges nationales et régionales.

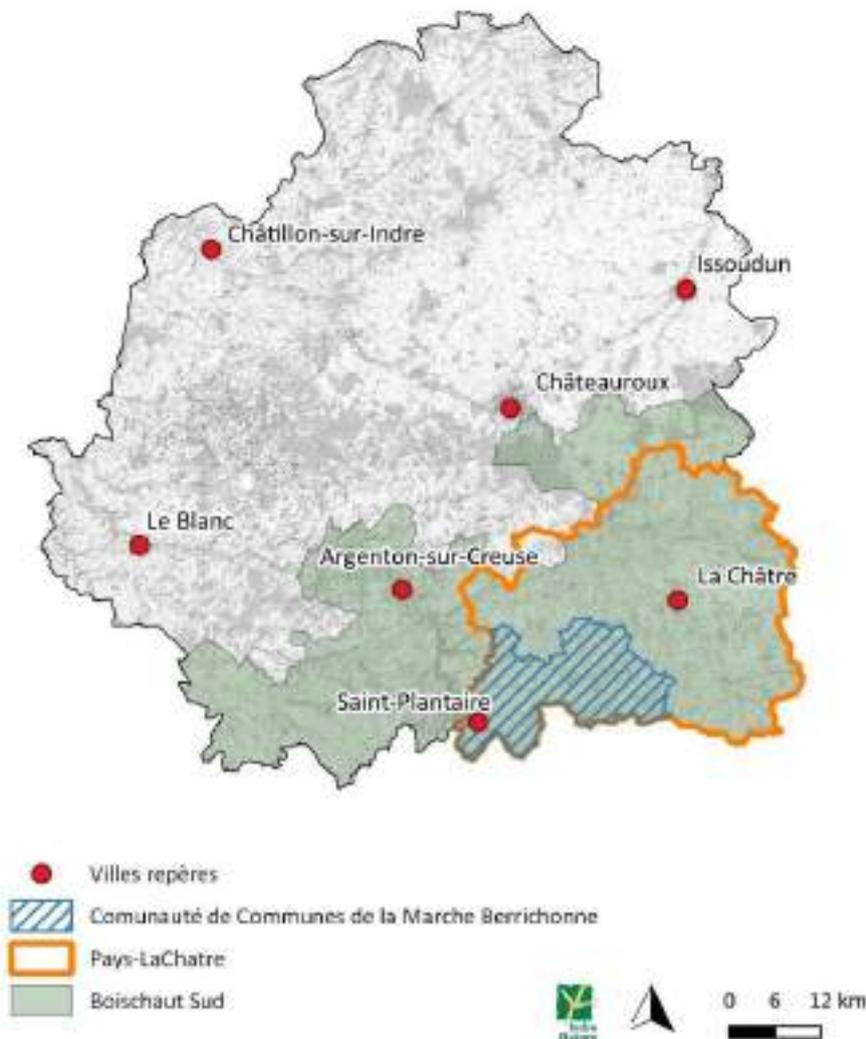


2. Présentation de la commune

2.1 CONTEXTE ADMINISTRATIF

La commune de Saint-Plantaire est située dans le département de l'Indre (36), dans la petite région agricole du Boischaut Sud. Elle est longée par la rivière Indre. Les communes riveraines sont Cuzion, Gargillesse-Dampierre, Orsennes, Lourdoueix Saint-Michel, Eguzon-Chantôme (dans l'Indre) et Crozant et Fresseline (dans la Creuse).

Saint-Plantaire est rattaché au Pays de la Châtre-en-Berry, et à la Communauté de Communes de la Marche Berrichonne.



Département de l'Indre - Localisation de Saint-Plantaire

Son territoire recouvre 34.7 km² soit une surface plus grande que la moyenne des communes de l'Indre qui est 28 km². Sa population est de 616 habitants¹. La densité est d'environ 18 habitants/km², contre 33 habitants/km² dans le département de l'Indre.

¹ Source : Insee 2020

2.2 CONTEXTE PHYSIQUE

On récapitulera ici quelques données sommaires dans la mesure où les caractéristiques physiques influent sur la faune et la flore rencontrées.

❖ Topographie

A Saint-Plantaire, l'altitude oscille entre 197 et 371 m. Le relief est fortement marqué par la vallée de la Creuse, à l'origine de coteaux sur toute la limite sud-ouest de la commune. Le plateau est vallonné, et entaillé de ruisseaux et rivières rejoignant la rive droite de la Creuse.

❖ Hydrographie

La Creuse est le principal cours d'eau et fait office de limite de commune au sud et à l'ouest, sur environ 7.3 km. Tous les ruisseaux et fossés finissent par rejoindre la rive droite de la Creuse. Au sud, le ruisseau principal est le ruisseau du Moulin Ratet, se jetant dans la Creuse à Saint-Jallet. Plus au nord, le Bouzantin ainsi que son affluent traversent la commune d'est en ouest avant de se jeter dans la Creuse à hauteur de Cuzion. Quelques petits affluents passent en contrebas des hameaux de la Drouille et de la Hutte avant de rejoindre directement la Creuse. Enfin, tout à fait au nord de la commune, on trouve le ruisseau de Champarnoux, se jetant en rive gauche de la Gargillesse, elle-même se jetant dans la Creuse quelques kilomètres plus en aval de la limite avec Cuzion.

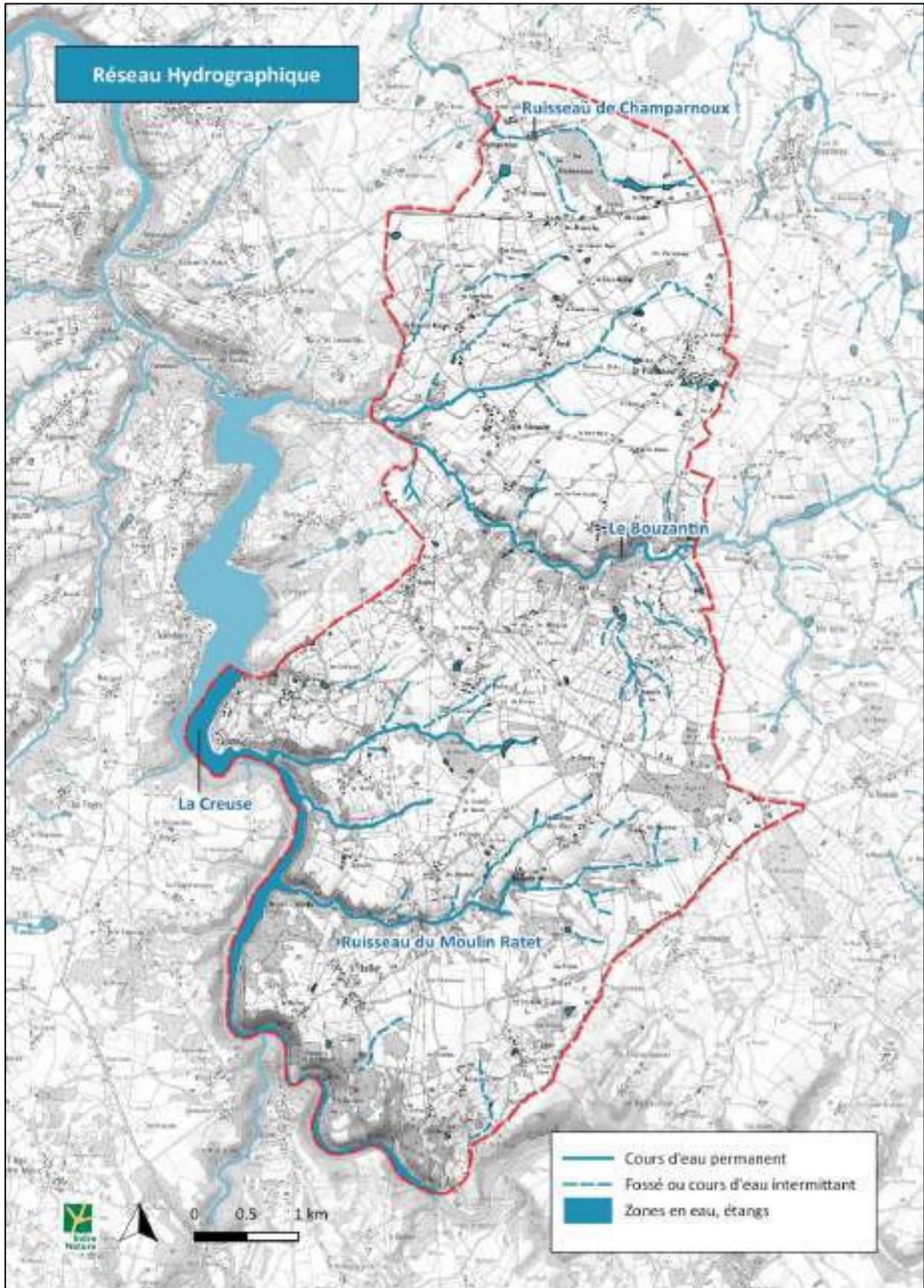
Le barrage d'Eguzon (communes d'Eguzon et Cuzion) est un édifice majeur sur la Creuse, construit entre 1922 et 1926 pour l'hydroélectricité. Avec une hauteur de 57m et une longueur de 300 m, il retient 57 millions de m³ d'eau formant le lac d'Eguzon ou lac de Chambon. Cette retenue s'étale jusqu'à Saint-Plantaire compris.

La commune héberge quelques étangs, peu nombreux et sauf exception de taille modeste.



Le fabuleux ruisseau du Moulin Ratet, très sauvage et accidenté.

Principaux cours d'eau de la commune (source BD-Hydro DDT)



❖ Éléments de géologie

Parmi les couches géologiques les mieux représentées, citons¹ :

Les alluvions : ce terme générique comprend les alluvions actuelles (fonds de vallées), les alluvions subactuelles et les colluvions de fonds de vallons. Ces formations soulignent les vallées qui sillonnent le territoire. Les alluvions sont constituées de sables et de galets de roches variées, plus ou moins usés, et de limons peu altérés (notamment pour les colluvions). Ce sont des formations récentes que l'on trouve surtout au nord de la commune et le long des affluents.

Saint-Plantaire se caractérise par une géologie largement dominée par les schistes, qui occupent la majeure partie de sa surface communale. Ce sont des formations métamorphiques bien représentées : il s'agit de roches sédimentaires, volcaniques, voire plutoniques, affectées par des processus secondaires (transformations sous l'effet de la température et de la pression). On note à St Plantaire :

- Des micaschistes : cette formation se présente sous la forme d'une roche massive se débitant en feuillet.
- Des schistes à amphibolites et plus accessoirement à graphites. A la marge, on retrouve des migmatites, des orthogneiss, des leptynites et des quartzites.

Les amphiboles, riches en magnésium et dans une moindre mesure en calcium, permettent à un large panel de plantes de s'installer, y compris à des espèces liées habituellement aux milieux basiques.



Micro-falaises de schistes en sous-bois (le Moulin Ratet)

On trouve en marge des couches à Leptynites, puis des formations détritiques de plateaux (sablo-argileuses entre autres).

Une carrière d'exploitation d'argile est autorisée sur le territoire de Saint-Plantaire (schéma départemental des carrières de l'Indre, 2002), directement liée aux activités de la tuilerie (dont

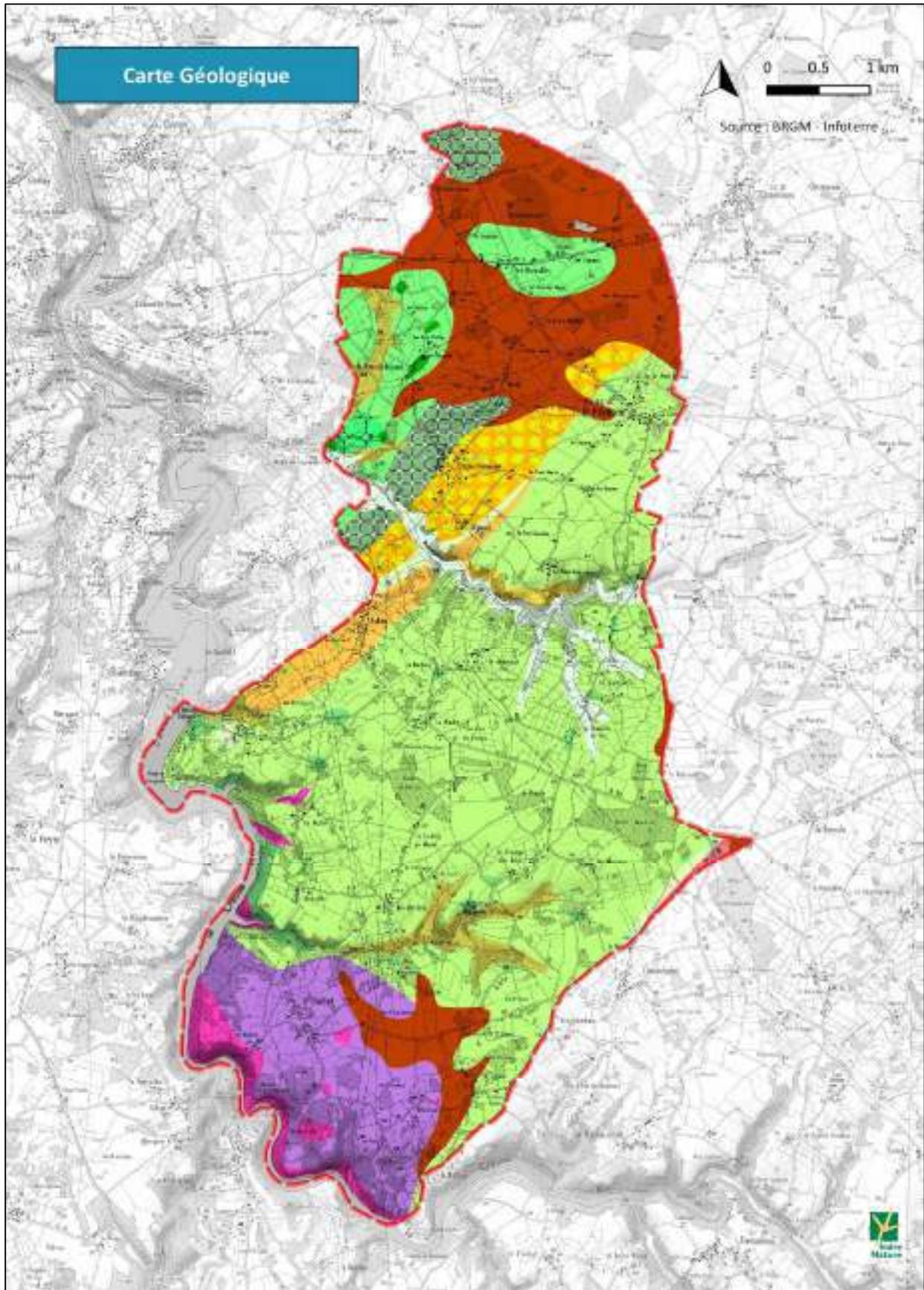
¹ Communauté de Communes de la Marche Berrichonne, PLUi rapport de présentation, T2 Etat initial de l'environnement, 2020

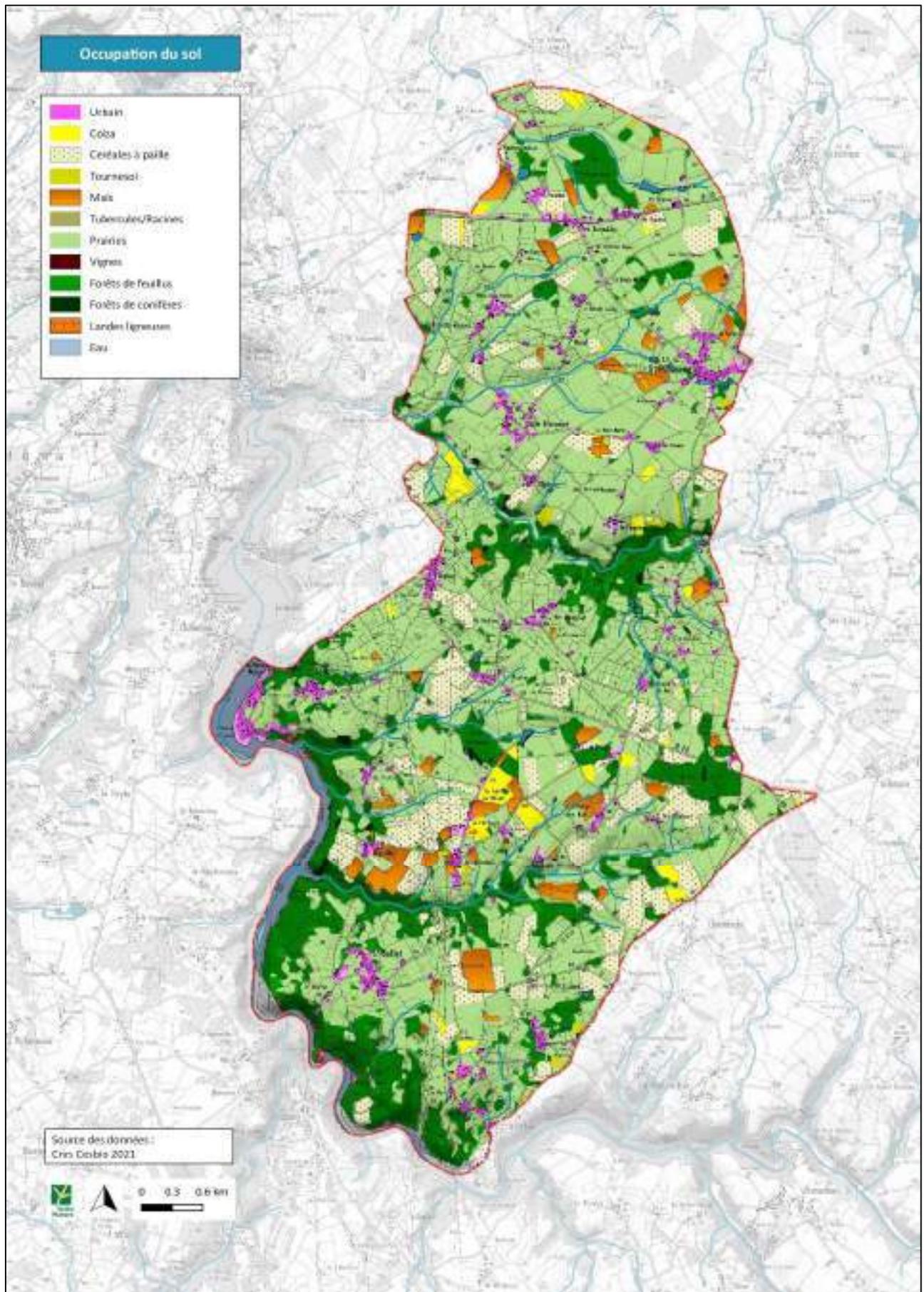
Au sud de la commune existe un vaste secteur d'altérites à leucogranites, ainsi que des leucogranites à deux micas en bord en Creuse. Ces granites sont acides et influent en conséquence sur la végétation (pays dit "du Châtaignier"), en favorisant des cortèges de plantes acidiphiles...



Blocs de Granit (la Fileuse).

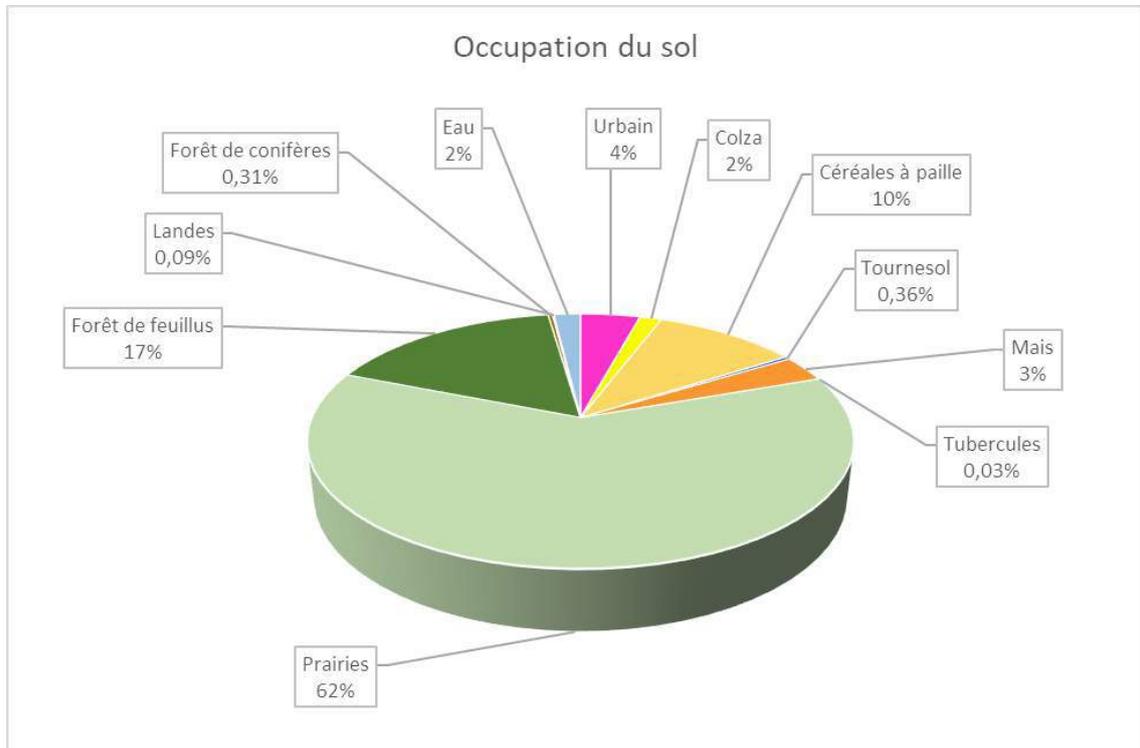
	CF, Colluvions et alluvions de fond de vallons
	Fz, Alluvions modernes : limons, argiles, sables et galets
	F, Alluvions anciennes (50-75m) : argiles, sables et galets
	p-qS, Formations détritiques des plateaux : dépôts sablo-argileux à quartz et silex
	h481, Leucogranites à grain moyen-grossier, localement porphyroïdes, à deux micas
	(h481, Altérites de leucogranites à grain moyen-grossier, localement porphyroïdes, à deux micas.
	UIGñ, Micaschistes à biotite, fréquent grenat et parfois sillimanite ou reliques de disthène, staurotite
	(UIGñ, Altérites de micaschistes à biotite et fréquent grenat
	UIGäi, Amphibolites rubanées, localement à intercalations de leptynites ou de serpentinites et à reliques d'éclogites
	(UIGäi, Altérites d'amphibolites rubanées
	(UIGäü, Altérites d'amphibolites mouchetées
	UIGi, Leptynites associées aux gneiss gris et micaschistes
	(UIGi, Altérites des leptynites associées aux gneiss gris et micaschistes de l'UIG
	(UIGae, Altérites de gneiss amygdalaires
	UPMñ, Micaschistes à deux micas et grenat, à reliques de sillimanite et de disthène, et à andalousite locale
	(UPMñ, Altérites de micaschistes à deux micas et grenat
	UPMñü, Micaschistes et quartzites graphiteux indifférenciés (UPM)
	(UPMñü, Altérites de micaschistes et quartzites graphiteux indifférenciés
	UPMi, Leptynite e Messant, intercalée dans les micaschistes à deux micas et grenat (UPM)
	(UPMi, Altérites de la leptynite de Messant





2.4 OCCUPATION GLOBALE DU SOL

Grâce aux données satellites, il est possible de disposer d'éléments de synthèse de l'occupation du sol de Saint-Plantaire (données du pôle Theia - 2017).



Les zones bâties et artificialisées ne représentent qu'une surface communale modeste, avec seulement 4% occupés. Le bâti est par ailleurs plutôt diffus, et éclaté en de multiples hameaux tels que Fougères, Saint-Jallet, Aubier, les Bordes, le Trimoulet, les Brûmales, la Brousse-Rouget, St Léon...

Près des deux-tiers de la commune sont occupés par des prairies, ce qui est particulièrement important et témoigne de la forte identité paysagère propre au bocage du boischaud sud.



Prairie vers Saint-Jallet

Les terres labourées concernent environ 15% de la surface communale, principalement exploitées en céréales à paille, secondairement en colza, maïs ou tournesol. On ne trouve guère de grands ensembles de terres labourées, mais plutôt des parcelles disséminées çà et là.

Enfin, les zones boisées, principalement par des feuillus, occupent environ un cinquième de la commune. Elles se rencontrent majoritairement sur les versants de la Creuse, le long des affluents, et là où les sols sont peu favorables à l'exploitation agricole.

2.5 LE STATUT DES SITES REMARQUABLES

La commune est concernée par des zonages en lien avec les milieux naturels tels que des Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique (ZNIEFF). On note également le site Natura 2000 sur la vallée de l'Indre, ainsi qu'un site répertorié au titre des Espaces Naturels Sensibles du Département

Par ailleurs on ne recense aucun Arrêté de Protection de Biotope, ni aucune Réserve Naturelle. Il n'y a pas de terrain acquis ni en convention par le Conservatoire des Espaces Naturels de la Région Centre-Val de Loire.

Les surfaces concernées par les ZNIEFF et Natura 2000 sont assez importantes, puisqu'elles recouvrent près d'un quart de la surface communale.

↳ Le site Natura 2000 FR2400536 : "Vallée de la Creuse et affluents"

Le site est classé comme Zone Spéciale de Conservation au titre de la Directive Habitats depuis le 23/04/2010. Il couvre 5283 ha et s'étend sur la vallée de la Creuse depuis Crozant à l'amont dans le département de la Creuse, jusqu'à Néons-sur-Creuse à l'aval à la limite du département de l'Indre-et-Loire. Les points forts mis en évidence dans la fiche descriptive du site Natura 2000 sont (extrait) :

La partie amont est constituée de gorges siliceuses appartenant aux contreforts du Massif Central. Elle est largement boisée, mais recèle des landes et éboulis. La partie aval correspond à des coteaux calcaires.

La rivière recèle de très beaux radeaux à Renoncules. Présence de grottes à chauves-souris. Le site est localisé sur les domaines biogéographiques atlantique et continental. Habitats rares à l'échelle régionale où les zones à relief accusées sont quasi-inexistantes. Le site abrite d'importantes populations de chauves-souris, dont la seule colonie de reproduction connue en région Centre de Rhinolophe euryale. La partie amont du site héberge une population importante de Sonneur à ventre jaune. Certaines espèces ont actuellement un statut imprécis, justifiant un suivi ou une étude.

↳ Les ZNIEFF

La zone d'étude est recoupée par une ZNIEFF de type 2 et deux ZNIEFF de type 1. Les descriptifs ci-après sont extraits des fiches ZNIEFF consultables auprès du MNHN.

- ZNIEFF de type 2 n° 2400 00602 : "Haute vallée de la Creuse et Affluents".

Cette Znieff, d'environ 2 145 Ha, englobe la Creuse de Crozant jusqu'aux portes d'Argentonsur-Creuse. Elle abrite des cortèges faunistiques très diversifiés et certaines espèces

exceptionnelles en région Centre (limite d'aire). Les gorges sont constituées de falaises, blocs et coteaux offrant des paysages de grande qualité. Les nombreux ruisseaux affluents peu perturbés participent à la diversité d'habitats et d'espèces.

- ZNIEFF de type 1 n° 2400 31377 : "Lande de Fougère"

La zone est centrée sur un ensemble de landes sèches et d'habitats rocheux, hébergeant une flore particulière liée à ces milieux, dont des fougères très rares et diverses espèces des dalles rocheuses. On y trouve également des orthoptères remarquables (dont le rarissime criquet des ajoncs) et diverses espèces d'oiseaux inféodées aux falaises (Grand Corbeau, Faucon pèlerin)

- ZNIEFF de type 1 n° 2400 30053 : "Forêt et landes de Saint-Jallet"

Cette ZNIEFF englobe les coteaux abrupts de la Creuse, ainsi que la partie de son affluent le ruisseau du Moulin Ratet. On y trouve des landes sèches à Genêt purgatif (seul secteur du département) et divers habitats rocheux : dalles, falaises, éboulis... Les pentes boisées sont également très intéressantes, avec une végétation hébergeant diverses espèces montagnardes et/ou en limite de leur aire de répartition.



Landes de la Fileuse, classée dans la Znieff de type I.

Les fiches détaillées des ZNIEFF et du site Natura 2000 figurent en annexe du rapport.

↳ Espaces Naturels Sensibles du Département

Le secteur de bords de Creuse entre Fougère et Le Montet, sur 35 ha de terrains communaux, est classé comme ENS par le Département de l'Indre¹ (site n° 15). A ce titre, le Département soutient sa gestion et sa mise en valeur pédagogique. Le site reprend des secteurs par ailleurs déjà classés en ZNIEFF 1 et en Natura 2000.

- *Au final la zone d'étude est concernée par des statuts milieux naturels sur la vallée de la vallée e la Creuse et ses affluents.*

↳ Nota :

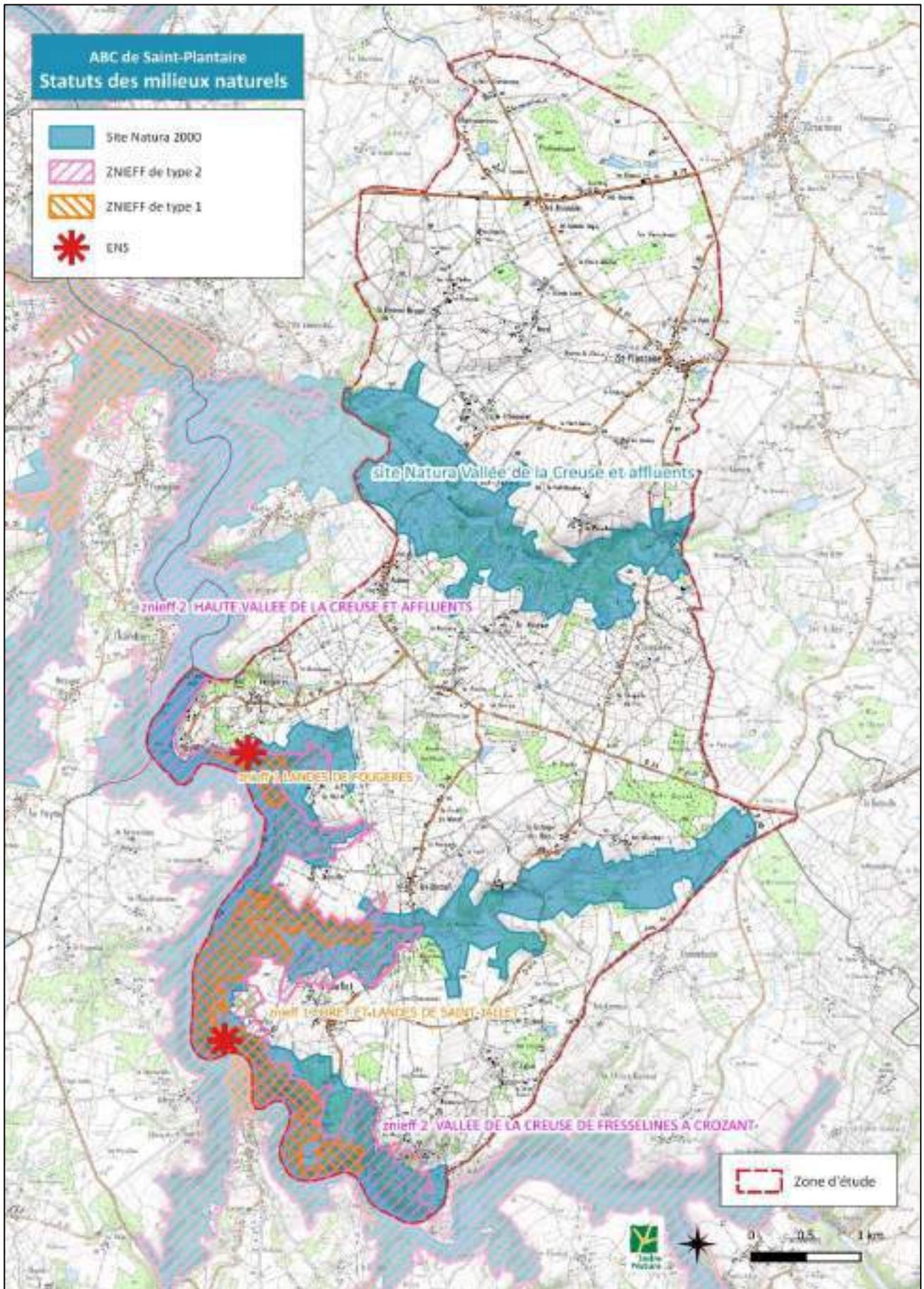
- ✓ les ZNIEFF de type I : espaces homogènes écologiquement, définis par la présence d'espèces, d'associations d'espèces ou d'habitats rares, remarquables ou caractéristiques du patrimoine naturel régional. Ce sont les zones les plus remarquables du territoire ;
- ✓ les ZNIEFF de type II : espaces qui intègrent des ensembles naturels fonctionnels et paysagers, possédant une cohésion élevée et plus riche que les milieux alentour.

Les ZNIEFF constituent avant tout un outil de porté à connaissance, mais ne sont pas associées à une réglementation. Toutefois cet outil est devenu aujourd'hui un des éléments majeurs de la politique de conservation de la nature. Il doit être consulté dans le cadre des projets d'aménagement du territoire.

- ✓ Les sites Natura 2000 ont pour vocation de constituer un réseau écologique cohérent d'espaces représentatifs, en application d'une Directive européenne dite "Directive Habitats". Celle-ci prévoit entre autres :
 - un régime de protection stricte pour les espèces d'intérêt communautaire visées à l'annexe IV ;
 - une évaluation des incidences des projets de travaux ou d'aménagement au sein du réseau afin d'éviter ou de réduire leurs impacts ;

Le classement en Natura 2000 implique donc une portée réglementaire. Actuellement l'animation est portée par le PNR de la Brenne, y compris sur la commune de Saint-Plantaire.

¹ Le guide des Espaces Naturels Sensibles dans l'Indre, pp44-49, Édition 2010



2.6 AUTRES DÉMARCHES EN LIEN AVEC L'ENVIRONNEMENT

2.6.1 La rivière Creuse

La Creuse, du complexe d'Eguzon jusqu'à la confluence avec la Vienne, est **un axe grands migrants et un réservoir biologique**, elle bénéficie d'une protection renforcée par un classement en listes 1 et 2 au titre de la continuité écologique. Saint-Plantaire étant situé en amont n'est pas concerné par ce classement.

Un Contrat Territorial est lancé sur la Creuse dans le département de l'Indre. L'étude préalable a été réalisée par le PNR Brenne (validée en 2016). Le Contrat est porté par le SAMBCAC (Syndicat de bassin Claise Anglin Creuse). Ses objectifs visent à améliorer l'état morphologique, la continuité écologique et hydrologique des rivières. Toutefois, son périmètre d'action démarre bien à l'aval de St Plantaire, à compter du moulin de Dîne Jacques à Badecon-le-Pin. Aucun Contrat ne court donc sur le tronçon longeant Saint-Plantaire.

2.6.2 Site inscrit et classé

Un **site inscrit** est un espace naturel ou bâti de caractère artistique, historique, scientifique, légendaire ou pittoresque qui nécessite d'être conservé.

Un **site classé** est un site de caractère artistique, historique, scientifique, légendaire ou pittoresque, dont la qualité appelle, au nom de l'intérêt général, la conservation en l'état et la préservation de toute atteinte grave. Le classement concerne des espaces naturels ou bâtis, quelle que soit leur étendue. De ce fait, tous les travaux susceptibles de modifier l'état des lieux ou l'aspect des sites (par exemple, les travaux relevant du permis de construire) sont soumis à autorisation spéciale préalable du Ministère chargé des sites, après avis de la DREAL, de la DRAC (Service Territorial de l'Architecture et du Patrimoine du département concerné) et de la Commission Départementale de la Nature, des Paysages et des Sites (CDNPS). L'autorisation est déconcentrée au niveau du Préfet de département pour les travaux moins importants.

Ces procédures sont très utilisées dans le cadre de la protection d'un "paysage", considéré comme remarquable ou exceptionnel, ce qui est le cas à Saint-Plantaire. Les rives et abords de la Creuse sont à ce titre en Site Inscrit et en Site Classé. Le classement en site inscrit a eu lieu par arrêté ministériel dès 1943 (ajusté par la suite en 1967) et en site classé en 1991. La partie inscrite s'étend plus largement en aval sur Eguzon et Cuzion. Mais le secteur classé ne concerne que Saint-Plantaire.

2.6.3 Le SCoT

Le Schéma de Cohérence Territoriale a été approuvé sur le territoire de la Châtre le 19 février 2021. Le volet environnement est plus spécifiquement détaillé dans le PADD ou Projet d'Aménagement et de Développement. Celui-ci précise la politique de gestion de la biodiversité et de la trame verte et bleue comme suit :

Si les enjeux biodiversité et milieux naturels sont bien identifiés dans le diagnostic du Scot, les préconisations émises dans le PADD sur ce sujet sont restreintes à une seule orientation et trois objectifs sous-jacents, récapitulés ici :

Orientation n° 5 (axe 3) : Faire de l'environnement, du patrimoine et du paysage, le fondement de la stratégie territoriale

Objectif 1 : Préserver, Valoriser et vivre le patrimoine et les paysages

- Mettre en place des dispositifs d'accompagnement et de valorisation (plan de paysage, observatoire des paysages, concours photographiques...).
- Définir des circuits de découverte des paysages dans une optique touristique et de cadre de vie en lien avec la trame verte et bleue et la valorisation de la biodiversité : vélo, rando, etc.
- Définir une politique de mise en valeur et d'aménagement pour les sites emblématiques, notamment pour les sites liés à George Sand qui mériteraient une meilleure appréhension globale (Nohant, La Mare au Diable, Château de St-Chartier, etc.).
- Protéger et mettre en valeur le patrimoine architectural local : repérage, protection et valorisation des bâtiments emblématiques, mais également du petit patrimoine, mobilisation des différents outils de protection et de valorisation adaptées à la richesse patrimoine des différents secteurs (SPR, périmètres délimités des abords, inventaires réalisés en partenariat avec les associations locales).

Objectif 2 : Valoriser la trame verte et bleue

- Valoriser la trame verte et bleue pour son rôle dans l'attractivité du territoire (cadre de vie, tourisme nature, biodiversité...) et en lien avec les circuits de découverte du territoire et la valorisation du paysage.
- Définir des prescriptions de protection pour les réservoirs de biodiversité de la trame verte et bleue du Pays dans les futurs documents d'urbanisme.
- Inscrire la trame verte et bleue dans les zones à urbaniser.
- Veiller au maintien et à la valorisation des ressources naturelles, en limitant les impacts paysagers et environnementaux des aménagements (préservation et qualité de la ressource en eau, gestion des carrières...) et en poursuivant l'amélioration des équipements (STEP, captages AEP, réseaux d'eau potable...).

Objectif 3 : Prendre en compte les risques naturels

- Valoriser le rôle d'une trame verte et bleue en bon état pour limiter le ruissellement et les inondations : prairies et zones humides, haies perpendiculaires à la pente, préservation des secteurs de tête de bassins qui sont nombreux sur le territoire et particulièrement sensibles.
- Protéger les zones humides, qui jouent un rôle de tampon, retardent les crues et améliorent la qualité des eaux.
- Prendre en compte le risque inondation hors vallée de l'Indre (remontées de nappes, crues des affluents de l'Indre et de la Creuse), afin de réduire les incidences locales du changement climatique.

2.6.4 La Trame Verte et Bleue

Une Trame Verte et Bleue a été élaborée en 2014/ 2015 sur le territoire du Pays de la Châtre en Berry. L'étude a été portée par le bureau d'études Biotope, et les associations Indre Nature et Adar Civam. Un important travail de cartographie a permis de dresser un état des lieux de différentes trames : boisements et haies, cours d'eau et zones humides, trame noire, réservoirs de biodiversité, etc. Ces éléments ont pu en partie être repris et servir d'appui pour l'élaboration du document d'urbanisme du PLUi. Par ailleurs à l'échelle du Pays, les continuités écologiques des prairies et du bocage ressortent particulièrement fortement sur Saint-Plantaire.

- *La cartographie TVB du Pays de la Châtre en Berry figure en partie en annexe du rapport.*



Le réseau de haie est une composante essentielle de la Trame verte (ici la vallée du Bouzantin).

2.6.5 Les documents d'urbanismes locaux

Saint-Plantaire fait partie de la Communauté de communes de la Marche berrichonne, qui dispose d'un Plan Local d'Urbanisme intercommunal. Le PLUi a été approuvé le 2 mars 2020. Il comprend entre autres un état initial de l'environnement (tome 2) et un Projet d'Aménagement et de Développement Durable ou PADD.

3. Inventaire de la flore et des milieux

3.1 INVENTAIRES BOTANIQUES

3.1.1 Diversité et espèces remarquables

Au final, **414 espèces** ont été inventoriées à Saint-Plantaire, ce qui représente un quart de la flore régionale. C'est un résultat positif en termes de richesse d'espèces. On note divers éléments qui contribuent à expliquer cette biodiversité :

- L'existence sur la commune de sols d'origines cristallines, mais aussi sous influence de matériaux basiques (amphibolites), sableux ou argileux (plateau), et qui permettent d'avoir des cortèges floristiques très différents.
- La présence de secteurs présentant des habitats contribuant à renforcer la diversité des espèces floristiques : bords de chemin, zones humides, boisements de plateau, réseaux de prairies et haies bocagères, vallons...
- La vallée de la Creuse, réunissant des habitats d'exception pour le département, et faisant office de couloir de dissémination pour de nombreuses espèces sauvages, et recevant des affluents entaillant des bassins versants non moins exceptionnels...

Au sein des espèces inventoriées, on relève sur la zone d'étude **54 espèces végétales remarquables**. On compte parmi elles :

- 45 espèces considérées "déterminantes" en Région Centre-Val de Loire, c'est-à-dire dont la rareté au niveau régional est suffisante pour justifier la mise en place d'une ZNIEFF.
- Parmi ces espèces déterminantes, 16 sont protégées en région Centre-Val de Loire.

Aucune espèce n'est protégée au niveau européen, ni nationalement.

Certaines espèces cumulent les statuts de protections avec les mentions Liste Rouge ou Déterminantes ZNIEFF.

Légende du tableau page suivante

Nom scientifique : nomenclature taxref14

Rar : rareté en région RCVL (d'après CBNBP) : CCC/CC/C : Très très commun/Très commun/Commun, AC/AR : Assez Commun/ Assez Rare, RRR/RR/R : Très très rare/Très rare/rare

DH2 : annexe 2 de la Directive européenne Faune Flore Habitats (= annexe flore)

PN : Protection nationale

PR : Protection régionale

ZN : espèce "déterminante" au titre des ZNIEFF en région Centre –Val de Loire

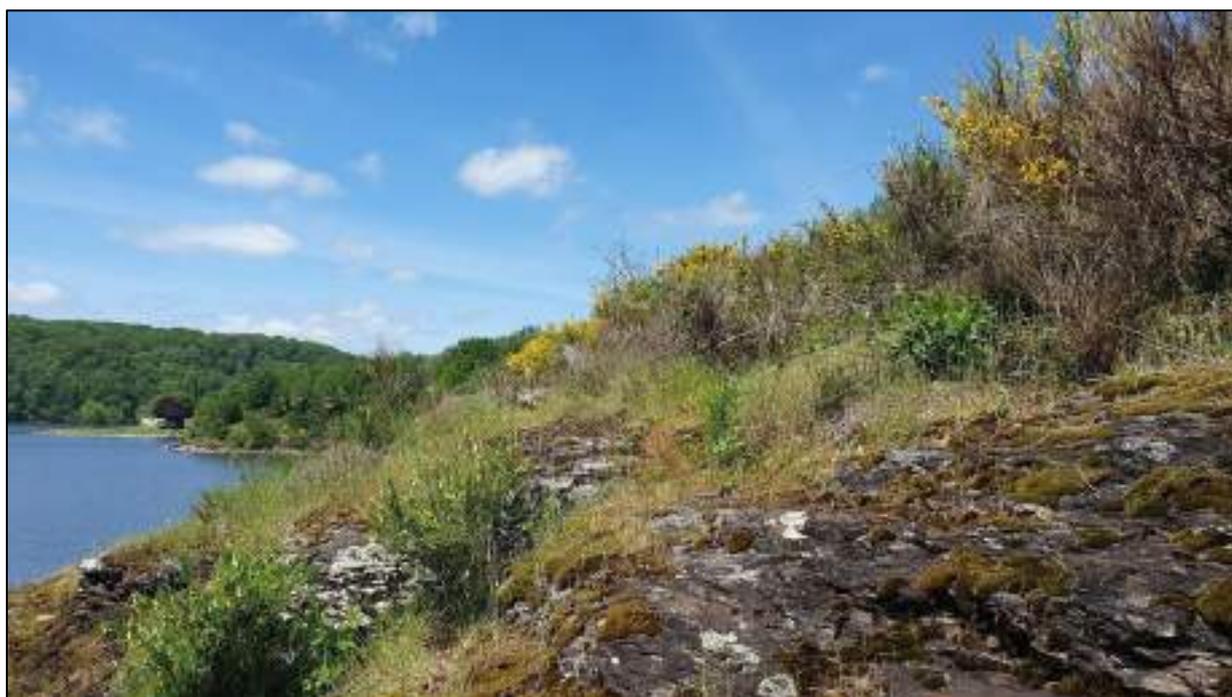
LRN/LRR= Liste Rouge Nationale/Régionale

LC : Taxon de préoccupation mineure, NT : Quasi menacé, VU : Vulnérable, CR : Taxon en danger critique d'extinction, NA : Taxon à statut indéfinissable, EN : En danger.

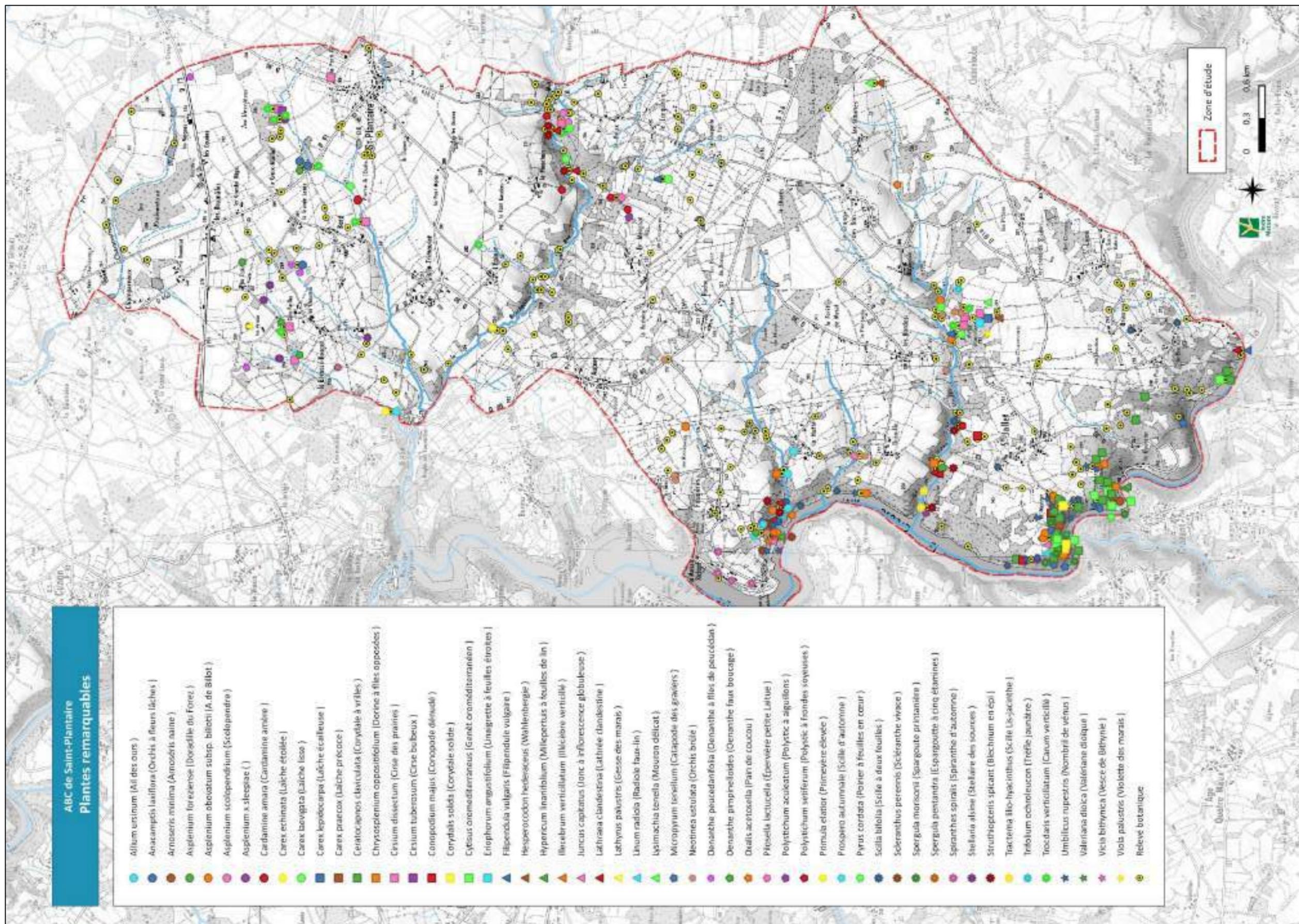
Liste des espèces végétales les plus remarquables.
(en gras figurent les espèces protégées)

Nom scientifique	Nom français	A1	PN	PR	Zn	LRF	LRR
<i>Allium ursinum</i>	Ail des ours	R			x		
<i>Anacamptis laxiflora</i>	Orchis à fleurs lâches	R		x	x		
<i>Arnoseris minima</i>	Arnoséris naine	RRR			x		EN
<i>Asplenium foreziense</i>		RRR		x	x		CR
<i>Asplenium obovatum subsp. billotii</i>	Asplenium de Billot	RRR			x		EN
<i>Asplenium scolopendrium</i>	Scolopendre	AR			x		
<i>Asplenium x sleepiae</i>		RRR					
<i>Cardamine amara</i>	Cardamine amère	RRR			x		
<i>Carex echinata</i>	Laîche étoilée	RR			x		
<i>Carex laevigata</i>	Laîche lisse	RR			x		
<i>Carex lepidocarpa</i>	Laîche écaillée	RR			x		NT
<i>Carex praecox</i>	Laîche précoce	RR			x		
<i>Ceratocarpus claviculata</i>	Corydale à vrilles	RRR			x		CR
<i>Chrysosplenium oppositifolium</i>	Dorine à feuilles opposées	RRR		x	x		
<i>Cirsium dissectum</i>	Cirse des prairies	AR			x		
<i>Cirsium tuberosum</i>	Cirse bulbeux	RR			x		
<i>Conopodium majus</i>	Conopode dénudé	RRR					
<i>Corydalis solida</i>	Corydale solide	RR		x	x		
<i>Cytisus oromediterraneus</i>	Genêt oroméditerranéen	RRR			x		EN
<i>Eriophorum angustifolium</i>	Linaigrette à feuilles étroites	RR		x	x		EN
<i>Filipendula vulgaris</i>	Filipendule vulgaire	R			x		
<i>Hesperocodon hederaceus</i>		RRR		x	x		VU
<i>Hypericum linariifolium</i>	Millepertuis à feuilles de lin	RRR			x		CR
<i>Illecebrum verticillatum</i>	Illécèbre verticillé	RR			x		NT
<i>Juncus capitatus</i>	Jonc à inflorescence globuleuse	RR			x		EN
<i>Lathraea clandestina</i>	Lathrée clandestine	RR			x		
<i>Lathyrus palustris</i>	Gesse des marais	RRR		x	x	EN	CR
<i>Linum radiola</i>	Radiole faux-lin	RR			x		NT
<i>Lysimachia tenella</i>	Mouron délicat	RR			x		
<i>Micropyrum tenellum</i>	Catapode des graviers	RRR			x		NT
<i>Neotinea ustulata</i>	Orchis brûlé	R		x	x		
<i>Oenanthe peucedanifolia</i>	Oenanthe à feuilles de peucedan	R		x	x		
<i>Oenanthe pimpinelloides</i>	Oenanthe faux boucage	RR			x		
<i>Oxalis acetosella</i>	Pain de coucou	RR			x		
<i>Pilosella lactucella</i>	Épervière petite Laitue	RR					NT
<i>Polystichum aculeatum</i>	Polystic à aiguillons	R		x	x		
<i>Polystichum setiferum</i>	Polystic à frondes soyeuses	R		x	x		

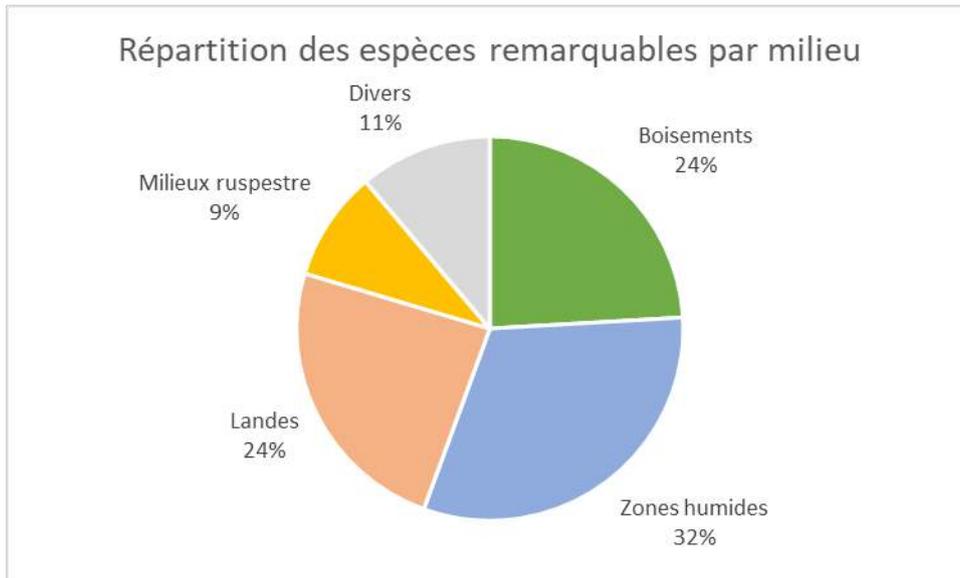
Nom scientifique	Nom français	A1	PN	PR	Zn	LRF	LRR
<i>Primula elatior</i>	Primevère élevée	AR			x		
<i>Prospero autumnale</i>	Scille d'automne	RR		x	x		
<i>Pyrus cordata</i>	Poirier à feuilles en cœur	RRR					
<i>Scilla bifolia</i>	Scille à deux feuilles	RR		x	x		
<i>Scleranthus perennis</i>	Scléranthe vivace	RRR			x		EN
<i>Spergula morisonii</i>	Spargoute printanière	RRR			x		EN
<i>Spergula pentandra</i>	Espargoutte à cinq étamines	RRR			x		EN
<i>Spiranthes spiralis</i>	Spiranthe d'automne	RRR		x	x		EN
<i>Stellaria alsine</i>	Stellaire des sources	RR			x		
<i>Struthiopteris spicant</i>	Blechnum en épi	RR			x		
<i>Tractema lilio-hyacinthus</i>	Scille Lis-jacinthe	RRR		x	x		
<i>Trifolium ochroleucon</i>	Trèfle jaunâtre	R			x		
<i>Trocdaris verticillatum</i>	Carum verticillé	R			x		
<i>Umbilicus rupestris</i>	Nombril de vénus	RRR			x		NT
<i>Valeriana dioica</i>	Valériane dioïque	R			x		
<i>Vicia bithynica</i>	Vesce de Bithynie	RRR					
<i>Viola palustris</i>	Violette des marais	RRR			x		VU



La vallée de la Creuse et ses milieux associés hébergent un nombre record d'espèces patrimoniales.



Le nombre de plantes patrimoniales est très important à Saint-Plantaire. Même si l'ensemble de la commune présente un intérêt, on ne peut que souligner la très forte importance que revêt la vallée de la Creuse en terme de zone refuge pour ces espèces. En effet, une majorité est liée aux coteaux de la Creuse, ravins, ruisseaux et vallons boisés, ainsi que landes et milieux rocheux imbriqués. Plus en retrait, les zones humides sont un type d'habitat à enjeu floristique fort, notamment les prairies humides et les prairies paratourbeuses, et les ruisseaux affluents de la Creuse.



↳ Les espèces des landes

Les sites les plus intéressants se trouvent depuis les landes de fougères jusqu'à celles du Goutatin. La flore est très diversifiée et extrêmement caractéristique de ces milieux arides et thermophiles. Elle comprend un grand nombre de plantes protégées ou inscrites sur des listes patrimoniales (znieff, listes rouges).

On peut citer le Gênet purgatif *Cytisus oromediterraneus*, uniquement présent dans le département sur la commune de Saint-Plantaire, et considéré comme en danger d'extinction sur la liste rouge régionale.



Le Gênet purgatif, d'un vert glauque caractéristique...

Mais il existe aussi de nombreuses autres espèces remarquables des landes comme l'Arnoséris naine *Arnoséris minima*, l'Illecèbre verticillé *Illecebrum verticillatum*, la Scléranthe vivace *Scleranthus perennis*, la Spargoutte à 5 étamines *Spergula pentadra*, le Millepertuis à feuilles de lin *Hypericum lineariifolium*...



l'Arnoséris naine



l'Illecèbre verticillé



la Scléranthe vivace

Ces milieux doivent être considérés comme très fragiles sur la vallée de la Creuse, du fait de l'enfrichement naturel qui tend à les faire disparaître, et qui constitue sur la commune probablement la menace la plus forte. Mais il faut également souligner l'impact négatif que peut avoir la fréquentation sur certains secteurs, et notamment aux Fileuses. Le sol est très mince et de ce fait particulièrement sensible au piétinement, entraînant une érosion rapide et une disparition de la végétation qui peut être durable.



Ex de secteurs souffrant du piétinement, heureusement limités en surface, mais marqués par une forte érosion du sol et une disparition totale de la végétation (site des Fileuses).

↪ **Les milieux rupestres et les murets**

Souvent associés aux précédents avec lesquels on les trouve souvent en mosaïque : les falaises, blocs et escarpements rocheux, sont peu végétalisés du fait des conditions extrêmes de vie, mais le peu de plantes qui parviennent à survivre sont souvent très spécialisées. Les cortèges d'espèces varient suivant l'exposition de la roche, les milieux ombragés abritant une flore différente de ceux bien exposés au soleil. La nature de la roche influe également sur la présence des espèces, schiste ou granite ne présentent pas la même composition chimique. La présence de minéraux riches en bases notamment (amphibolite), conditionne fortement la capacité d'une plante à coloniser le site, suivant ses affinités calciphiles ou au contraire acidiphiles...

Enfin, en marge des falaises naturelles, Saint-Plantaire offre la particularité d'être une commune riche en murets de pierres sèches. Les pierres prises sur place offrent les mêmes

caractéristiques que les blocs rocheux et falaises naturelles, mais leur agencement en muret offre un atout inestimable pour la végétation : la présence d'interstices favorables à leur développement.

Parmi les plantes patrimoniales, on trouve des petites fougères telles que les *Aspleniums* : *Asplenium adiantum-nigrum*, *Asplenium ceterach*, *A. trichomanes*, *A. scolopendrium*, *A. obovatum billoti* et *A. foreziense*. Ces deux dernières sont de véritables raretés en région Centre. Leur présence est limitée à la vallée de la Creuse, ainsi qu'à quelques secteurs escarpés dans la vallée de l'Anglin.

Originalité supplémentaire, on trouve à Saint-Plantaire l'espèce hybride entre *Asplenium obovatum billoti* et *A. foreziense* : qui se nomme *Asplenium x seepliae*, et qui présente des caractères morphologiques différents de chacun de ses parents. Les murets de pierres sèches du Montet et du chemin menant à la Fileuse hébergent ces trois *Asplenium*.



Le muret "magique" du hameau du Montet, qui délimite une propriété privée, et héberge des fougères remarquables



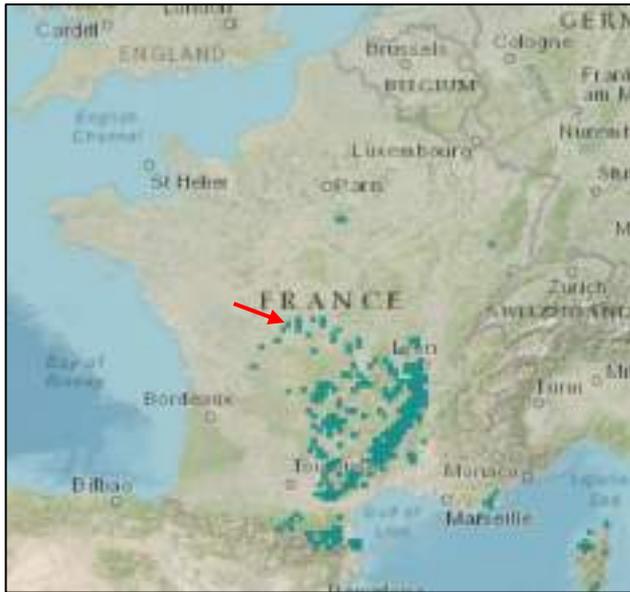
Asplenium obovatum billoti



Asplenium x seepliae



Asplenium foreziense



Répartition de l'Asplenium du Forez *Asplenium foreziense*.
Flèche rouge : stations de Saint-Plantaire. (Carte INPN 11/2024)

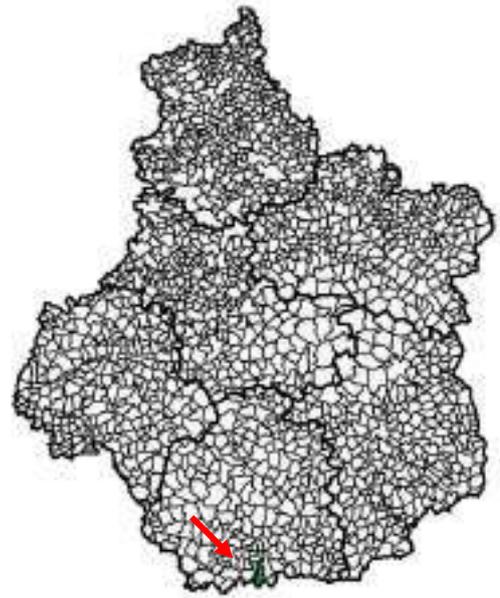
Citons également parmi les autres espèces inféodées à ces milieux, le Catapode des graviers *Micropyrum tenellum*, le Nombriils de Vénus *Umbilicus rupestris* et la Corydale à vrille *Ceratocarpus claviculata*.

Cette dernière est considérée comme menacée d'extinction en Région Centre-Val de Loire... Elle est connue dans toute la région Centre uniquement à Saint-Plantaire, et à Cuzion !



Corydale à vrille. (photo M. Lacrocq).

Carte de répartition de la Corydale à vrille en région Centre (carte NaturoCentre 2024)



Pour clore sur les espèces patrimoniales des milieux rupestres et associés, on ne peut pas oublier de citer l'Anogramme à feuilles minces *Anogramma leptophylla*, petite fougère gracile, appréciant les rochers thermophiles, humides ou suintant, dont l'aire de répartition est principalement établie sur le pourtour méditerranéen. Sa découverte en 2024 est exceptionnelle (Sébastien Damoiseau), c'est une première pour la Région Centre-Val de Loire... Cette espèce profite possiblement du réchauffement climatique pour étendre sa répartition. Elle a été rencontrée sur le secteur de Fougères.



L'Anogramme à feuilles minces, est une petite fougère rarissime et très gracile.
(photo S Damoiseau).

↳ Les ruisseaux, vallons, et bois froids

Nous avons surtout regroupé dans cet intitulé les plantes croissant dans les vallons et ravins froids (forêts de ravins, chênaie-charmaie sur pente), les hêtraies-chênaies principalement.

Ces milieux abritent des cortèges de végétation en réalité très variés et contrastés, mais à forte valeur patrimoniale, ce qui a justifié entre autres le classement en site Natura 2000. On y englobe géographiquement le Bouzantin, le ruisseau du Moulin Ratet, le ruisseau de la Drouille et le ruisseau de la Hutte, et les pentes froides des coteaux de la Creuse.

La liste des plantes rares et/ou protégées est longue.... Dans les ravins et vallons froids on trouve la Dorine à feuilles opposées *Chrysosplenium oppositifolium*, le Polystic à fronde soyeuse *Polystichum setiferum*, le Polystic à aiguillons *Polystichum aculeatum*, la Scille Lis-jacinthe *Tractema lilio-hyacinthus*...

A proximité des cours d'eau et souvent au plus proche de la ripisylve, se rencontrent au printemps l'Ail des ours *Allium ursinum*, la Corydale solide *Corydalis solida*, le Blechnum en épis *Struthiopteris spicant* et l'Isopyre faux pigamon *Isopyrum thalictroides*.



le Blechnum en épis *Struthiopteris spicant* au ruisseau de la Hutte
(photo S. Caux).



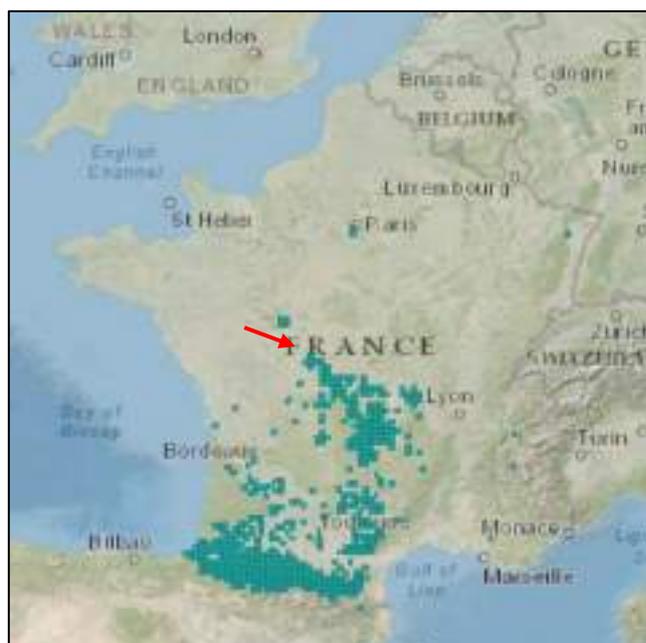
Corydale *Corydalis solida*
(photo JP Barbat)



Scille Lis-jacinthe *Tractema liliohyacinthus* (fleurs violettes) et Isopyre faux-pigamon *Isopyrum thalictroides* (fleurs blanches).

(photo S Montagner)

Concernant la Scille Lis-jacinthe, cette espèce est chez nous en limite nord de son aire de répartition. Elle est présente à Saint-Plantaire du fait de l'influence de la vallée de la Creuse et de son micro-climat à tendance montagnarde notamment dans les ravins.



Répartition nationale de la Scille lis jacinthe (INPN 2024)



↳ Les prairies humides

Ces habitats sont très particuliers et très riches en termes de biodiversité.

L'Orchis à fleurs lâches *Anacamptis laxiflora*, est protégée en région Centre-Val de Loire. Elle est principalement inféodée aux prairies humides.

Orchis à fleurs lâches (et papillon machaon photo JP Barbat)

Beaucoup d'autres espèces floristiques patrimoniales sont présentes dans les prairies humides : le Carum verticillé *Trocdaris verticillatum*, le Cirse tubéreux *Cirsium tuberosum*, la Reine des prés *Filipendula ulmaria*, l'Oenanthe à feuilles de peucedan *Oenanthe peucedanifolia*... sont autant de plantes d'intérêt régional et dont les stations se maintiennent grâce à une exploitation agricole adaptée : fauche et/ou pâturage permettant l'entretien du milieu, sans labour et avec peu ou pas d'intrants. L'élevage traditionnel reste aujourd'hui le meilleur garant de la préservation de ces espèces, intimement dépendante des pratiques agricoles. Or Saint-Plantaire abrite quelques très belles zones humides, comme à la Croix Maillet, à Maison Neuve, ou encore à Murat...



Prairie humide à la Croix Maillet (photo S Caux)

↳ Les dépressions tourbeuses

Très ponctuellement, il a été également découvert une prairie pâturée tourbeuse, à proximité du bois du Bouchard. Le cortège floristique est alors un peu différent dans sa composition, mais tout autant remarquable : la Walhenbergie à feuilles de lierre *Hesperocodon hederaceus*, la Linaigrette à feuilles étroites *Eriophorum angustifolium*, la Violette des marais *Viola palustris*, le Mouron délicat *Lysimachia tenella*... Ce cortège témoigne de la présence de tourbe, en couche plus ou moins fine. Les sphaignes, mousses typiques de ces milieux et constituant l'essentiel de la tourbe, poussent en tapis en strate muscinale. L'humidité est constante, et est une caractéristique du fonctionnement écologique de ces habitats.



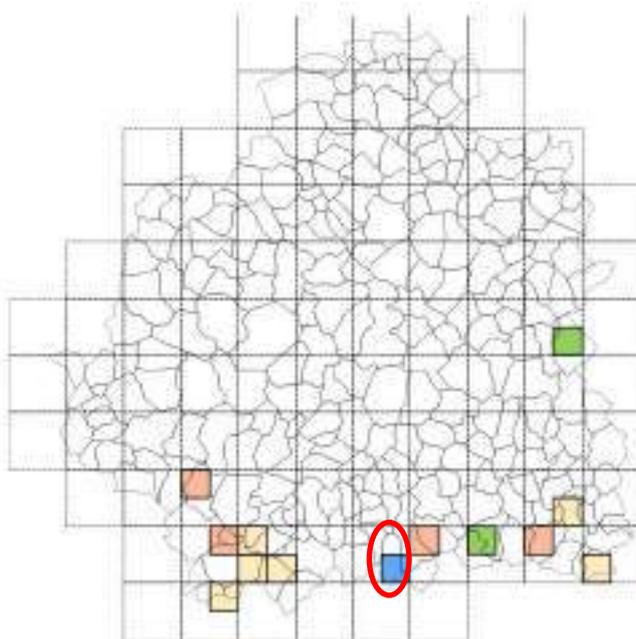
Walhenbergie à feuilles de lierre
Hesperocodon hederaceus (photo S. Caux)



Mouron délicat *Lysimachia tenella* (photo S. Caux)



Linaigrette à feuilles étroites
Eriophorum angustifolium (photo S. Caux)



● Dernière observation à partir de 2020 ● Dernière observation entre 2000 et 2009
● Dernière observation entre 1980 et 1999 ● 1 nouvelle maille en 2024

Répartition départementale de la Linaigrette à feuilles étroites (ObsIndre 11/2024)



Prairie paratourbeuse au bois de Bouchard

↳ Quelques espèces remarquables d'autres milieux

Le **Grand conopode** *Conopodium majus* est une ombellifère inféodée aux lisières forestières, surtout présente en France en Bretagne, sur le Massif central et dans les massifs montagneux des Pyrénées et des Alpes. Nous sommes ici en limite nord de ses populations du Massif central et l'espèce est très rare dans l'Indre. On trouve quelques stations éparses vers Saint-Jallet, et non loin du Moulin Ratet.



Orchis brûlée (photo E Armange).

L'**Orchis brûlée** *Neotinea ustulata* est une superbe orchidée encore bien présente dans l'Indre, mais son écologie est intéressante, car elle est inféodée aux prairies peu acides ou calcaires, et oligotrophes. Plusieurs stations sont connues sur la commune (Fougères, Maison Neuve, etc.). Elle est protégée régionalement.

La **Spiranthe d'automne** *Spiranthes spiralis* est également une orchidée protégée en Région Centre Val de Loire. Elle a la particularité de fleurir en fin d'été, le plus souvent entre mi-août et fin septembre. Une station de 1 500 pieds environ existait dans le hameau de Fougères, mais elle a malheureusement été en grande partie détruite par méconnaissance lors de la construction d'un mini-golf...



Spiranthe d'automne (Photo S Montagner)

3.2 LES MILIEUX À ENJEUX

Deux critères d'intérêt remarquable sont retenus :

- les habitats dits "déterminants", c'est-à-dire justifiant la mise en place de ZNIEFF et pouvant être considérés comme d'intérêt régional,
- les habitats d'intérêt européen, avec précision du code Natura 2000.

Le terme "habitat" est ici employé au sens écologique du terme, caractérisé par des conditions physiques et des populations animales et végétales. Il est de fait ici principalement caractérisé par ses groupements de végétation et prend un sens très proche du terme commun et habituel de "milieux".

Sur la commune, tout un ensemble d'habitats ressort du lot. Il s'agit sans exception d'habitats des coteaux de la Creuse et liés à la vallée :

- Les landes et pelouses acides des escarpements et replats de falaises,
- La végétation des falaises et dalles rocheuses,
- Divers groupements forestiers, comme les forêts de ravin, la ripisylve de la Creuse et de ses affluents (frênaie, chênaie ormaie...),
- Les prairies humides et paratourbeuses.

Le tableau page suivante synthétise la liste des habitats remarquables, en précisant leur intérêt (classement au titre des habitats déterminants et classement Natura 2000). La codification Corine Biotope est mentionnée pour information, elle renvoie à la nomenclature européenne des Habitats. Depuis 2015 elle a été remplacée par la nomenclature EUNIS, qui est celle désormais en vigueur. Les deux types de codifications sont indiqués.

Les informations proviennent des fiches ZNIEFF, des cahiers d'habitats Natura 2000, du guide des habitats déterminants de la région Centre-Val de Loire, du guide des végétations de la région Centre-Val de Loire et plus largement de la connaissance de terrain.



Vallée du Bouzantin, vers l'Épinat. (photo S Caux)

CORINE biotopes	Eunis	Code et intitulé N2000	Habitats déterminants	Habitats N2000	Remarques
24.4 Végétation aquatique des cours d'eau		3260 Rivières des étages planitiaire à montagnard avec végétation du <i>Ranunculion fluitantis</i> et du <i>Callitricho-Batrachion</i>	x	x	
31.23 Landes aquitano- ligériennes	F4.239	4030 Landes sèches européennes	x	x	Coteau de la Creuse
31.84 Landes à Genêt	E5.3		(x)		Coteau de la Creuse
37.312 & 37.22 Prairies humides maigres sur sol acide	E3.42	6410 Prairies à joncs acutiflore	x	x	Beaux ensembles existants, mais surfaces assez réduite
37.7 Lisières humides à grandes herbes	E5.4	6410 Lisière humide à grandes herbes	(x)		Relictuelle
41.13 Hêtraies neutrophiles/Hêtraie neutrophile à Mélisque	G1.63	9130 Hêtraies de l' <i>Asperulo-Fagetum</i>	x	x	
41.2 Chênaies-charmaies	G1.A1	9160 Chênaies-Charmaies	(x)		
44.3 Forêt de Frênes et d'Aulnes des fleuves médio-européens	G1.21	91E0 Forêts alluviales à <i>Alnus glutinosa</i> et <i>Fraxinus excelsior</i> (<i>Alno-Padion</i> , <i>Alnion incanae</i> , <i>Salicion albae</i>)	x	x	Creuses et affluents (Bouzantin, Moulin Ratet, petits cours d'eau)
44.4 Forêts mixtes de Chênes, d'Ormes et de Frênes des grands fleuves	G1.A4	91F0 Forêts mixtes à <i>Quercus robur</i> , <i>Ulmus laevis</i> , <i>Ulmus minor</i> , <i>Fraxinus excelsior</i> ou <i>Fraxinus angustifolia</i> , riveraines des grands fleuves (<i>Ulmion minoris</i>)	x	x	
54.42 Bas marais sur sol acide	C3.11		x		Relictuel à Saint-Plantaire
62.2 Végétation des falaises continentales siliceuses	H3.1	8220 Pentes rocheuses siliceuses avec végétation chasmophytique	x	x	Coteau de la Creuse
62.212 Falaises siliceuses hercyniennes	H13.112	8230 Roches siliceuses avec végétation pionnière du <i>Sedo-Scleranthion</i> ou du <i>Sedo albi-Veronicion dillenii</i>	x	x	Coteau de la Creuse

Habitats remarquables recensés à Saint-Plantaire

4. Inventaire de la faune

4.1 LES MAMMIFÈRES

On distingue les Mammifères terrestres et aquatiques, les Micromammifères et les Chiroptères (chauves-souris). Les méthodes de prospection pourront être différentes selon les groupes d'espèces, mais la recherche de traces et indices de présence est commune à tous les groupes, tous les Mammifères étant difficiles à observer. Les crottes indiquent un gîte occupé pour les chauves-souris, les épreintes sont caractéristiques de la Loutre, un crottier dans un pierrier montre la présence de la Genette, les terriers sont différents pour le Blaireau, le Renard ou le Lapin. Ou encore selon la façon dont des noisettes sont consommées, des micromammifères peuvent être détectés...

Pour les Mammifères terrestres et aquatiques, en plus de la recherche de traces et indices, la pose d'un piège-photo dans des endroits stratégiques (coulées, accès à l'eau, passage sous les ponts...) peut se montrer très efficace pour filmer ces espèces particulièrement discrètes.

Les Micromammifères, peu visibles, peuvent être étudiés en décortiquant les pelotes de réjection des rapaces nocturnes, consommant des petits mammifères à proximité, et rejetant les restes non digestes des proies. Parmi ces restes, les os et surtout les crânes peuvent permettre d'identifier les différentes espèces. Quelques pelotes de Chouette effraie ont été récoltées et ont été analysées.

Les Chiroptères se déplacent grâce à l'usage d'ultrasons. Ces ultrasons sont repérables avec un détecteur permettant de les rendre audibles à l'oreille humaine, et chaque espèce émettant des signaux différents en fonction de leur déplacement, il est possible de déterminer les espèces en fonction des ultrasons émis. Deux types de détecteurs existent. Les détecteurs actifs sont utilisés directement sur le terrain, avec la détermination des espèces en direct et permettent d'avoir un aperçu des espèces présentes, ainsi que de l'utilisation de l'habitat pour la chasse et le déplacement. Les détecteurs passifs, sont des enregistreurs posés au même endroit une ou plusieurs nuits, et permettent l'analyse des signaux a posteriori, pour un inventaire complet des espèces présentes sur le site.



Micro de détecteur passif (photo L. Olivier)

- ↳ **36 espèces de Mammifères ont été recensées**, dont 12 Mammifères terrestres et aquatiques, 7 espèces de Micromammifères, et 17 espèces de Chiroptères.

Mammifères terrestres et aquatiques recensés

Nom français	Nom scientifique	DH	PN	ZN	LRE	LRF	LRR
Blaireau européen	<i>Meles meles</i>				LC	LC	LC
Chevreuril européen	<i>Capreolus capreolus</i>				LC	LC	LC
Écureuil roux	<i>Sciurus vulgaris</i>		x		LC	LC	LC
Fouine	<i>Martes foina</i>				LC	LC	LC
Genette commune	<i>Genetta genetta</i>		x	x	LC	LC	VU
Hérisson d'Europe	<i>Erinaceus europaeus</i>		x		LC	LC	LC
Lièvre d'Europe	<i>Lepus europaeus</i>				LC	LC	LC
Loutre d'Europe	<i>Lutra lutra</i>	2, 4	x	x	NT	LC	EN
Martre	<i>Martes</i>						
Ragondin	<i>Myocastor coypus</i>					NA	NA
Renard roux	<i>Vulpes vulpes</i>				LC	LC	LC
Sanglier	<i>Sus scrofa</i>				LC	LC	LC

Chiroptères recensés

Nom français	Nom scientifique	DH	PN	ZN	LRE	LRF	LRR
Barbastelle d'Europe	<i>Barbastella barbastellus</i>	2, 4	x	x	VU	LC	NT
Grand Murin	<i>Myotis myotis</i>	2, 4	x	x	LC	LC	LC
Grand rhinolophe	<i>Rhinolophus ferrumequinum</i>	2, 4	x	x	NT	LC	NT
Murin à moustaches	<i>Myotis mystacinus</i>	4	x	x	LC	LC	NT
Murin à oreilles échancrées	<i>Myotis emarginatus</i>	2, 4	x	x	LC	LC	LC
Murin d'Alcathoe	<i>Myotis alcathoe</i>	4	x	x	DD	LC	DD
Murin de Bechstein	<i>Myotis bechsteinii</i>	2, 4	x	x	VU	NT	DD
Murin de Daubenton	<i>Myotis daubentonii</i>	4	x	x	LC	LC	NT
Murin de Natterer	<i>Myotis nattereri</i>	4	x	x	LC	LC	LC
Noctule de Leisler	<i>Nyctalus leisleri</i>	4	x	x	LC	NT	NT
Oreillard	<i>Plecotus sp.</i>						
Oreillard gris	<i>Plecotus austriacus</i>	4	x		LC	LC	LC
Petit rhinolophe	<i>Rhinolophus hipposideros</i>	2, 4	x	x	NT	LC	NT
Pipistrelle commune	<i>Pipistrellus pipistrellus</i>	4	x		LC	NT	LC
Pipistrelle de Kuhl	<i>Pipistrellus kuhlii</i>	4	x		LC	LC	LC
Pipistrelle de Nathusius	<i>Pipistrellus nathusii</i>	4	x	x	LC	NT	NT
Pipistrelle pygmée	<i>Pipistrellus pygmaeus</i>	4	x		LC	LC	DD
Sérotine commune	<i>Eptesicus serotinus</i>	4	x		LC	NT	LC

Micromammifères recensés

Nom français	Nom scientifique	DH	PN	ZN	LRE	LRF	LRR
Campagnol amphibie	Arvicola sapidus		x		VU	NT	VU
Campagnol des champs	<i>Microtus arvalis</i>				LC	LC	LC
Campagnol roussâtre	<i>Clethrionomys glareolus</i>					LC	LC
Crocidure musette	<i>Crocidura russula</i>				LC	LC	LC
Loir gris	<i>Glis glis</i>				LC	LC	VU
Mulot sylvestre	<i>Apodemus sylvaticus</i>				LC	LC	LC
Taupe	<i>Talpa sp.</i>				LC	LC	LC

Légende des tableaux

DH : Directive Habitats : espèces de faune sauvage en annexe 2 et 4 de la Directive Habitats 92/43

PN : Protection Nationale (article 2)

ZN : espèce Déterminante en Région Centre-Val de Loire au titre des Zones Naturelles d'Intérêt Faunistiques et Floristiques (ZNIEFF)

Liste Rouge Européenne/Française/Régionale : NE : non évalué, DD : données insuffisantes, LC : préoccupation mineure, NT : espèce quasi menacée, VU : espèce vulnérable, EN : espèce en danger

- En **gras** figurent les espèces les plus remarquables
- Une espèce est invasive : le Ragondin

4.1.1 Les Mammifères terrestres et aquatiques

12 espèces ont été recensées, dont deux espèces remarquables : la Loutre et la Genette.

👉 La Loutre

La Loutre est un animal extrêmement discret, dont on ne repère le plus souvent que les traces ou les épreintes (fèces). C'est un mammifère intimement lié aux cours d'eau et zones humides, protégé au niveau national et inscrit en annexe II de la Directive européenne Habitats Faune Flore. Dans l'Indre, après une période de déclin très important, la Loutre a reconquis peu à peu ses territoires, jusqu'à désormais occuper une large partie des bassins versants de la Creuse et de ses affluents, de l'Indre, de la Claise et de la partie aval de la Théols. A Saint-Plantaire elle est très présente : sur le Moulin Ratet, le Bouzantin, le ruisseau de la Drouille, le ruisseau de la Hutte, etc.

Pour limiter le risque de collision routière, un passage à loutre avait été aménagé sous le pont de la D30 surplombant le Moulin Ratet.



Epreinte (crotte) de Loutre sur le Bouzantin (photo S Caux).

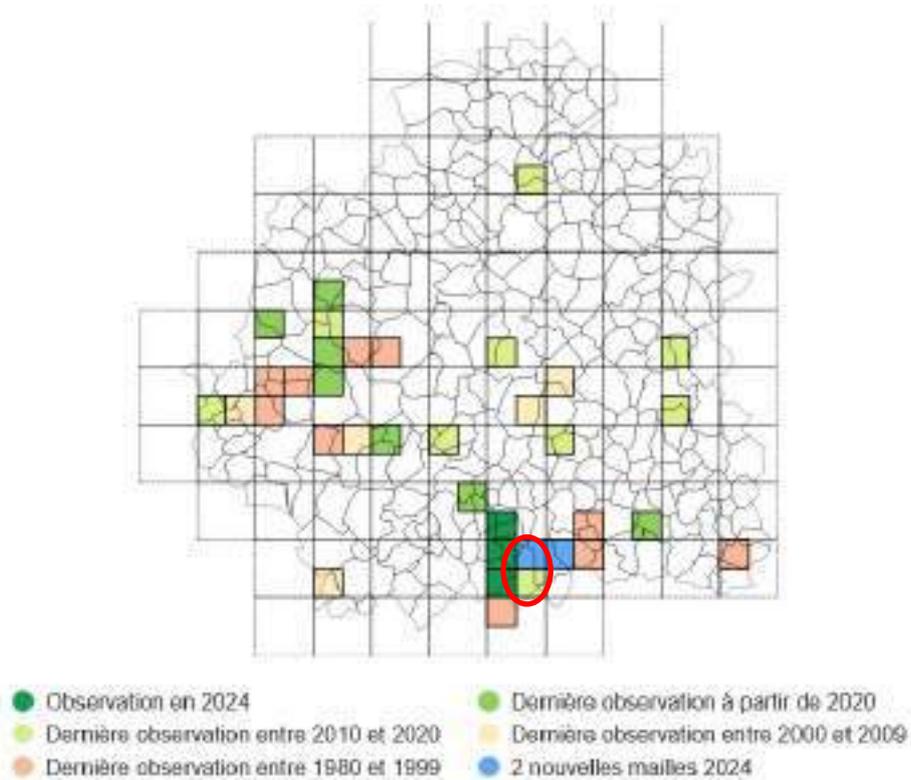
↳ La Genette

Cette espèce rare, mais régulière dans le département est surtout connue çà et là en Brenne et en vallée de la Creuse, mais quelques données existent également dans les forêts domaniales et en Boischaud sud. Cet animal très discret est particulièrement difficile à observer, la plupart des données provenant de pièges-photos ou de découverte de crottiers.



Des données existent sur le Moulin Ratet et à proximité du Bouzantin.

Genette (Photographie faite au piège photo – T. Chatton).



Répartition de la Genette dans l'Indre
(En rouge = zone d'étude, données ObsIndre 11/2024)

4.1.2 Les chauves-souris

Sur les 25 espèces de chauves-souris connues dans le département, 17 espèces sont présentes sur la commune. Toutes sont inscrites en Annexe de la Directive Habitats, et la majorité est présente également un intérêt régional (espèces déterminantes au titre des Znieff).

↳ La Barbastelle d'Europe

La Barbastelle d'Europe est une chauve-souris atypique qui se différencie aisément des autres espèces. En effet, son museau court et trapu est surmonté de larges oreilles noires qui se rejoignent au milieu du front. Son pelage est entièrement noir anthracite. C'est une espèce forestière typique qui utilise principalement les cavités arboricoles et décollements d'écorces comme gîtes de mise-bas. Elle a cependant su s'adapter aux constructions humaines et se rencontre régulièrement derrière les volets, le bardage des bâtiments, dans les linteaux en bois et au sein des toitures. En chasse, les milieux forestiers sont déterminants ainsi que les zones humides et bocagères composées de haies hautes et épaisses.

Elle a été détectée sur divers affluents de la commune.

↳ Le Grand Rhinolophe

Le Grand rhinolophe est le plus grand des Rhinolophidés d'Europe. Son nez en forme de fer à cheval est caractéristique de ce genre. Les pelages dorsal et ventral présentent peu de contrastes et sont généralement brun-gris. Les milieux semi-ouverts structurés semblent être ses habitats de prédilection. Cette chauve-souris fréquente une grande diversité d'habitats : bocage, lisière de forêt, ripisylve des cours d'eau, vergers, etc. Les haies et lisières sont très importantes, car elles concentrent ses proies, connectent le paysage et guident les individus sur leurs territoires de chasse. L'été il gîte le plus souvent dans les combles de bâtiment et en hiver, il occupe presque exclusivement les cavités souterraines en tout genre (cave, gouffre, tunnel, etc.).



Grand Rhinolophe (photo S Montagner)

↳ Le Murin de Daubenton

C'est une petite chauve-souris rondelette, dotée d'un museau court et rond, caractéristique de l'espèce. Ce Murin est inféodé par excellence aux milieux aquatiques et forestiers. Il ne s'éloigne guère des étangs et cours d'eau. Il chasse en effet ses proies à la surface de l'eau. Il choisit ses gîtes de mise-bas dans des cavités arboricoles, souvent d'anciennes loges de pics.

Quelques individus ont été trouvés dans des interstices du pont de la D72 sur la Creuse (reliant Crozant).

↳ Le Murin à moustaches

Le Murin à moustaches est une chauve-souris de petite taille, de couleur très sombre voire noire. L'espèce reste dépendante du milieu forestier, mais elle fréquente également le bocage, les vergers et jardins, et apprécie la proximité des étangs et cours d'eau.

Ses gîtes de mise bas sont essentiellement en milieu bâti (disjointements, fissures, bardage de façade, huisseries, etc.).

↳ Le Murin de Bechstein

C'est une chauve-souris de taille moyenne, aux oreilles remarquablement longues. Le pelage est contrasté : brun dessus, beige à gris dessous. Le Murin de Bechstein est typiquement forestier, et apprécie les vieilles forêts de feuillus, mais aussi les petits bois, et les parcs et jardins pour peu qu'ils abritent de grands et vieux arbres.

Les gîtes de reproduction sont en forêt, plus rarement dans du bâti. C'est une espèce très rare dans le département.

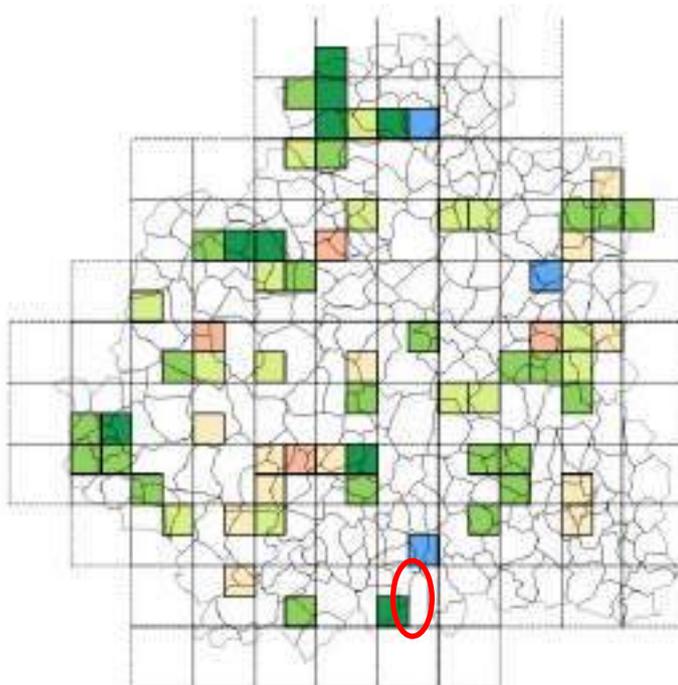


Photo Thomas Chatton



Répartition du Murin de Bechstein (ObsIndre 2024). En rouge : zone d'étude

↳ La Noctule de Leisler

C'est la plus petite des noctules européennes. Elle est majoritairement arboricole et fréquente les habitats forestiers composés principalement de feuillus. Elle occupe des loges de pics, ou se glisse dans des fentes d'arbres ou derrière des écorces décollées. On la trouve également dans des gîtes artificiels, ou dans des maisons lors des périodes de migration.

↳ Le Petit Rhinolophe

C'est le plus petit des Rhinolophes de France. Son appendice nasal est également en forme de fer à cheval comme tous les Rhinolophidés. Le Petit Rhinolophe présente un pelage dorsal brun à gris contrastant assez bien avec le ventre généralement blanc. En hibernation, il s'enveloppe entièrement dans ses ailes et fait penser à une petite figue accrochée à la voûte. C'est une espèce qui affectionne les structures verticales que sont les haies et les lisières et va chasser aussi bien en forêts feuillues et/ou mixtes qu'en bocage ou dans des milieux plus anthropisés tels que les parcs et jardins des villages.



Petit Rhinolophe (photo S. Caux)

En été, les nurseries s'établissent principalement en milieu bâti. C'est une espèce sédentaire qui ne se déplace que rarement de plus de 20 km pour gagner son site d'hivernage. En hiver, il va se réfugier davantage dans les cavités souterraines.

Quelques individus fréquentent des bâtiments sur la commune : cave de la mairie, maison de particulier à St Jallet, ancienne tuilerie, vieille maison communale dans le bourg...

↳ La Pipistrelle de Nathusius

C'est une chauve-souris d'allure massive, de couleur châtain brun sur le dos, un peu plus claire sur le ventre. Elle fréquente les milieux forestiers de plaine, à proximité des zones humides notamment les étangs et les cours d'eau. Ses abris sont variés : cavités arboricoles, écorces décollées... mais on la trouve aussi dans les bâtiments (combles, bardages, linteaux, etc.).

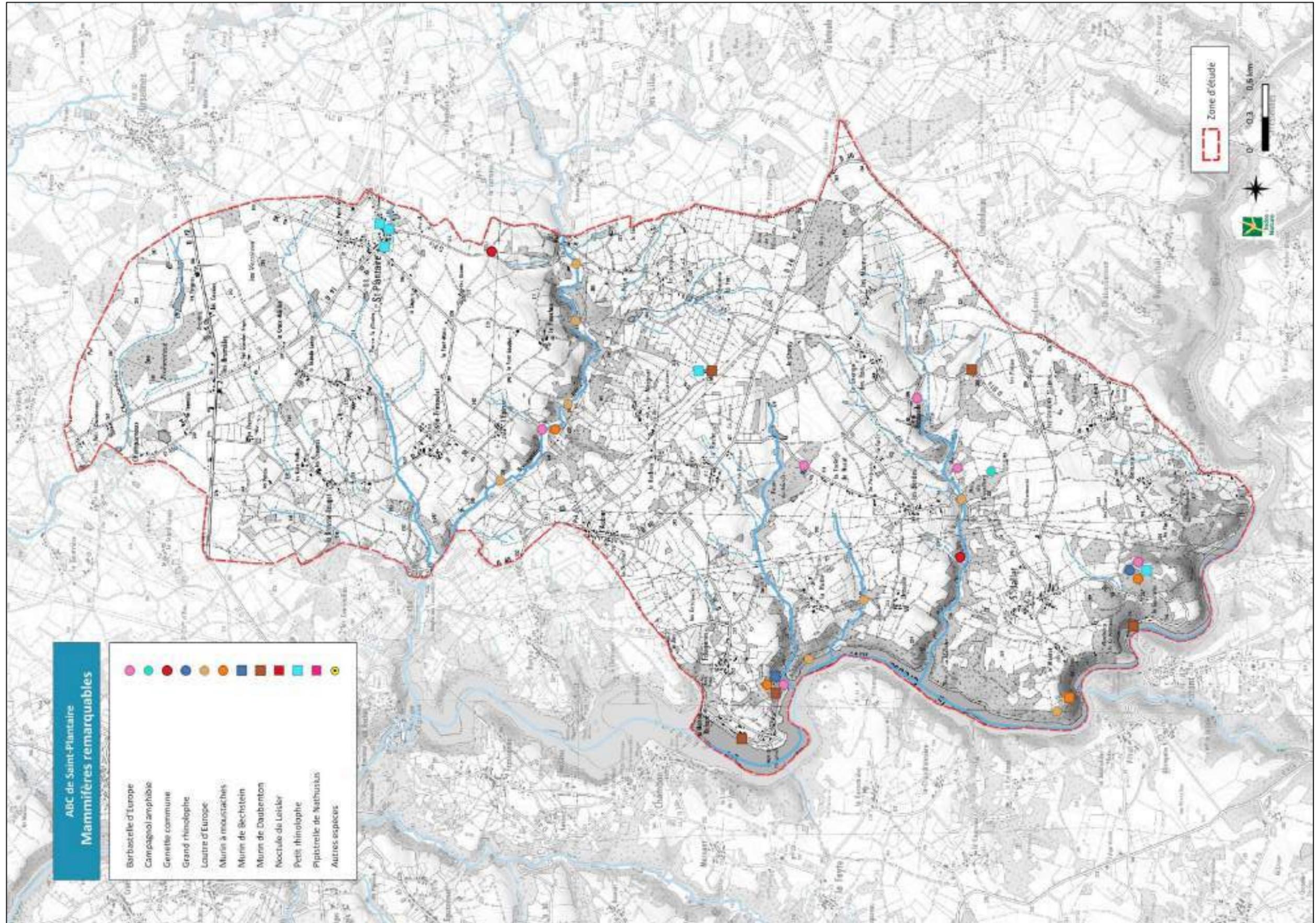
4.1.3 Les Micromammifères

Les sept espèces identifiées sont communes dans le département.

Signalons le Campagnol amphibie, dont les populations sont considérées comme "Vulnérable" sur la liste rouge européenne. Cette espèce dépend entièrement de la préservation de son habitat : les zones humides. Des indices de sa présence ont été trouvés à proximité du bois du Bouchard.



Campagnol amphibie (photo F Laurenceau).



4.2 LES OISEAUX

Des inventaires ont été réalisés cette année dans le cadre de l'ABC, principalement en période de reproduction, par observation visuelle et identification au chant.

La commune compte 122 espèces d'oiseaux, dont 77 nicheurs. 20 espèces peuvent être considérées comme patrimoniales et sont de ce fait inscrites à l'Annexe I de la Directive Oiseaux (Directive Européenne 79/409), sur la liste ZNIEFF ou sur les différentes listes rouges existantes. La liste complète figure en annexe du rapport.

Liste des oiseaux remarquables inventoriés

Nom français	DO	PN	Zn	LRF Migr	LRF Hiv	LRF Nich	LRR Nich	Statut nicheur
Alouette lulu	x	x			NA	LC	LC	Certain
Bondrée apivore	x	x		LC		LC	LC	Probable
Busard Saint-Martin	x	x	x	NA	NA	LC	NT	Possible
Caille des blés			x	NA		LC	LC	Possible
Cigogne noire	x	x	x	VU	NA	EN	CR	Possible
Circaète Jean-le-Blanc	x	x	x	NA		LC	VU	Possible
Faucon pèlerin	x	x	x	NA	NA	LC	EN	Certain
Grand corbeau		x	x			LC	EN	Certain
Grand-duc d'Europe	x	x	x			LC	NA	Probable
Guêpier d'Europe		x	x	NA		LC	VU	Possible
Hirondelle de rivage		x	x	DD		LC	LC	Possible
Huppe fasciée		x	x		NA	LC	LC	Certain
Martin-pêcheur d'Europe	x	x	x		NA	VU	LC	Possible
Milan noir	x	x	x	NA		LC	VU	Possible
Pic épeichette		x	x			VU	NT	Possible
Pic mar	x	x				LC	LC	Possible
Pic noir	x	x				LC	LC	Possible
Pie-grièche écorcheur	x	x		NA	NA	NT	LC	Certain
Pouillot de Bonelli		x	x	NA		LC	LC	Certain
Pouillot fitis		x	x	DD		NT	NT	Possible

Légende :

DO : Directive oiseaux 79/409 modifiée, annexe I

PN : Protection Nationale

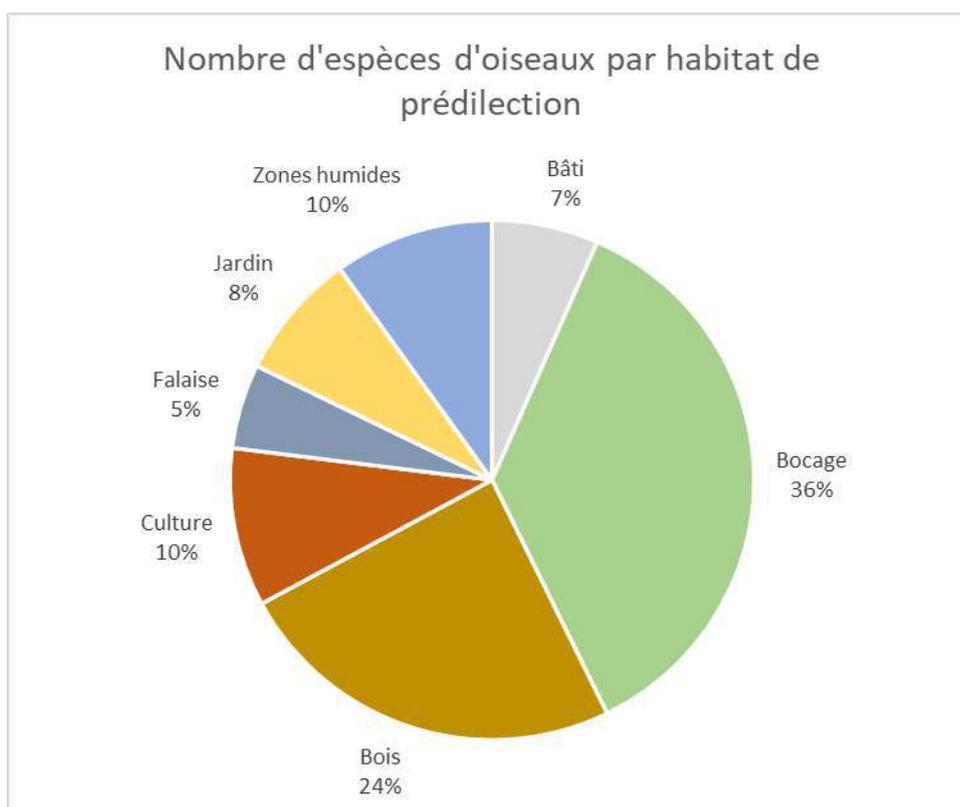
ZN : espèce Déterminante en région Centre au titre des Zones Naturelles d'Intérêt Faunistiques et Floristiques.

LRF / LRR : Liste rouge nationale/régionale : NE : non évalué, DD : données insuffisantes, LC : préoccupation mineure, NT : espèce quasi menacée, VU : espèce vulnérable, EN : espèce en danger, CR : en danger critique d'extinction. Listes établies pour les oiseaux de passage (Migr), Hivernante (Hiv) et Nicheuse (Nich)

Parmi les oiseaux nicheurs on peut distinguer différents cortèges avifaunistiques sur la commune. Certains oiseaux vont davantage rechercher les gorges de la Creuse, avec ses falaises et ses boisements de pentes, d'autres vont préférer le bocage, le bâti et zones habitées, les zones humides, ou encore les cultures de plaine...

Les secteurs où subsistent des haies et du bocage sont ceux qui abritent la plus grande diversité d'espèces d'oiseaux en période de nidification. Les milieux les plus riches sont ensuite les boisements et massifs forestiers, puis les zones humides, puis les grandes cultures, et enfin les jardins et les milieux bâtis....

Les milieux rupestres abritent peu d'espèces, mais en revanche il s'agit d'oiseaux très particuliers inféodés aux falaises, comme le Faucon pèlerin ou le Grand Corbeau, et qui sont très patrimoniaux...



↳ Le Bocage

Le bocage est particulièrement favorable à de très nombreux oiseaux. Parmi les nombreux facteurs positifs liés au bocage pour l'avifaune on peut citer la ressource en insectes liée aux haies et prairies, la présence de baies, les supports adéquats pour construire les nids, mais aussi se percher et disposer de postes de chants, la présence d'arbres à cavités, etc.

On peut ainsi citer, le Tarier pâtre, le Bruant zizi, la Huppe fasciée, l'Epervier, la Grive musicienne, le Pic épeiche, le Pouillot véloce, l'Hyppolais polyglotte, ou encore la Fauvette grisette.

La Pie-Grièche écorcheur également mérite d'être signalée, car elle est protégée en Europe et considérée comme presque menacée en France. Elle fréquente les zones de prairies généralement pâturées entourées de haies basses épineuses. En effet, comme son nom l'indique, elle écorche ses proies sur les épines de prunelliers ou aubépines.



C'est un passereau migrateur qui se nourrit de gros insectes tels que des carabes, papillons, libellules voire des micromammifères et lézards. Elle arrive sous nos contrées en avril-mai pour repartir dans ses quartiers d'hiver africains en août-septembre.

Pie-grièche écorcheur (photo Jean-Marie Pruvost)

↪ **Le cortège des zones humides**

La plupart des oiseaux liés à l'eau sont plutôt observés sur la Creuse. Celle-ci héberge en hiver divers anatidés et autres oiseaux d'eau comme des Grèbes ou des Mouettes rieuses... Le Héron cendré est commun à proximité du cours d'eau, il fréquente également les prairies pour son alimentation et même les cultures en hiver.

Les affluents hébergent entre autres le Martin-pêcheur et la Bergeronnette des ruisseaux. Le Cincle plongeur, espèce emblématique des petits cours d'eau rapides n'a pas été contacté, bien qu'il soit présent localement sur des communes mitoyennes. C'est malheureusement une espèce très rare dans le département et en déclin.

↪ **Les boisements**

Les coteaux boisés et les forêts de plateaux accueillent un cortège particulier. On trouve ainsi le Roitelet à triple bandeau, la Tourterelle des bois, la Chouette hulotte, les Pics noir, épeiche, épeichette et mar, la Sittelle torchepot, le Pigeon ramier ... Les bois thermophiles bien exposés des coteaux de la Creuse abritent régulièrement le Circaète Jean-Le-Blanc, et ponctuellement le Pouillot de Bonelli. Le Milan noir est commun, et il n'est pas rare de voir passer le Milan royal, nicheur tout récent dans le département à quelques encablures de là...

Certaines de ces espèces se retrouvent parfois dans les jardins en bordure de forêt, notamment en hiver où elles recherchent à s'alimenter.

La Bondrée apivore construit son nid en forêt. C'est un rapace très particulier, car il se nourrit principalement d'hyménoptères (abeilles, guêpes, bourdon...) dont elle recherche les nids en grattant le sol... Cette espèce est classée en annexe 1 de la Directive Oiseaux.

La Bondrée apivore (Photo JM Pruvost)



↳ Les oiseaux des cultures et zones agricoles ouvertes

Les cultures apportent aussi leur lot d'espèces qui recherchent les espaces ouverts : l'Alouette des champs, la Perdrix rouge, le Bruant proyer, la Linotte mélodieuse, le Faucon crécerelle ...

On notera que dans ces milieux exploités de façon plus intensive, les secteurs en friche et le maintien de haies à proximité jouent un rôle important pour les populations d'oiseaux, notamment pour la ressource alimentaire, cruciale en période de reproduction et d'alimentation de la plupart des jeunes.



Le Bruant proyer se repère facilement à son chant, que l'on peut comparer au bruit d'une bille qu'on laisserait tomber sur le parquet... (photo JM Pruvost)

↳ Le cortège du bourg et des hameaux

Le village de Saint-Plantaire et les hameaux accueillent un cortège d'oiseaux typiques tels que les Hirondelles de fenêtre, nicheuses au cœur du bourg, mais aussi la Tourterelle turque, les Rougequeues noir et à front blanc, le Moineau domestique, l'Effraie des clochers... Certaines espèces, comme le Rougequeue noir, vivaient à l'origine dans des falaises ou escarpements rocheux. Ils trouvent dans les bâtiments des milieux de substitution qui leur conviennent. D'autres, comme la Tourterelle turque, ont largement su profiter de l'expansion urbaine, partout en France, pour se développer et accroître ses populations.

Les jardins sont aussi le lieu de prédilection de très nombreux oiseaux. Ils offrent, avec leurs nombreux arbres et haies des sites de nidification et d'alimentation. Certains, comme le Merle noir qui est à l'origine un oiseau forestier, sont devenus de véritables experts des jardins ! On peut ajouter communément les Mésanges bleues et charbonnières, Rougegorge, Troglodyte mignon, Pinson des arbres, Pouillot véloce, Serin cini, Pic vert, Verdier, Grimpereau des jardins, Fauvette à tête noire, Accenteur mouchet, etc.. En hiver aux mangeoires la liste s'allonge encore, avec des espèces de bocage ou de forêt qui viennent chercher une plus grande facilité pour s'alimenter...



Le Merle noir, un incontournable des jardins....

(photo D. Martin)

↳ Le cas particulier des falaises et milieux rupestres

La vallée de la Creuse offre sur sa traversée Saint-Plantaire de nombreux atouts pour les oiseaux rupestres. On y trouve en effet des escarpements rocheux et falaises naturelles, très attractifs pour certaines espèces d'oiseaux.

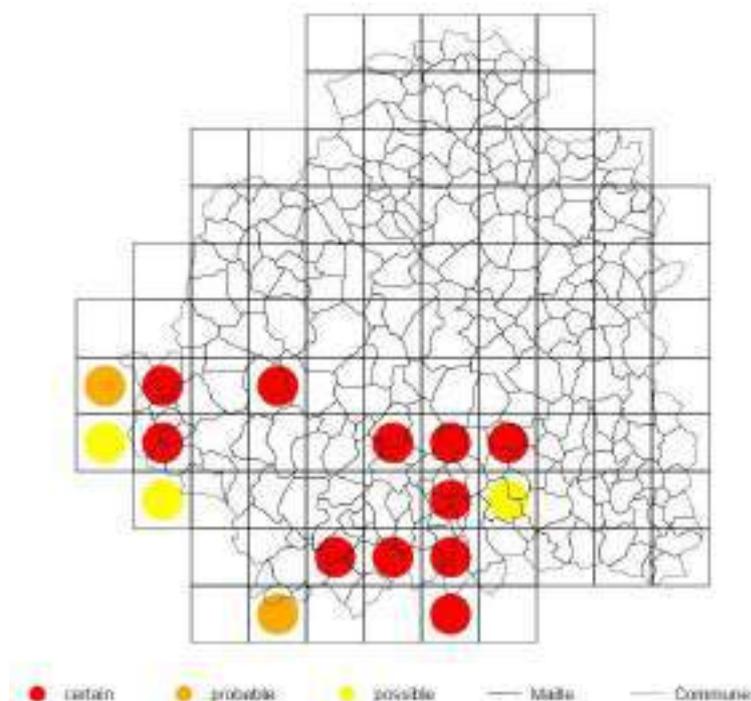
Le Faucon pèlerin est probablement l'espèce la plus emblématique des falaises. Les premiers indices de reproduction datent depuis la fin des années 90 dans l'Indre. Le nombre de couple varie suivant les années, mais c'est l'ensemble des gorges depuis l'amont du Goutatin jusque Fougères qui est attractif pour l'espèce.

En 2024, seul un couple a niché, à hauteur des ruines de Crozant (Yves-Michel Buttin comm pers).

L'espèce fait l'objet chaque année d'un suivi par des bénévoles d'Indre Nature. Dans l'Indre il est principalement nicheur dans la vallée de la Creuse et sur l'Anglin.



Faucon pèlerin (photo YM Butin)



Zone de nidification du Faucon pèlerin dans le département (maille 10x10km, données Obs'Indre 2024).

Les falaises les plus attractives sont également prisées par **le Grand Corbeau**, autre oiseau rupestre ... Il est nicheur très localisé dans l'Indre, principalement sur la vallée de la Creuse entre Argenton et Crozant, et de façon très éparse ailleurs. C'est à l'origine un oiseau montagnard, plus commun sur l'arc Alpin, les Pyrénées, mais aussi la côte bretonne et le Massif central.



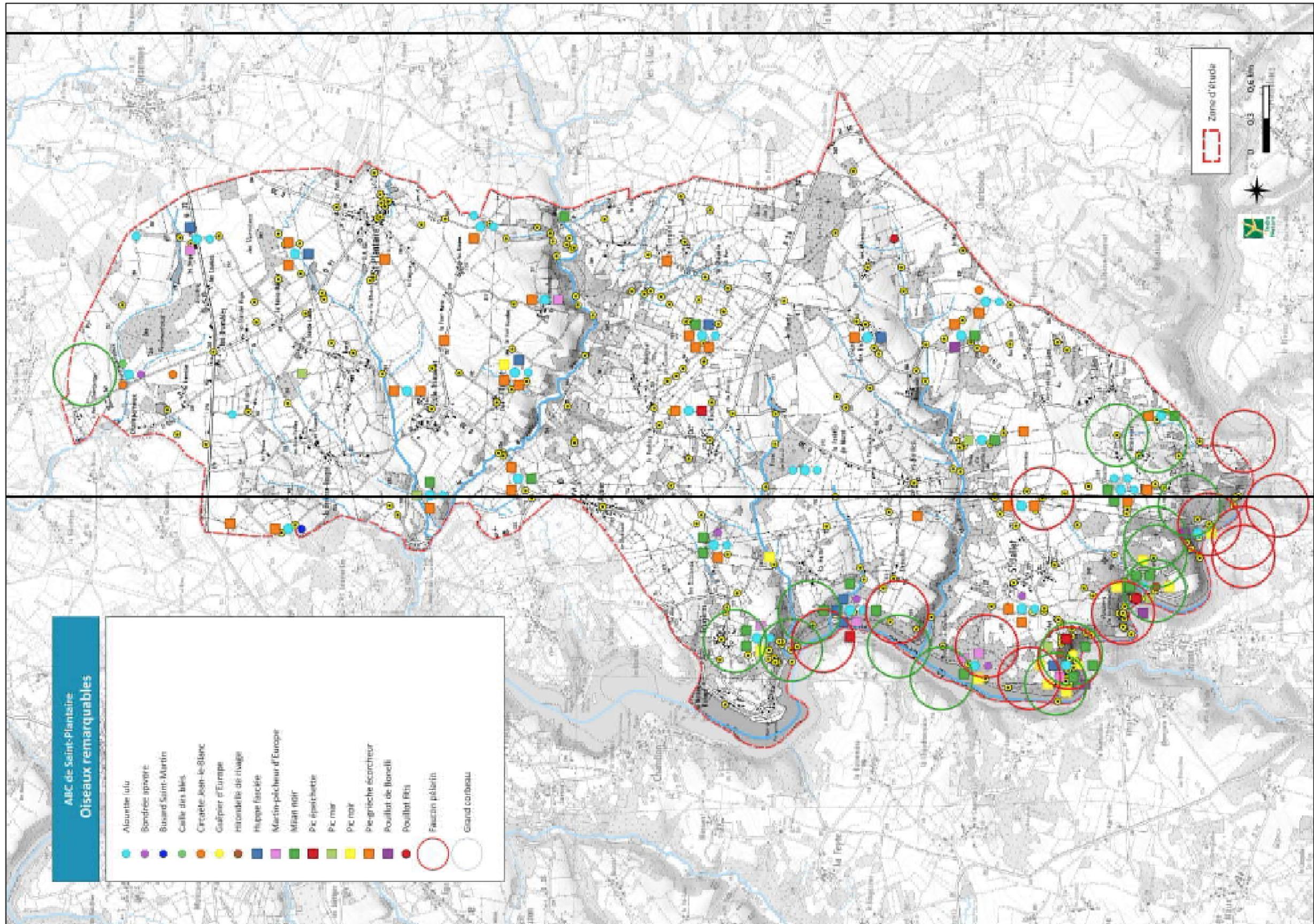
Le **Tichodrome échelette** est un petit oiseau très photogénique, surnommé souvent "l'oiseau papillon" en raison de la couleur vive de ses ailes et de sa façon de voler à la recherche de petits insectes. C'est un oiseau montagnard qui redescend en plaine en hiver (migration altitudinale). Les observations sont rares, mais régulières sur décembre/janvier, principalement aux Fileuses...

Un "Ticho" (photo S. Héroux).

Le Hibou Grand-duc a déjà été entendu par le passé, en 2008. Il est nicheur très rare dans le département, seuls quelques sites de falaises naturelles ou en carrière sont connus pour l'abriter. Malgré des recherches effectuées cette année, il n'a pas été contacté sur la commune.



C'est typiquement dans ces milieux escarpés que nichent les oiseaux rupestres. (photo S Caux)



4.3 LES REPTILES

Neuf espèces ont été recensées, sur les douze que compte notre département.

Listes des espèces de reptiles observés

Nom français	Nom	DH	PN	Zn	LRE	LRF	LRR
Orvet fragile	<i>Anguis fragilis</i>		3		LC	LC	LC
Couleuvre verte et jaune	<i>Hierophis viridiflavus</i>	4	2		LC	LC	LC
Couleuvre d'Esculape	<i>Zamenis longissimus</i>	4	2	x	LC	LC	NT
Couleuvre à collier	<i>Natrix helvetica</i>		2		LC	LC	LC
Couleuvre vipérine	<i>Natrix maura</i>		3	x	LC	NT	VU
Cistude d'Europe	<i>Emys orbicularis</i>	2, 4	2	x	NT	LC	NT
Lézard vert à deux raies	<i>Lacerta bilineata</i>	4	2		LC	LC	LC
Lézard des murailles	<i>Podarcis muralis</i>	4	2		LC	LC	LC
Vipère aspic	<i>Vipera aspis</i>		4		LC	LC	LC

Légende

DH Directive Habitats : espèce inscrite à l'Annexe 2/4 de la Directive Habitats.

PN : Protection nationale : espèce protégée en France (annexes 2, 3, 4)

ZN : ZNIEFF : espèce déterminante à la désignation d'une Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique en région Centre - Val de Loire.

LRRE / LRR / LRF = Liste rouge européennes / régionale/ nationale ; **VU** : Vulnérable ; **NT** : Quasi menacée ; **LC** : Préoccupation mineure ; **DD** : Données insuffisantes ; **NE** : Non évaluée.

⇒ En **gras** figure les espèces les plus remarquables

⇒ Ces espèces sont toutes protégées par la loi.

↪ La Couleuvre vipérine

C'est un serpent d'origine méridionale, que l'on trouve en France plus fréquemment sur le pourtour méditerranéen, mais qui peut remonter jusqu'en île de France. Il est en grande partie inféodée au milieu aquatique. La couleuvre vipérine chasse souvent depuis les berges, voire sous l'eau. Elle est partout en forte régression.

↪ La Couleuvre d'Esculape

Il s'agit là de l'espèce la plus remarquable de la commune, c'est aussi le reptile le plus rare du département. La Couleuvre d'Esculape apprécie les haies bocagères, les murets de pierre, les zones bien ensoleillées et souvent également la proximité de l'eau. Elle est protégée au niveau européen.

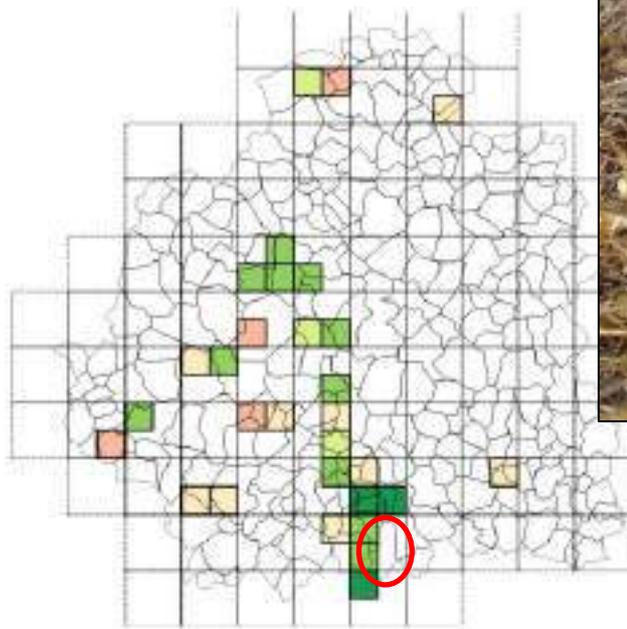


photo Régis Cléva.

- Observation en 2024
- Dernière observation entre 2010 et 2020
- Dernière observation entre 2000 et 2009
- Dernière observation entre 1980 et 1999

Répartition de la Couleuvre d'Esculape (ObsIndre 2024). En rouge : zone d'étude

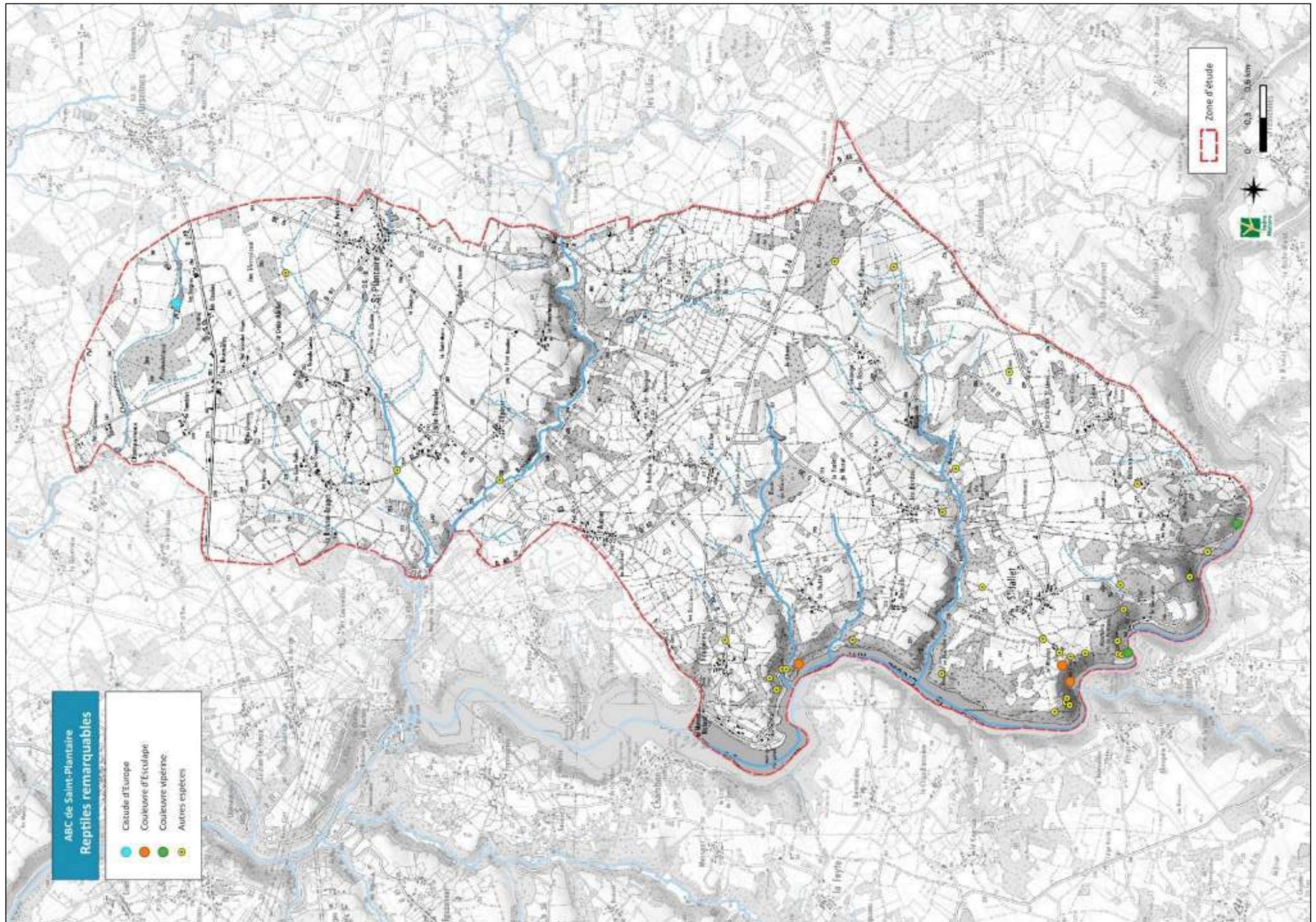
↪ La Cistude d'Europe



(photo S Caux)

La Cistude d'Europe est principalement connue dans le département en Brenne, qui constitue son bastion national.

Une donnée existe à Saint-Plantaire sur un étang au nord de la commune, mais il s'agit d'un individu relâché et non d'une origine naturelle.



4.4 LES AMPHIBIENS

La recherche des amphibiens se fait lors de la période de reproduction. En effet, ils se regroupent au niveau des étendues d'eau à cette période, alors que le reste de l'année, ils sont terrestres, isolés, discrets et silencieux.

Les prospections se réalisent de mars à mai, afin de repérer toutes les espèces, qu'elles soient précoces ou tardives en saison. 12 espèces sont présentes sur la commune sur les 21 espèces que compte le département. Une espèce, la Grenouille rousse, est d'intérêt régional.

Liste des espèces d'amphibiens observées.

Nom français	Nom	DH	PN	Zn	LRF	LRR
Crapaud épineux	<i>Bufo spinosus</i>		3			
Rainette verte	<i>Hyla arborea</i>	4	2		NT	LC
Grenouille verte	<i>Pelophylax</i>					
Grenouille commune	<i>Pelophylax kl. esculentus</i>		5		NT	LC
Grenouille de Lessona	<i>Pelophylax lessonae</i>	4	2		NT	DD
Grenouille rieuse	<i>Pelophylax ridibundus</i>		3		LC	
Grenouille agile	<i>Rana dalmatina</i>	4	2		LC	LC
Grenouille rousse	<i>Rana temporaria</i>		5, 6	x	LC	
Salamandre tachetée	<i>Salamandra salamandra</i>		3		LC	LC
Triton palmé	<i>Lissotriton helveticus</i>		3		LC	LC
Triton crêté	<i>Triturus cristatus</i>	2, 4	2	x	NT	NT
Triton marbré	<i>Triturus marmoratus</i>	4	2	x	NT	VU

Légende :

DH : Directive Habitats : espèce inscrite à l'Annexe 2 ou 4 de la Directive Habitats.

PN: Protection Nationale : espèce protégée en France annexe 2, 3, 4, 5, 6 ou protection soumise à réglementation particulière

ZN : espèce déterminante à la désignation d'une Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique en région Centre - Val de Loire.

LRF, LRR = Liste rouge nationale ou régionale ; **VU** : Vulnérable ; **NT** : Quasi menacée ; **LC** : Préoccupation mineure ; **DD** : Données insuffisantes ; **Ne** : Non évaluée ; **/** : pas de statut.

Nota : aucune espèce rencontrée n'est invasive.

➤ ⇨ *En gras figurent les espèces les plus remarquables*

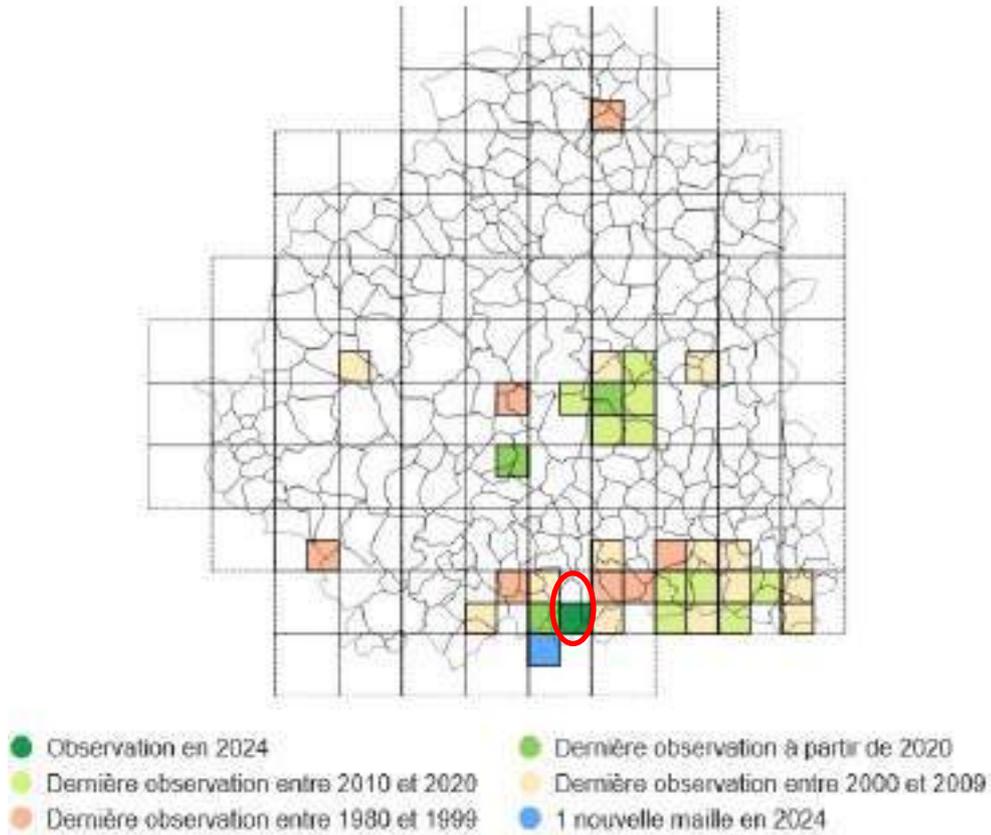
➤ La Grenouille rousse

C'est une espèce très localisée dans le département, historiquement connue sur deux secteurs principaux : en forêt de Châteauroux, ainsi qu'en Marche berrichonne où les précipitations plus importantes lui semblent favorables.



Photo R Dohogne

Le réchauffement climatique, la dégradation du bocage et la régression générale des zones humides sont les principaux facteurs de disparition de cette espèce inféodée aux milieux frais. Une station est connue sur le Bouzantin, mais le gros des populations communales se trouve le long du ruisseau du Moulin Ratet.



Carte de la Grenouille rousse dans l'Indre
(En rouge = zone d'étude, données ObsIndre 2024)

↳ Le Triton crêté

Le Triton crêté est une espèce de grand triton, d'une coloration sombre, noirâtre, avec le ventre et le dessous des pattes orange vif, marbré de noir, et les flancs présentant des pointillés blancs. La femelle possède une ligne orange sous la queue, et le mâle en période de reproduction arbore une grande crête dentelée. Le Triton crêté est aquatique uniquement en période de reproduction, où il rejoint des mares ensoleillées et très végétalisées (les œufs isolés sont fixés sur les végétaux) à proximité de leurs lieux de vie, plutôt dans les milieux bocagers, prairiaux.



Une seule station est connue à Saint-Plantaire, au lavoir de l'Épinat.

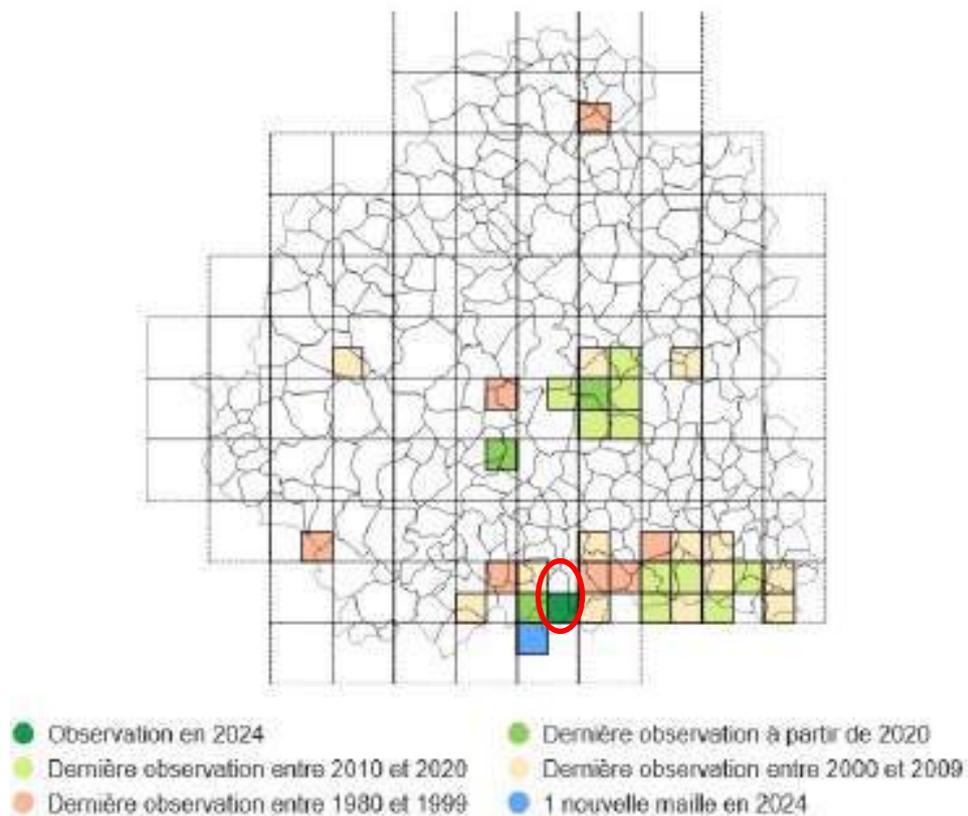
Triton crêté (photo JM Pruvost)

↳ Le Triton marbré

C'est un Triton principalement répandu dans l'Indre en Boischaut sud et en Brenne. Il apprécie particulièrement les mares bocagères. La densité des haies semble jouer un rôle dans sa répartition, en effet on le trouve surtout sur des secteurs où la densité est supérieure à 150m de haies / hectare (E. Dupoux, 2006). Tout comme pour l'espèce précédente, une seule station est connue à Saint-Plantaire, au lavoir de l'Épinat.



Triton marbré (photo B Marion)

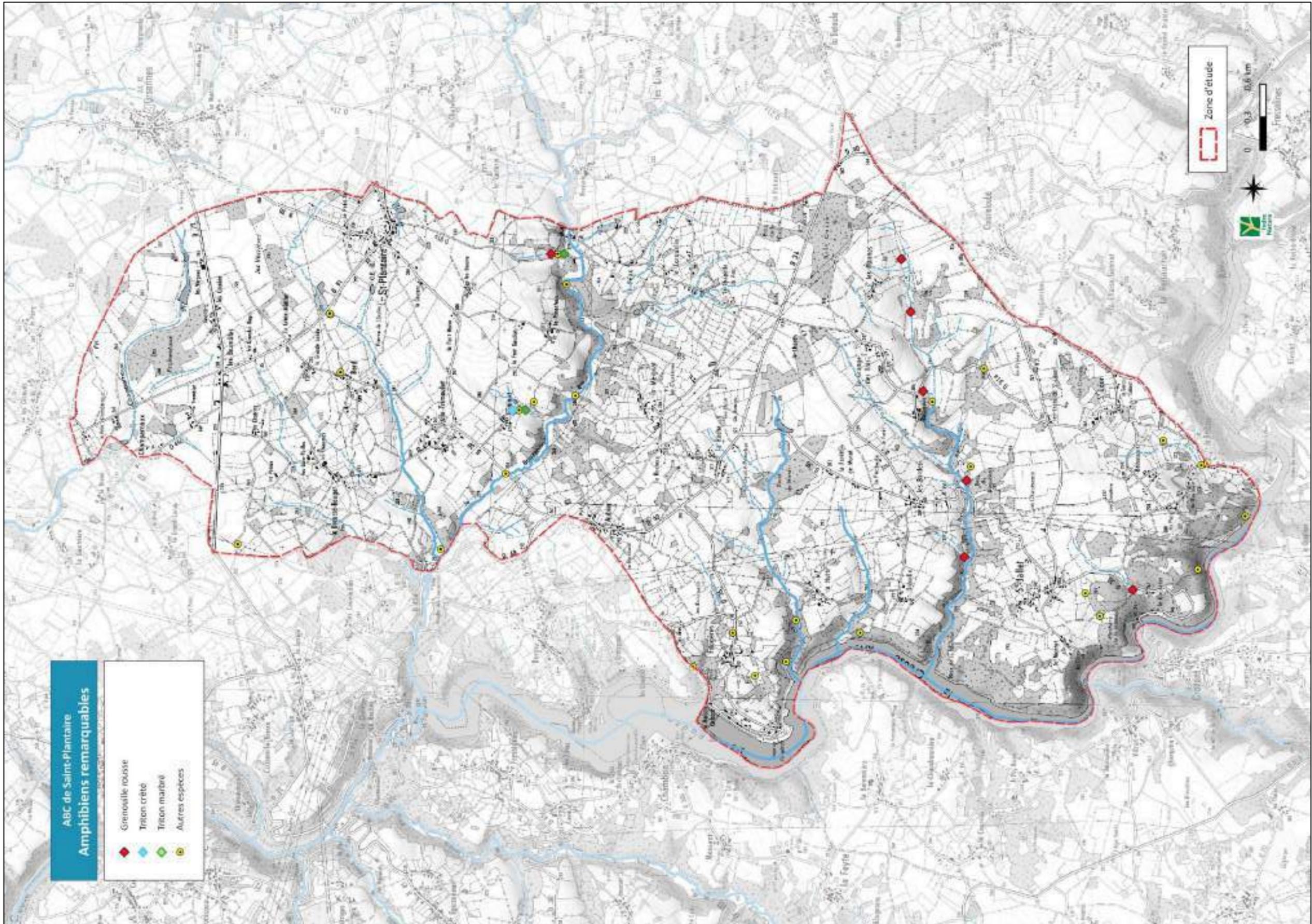


Carte du Triton marbré dans l'Indre
(En rouge = zone d'étude, données ObsIndre 2024)

↳ **Remarques sur les milieux occupés par les amphibiens**

Quelques éléments jouent favorablement sur la présence des amphibiens sur la commune :

- les talwegs et fossés, même en eau de façon provisoire, peuvent permettre les déplacements des individus et les échanges entre populations.
- les mares, y compris les mares de particuliers dans des jardins, sont prisées des amphibiens et offrent de réels atouts, sous réserve qu'elles ne soient pas empoisonnées. Elles sont toutefois relativement peu nombreuses sur la commune, sans doute victimes de comblements anthropiques...
- le réseau de haies est un élément essentiel pour les amphibiens, pas seulement en tant que zone d'abris et source d'alimentation, mais aussi comme couloirs de déplacements. Elles permettent entre autres de relier les zones humides entre elles, qui sont nécessaires à la reproduction des amphibiens et au maintien de leurs populations. La présence du Triton marbré est un bon témoin du maillage de haies, une seule station existe à Saint-Plantaire de cet amphibien autrefois plus commun.



4.5 LES LIBELLULES

Les relevés ont été réalisés pendant la période estivale et le début d'automne. Pour l'observation des libellules, nous utilisons des jumelles et un filet pour capturer les plus difficiles à identifier de loin. Des exuvies (dernière mue de la larve) ont été récoltées au niveau des ponts pour être déterminées. En effet, une fois qu'elle quitte le milieu aquatique, la libellule va sortir de cette enveloppe pour s'envoler, comme le fait un papillon de sa chrysalide. Accrochée à la végétation, cette dépouille larvaire nous permet de déterminer l'espèce qui en est sortie et nous donne donc de précieuses informations.

Au final, nous avons identifié 25 espèces de libellules sur la zone d'étude. Trois espèces sont patrimoniales : l'Agrion de Mercure, le Cordulégastré annelé et l'Orthétrum bleissant.

A noter que les très mauvaises conditions climatiques de 2024 ont pénalisé les inventaires réalisés.

Liste des espèces de Libellules

Nom scientifique	Nom français	DH	PN	Zn	LRE	LRF	LRR
<i>Aeshna affinis</i>	Aeschne affine				LC	LC	LC
<i>Aeshna cyanea</i>	Aeschne bleue				LC	LC	LC
<i>Anax imperator</i>	Anax empereur				LC	LC	LC
<i>Calopteryx splendens</i>	Caloptéryx éclatant				LC	LC	LC
<i>Calopteryx virgo meridionalis</i>	Caloptéryx vierge			x	LC	LC	LC
<i>Ceriagrion tenellum</i>	Agrion délicat					LC	LC
<i>Chalcolestes viridis</i>	Leste vert				LC	LC	LC
<i>Coenagrion mercuriale</i>	Agrion de Mercure	2	x		NT	LC	LC
<i>Coenagrion puella</i>	Agrion jouvencelle				LC	LC	LC
<i>Coenagrion scitulum</i>	Agrion mignon				LC	LC	LC
<i>Cordulegaster boltonii</i>	Cordulégastré annelé			x	LC	LC	LC
<i>Cordulia aenea</i>	Cordulie bronzée				LC	LC	LC
<i>Gomphus vulgatissimus</i>	Gomphe vulgaire				LC	LC	LC
<i>Ischnura elegans</i>	Agrion élégant				LC	LC	LC
<i>Libellula depressa</i>	Libellule déprimée				LC	LC	LC
<i>Onychogomphus forcipatus</i>	Gomphe à forceps					LC	LC
<i>Orthetrum albistylum</i>	Orthétrum à stylets blancs				LC	LC	LC
<i>Orthetrum brunneum</i>	Orthétrum brun				LC	LC	LC
<i>Orthetrum cancellatum</i>	Orthétrum réticulé				LC	LC	LC
<i>Orthetrum coerulescens</i>	Orthétrum bleissant			x	LC	LC	NT
<i>Platycnemis pennipes</i>	Agrion à larges pattes				LC	LC	LC
<i>Pyrrosoma nymphula</i>	Petite nymphe au corps de feu				LC	LC	LC
<i>Sympecma fusca</i>	Leste brun				LC	LC	LC
<i>Sympetrum sanguineum</i>	Sympétrum sanguin				LC	LC	LC
<i>Sympetrum striolatum</i>	Sympétrum strié				LC	LC	LC

Légende

DH : Directive habitats espèces de faune sauvage en annexe II de la Directive 92/43

PN : Protection Nationale (PN2 article 2, PN3 article 3)

ZN : espèce Déterminante en région Centre au titre des Zones Naturelles d'Intérêt Faunistiques et Floristiques.

LRE / LRF/LRR : Liste rouge européenne/nationale/régionale : DD : données insuffisantes, LC : préoccupation mineure, NT : espèce quasi menacée, VU : espèce vulnérable, EN : espèce en danger, CR : en danger critique d'extinction.

⇒ Figurent en **gras** les espèces les plus remarquables

↳ **L'Agrion de Mercure** (*Coenagrion mercuriale*)

Cette petite demoiselle de couleur bleue, ornée de noire, arbore un motif rappelant le casque gaulois sur son abdomen. Elle vit dans les ruisseaux de petites tailles bien ensoleillés. Cette espèce, bien qu'encore répandue dans l'Indre, est en voie de disparition en Europe. Son statut est si problématique en dehors de l'hexagone qu'elle figure en annexe II de la Directive Habitats, ce qui en fait une espèce dont la conservation est jugée prioritaire pour tous les pays européens.

Comme beaucoup d'autres, sa raréfaction est liée à la disparition de ses habitats, mais aussi à l'altération de la qualité de l'eau. Une seule station a été recensée, sur le Bouzantin.



Agrion de Mercure (photo S. Montagnier)

↳ **Le Cordulégastre annelé** (*Cordulegaster boltonii*)

C'est une grosse libellule au vol extrêmement rapide et de ce fait difficile à capturer, qui apprécie les cours d'eau rapides, ruisseaux et rivières au fond sableux, bien qu'on la trouve également parfois sur les grands fleuves. Le Cordulégastre est bien présent sur la plupart des cours d'eau de la commune, tels que le ruisseau du Montet, le Bouzantin, le ruisseau de la Hutte et celui de la Drouille.

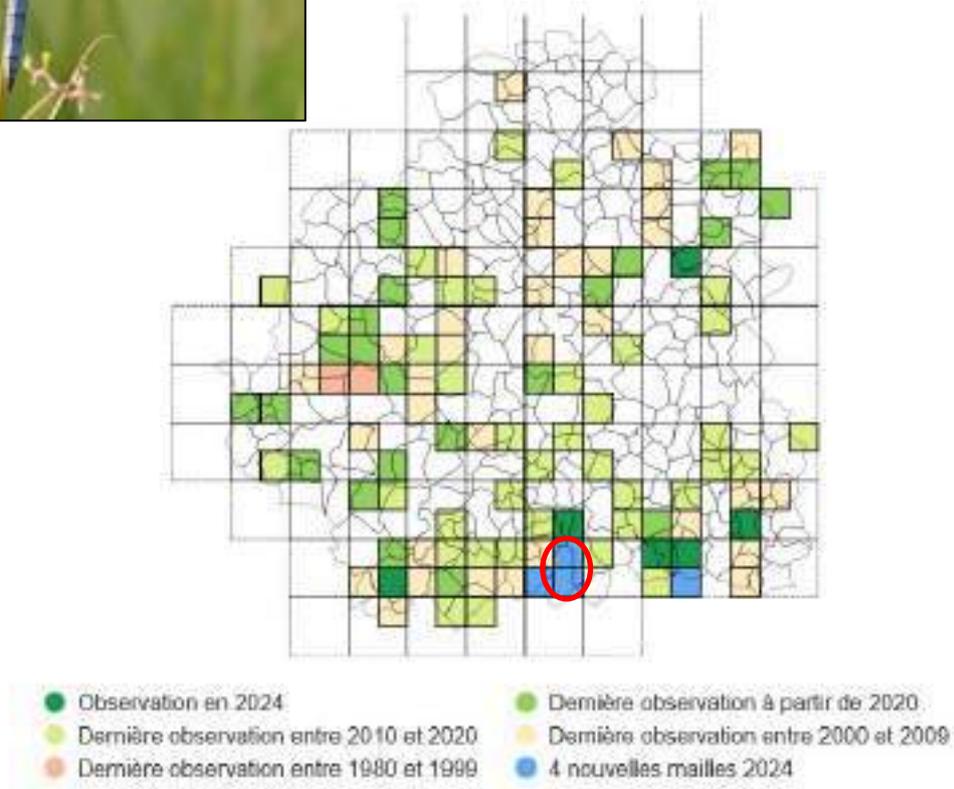


Cordulégastre annelé (photo Georges Jardin)

↳ **L'Orthétrum bleissant** (*Orthetrum coerulescens*)

Cette espèce peut s'observer de façon éclectique dans le département. Ses populations tendent à diminuer depuis plusieurs années en région Centre, et l'Orthétrum bleissant est ainsi classé en liste rouge à juste titre. L'assèchement des marais, la fermeture de ces milieux, le curage des fossés et l'eutrophisation des eaux sont sans doute à l'origine de cette tendance. L'espèce est présente çà et là sur la commune.

Orthetrum bleissant (photo Sylvain Montagner)



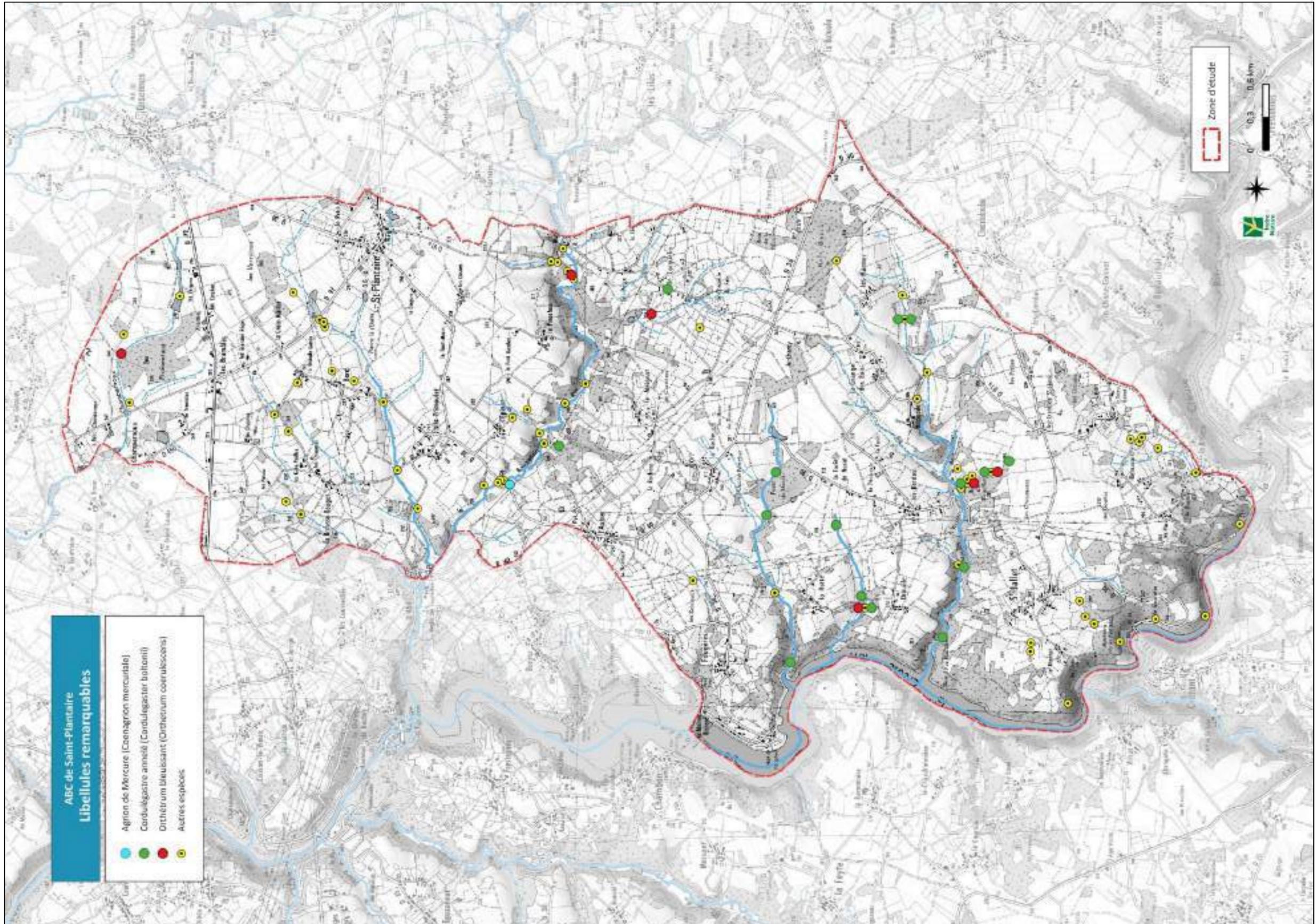
Carte de répartition de l'Orthétrum bleissant dans l'Indre
(En rouge = zone d'étude, données ObsIndre 2024)

↳ Remarques sur les milieux occupés par les libellules

D'une manière générale, la commune est assez pauvre en étangs et mares. Les quelques sites qui existent peuvent donc jouer un rôle important pour les espèces liées aux eaux calmes et peu profondes. Pour avoir une bonne capacité d'accueil, il est toutefois important que les herbiers aquatiques et les ceintures rivulaires de végétations soit bien présents, et qu'il n'y ait pas ou peu d'empoisonnement.

Les petits cours d'eau rapides sont eux très favorables aux espèces d'eau vive. Les menaces sont dans ce cas plutôt liées aux sécheresses estivales, et parfois à la fermeture des habitats.

Enfin, les fossés bocagers peuvent également être très intéressants, pour peu que la végétation amphibie soit préservée, et que les habitats soient un minimum diversifiés.



4.6 LES PAPILLONS

Les données ont été collectées durant l'été. Les inventaires ont été confiés à Denis Vandromme, entomologiste indépendant. Les papillons de jour sont capturés si nécessaire à l'aide d'un filet pour être déterminés (lorsque l'observation à l'œil ou à la jumelle ne suffit pas). Pour les papillons de nuit en revanche, les inventaires se font à l'aide d'une lampe les attirant sur un drap blanc, permettant ainsi de les identifier plus aisément. La liste complète est proposée en annexe du rapport. 29 espèces peuvent être considérées comme patrimoniales.

Liste des papillons remarquables de Saint-Plantaire

Catégorie	Famille	Nom	Nom français	DH2	LRE	LRF	LRR	PN	Zn	Indice rareté	
Hétérocères	Crambidae	<i>Cataclysta lemnata</i>	Hydrocampe de la lentille d'eau					NT		AC	
		<i>Parapoynx stratiotata</i>	Hydrocampe de la stratiote					NT		C	
	Drepanidae	<i>Sabra harpagula</i>	Harpon							TR	
	Erebidae	<i>Euplagia quadripunctaria</i>	Écaille chinée		X						CC
		<i>Catarhoe cuculata</i>	Eubolie sinuée								R
	Geometridae	<i>Ennomos erosaria</i>	Ennomos rongée					VU			AC
		<i>Selidosema taeniolaria</i>	Boarmie à bandes					EN			TR
		<i>Stegania cararia</i>	Stéganie convoitée					VU	X		AR
	Lasiocampidae	<i>Odonestis pruni</i>	Feuille-Morte du Prunier					NT			AC
	Noctuidae	<i>Mythimna sicula</i>	Leucanie sicilienne					VU			R
		<i>Pseudeustrotia candidula</i>	Eustrotie claire					VU			AC
	Notodontidae	<i>Drymonia querna</i>	Demi-Lune blanche					NT			AC
Pyralidae	<i>Ephestia woodiella</i>	Phycide de Wood								R	
Saturniidae	<i>Saturnia pyri</i>	Grand Paon de nuit					NT	X		C	
Micro lépidopères	Gelechiidae	<i>Argolamprotes micella</i>								TR	
		<i>Aroga velocella</i>								R	
		<i>Neofaculta ericetella</i>								R	
	Gracillariidae	<i>Caloptilia stigmatella</i>								R	
	Zygaenidae	<i>Aglaope infausta</i>	Aglaopé des haies					NT	X		C
<i>Rhagades pruni</i>		Procris du Prunier						X		AR	
Rhopalocères	Lycaenidae	<i>Cupido alceas</i>	Azuré de la Faucille		LC	LC	NT			AC	
		<i>Cyaniris semiargus</i>	Azuré des Anthyllides		LC	LC			X	AC	
	Nymphalidae	<i>Apatura iris</i>	Grand mars changeant			LC	LC			X	AC
		<i>Euphydryas aurinia</i>	Damier de la Succise	X	LC	LC	VU		X		AC
		<i>Melitaea didyma</i>	Mélitée orangée		LC	LC	NT		X		AC
		<i>Melitaea parthenoides</i>	Mélitée de la Lancéole		LC	LC	EN		X		PC
		<i>Melitaea phoebe</i>	Mélitée des Centaurées		LC	LC			X		C
		<i>Nymphalis antiopa</i>	Morio		LC	LC			X		C
Pieridae	<i>Aporia crataegi</i>	Gazé		LC	LC			X	CC		

Légende

DH2 : Directive habitats espèces de faune sauvage en annexe II de la Directive 92/43

PN : Protection Nationale

ZN : espèce Déterminante en région Centre au titre des Zones Naturelles d'Intérêt Faunistiques et Floristiques.

LRF / LRR : Liste rouge nationale/régionale : NE : non évalué, DD : données insuffisantes, LC : préoccupation mineure, NT : espèce quasi menacée, VU : espèce vulnérable, EN : espèce en danger, CR : en danger critique d'extinction.

Au final, 331 espèces sont recensées sur la commune, dont :

- 51 espèces de papillons de jour (ou rhopalocères),
- 47 micro-lépidoptères,
- 233 espèces de papillons de nuit (ou hétérocères).

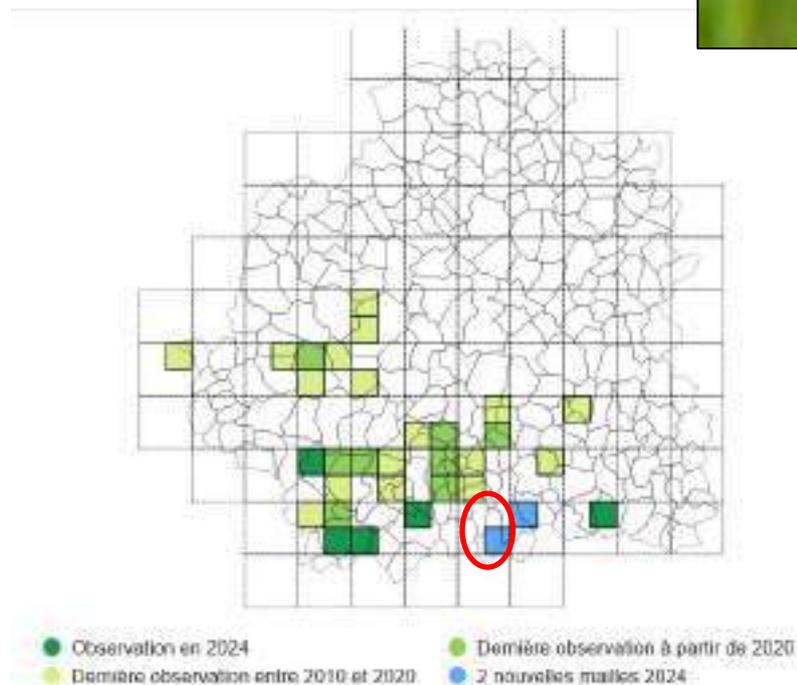
4.6.1 Les papillons de jour

La plupart des espèces patrimoniales recensées sont liées au bocage, et apprécient les prairies naturelles avec une flore bien diversifiée comme la Mélitée orangée et la Mélitée des centaurées. L'Azuré de la Faucille également. Cette dernière est une espèce qui, par ailleurs, tend à remonter vers le nord du fait du réchauffement climatique.

La Mélithée de la Lancéole (*Melitaea parthenoides*), peu commune dans le département, se trouvera dans des milieux ouverts mésophiles non dégradés. La chenille se nourrit de Plantain.



Mélithée de la Lancéole
(photo M. Giban)



Carte de la Mélithée de la Lancéole dans l'Indre
(En **rouge** = zone d'étude, données ObsIndre 2024)



Le Damier de la Succise (*Euphydryas aurinia*) recherche les prairies humides. C'est une espèce protégée au niveau européen et qui fortement tend à se raréfier, principalement du fait de la disparition et de l'altération de ses habitats (drainage, enrichissement, etc.). Une petite population se maintient à Maison Neuve dans la vallée du Moulin Ratet.

Damier de la Succise

(photo M. Giban)

L'Azuré des Anthyllides (*Cyaniris semiargus*) est un papillon encore assez commun dans l'Indre et le Cher, beaucoup moins dans les autres départements de la région Centre-Val de Loire. La chenille se nourrit principalement sur les trèfles.



Azuré des Anthyllides (photo JP Barbat)

4.6.2 Les papillons de nuit

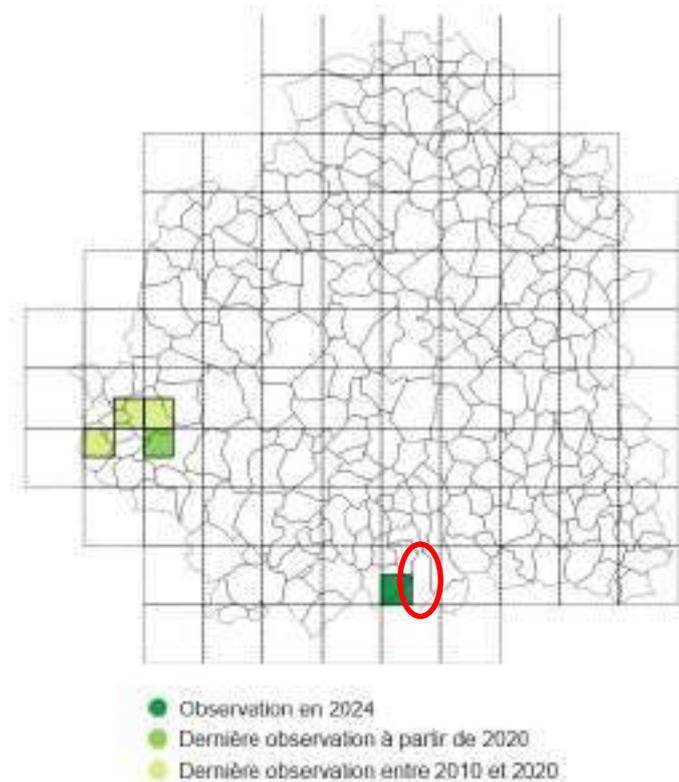
Près d'une quinzaine de papillons de nuit est considérée comme patrimoniale. Diverses espèces sont inféodées aux milieux de landes sèches telles que celles que l'on rencontre sur les bords de la Creuse. Par exemple :

- ***Selidosema taeniolaria***, très rare dans le département, mais également en région centre. Ici présente aux Fileuses.
- ***Mythimna sicula***, est en limite nord de son aire de répartition. Elle est très localisée dans le département, et était surtout connue en pays Blançois. Une belle population a été trouvée ici sur les landes de Fougères, avec pas moins de 12 individus recensés.

C'est une espèce thermophile stricte dont la chenille se nourrit sur les graminées, et qui trouve sur les coteaux bien exposés de la Creuse un milieu de vie lui convenant.



Mythimna sicula (photo J Jardin)



Carte de *Mythimna sicula* dans l'Indre
(En rouge = zone d'étude, données ObsIndre 2024)

Les prairies bocagères accueille *Catarhoe cuculata*, rare dans l'Indre et seulement connu du Boischaud Sud. Une donnée ici à Fougères.

Catarhoe cuculata
(photo N Robin)



Quelques espèces patrimoniales sont inféodées aux étangs et mares, dotés d'une végétation de type lentilles d'eau : *Cataclysta lemnata*, ou *Parapyonx stratiotata*...

Les prairies humides accueillent *Pseudeustrotia candidula*, espèce Vulnérable en Région Centre (une station à Maison neuve). Ce papillon tend à remonter de plus vers le nord de la France, et se raréfie chez nous.

Citons également *Stegania cararia*, liée aux zones humides fraîches (et absente de la Brenne... trop chaude).

Le Grand Paon de nuit (*Saturnia pyri*), est, avec une envergure de 15 cm, le plus grand des papillons européens. Il ne vit malheureusement en moyenne qu'une semaine, et cette courte

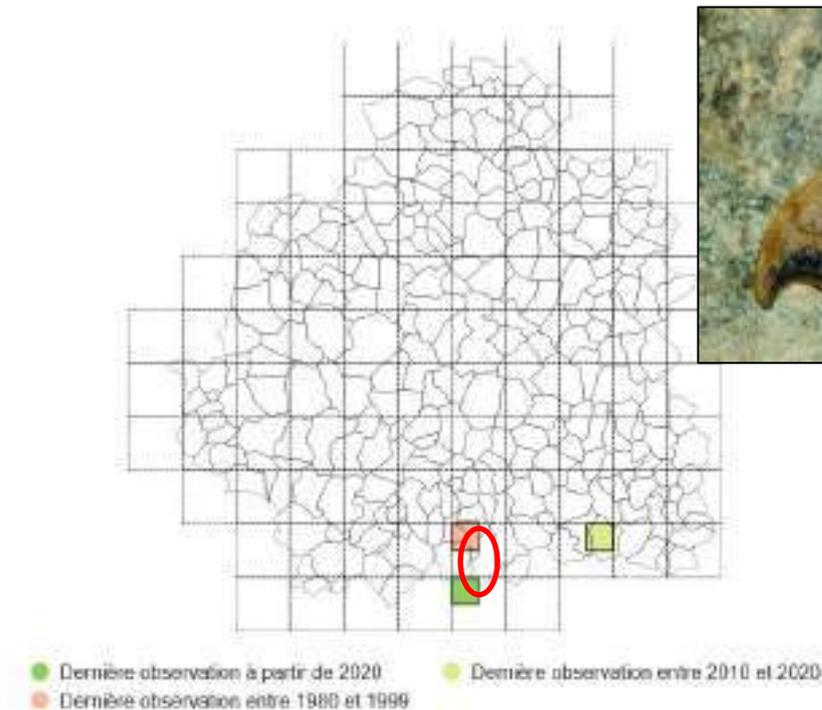
période en avril-mai est consacrée à la reproduction.... Il ne se nourrit pas et ne possède donc pas de trompe...



Grand paon de nuit (photo Tjitske Lubach)

Il apprécie les zones humides et ripisylves. La chenille se nourrit sur l'aubépine, le frêne, le prunellier, ou divers fruitiers. Cette espèce est classée en liste rouge régionale comme étant "quasiment menacée". Elle devient de plus en plus rare dans le nord de la France. Une seule observation à Saint-Plantaire de l'espèce, à la Fileuse.

Sabra harpagula, est une espèce de papillon de nuit absente du sud de la France. On la trouve surtout sur les contreforts du Massif central, et plutôt en milieux frais sur les aulnes, bouleaux et tilleuls... Elle est très rare dans l'Indre et a été trouvée ici aux Fileuses.



Sabra harpagula (Photo N. Robin)

Carte de Sabra harpagula dans l'Indre
(En rouge = zone d'étude, données ObsIndre 2024)

Les milieux boisés hébergent aussi leur lot de rareté, comme **Drymonia querna**, inféodé aux chênes et plus particulièrement les chênaies thermophiles.

4.6.3 Les micro-lépidoptères

Plusieurs espèces sont inféodées aux landes sèches telles que celles que l'on rencontre sur les bords de la Creuse. Citons par exemple ***Neofaculta ericetella***, dont la chenille vit sur la callune. Si ce n'est pas un papillon spectaculaire, sa répartition l'est beaucoup plus puisque l'espèce est rare dans le département... mais aussi en France.

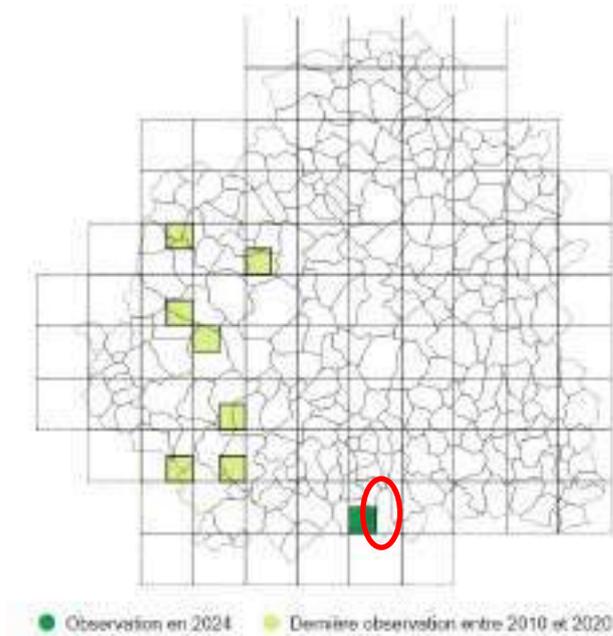


Photo N Robin

Carte de *Neofaculta ericetella* dans l'Indre
(En rouge = zone d'étude, données ObsIndre 2024)

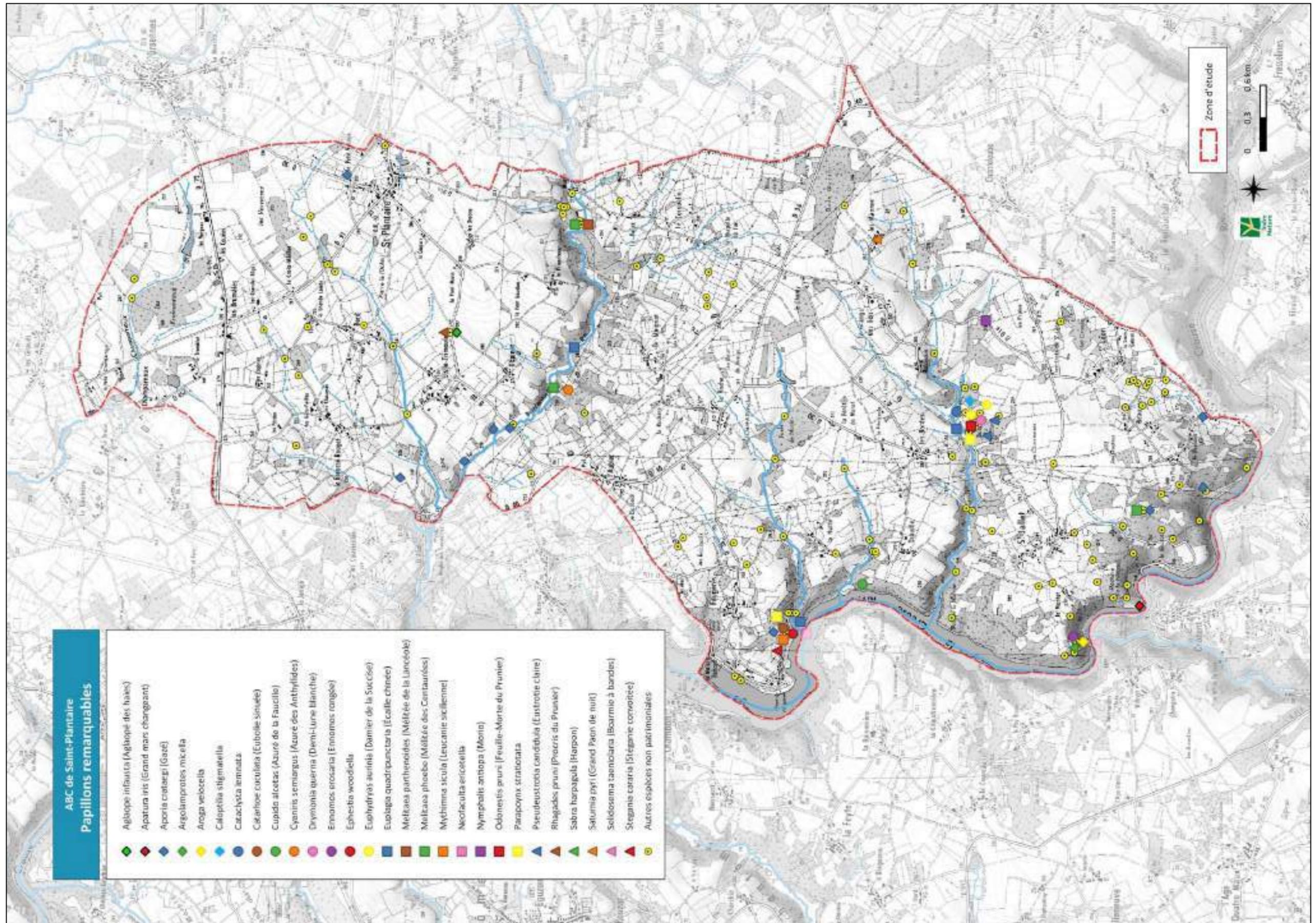
L'écologie est assez proche pour ***Aroga velocella***, qui est également inféodée aux landes.

Le **Procris du Prunier** (*Rhagades pruni*) est une zygène peu commune dans l'Indre. La chenille se nourrit sur les prunelliers et parfois d'autres essences comme les églantiers. Une seule observation sur la commune, au Trimoulet dans une haie de bord de route.



Rhagades pruni (photo D. Vandromme).

L'**Aglaopé des haies** (*Aglaope infausta*) est un micro-lépidoptère totalement absent au nord de Paris. La chenille se nourrit des prunelliers et aubépines. On note une observation au Trimoulet.



4.7 LES ORTHOPTÈRES ET MANTES

Les Orthoptères (sauterelles, criquets et grillons) et mantes ont été prospectés de différentes manières. La plupart des espèces ont été recherchées "à vue" en été et en automne à l'aide d'un filet léger de type filet à papillons. L'usage d'un filet fauchoir (plus lourd et plus solide) a également été utilisé pour échantillonner certains types de végétation comme les ourlets forestiers, les hautes herbes, etc. Un troisième type de filet, le "parapluie japonais" a été utilisé pour recueillir des espèces après battage des branchages buissonnants.

Enfin, de nombreuses espèces d'orthoptères peuvent être inventoriées grâce à leurs stridulations caractéristiques. Cette technique permet de repérer des espèces visuellement très discrètes ou bien de distinguer des espèces morphologiquement très proches et d'identification visuelle peu aisée.

34 espèces ont été inventoriées, soit plus de la moitié de celles présentes dans le département de l'Indre. Neuf d'entre elles sont déterminantes pour le réseau ZNIEFF et/ou sur liste rouge nationale : le Caloptène ochracé, le Criquet des ajoncs, le Criquet des pins, et le Criquet ensanglanté, la Courtilière, l'Ephippigère des vignes, le Méconème fragile, le Phanéroptère méridional et le Grillon des marais.

Liste des Orthoptères recensés

Famille	Nom scientifique	Nom français	Zn	LRF	LRR	Indice rareté
Acrididae	<i>Aiolopus strepens</i>	OEdipode automnale		LC	DD	AC
	<i>Calliptamus barbarus</i>	Caloptène ochracé	x	VU		AC
	<i>Calliptamus italicus</i>	Caloptène italien		LC		AC
	<i>Chorthippus armoricanus</i>	Criquet des ajoncs	x	CR	EN	R
	<i>Chorthippus biguttulus</i>	Criquet mélodieux		LC		CC
	<i>Chorthippus brunneus</i>	Criquet duettiste		LC		CC
	<i>Chorthippus dorsatus</i>	Criquet verte-échine		LC		C
	<i>Chorthippus vagans</i>	Criquet des Pins		LC		PC
	<i>Euchorthippus declivus</i>	Criquet des mouillères		LC	LC	CC
	<i>Euchorthippus elegantulus</i>	Criquet blafard		LC	LC	C
	<i>Gomphocerippus rufus</i>	Gomphocère roux		LC	LC	CC
	<i>Oedipoda caerulescens</i>	OEdipode turquoise		LC		CC
	<i>Omocestus rufipes</i>	Criquet noir-ébène		LC	LC	CC
	<i>Pseudochorthippus parallelus</i>	Criquet des pâtures				CC
	<i>Stethophyma grossum</i>	Criquet ensanglanté	x	VU	LC	CC
Gryllidae	<i>Gryllus campestris</i>	Grillon champêtre		LC	LC	CC
	<i>Oecanthus pellucens</i>	Grillon d'Italie		LC		CC
Gryllotalpidae	<i>Gryllotalpa gryllotalpa</i>	Courtilière commune		EN	VU	C
Tetrigidae	<i>Tetrix subulata</i>	Tétrix riverain		LC	LC	AC
	<i>Tetrix undulata</i>	Tétrix forestier		LC	LC	AC
Tettigoniidae	<i>Conocephalus fuscus</i>	Conocéphale bigarré		LC	LC	CC
	<i>Ephippiger diurnus</i>	Ephippigère des vignes	x	VU	NT	C
	<i>Meconema meridionale</i>	Méconème fragile	x	LC	LC	AC
	<i>Phaneroptera falcata</i>	Phanéroptère commun		LC	LC	C

Famille	Nom scientifique	Nom français	Zn	LRF	LRR	Indice rareté
	<i>Phaneroptera nana</i>	Phanéoptère méridional	x	LC	LC	AC
	<i>Pholidoptera griseoptera</i>	Decticelle cendrée		LC	LC	CC
	<i>Platycleis albopunctata</i>	Decticelle grisâtre		LC		C
	<i>Roeseliana roeselii</i>	Decticelle bariolée		LC	LC	CC
	<i>Ruspolia nitidula</i>	Conocéphale gracieux		LC		CC
	<i>Tessellana tessellata</i>	Decticelle carroyée		LC	LC	C
	<i>Tettigonia viridissima</i>	Grande Sauterelle verte		LC	LC	CC
Trigonidiidae	<i>Nemobius sylvestris</i>	Grillon des bois			LC	CC
	<i>Pteronemobius heydenii</i>	Grillon des marais	x	EN		CC
Mantidae	<i>Mantis religiosa</i>	Mante religieuse			LC	C

Légende

ZN : espèce Déterminante en région Centre au titre des Zones Naturelles d'Intérêt Faunistiques et Floristiques.

LRR / LRF= Liste rouge régionale/nationale : NE : non évalué, DD : données insuffisantes, LC : préoccupation mineure, NT : espèce quasi menacée, VU : espèce vulnérable, EN : espèce en danger, CR : en danger critique d'extinction.

Rar : rareté dans le département (d'après Dohogne R. 2013) : ER extrêmement rare, TR : très rare R : rare, AR assez rare

⇒ Il n'y a pas de liste de protection chez les orthoptères

⇒ Figurent en **gras** les espèces les plus remarquables

↳ **Le Caloptène ochracé** (*Calliptamus barbarus*)

C'est un criquet des milieux secs et chauds, avec une végétation pauvre et clairsemée. Il se rencontre le plus souvent sur des pelouses calcicoles, des carrières et des sablières, mais on le trouve aussi dans des jachères agricoles ou le long des voies ferrées.

C'est une espèce d'intérêt régional. On le rencontre sur les landes rocheuses le long de la Creuse.



Le Caloptène ochracé (photo S. Caux), capturé ici au filet.

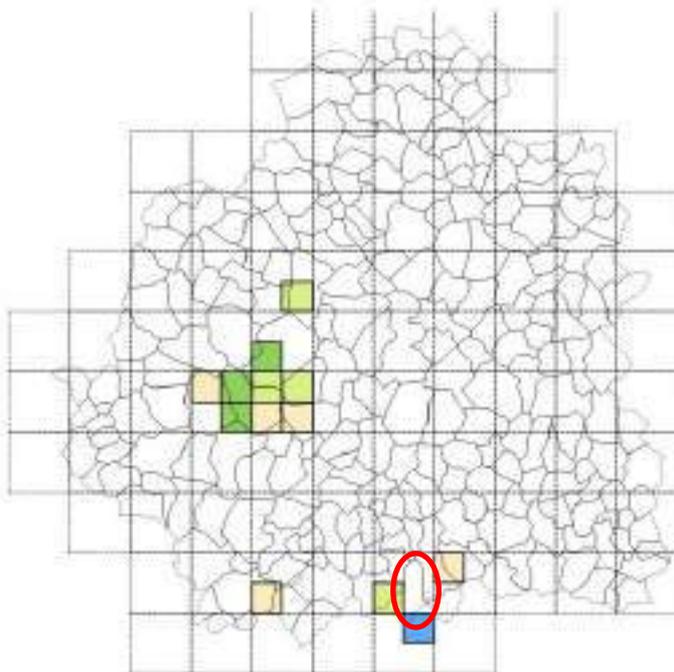
↳ **Le Criquet des ajoncs** (*Chorthippus armoricanus*)

C'est l'orthoptère le plus remarquable à Saint-Plantaire. Il est considéré comme étant en danger critique d'extinction au niveau national (statut « CR » sur la liste rouge). Il affectionne les landes sèches à bruyères et genêts, piquetées de clairières rases. Il n'est présent que sur 9 communes du département.

On le rencontre à Saint-Plantaire sur les landes de Fougères, et à la pointe sud de la commune le long de la Creuse.



Crique des ajoncs (Photo R Dohogne)



- Dernière observation à partir de 2020
- Dernière observation entre 2010 et 2009
- Dernière observation entre 2000 et 2009
- 1 nouvelle maille en 2024

Carte du Crique des ajoncs dans l'Indre
(En rouge = zone d'étude, données ObsIndre 2024)

↪ Le Crique des pins (*Chorthippus vagans*)

C'est un petit cricquet peu commun, inféodé aux habitats sableux et rocheux, thermophiles. Le gros de ses populations est en Brenne, il est très ponctuel en Marche Berrichonne. Une seule station est connue sur la commune, aux landes de Fougères.



Crique des Pins (photo D Rabier)



Le Criquet ensanglanté (photo G. Dézécot).

↪ **Le Criquet ensanglanté** (*Steptophyma grossum*).

C'est un orthoptère spécifiquement lié aux zones humides : prairies humides, ceintures de végétation des étangs, fossés, etc. On le rencontre principalement à Saint-Plantaire le long des prairies humides bordant les cours d'eau, Bouzantin, ruisseau du Moulin Ratet, ruisseau de la Drouille, etc.

↪ **La Courtilière** (*Gryllotalpa gryllotalpa*)



La Courtilière (photo S. Caux).

La Courtilière se rencontre en milieu ouvert, sur des substrats meubles qui lui permettent de s'enfouir et de creuser des galeries. Bien qu'adaptée à une vie sous terre, elle est tout à fait capable de voler. C'est une espèce bien répartie dans le département, mais considérée comme vulnérable à l'échelle régionale. On la détecte principalement à l'oreille. A Saint-Plantaire elle a été trouvée à proximité du Moulin Ratet.

↪ **L'Ephippiger des Vignes** (*Ephippiger diurnus*)

Cette grosse sauterelle est considérée comme étant d'intérêt régional. Elle apprécie les milieux chauds et herbacés comme les pelouses sèches, mais aussi les bois maigres et les bords de chemins bien exposés au soleil.

A Saint-Plantaire on la trouve sur les coteaux le long de la Creuse.



Ephippiger (photo R. Dohogne)

↪ **Le Méconème fragile** (*Meconema meridionale*)

C'est une très petite et frêle sauterelle. Elle passe la journée cachée sous la face inférieure des feuillages (arbres et arbustes) ce qui la rend très discrète, bien qu'elle soit relativement bien répandue dans le département.



C'est une espèce déterminante pour les ZNIEFF que l'on trouve dans les haies, lisières de bois, jardins, ripisylves, etc.

On la trouve çà et là sur Saint-Plantaire.

Le Méconème méridional (photo Daniel Dufour), capturé ici au filet.

↳ **Le Phanéroptère méridional (*Phaneroptera nana*)**

C'est une sauterelle qui apprécie les milieux chauds, herbacés, mais avec un minimum de buissons ou de ronces.

Elle a été trouvée uniquement sur le secteur de Fougères.



Phanéroptère méridional (photo A. Ponnet)



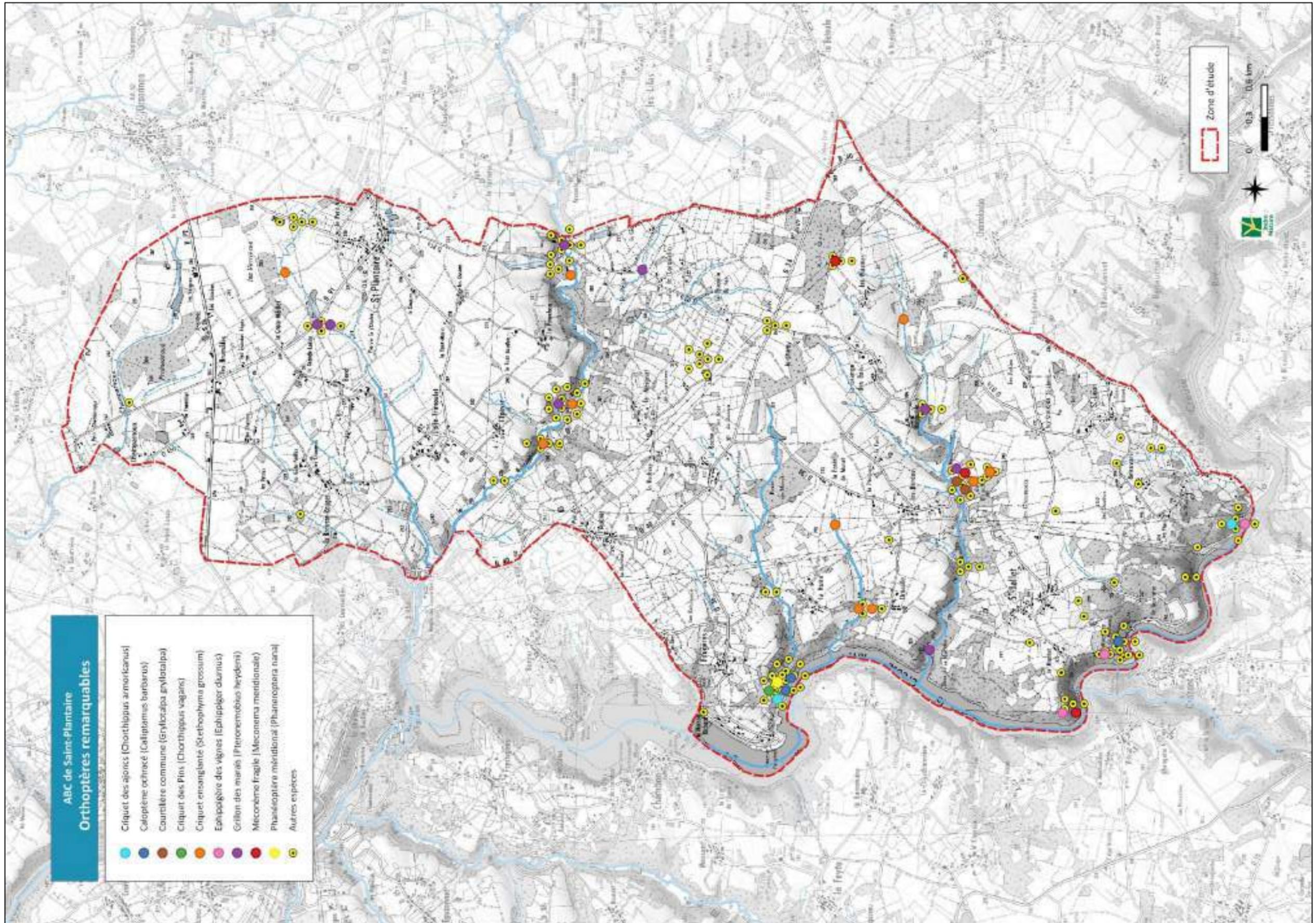
↳ **Le Grillon des marais (*Pteronemobius heydenii*).**

Il est lui aussi lié aux zones humides : prairies à joncs, queues d'étangs, ruisseaux de fond de vallon, saulaies, etc. C'est une espèce d'intérêt régional, mais fort heureusement encore commune dans l'Indre. Ce grillon est bien présent sur les petits cours d'eau du département.

Le Grillon des marais (photo T. Lubach).

↳ **Remarques sur les orthoptères**

Les milieux sur lesquels aucune intervention d'entretien du milieu n'est conduite, au moins jusque l'automne, sont les plus favorables aux orthoptères qui peuvent accomplir leur cycle de vie. En effet les pontes se font dans le sol ou dans la végétation, ce qui nécessite durant la période de reproduction qu'il n'y ait ni travail du sol ni broyage de la végétation afin que les populations puissent se renouveler.



4.8 LES MOLLUSQUES

Les connaissances sur les mollusques (escargots, limaces, bivalves) de l'Indre sont assez récentes et les inventaires sont très chronophages, notamment en raison de la petite taille de la majorité des espèces nécessitant une détermination minutieuse à la loupe binoculaire. Les données proviennent ainsi de la bibliographie et d'inventaires réalisés par Indre Nature antérieurement à l'ABC, ainsi que de quelques observations réalisées cette année par l'association Cercope.

30 espèces ont été identifiées au total.

Liste des espèces de Mollusques

Nom scientifique	Nom français	DH	PN	Zn	LRR	Indice rareté	Famille
<i>Ancylus fluviatilis</i>	Patelline des fleuves				LC	C	Planorbidae
<i>Arion rufus</i>	Grande loche				LC	CC	Arionidae
<i>Cepaea hortensis</i>	Escargot des jardins				LC	C	Helicidae
<i>Cepaea nemoralis</i>	Escargot des haies				LC	CC	Helicidae
<i>Clausilia bidentata</i>	Clausilie commune				LC	C	Clausiliidae
<i>Clausilia rugosa</i>	Clausilie ridée				LC	C	Clausiliidae
<i>Cochlicopa lubrica</i>	Brillante commune				LC	AC	Cochlicopidae
<i>Cochlodina laminata</i>	Fuseau commun				LC	C	Clausiliidae
<i>Columella aspera</i>	Columelle obèse				DD	AR	Truncatellinidae
<i>Cornu aspersum</i>	Escargot petit-gris				LC	CC	Helicidae
<i>Deroceras laeve</i>	Loche des marais				LC	AC	Agriolimacidae
<i>Discus rotundatus</i>	Bouton commun				LC	CC	Discidae
<i>Helix pomatia</i>	Escargot de Bourgogne				LC	CC	Helicidae
<i>Limax cinereoniger</i>	Grande limace				LC	PC	Limacidae
<i>Limax maximus</i>	Limace léopard				LC	AC	Limacidae
<i>Merdigera obscura</i>	Bulime boueux				LC	C	Enidae
<i>Monacha cartusiana</i>	Petit moine				LC	C	Hygromiidae
<i>Nesovitrea hammonis</i>	Luisantine striée				LC	PC	Gastrodontidae
<i>Omphiscola glabra</i>	Limnée étroite				NT	AC	Lymnaeidae
<i>Oxychilus alliarius</i>	Luisant aillé				LC	C	Oxychilidae
<i>Oxychilus cellarius</i>	Luisant des caves				LC	C	Oxychilidae
<i>Paralaoma servilis</i>	Escargotin cosmopolite				LC	PC	Punctidae
<i>Physella acuta</i>	Physe voyageuse				NA	C	Physidae
<i>Punctum pygmaeum</i>	Escargotin minuscule				LC	PC	Punctidae
<i>Succinea putris</i>	Ambrette amphibie				LC	C	Succineidae
<i>Vallonia costata</i>	Vallonie costulée				LC	C	Valloniidae
<i>Vallonia excentrica</i>	Vallonie des pelouses				LC	C	Valloniidae
<i>Vertigo pygmaea</i>	Vertigo commun				LC	AC	Vertiginidae
<i>Vitrina pellucida</i>	Semilimace commune				LC	PC	Vitrinidae
<i>Xeroplexa intersecta</i>	Hélicette carénée				LC	C	Geomitridae

Légende

DH = Directive Habitats

PN = protection nationale

ZN : espèce Déterminante en région Centre au titre des Zones Naturelles d'Intérêt Faunistiques et Floristiques.

LRR = Liste rouge régionale : NE : non évalué, DD : données insuffisantes, LC : préoccupation mineure, NT : espèce quasi menacée, VU : espèce vulnérable, EN : espèce en danger, CR : en danger critique d'extinction.

⇒ Figurent en **gras** les espèces les plus remarquables.

Source : Société Limousine d'étude des mollusques

↪ **La Columelle obèse** (*Columella aspera*)

Elle se rencontre en forêt de feuillus et de conifères, prairies acides ; plus souvent en montagne. Caractéristique des milieux "pauvres" en mollusques, car acide. Elle est surtout connue dans l'Indre le long de la Creuse, et sa découverte à Saint-Plantaire date de cette année.

↪ **La Grande limace** (*Limax cinereoniger*)

Se rencontre dans les bois, souvent sous les troncs. Elle est caractéristique des massifs boisés ayant une longue continuité historique. Une seule donnée à Saint-Plantaire sur les coteaux de la Creuse.



Limax cinereoniger (photo J. Beaumont).

↪ **La Luisantine striée** (*Nesovitrea hammonis*)

Espèce ubiquiste : lieux humides à secs, marais, bois de conifères et de feuillus, prairies, etc. Une des rares espèces de testacées à supporter les milieux ultra-acides comme les tourbières acides. Une seule donnée à Saint-Jallet.

↪ **La Limnée étroite** (*Omphiscola glabra*)

Cet escargot connaît en nombre de régions françaises une nette régression en raison des drainages des prairies humides, de la dégradation de la qualité des eaux et des assecs trop répétitifs liés au réchauffement climatique. A noter qu'il s'agit d'une des espèces hôtes intermédiaires de la Douve du foie.

Il faut la chercher dans les ruisselets, fossés et rigoles de drainage végétalisés des prairies marécageuses, parfois les petites mares et étangs végétalisés. Elle a été trouvée sur un ruisselet affluent du Bouzantin.

↪ **L'Escargotin cosmopolite** (*Paralaoma servilis*)

Mollusque vivant dans la litière de sol et des habitats relativement humides et ombragés. Une donnée à Saint-Jallet.

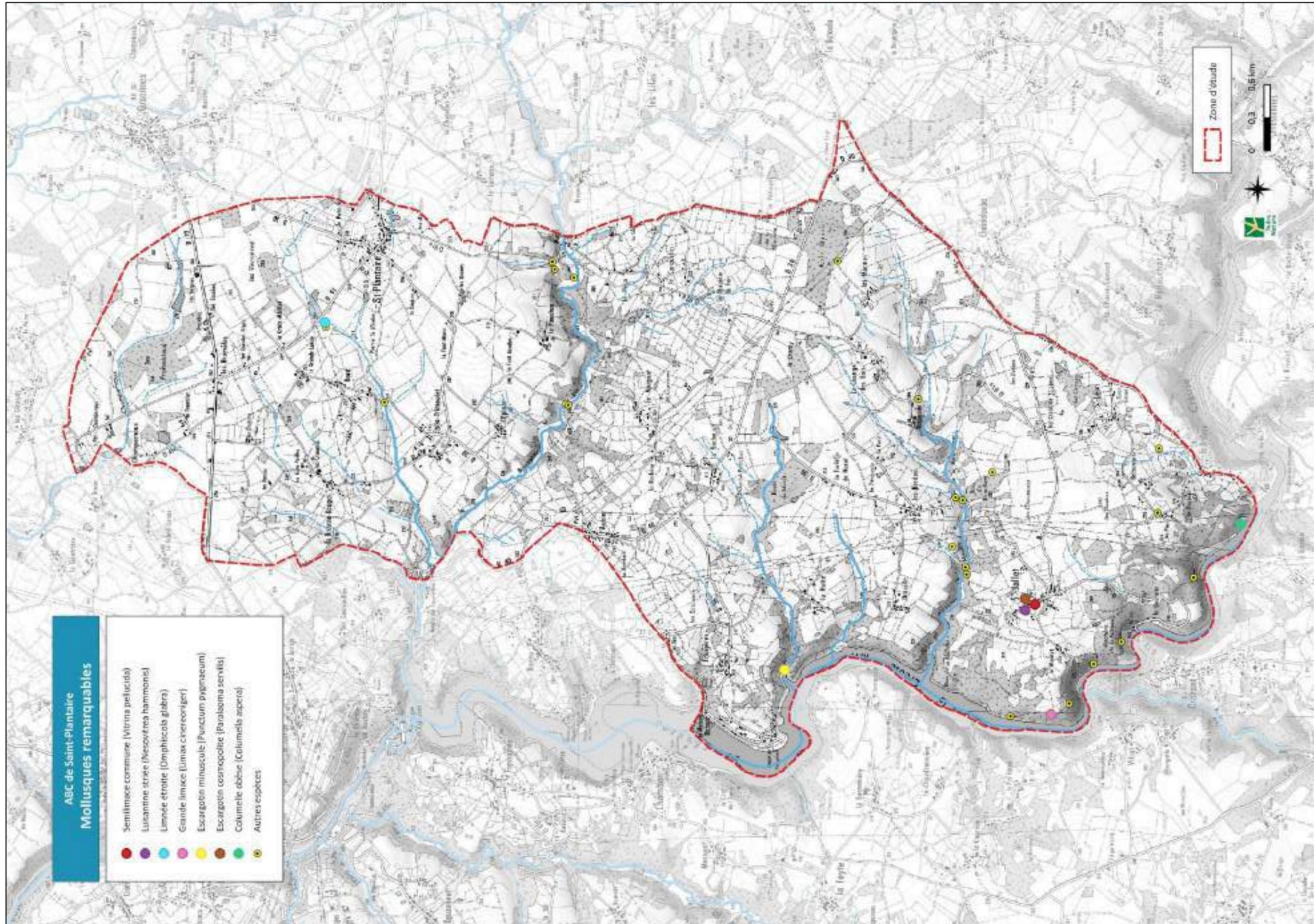
↳ **L'Escargotin minuscule** (*Punctum pygmaeum*)

Il vit dans une grande variété de milieux modérément humides et à couverture végétale développée, en particulier dans la litière des bois de feuillus ; également dans les marais, les dunes, etc. On le trouve également dans les lieux anthropisés.

Une donnée à la confluence du ruisseau de la Hutte avec la Creuse.

↳ **La Semilimace commune** (*Vitrina pellucida*)

Espèce peu commune, mais présente dans une grande variété d'habitats modérément humides : bois, prairies, rochers. Une donnée à Saint-Jallet.



4.9 AUTRES GROUPES FAUNISTIQUES

4.9.1 Les Crustacés

Les Crustacés n'ont pas fait l'objet d'inventaires particuliers dans le cadre de l'ABC, quelques espèces ont toutefois été relevées à l'occasion du parcours de terrain.

Liste des espèces de Crustacés

Nom scientifique	Nom français
<i>Asellus (Asellus) aquaticus</i>	Aselle aquatique
<i>Eluma caelata</i>	
<i>Gammarus pulex</i>	
<i>Oniscus asellus</i>	Cloporte commun
<i>Pacifastacus leniusculus</i>	Écrevisse de Californie
<i>Philoscia affinis</i>	
<i>Philoscia muscorum</i>	Philoscie des mousses
<i>Porcellio gallicus</i>	
<i>Porcellio scaber</i>	
<i>Proasellus meridianus</i>	
<i>Procambarus clarkii</i>	Écrevisse de Louisiane
<i>Trachelipus sp.</i>	

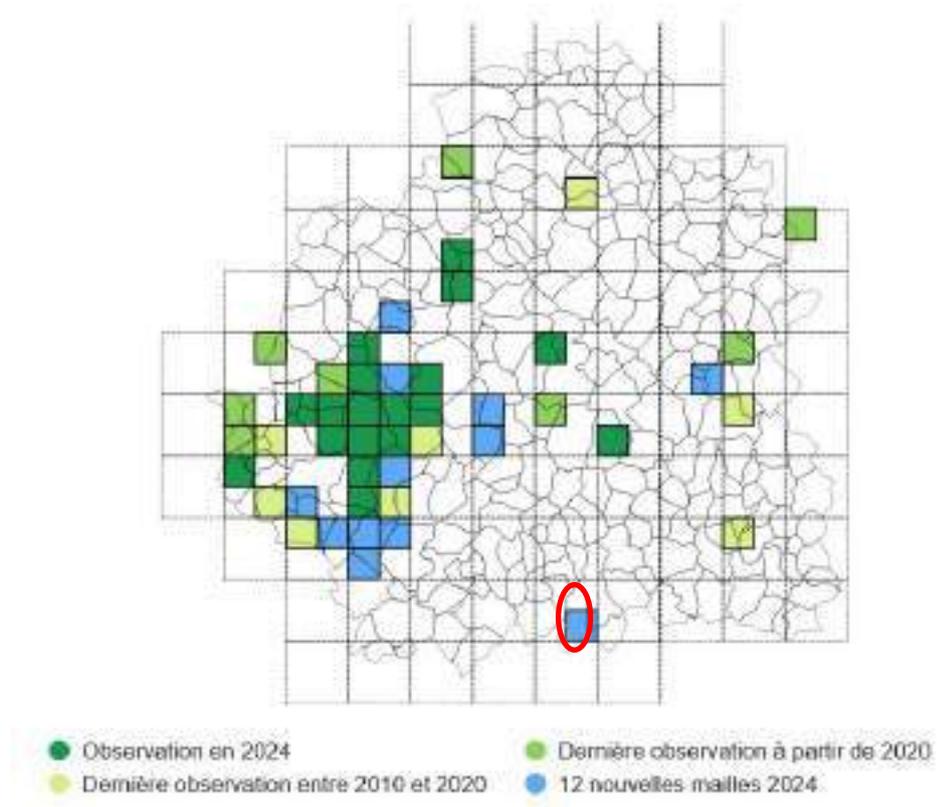
Il faut souligner la présence de deux espèces d'écrevisses exotiques envahissantes : l'Écrevisse de Californie, et surtout l'Écrevisse de Louisiane.

Cette dernière est la plus « agressive » des deux pour la biodiversité, du fait de nombreux impacts qu'elle entraîne, tels que l'abrutissement de la végétation aquatique, la consommation de larves et œufs d'amphibiens et de petits poissons, et d'insectes aquatiques. Cette année c'est la première fois que l'écrevisse de Louisiane est observée à Saint-Plantaire, l'espèce était jusqu'alors surtout connue dans le département en Brenne.

Deux stations ont ainsi été découvertes sur le Bouzantin....

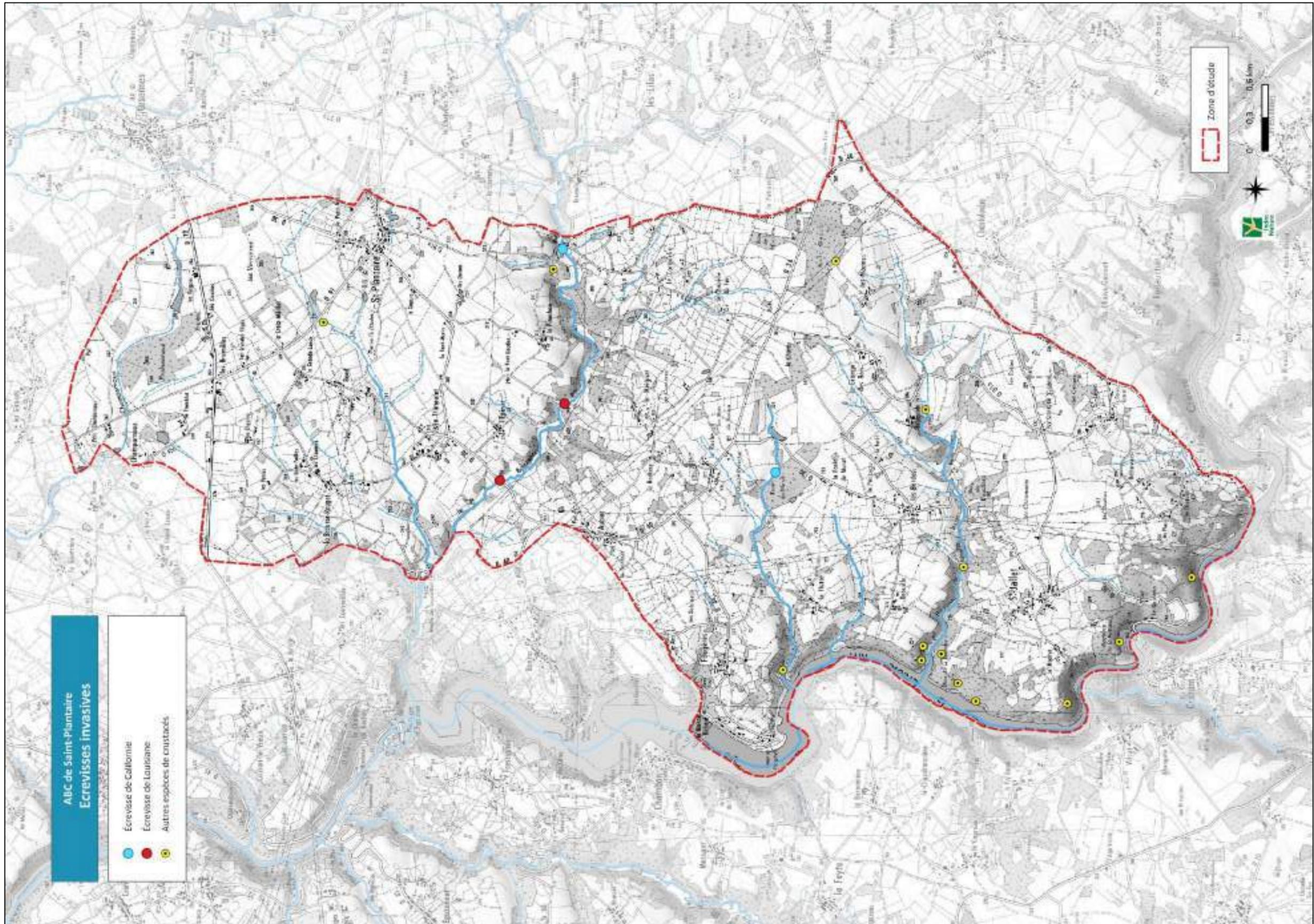
Écrevisse de Louisiane (photo S Damoiseau).





Carte de l'Ecrevisse de Louisiane dans l'Indre
(En rouge = zone d'étude, données Obs'Indre 2024)

Les Ecrevisses exotiques peuplent également probablement certains plans d'eau de la commune... Diverses stations restent malheureusement à signaler ou découvrir...



4.9.2 Les Punaises

110 espèces de punaises (ou hémiptères) ont été inventoriées, sur les 454 actuellement connues dans le département. Ce groupe taxonomique est encore mal connu, même si la connaissance a progressé ces dernières années, grâce au concours de naturalistes bénévoles qui se sont attelés à l'étude de ce groupe. La plupart des espèces n'ont pas de nom français, et aucune liste de protection ni de liste rouge n'a pour l'instant été élaborée... Il existe en revanche désormais une liste « znieff » ciblant les espèces remarquables pour la région Centre-Val de Loire.

A Saint-Plantaire, l'essentiel des données a été collecté par l'**association Cercope**¹, mandatée par Indre Nature dans le cadre de l'ABC. Le travail réalisé a considérablement permis d'enrichir la connaissance sur ce groupe taxonomique.

La liste complète figure en annexe du rapport, seules sont mentionnées ici les espèces les plus remarquables.

Liste des punaises remarquables recensées

Nom	Znieff	Famille
<i>Bryocoris pteridis</i>		Miridae
<i>Macrosteles viridigriseus</i>		Cicadellidae
<i>Strongylocoris luridus</i>	x	Miridae

↳ **Bryocoris pteridis**

Distribution : à préciser, mais semble assez rare en France et dans la région.

Biologie / écologie : comme le suggère son nom, *B. pteridis* est un des rares insectes strictement liés aux fougères (*Pteridium*, *Dryopteris*, *Athyrium*...). L'espèce se rencontre surtout sur les feuilles présentant des sporanges. Ses exigences seraient à préciser, car la présence de fougères en contexte humide semble loin d'être suffisante pour assurer sa présence. Les adultes s'observent de fin mai à octobre et les formes macroptères volent bien.

Trouvé dans la ripisylve du Ruisseau du Moulin Ratet.

↳ **Macrosteles viridigriseus**

Son statut reste à préciser, mais cette punaise semble assez rare. Elle a été signalée pour la 1ère fois dans la région à Saint-Plantaire dans une prairie humide, et il s'agit seulement de la 3ème station française (INPN, 2024). Le peu de données existantes s'explique sans doute en partie par la difficulté d'identification du genre (nécessitant l'examen des genitalia) et le désintérêt global des naturalistes pour les cicadelles.

Ecologie : à préciser, dans les milieux humides, probablement liée aux Cyperacées.

↳ **Strongylocoris luridus**

Statut : à préciser, semble assez rare en France et dans la région. Espèce déterminante ZNIEFF

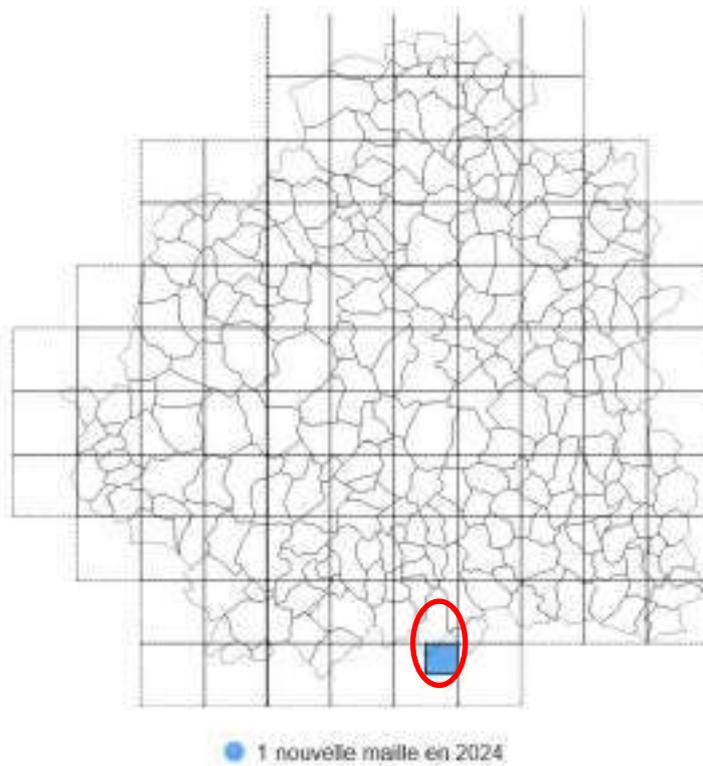
¹ Damoiseau S. (Cercope). 2024. Bilan des prospections entomologiques. Gargillesse-Dampierre et Sain-Plantaire (Coléoptères, Hémiptères).

Distribution : la répartition française des *Strongylocoris* reste assez méconnue. *S. luridus* atteignait autrefois la Belgique, où elle n'a pas été observée depuis 1911 [AUKEMA et al. 2014]. En Centre-Val de Loire, *S. luridus* est connue sur moins de dix stations dans la région et une seule jusqu'alors sur la commune de Saint-Marcel... Elle a été trouvée sur les landes et rochers du Gétetin à Saint-Plantaire.

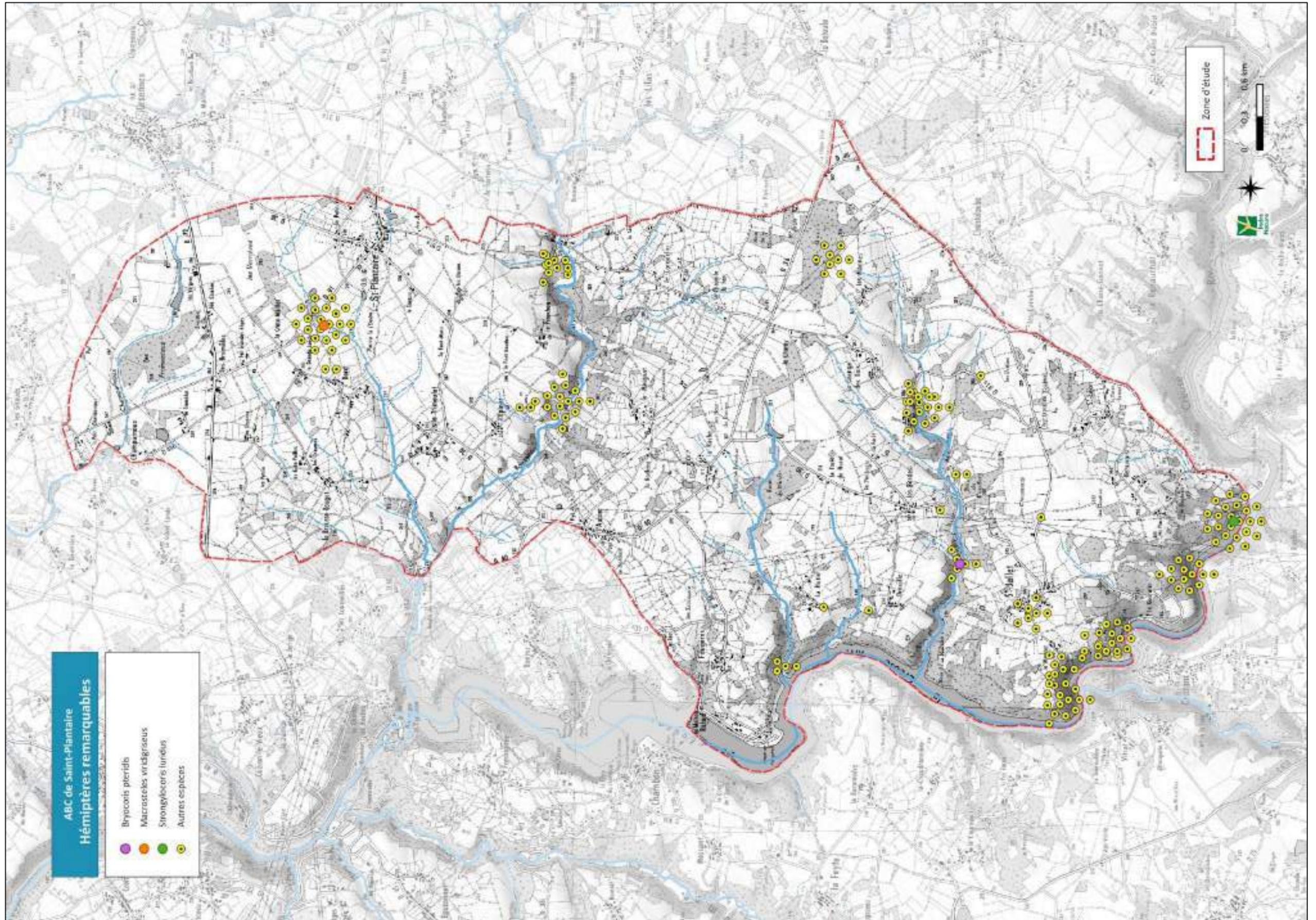
Biologie / écologie : espèce polyphage inféodée aux jasiones (*Jasione montana*). La punaise vit dans les biotopes où pousse sa plante hôte : pelouses sableuses xérothermiques, milieux ouverts à végétation rase, etc. Les adultes sont visibles assez tardivement en saison, de juin à août, car les deux espèces passent l'hiver à l'état d'œuf.



Strongylocoris luridus (photo Sébastien Damoiseau)



Carte de *Strongylocoris luridus* dans l'Indre
(En rouge = zone d'étude, données Obs'Indre 2024)



4.9.3 Coléoptères

204 espèces ont été recensées, principalement grâce aux inventaires réalisés dans le cadre de l'ABC par l'association Cercope (S. Damoiseau).

Onze espèces patrimoniales ont été observées, et sont listées dans le tableau ci-dessous. La liste complète des espèces observées figure en annexe du rapport.

Liste des coléoptères patrimoniaux recensés

Nom scientifique	Nom français	DH2	ZN	Famille
<i>Aegosoma scabricorne</i>			x	Cerambycidae
<i>Carabus coriaceus</i>			x	Carabidae
<i>Carabus granulatus</i>			x	Carabidae
<i>Dasytes pauperculus</i>				Melyridae
<i>Gompelia neglecta</i>				Aderidae
<i>Hoplia coerulea</i>	Hoplie bleue		x	Scarabaeidae
<i>Lamia textor</i>			x	Cerambycidae
<i>Lepidapion pseudogallaecianum</i>				Brentidae
<i>Lucanus cervus</i>	Lucane cerf-volant	x	x	Lucanidae
<i>Oryctes nasicornis</i>	Rhinocéros		x	Scarabaeidae
<i>Trinodes hirtus</i>				Dermestidae

Légende

DH2 = Directive Habitats : espèces de faune sauvage en annexe 2 de la Directive Habitats 92/43

ZN : espèce Déterminante en région Centre au titre des Zones Naturelles d'Intérêt Faunistiques et Floristiques.

↳ *Aegosoma scabricorne*

Grand longicorne. Durant le jour les adultes se tiennent cachés dans les galeries larvaires, dans les cavités des troncs, sous les écorces déhiscentes ou au pied des arbres. La larve se développe dans les troncs des vieux arbres morts sur pieds ou mourants, appartenant à des essences de divers feuillus : hêtre, orme, saule, frêne, tilleul, sycomore, charme, marronnier, peuplier, châtaignier, chêne, etc. Le cycle biologique dure 2 à 3 ans (source INPN).

Une donnée au Moulin Ratet.

↳ *Carabus coriaceus*

Le plus gros Carabe de France. Cet insecte affectionne les endroits obscurs sous les feuilles, sous les pierres ou les vieux troncs d'arbres en décomposition. Il sort pour chasser à la tombée de la nuit. Très vorace, il attaque notamment les larves d'insectes, les limaces, les escargots et les vers de terre.

Une donnée vers l'Epinat.



Carabus coriaceus (photo S. Caux)

↪ **Carabus granulatus**

En région Centre-Val de Loire, l'espèce est surtout signalée dans le sud-est de la Sologne et dans le Pays-Fort. Elle semble nettement plus localisée ailleurs, mais il s'agit sans doute d'un défaut



Carabus granulatus (photo S. Damoiseau)

de prospection hivernale sous les écorces ou de piégeage Barber en contexte humide. Dans l'Indre, on compte moins d'une dizaine de stations.

Espèce hygrophile typique des milieux forestiers marécageux, se rencontrant à proximité des eaux stagnantes ou des cours d'eau, parfois en effectifs importants.

Une donnée au bord du Ruisseau du Moulin Ratet,

↪ **Dasytes pauperculus**

Présente sur seulement deux communes du département. Espèce arboricole prédatrice dont les larves évoluent librement sous les écorces des vieux chênes à la recherche de proies. Le cycle est univoltin et le développement larvaire comporte généralement 5 stades. Les insectes passent l'hiver à l'état de larves ou de nymphes et les émergences ont lieu au printemps suivant.

Une donnée à Bordesoule.

↪ **Gompelia neglecta**

1ère mention pour la moitié nord de la France (INPN, 2024)

Cette espèce semble strictement méridionale, mais elle s'étend probablement vers le nord à la faveur du réchauffement climatique. Le contexte d'observation apparaît cohérent, puisque le spécimen a été contacté au point le plus méridional de la région (Le Génétin), dans un milieu particulièrement xérothermique (rochers et landes siliceuses exposés au sud), où d'autres espèces méditerranéennes sont présentes.

L'insecte serait surtout lié aux feuillus.

↪ **La Hople bleue (*Hoplia coerulea*)**

Espèce emblématique dont les mâles sont d'un bleu spectaculaire. De fait, les élytres servaient autrefois à la confection de bijoux. Cet insecte ne se trouve pratiquement qu'en Boischaut sud dans l'Indre et est inféodé aux bords des cours d'eau.

Diverses observations sur la commune, toutes le long du Bouzantin ou à proximité.



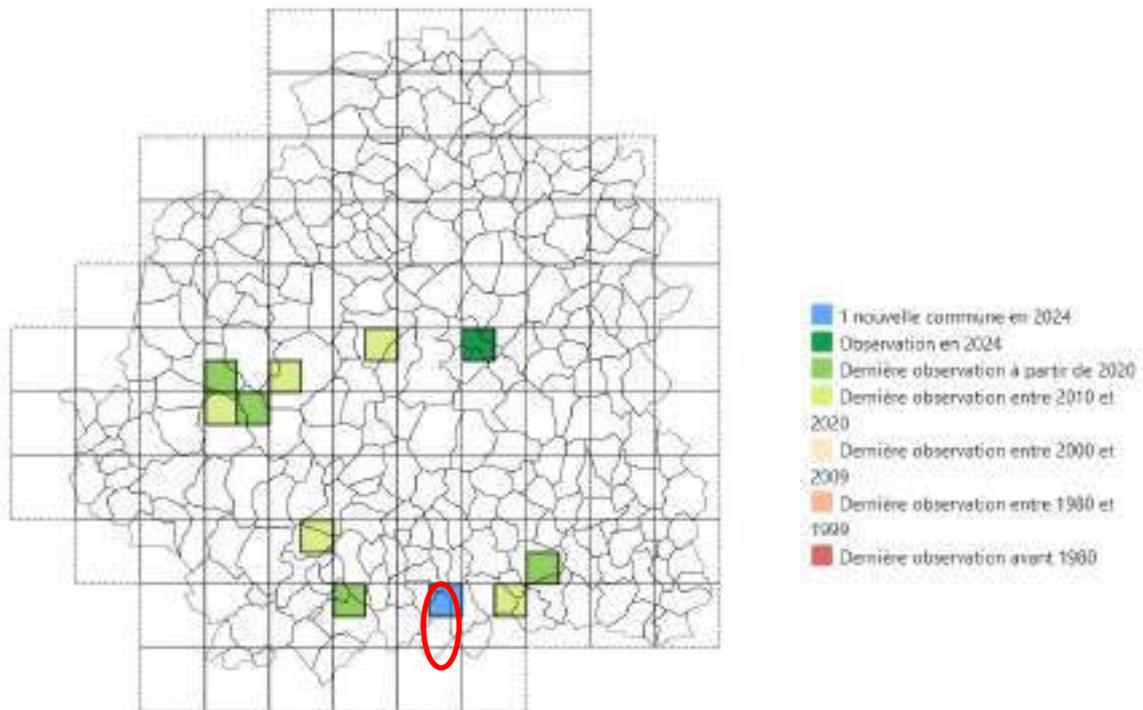
Hoplie bleue (photo S. Caux)

↳ **Le Lamier tisserand (*Lamia textor*)**

Capricorne imposant, dont la larve se développe dans les souches et le bois encore vivants des arbres dépérissant de saules, peupliers, bouleaux et aulnes... Le cycle biologique est de 2 à 3 ans. Cette espèce est ailée, mais vole très rarement, on la trouve généralement marchant au sol dans la journée. Son habitat est constitué de ripisylves, de zones humides ou marécageuses. C'est une espèce rare dans le département.



Lamia textor (photo S. Caux)



Carte de *Lamia textor* dans l'Indre
(En rouge = zone d'étude, données Obs'Indre 2024)

↳ ***Lepidapion pseudogallaecianum***

Espèce méridionale, pour laquelle n'existent que très peu de données en France. Il s'agit à Saint-Plantaire de la première donnée départementale. Les larves se développent dans les gousses de Genêts. Les adultes de la nouvelle génération sortent des fruits en mai-juin. Ils seront visibles jusqu'à un novembre, avant de passer l'hiver à l'état adulte



Une donnée aux landes et rochers du Génétin.

Lepidapion pseudogallaecianum (photo S. Damoiseau)

↳ **Le Lucane cerf-volant** (*Lucanus cervus*)

Avec parfois plus de 8 cm de long, c'est le plus grand des coléoptères européens. Le développement des mandibules chez les mâles peut atteindre des proportions spectaculaires, ce qui ajoute à la ressemblance avec les bois du cerf, d'où le nom de Lucane "cerf-volant".



Lucanus cervus (photo JP Barbat)

L'insecte est inféodé aux milieux forestiers, mais il fréquente également les bosquets, parcs, haies bocagères, et même parfois les jardins où il peut profiter des piles de bois de chauffage stockées en extérieur. Il nécessite pour son cycle de développement de disposer de bois mort. C'est une espèce protégée en Europe, mais encore bien présente dans l'Indre.

↳ **Le Rhinocéros** (*Oryctes nasicornis*)

Appelé Rhinocéros en raison de son excroissance sur la tête, ce scarabé est considéré d'intérêt régional. Avec le Lucane cerf-volant, c'est un des plus gros coléoptères d'Europe. Il se nourrit de bois décomposé.

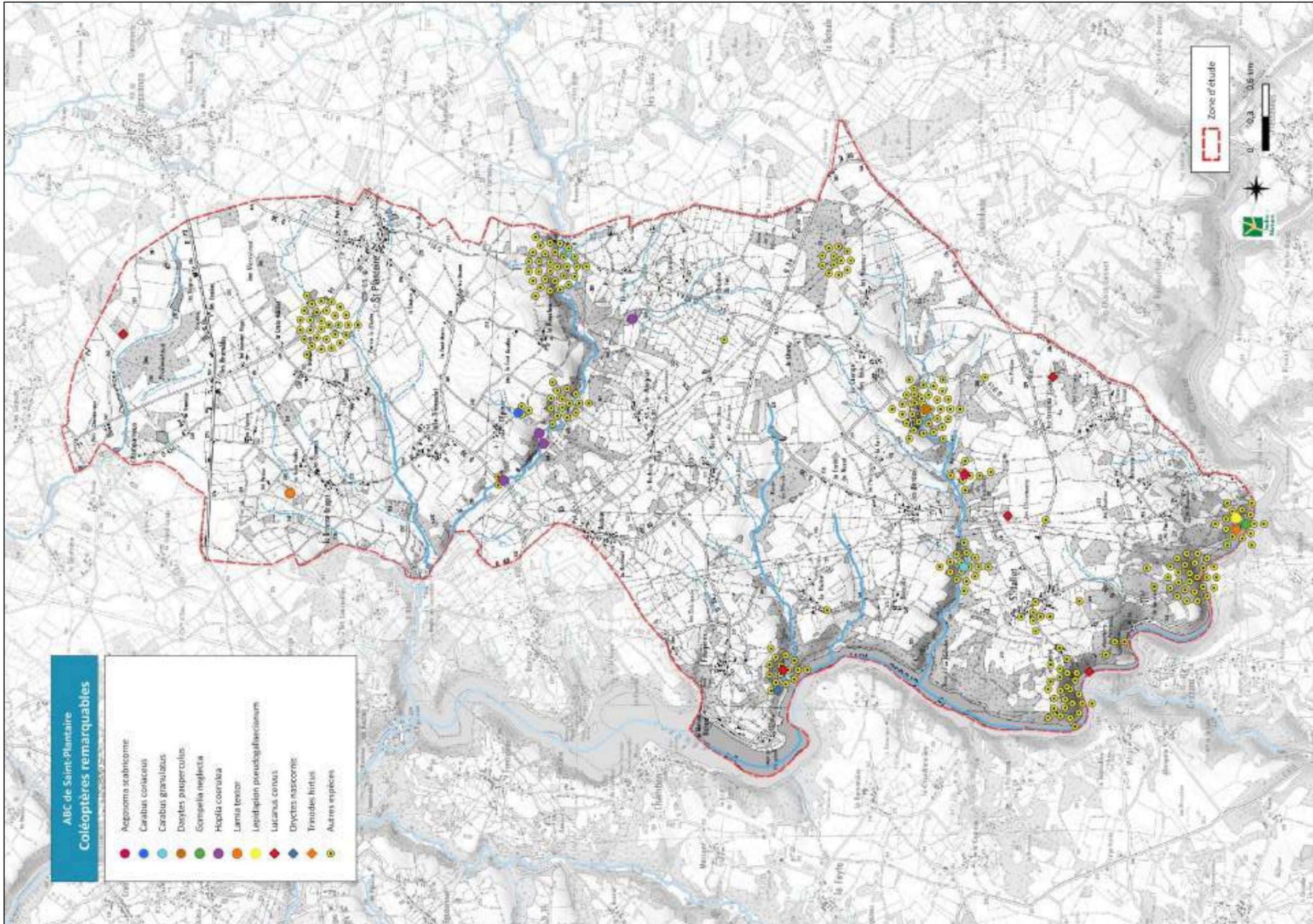


Rhinocéros (photo S Caux).

↳ **Trinodes hirtus**

En France, l'espèce semble bien représentée dans le sud du pays, mais reste très sporadique dans la moitié nord. Les larves saprophages se nourrissent de restes d'insectes morts, souvent trouvés dans les toiles d'araignées. Il s'agit d'une espèce saproxylique facultative, fréquentant les cavités des arbres, les nids d'oiseaux et de mammifères, mais pouvant s'observer dans d'autres contextes où elle trouve des restes organiques animaux. Les adultes volent bien et sont principalement zoophages [HAVA, 2021].

A saint-Plantaire, une station a été trouvée aux landes et rochers du Génetin.



4.9.4 Arachnides

78 espèces ont été déterminées sur la zone d'étude. Les araignées restent encore un groupe d'espèces assez mal connu et sous-étudié (la plupart ne sont même pas dotées de noms français...). Il existe depuis peu une liste rouge nationale. Aucune des espèces rencontrées n'en fait partie.

Liste des arachnides inventoriées

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Nom scientifique	Nom vernaculaire
<i>Agalenatea redii</i>	Épeire de velours	<i>Liocranum rupicola</i>	
<i>Agelena labyrinthica</i>	Agélène à labyrinthe	<i>Mangora acalypha</i>	Mangore petite-bouteille
<i>Amaurobius similis</i>		<i>Marpissa muscosa</i>	
<i>Anelosimus</i>		<i>Metellina mengei</i>	
<i>Araneus diadematus</i>	Épeire diadème	<i>Metellina merianae</i>	
<i>Araniella cucurbitina</i>	Épeires concombres	<i>Micrommata ligurina</i>	
<i>Arctosa leopardus</i>		<i>Misumena vatia</i>	Misumène variable
<i>Argiope bruennichi</i>	Épeire frelon	<i>Odiellus spinosus</i>	
<i>Aulonia albimana</i>	Aulonie mains-blanches	<i>Pachygnatha</i>	
<i>Ballus chalybeius</i>		<i>Pardosa</i>	
<i>Callilepis</i>		<i>Phalangium opilio</i>	
<i>Carrhotus xanthogramma</i>		<i>Philaeus chrysope</i>	Saltique sanguinolent
<i>Clubiona</i>		<i>Philodromus rufus</i>	
<i>Clubiona brevipes</i>		<i>Pirata piraticus</i>	Pirate commune
<i>Clubiona lutescens</i>		<i>Pisaura mirabilis</i>	Pisaure admirable
<i>Clubiona terrestris</i>		<i>Salticus scenicus</i>	Saltique arlequin
<i>Crustulina guttata</i>		<i>Salticus zebraneus</i>	
<i>Diaea dorsata</i>	Thomise tricolore	<i>Sibianor aurocinctus</i>	
<i>Dictyna uncinata</i>		<i>Synema globosum</i>	Thomise Napoléon
<i>Dolomedes</i>		<i>Tetragnatha</i>	
<i>Drassodes</i>		<i>Tetragnatha extensa</i>	Tétragnathes
<i>Drassodex hypocrita</i>		<i>Theridion</i>	
<i>Dysdera erythrina</i>	Dysdère érythrine	<i>Tmarus</i>	
<i>Ebrechtella tricuspida</i>	Thomise à trois tâches	<i>Tmarus piger</i>	Tmarus paresseux
<i>Enoplognatha</i>		<i>Tmarus stellio</i>	
<i>Enoplognatha ovata</i>	Théridion ovoïde	<i>Trachyzelotes pedestris</i>	
<i>Episinus angulatus</i>		<i>Trochosa</i>	
<i>Ero</i>		<i>Trochosa terricola</i>	Trochose terrassière
<i>Euophrys frontalis</i>		<i>Uloborus walckenaerius</i>	Ulobore de Walckenaer
<i>Evarcha arcuata</i>		<i>Xysticus</i>	Xystique
<i>Frontinellina frutetorum</i>		<i>Xysticus acerbus</i>	
<i>Gibbaranea bituberculata</i>	Épeire à bosses	<i>Xysticus cristatus</i>	Xystique crêté
<i>Harpactea hombergi</i>	Harpactée pattes-rayées	<i>Xysticus kempeleni</i>	
<i>Heliophanus cupreus</i>	Saltique cuivré	<i>Xysticus ulmi</i>	
<i>Heliophanus flavipes</i>		<i>Zelotes</i>	
<i>Heliophanus tribulosus</i>		<i>Zelotes gallicus</i>	
<i>Hypsosinga heri</i>		<i>Zilla didia</i>	Diodie tête de mort
<i>Ixodes ricinus</i>		<i>Zodarion italicum</i>	Zodarion italien
<i>Larinioides</i>			
<i>Linyphia triangularis</i>	Linyphie triangulaire		

5. Evolution de la connaissance

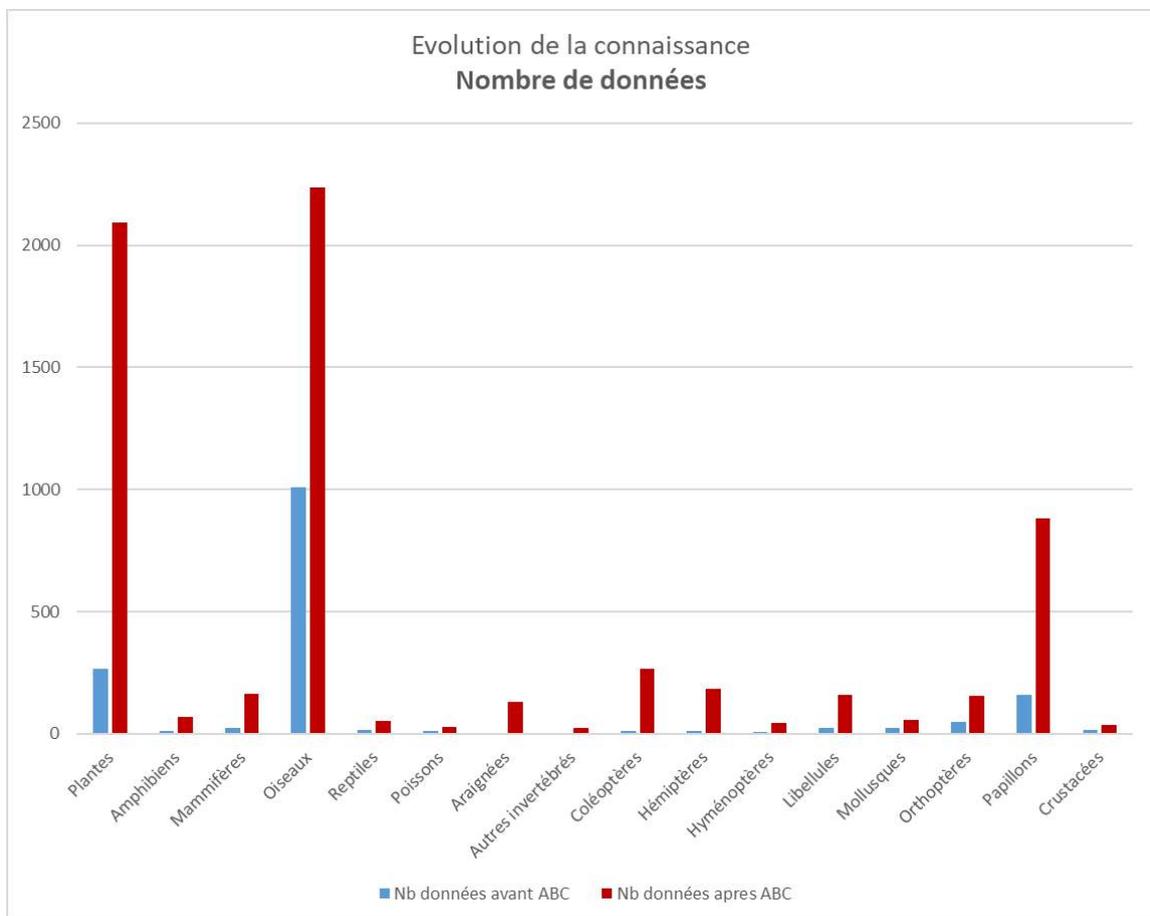
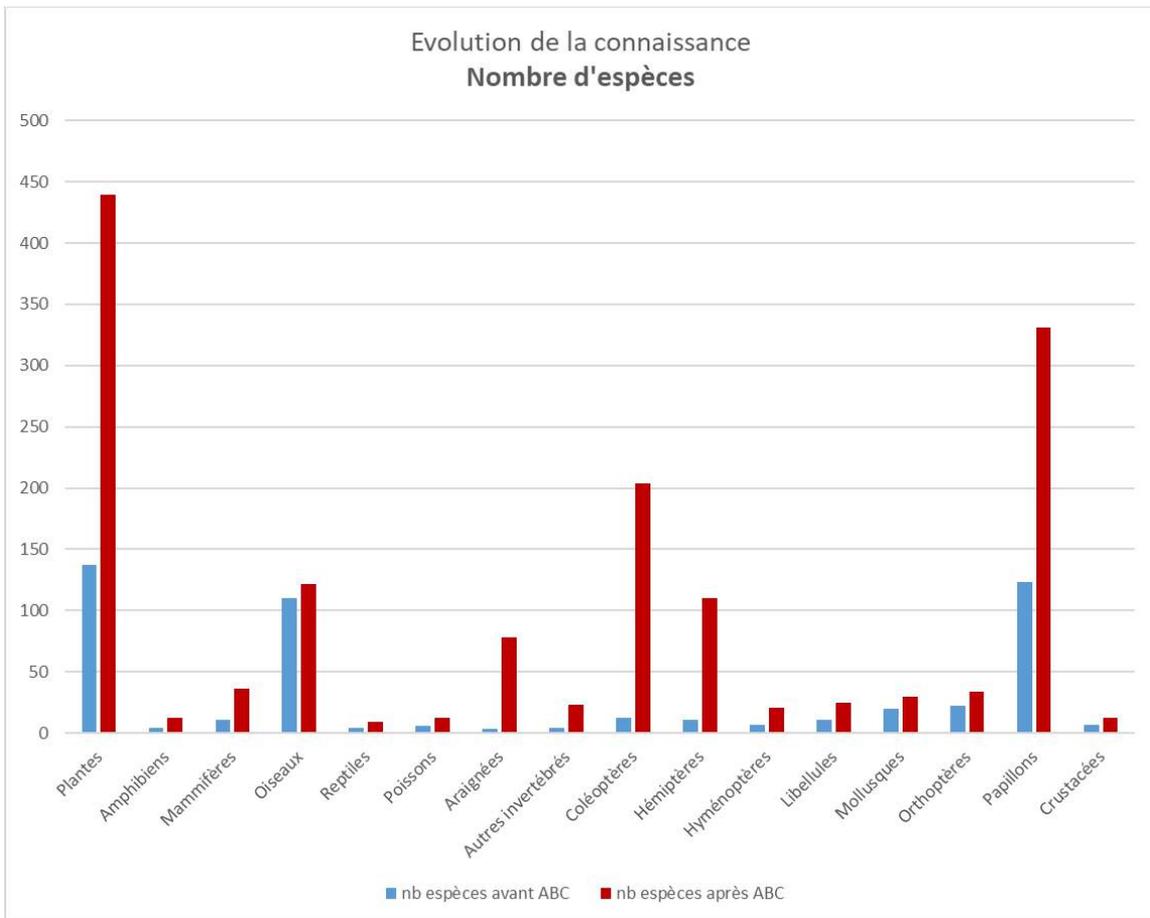
L'ABC a permis une avancée forte de la connaissance. Le nombre d'espèces recensées a été multiplié par 3, et le nombre total de données par 4. Ainsi on compte désormais sur la zone d'étude 1498 espèces, recensées au travers de 6579 données.

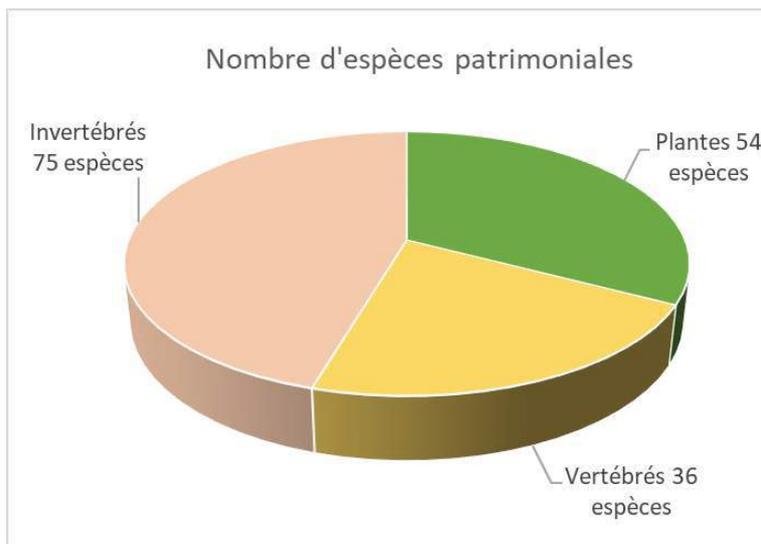
Groupes taxonomiques	Avant ABC		Après ABC		Apport ABC	
	nb espèces	Nb données	nb espèces	Nb données	Nouvelles espèces	Nouvelles données
Plantes	137	265	439	2091	x 3,2	x 7,9
Amphibiens	4	10	12	69	x 3,0	x 6,9
Mammifères	11	22	36	165	x 3,3	x 7,5
Oiseaux	110	1009	122	2237	x 1,1	x 2,2
Reptiles	4	14	9	54	x 2,3	x 3,9
Poissons	6	13	12	26	x 2,0	x 2,0
Araignées	3	3	78	130	x 26,0	x 43,3
Autres invertébrés	4	4	23	24	x 5,8	x 6,0
Coléoptères	12	12	204	265	x 17,0	x 22,1
Hémiptères	11	13	110	184	x 10,0	x 14,2
Hyménoptères	7	9	21	46	x 3,0	x 5,1
Libellules	11	22	25	159	x 2,3	x 7,2
Mollusques	20	24	30	55	x 1,5	x 2,3
Orthoptères	22	49	34	156	x 1,5	x 3,2
Papillons	123	160	331	881	x 2,7	x 5,5
Crustacées	7	15	12	37	x 1,7	x 2,5
Totaux	492	1644	1498	6579	x 3,0	x 4,0

Groupes taxonomiques	Avant ABC		Après ABC		Apport ABC	
	Nb espèces	Nb Données	Nb espèces	Nb Données	Nouvelles espèces	Nouvelles données
Plantes	137	265	439	2091	x 3,2	x 7,9
Faune vertébrée	135	1068	191	2551	x 1,4	x 2,4
Faune invertébrée	220	311	868	1937	x 3,9	x 6,2
Totaux	492	1644	1498	6579	x 3,0	x 4,0

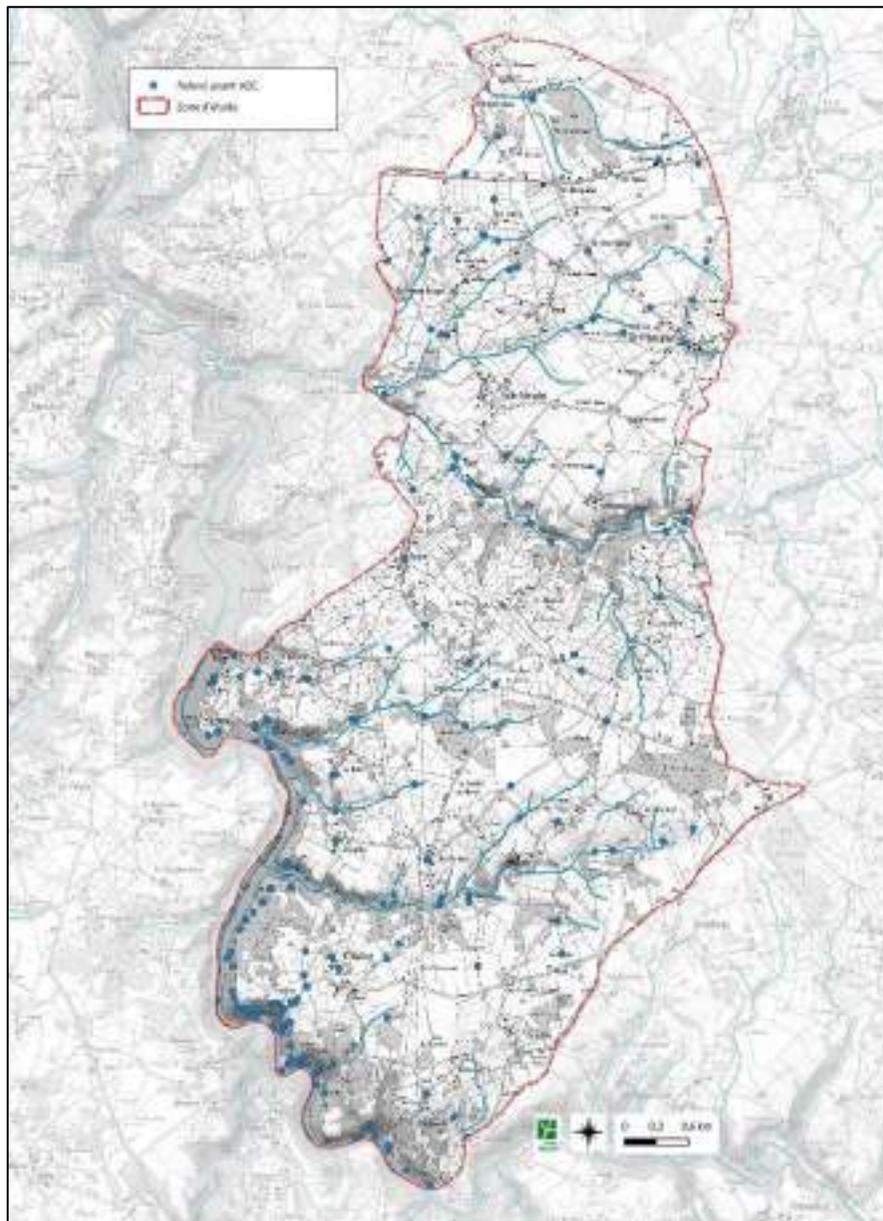
Le gain en connaissance est réel pour de nombreux groupes taxonomiques, et il est plus particulièrement manifeste pour les invertébrés. Ces groupes sont en effet habituellement peu étudiés et pas toujours faciles d'accès.

Pour la majorité des vertébrés, le gain en connaissance se fait surtout sentir en termes de nombre de données. Celles-ci se traduisent par une meilleure connaissance de la répartition géographique des espèces sur la zone d'étude.

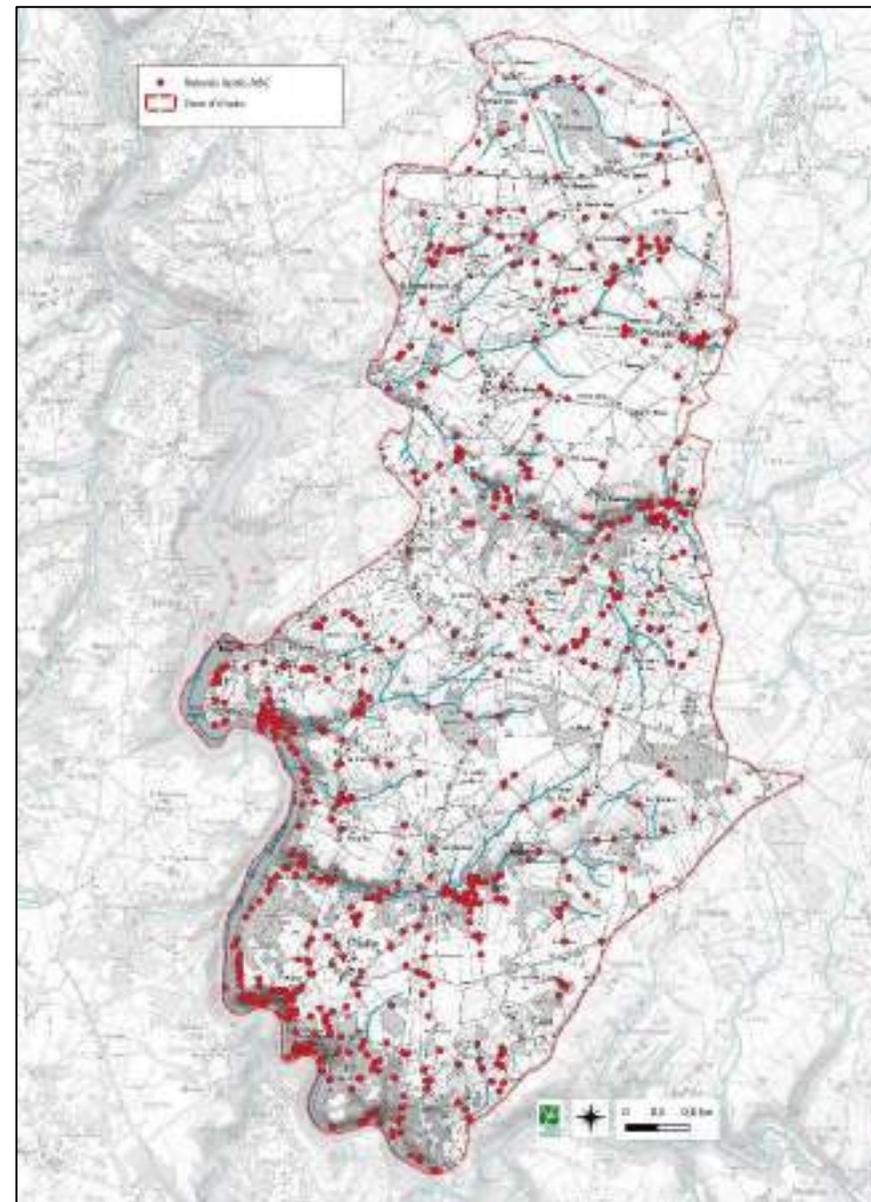




Au final, la faune et la flore du territoire d'étude sont bien mieux connues que ce soit sur les aspects biodiversité, sur la nature des espèces à enjeux présentes, mais aussi sur leur répartition cartographique comme en témoigne la carte page suivante présentant les points d'observations.



Relevés AVANT ABC



Relevés APRES ABC

Préconisations et pistes d'actions



La gestion des falaises et landes des bords de Creuse	p 108
Les affluents et boisements de pente	p111
Le bâti et les espaces communaux	p113
L'entretien des chemins communaux	p118
La gestion de la fréquentation	p122
Les mares et étangs	p126
La préservation des haies	p129
Les murets	p133
L'aménagement des ponts pour les mammifères	pP136

Les actions clés

La gestion des falaises et landes des bords de Creuse

1



Problématique

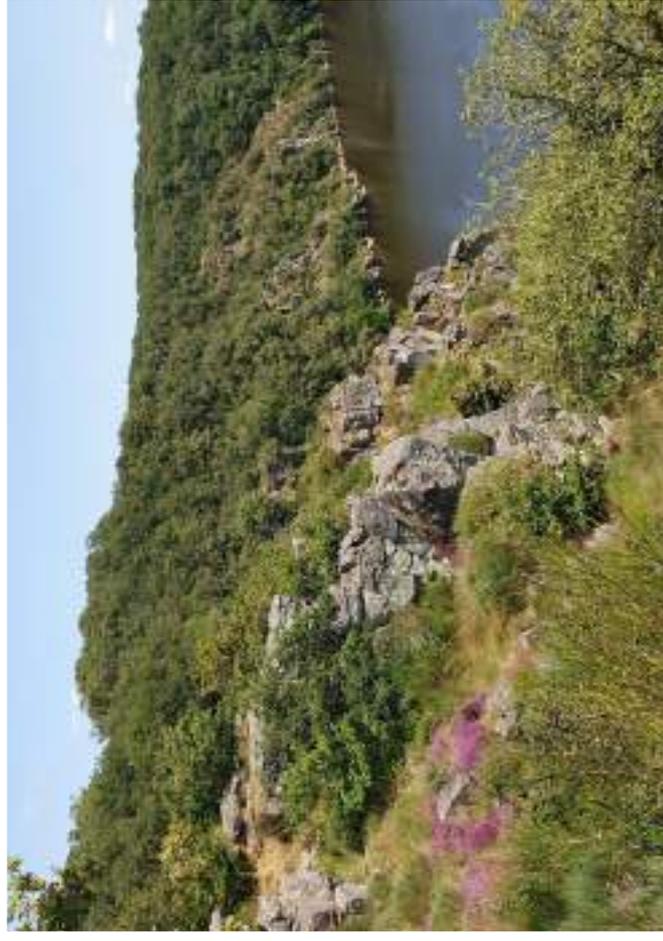
Il s'agit de milieux répartis le long des coteaux de la Creuse, et qui occupent encore de belles surfaces comme à Fougères, aux Fileuses, ou encore au Goutatin. Ces milieux ouverts se maintiennent du fait des conditions de réserves en eau du sol très difficiles (roche affleurante) qui limitent l'embuissonnement. L'ombrage par les arbres adjacents, voire la fermeture par les ligneux dès que le sol s'autorise, constituent toutefois une menace pour les landes qui abritent une biodiversité exceptionnelle.

Si le pâturage des coteaux n'existe plus et ne permet plus aujourd'hui un entretien régulier, il est toutefois possible de dégager ponctuellement quelques secteurs encore ouverts.



Espèces présentes

Végétales	Animales
Arnosérus naine	Criquet des ajoncs
Catapode des graviers	Faucon pélerin
Illécèbre verticillé	Grand corbeau
Jonc à inflorescence glo- buleuse	Mythimna sicula (papillon)
	Vipère aspic



Bords de Creuse

Genêt purgatif



© S. Caux

Indre Nature – 2025

Illécèbre



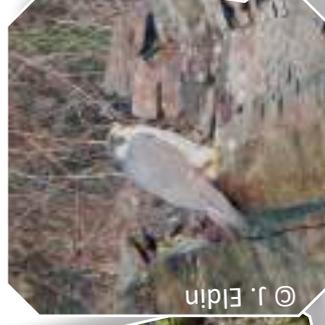
© S. Caux

Criquet des ajoncs



© R. Donogne

Hélianthe



© J. Eldin

Scléranthe vivace



© S. Caux

Mythimna sicula



© G. Jardin

page 108



Perspectives de gestion

Deux types d'actions sont préconisées :

- la gestion de la fréquentation : sujet traité dans la fiche action correspondante,
- la réouverture ponctuelle de milieux de landes et/ou de falaise.

Sur ce dernier point, différentes interventions peuvent être envisagées sur Saint-Plantaire. Certes, il est illusoire de chercher à retrouver de grands espaces ouverts tels qu'au début du siècle. On s'orientera vers une gestion ciblée par l'abattage de chênes périphériques, portant ombrage ou gagnant du terrain, et éventuellement quelques coupes de genêts (sauf Genêt purgatif). Compte-tenu de la pente et de la difficulté d'accès l'export des produits de coupe sera difficile (tire-fort ?). On évitera le brûlage pour éviter les risques d'incendie.

Sous réserve de faisabilité, des encoignures de falaises, où parfois des arbres parviennent à croître, pourront également être réouverts.

-> il s'agit principalement soit de redonner de l'ouverture du paysage par coupe d'arbres bouchant la vue, soit de regagner sur le front de colonisation de la lande par les arbres et arbustes, soit de dégager des replats et fissures de falaises.

Quelques sites peuvent être concernés par une telle mesure : la lande de Fougères en direction amont, le Goutatin en périphérie, La fileuse (contrebas et périphérie...).

Un calage préalable des travaux pour préciser les itinéraires techniques sera indispensable. Rappelons les dates de reproductions du faucon pèlerin à éviter



Appuis financiers et techniques

Les **contrats Natura 2000** permettent de financer ce type de travaux. Le Document d'Objectifs de la vallée de la Creuse prévoit une gestion adaptée des habitats naturels et d'espèces d'intérêt européen (action 2-1). La commune peut initier et porter le contrat sous réserve de disposer de la maîtrise foncière (propriété communale, ou convention de gestion avec un privé).

absolument (15 février/15 juin). Plus largement, les interventions doivent être réalisées hors période de floraison des landes, le mieux pour limiter les risques de dégradation est de ne pas intervenir avant la fin de l'été.



Enfin, la forte sensibilité des landes impose de limiter le piétinement, et d'interdire toute place à feu. Une lande est souvent fortement imbriquée avec les milieux rocheux et avec les fourrés arbustifs. Débroussailler, c'est parfois intervenir « à la pince à épiler».

Un Contrat est signé pour une durée de 5 ans, pour la mise en oeuvre des travaux.
Indre Nature, qui a contribué à la réalisation du DoCob avec le PNR de la Brenne, peut épauler au montage. Le service instructeur est désormais la région Centre Val de Loire.





<- Exemple en contrebas de la lande de Fougères
Les bosquets sont à ôter ponctuellement (X)

En pied de falaise se trouvent des stations d'espèces remarquables, donc le concours d'un botaniste sera indispensable pour caler les travaux.



A la Fileuse, il s'agira plutôt de :

- faire reculer les lisières sur les replats —
- réouvrir les landes par coupes sélectives de fourrés X
- secondairement de regagner les encoignures de falaises —

là aussi compte tenu des fortes sensibilités écologiques, prudence, un travail concerté avec un ou des naturalistes sera nécessaire.

Les affluents et baisements de pente

2



Quelques caractéristiques

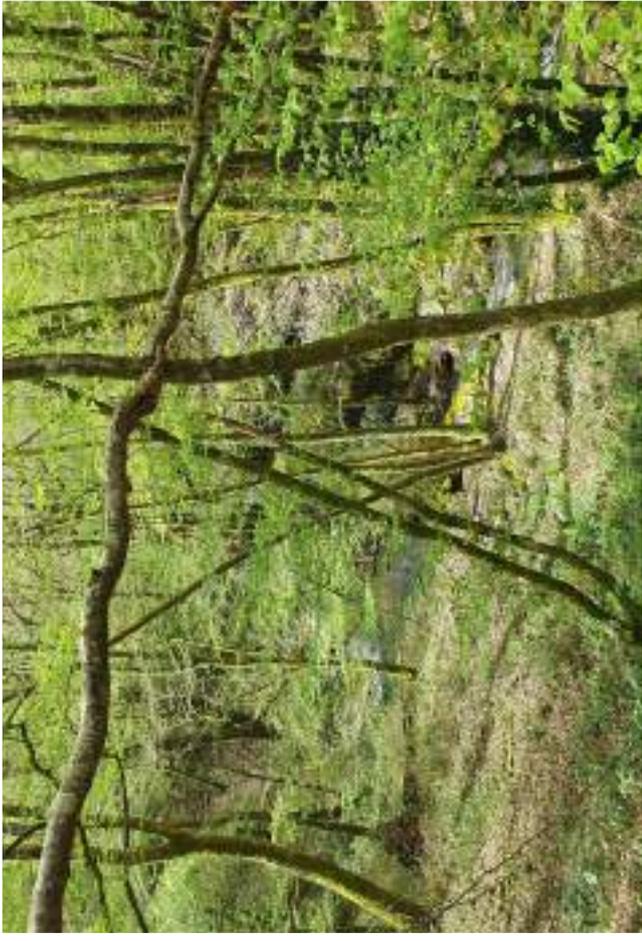
Les coteaux et vallons affluents de la Creuse sont largement boisés de forêts classées au titre de Natura 2000. Le terrain pentu et accidenté ne facilite pas une exploitation forestière rentable. Les bords de Creuse boisés sont donc assez largement inexploités. Il en est de même des petits affluents encaissés tel que le Moulin Ratet.

Cette non-gestion, ainsi que les caractéristiques climatiques et pédologiques, expliquent en grande partie la forte richesse écologique observée et la multitude d'espèces patrimoniales inventoriées.



Espèces présentes

Flore	Oiseaux	Mammifère
Ail des ours	Busse variable	Genette
Blechnum en épis	Circaète Jean-le-Blanc	Loutre
Corydale	Chouette hulotte	
Dorine à feuilles opposées	Geai des chênes	Insectes
Hêtre	Loriot d'Europe	Aegosoma scabricorne
Isopyre faux-Pigamon	Pic épeiche	Cordulégastre annelé
Polystic à soies	Pic noir	Hoplie bleue
Scille lis-jacinthe	Tourterelle des bois	



Le Moulin Ratet

Blechnum



© S. Caux

isopyre



© JP Barbat

Loriot



© T. Rigout

Pic noir



© JM Pruvost

Cordulégastre



© S. Montagner

Hoplie bleue



© S. Caux



Perspectives de gestion

- les vallons encaissés et fortes pentes hébergent des chablis importants, les arbres en travers ou au sol s'accumulant même parfois de façon importante au grès des tempêtes. **D'un point de vue écologique, cela ne pose absolument aucun problème, la faune sauvage s'appropriant parfaitement ces secteurs devenus impénétrables pour l'humain.**

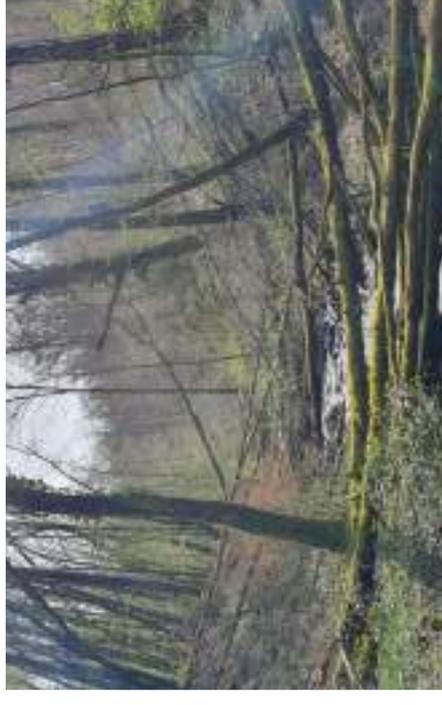
Les arbres morts debout ou au sol constituent également un milieu de vie pour les insectes saproxyliques (qui se nourrissent du bois en décomposition). Ces opportunités sont de plus en plus rares dans les forêts gérées. Ces vallons se révèlent être des petits bijoux sur le plan de la biodiversité. La tranquillité liée à la faible accessibilité n'y est pas étrangère.

- En bord de Creuse, la question peut se poser de conserver ou non les boisements, sachant qu'historiquement, à l'époque où le pâturage était encore pratiqué sur les pentes, ces dernières étaient beaucoup moins boisées. Aujourd'hui le contexte agricole et les usages ont complètement changé, et il semble illusoire de revenir à des pratiques anciennes et par la même de retrouver un paysage passé. De plus, on trouve sur les pentes des boisements intéressants où le Hêtre, notamment, trouve encore sa place.

La préconisation générale est donc la non-intervention. Cela concerne donc la majeure partie des coteaux boisés.

Ces milieux sont d'intérêt communautaire et doivent être préservés. Lorsque l'exploitation est possible, quelques mesures de bon sens doivent être appliquées préventivement :

- conservation de bois morts et sénescents sur pied ou au sol,
- maintien des habitats naturels (ex : pas de remplacement de hêtraies ou de Chênaies par du chêne rouge d'amérique),
- exploitation extensive (pas de coupe à blanc, pas d'interventions lourdes).



© S. Caux

Ex d'accumulation de chablis au Moulin Ratet



Depuis le cours d'eau on trouve une succession de milieux : falaises, landes, et milieux boisés

Des interventions de coupes de boisements ou d'arbustes peuvent en revanche être justifiées pour le maintien des milieux rocheux et des landes (voir fiche action correspondante).

Le bâti et les espaces communaux

3



Quelques caractéristiques

Saint-Plantaire, en tant que commune rurale, a un bâti peu étendu et est donc moins impactée par l'urbanisation et l'artificialisation des sols que les villes plus importantes. Cependant même à cette échelle, il reste intéressant de réduire ou de compenser les effets négatifs du bâti, et de favoriser une certaine biodiversité, tout en améliorant le cadre de vie.

La gestion des espaces communaux, et l'intégration de facteurs de biodiversité dans ces espaces, est également un levier tant pour la nature que pour agir de façon pédagogique et concertée avec les habitants.



Espèces présentes

Flore	Oiseaux	Mammifères
Chélidoine	Hirondelle de fenêtre	Hérisson
Laitue scariote	Martinet noir	Pipistrelle commune
Lierre	Moineau domestique	
Pâturin annuel	Pigeon domestique	
Pissenlit	Rougequeue à front blanc	Reptiles
Plantain majeur	Rougequeue noir	Lézard des murailles
Renouée des oiseaux	Tourterelle turque	



Ex du Cimetière : la gestion se fait d'ores et déjà sans pesticide et une bonne partie est déjà enherbée !

Chélidoine



© S. Caux

Pissenlit



© S. Caux

Plantain majeur



© T. Lubach

Martinet noir



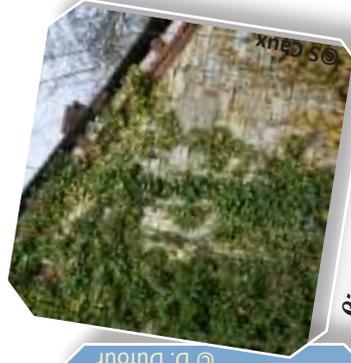
© D. Dufour

Moineau domestique



© JS Caux

Lierre sur une façade



© JS Caux

Quelques idées...

- **L'église** abrite quelques chauves-souris, comme en témoigne quelques indices de présence constatés derrière un tableau.

Mais l'engrillagement du clocher a probablement réduit les possibilités d'accueil sous toiture, en empêchant les chauves-souris de circuler.

Il est techniquement possible d'équiper le clocher d'un modèle de grille laissant passer les chauves-souris tout en bloquant les pigeons.

Ce dispositif a été conçu par l'association Chauve-qui-peut (photo ci-contre L. Arthur).



Ci-contre : Ex. de gîtes à chauves-souris fabriqués par l'association «Faune et Espace», reconnus pour leur fiabilité, leur longévité et leur bonne attractivité.

Préconisations pour améliorer la biodiversité dans les bâtiments communaux, le bourg et les hameaux :

- Renforcer la gestion extensive, dans la foulée de l'arrêt des pesticides : accepter la flore sauvage en pied de mur le long des trottoirs, poursuivre la végétalisation du cimetière... Sur les trottoirs, les possibilités de végétalisation sont conditionnées par la largeur suffisante ou non et par le recouvrement du goudron (total ou partiel...).

La commune a déjà en grande partie intégré ces principes, comme en témoigne la végétalisation du cimetière et la gestion extensive des chemins.

-Equiper des bâtiments communaux de nichoirs à oiseaux et de gîtes à chiroptères. On peut imaginer des nichoirs à hirondelles (déjà nichieuses dans le bourg), des gîtes à chauves-souris sur les murs extérieurs de bâtiments, etc. Le bâtiment de la mairie, qui abrite des pipistrelles dans la toiture et quelques petits rhinolophes dans la cave, s'y prêterait très bien.

L'association **Indre Nature**, via son dispositif «SOS Chauve-Souris» peut également prêter main forte en dispensant des conseils techniques.

Par ailleurs un nouveau dispositif intitulé «Un toit pour la biodiversité» est mis en place depuis cette année par le réseau France Nature Environnement. Indre Nature relaie ce dispositif dans le département. Dans le cadre d'un projet de rénovation de bâti, il permet de proposer aux collectivités un diagnostic écologique préalable permettant d'identifier les espèces présentes, et de les accompagner tout au long du chantier afin que le projet soit le plus vertueux possible en matière de biodiversité.



sont le béton de bois et le douglas. Elle réalise également la pose sur le terrain si nécessaire (voir contact en fin de fiche).

- Aménagement d'un «hibernaculum». Ce dispositif permet aux reptiles d'hiberner en leur offrant un refuge à l'abri du gel. Le plus souvent enterré, il est aménagé à partir de blocs creux, branches, pierres ou tuiles, afin de créer un accès souterrain avec des loges d'hibernation.

Espaces communaux et biodiversité :

En dehors des boisements de bords de Creuse, les espaces communaux sont assez restreints. Il est toutefois possible d'envisager quelques aménagements sur certains d'entre eux, comme sur le terrain face à la chapelle de fer, ou sur le terrain de sport, qui est très étendu. Ce dernier, en limite du bourg et déjà équipé d'aires de jeux, se prêterait bien à des équipements pédagogiques en faveur de la biodiversité.

On peut donner quelques idées :

- Installation d'un **tas de bois** favorable à la petite faune et doté de loges perforées pour les insectes pollinisateurs. Un tas de bois fait office d'hôtel à insectes sans pour autant leur prévoir un agencement en forme de maisonnette. Ces «hôtels» sont ainsi beaucoup plus naturels dans le paysage et n'en sont pas moins efficaces.

Certaines bûches peuvent être percées pour être plus attractives. Le diamètre des trous doit être compris entre 6 et 9 mm, avec une profondeur égale à 10 x le diamètre (ex : un trou de 8 mm de diamètre aura une profondeur de 8 cm).

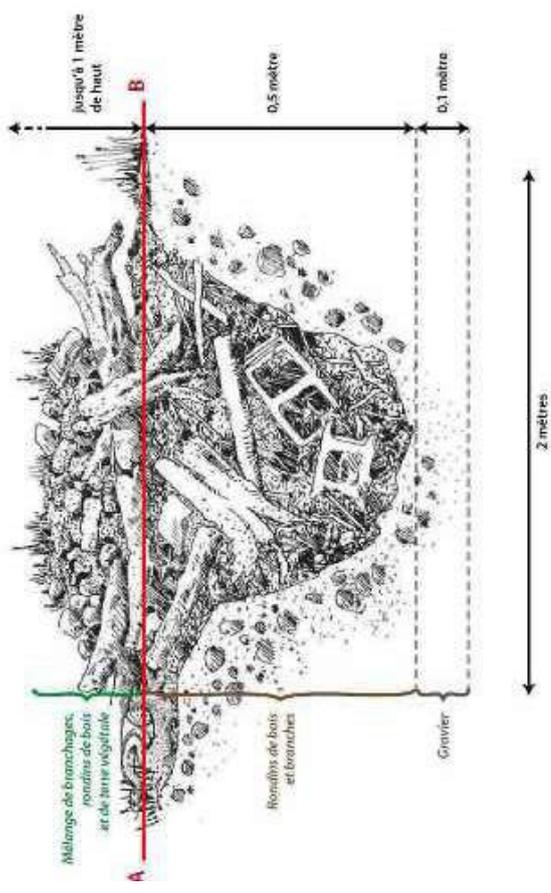


Il s'agit typiquement d'un projet qui peut être entrepris en commun entre le service technique de la commune et l'école.

Ex d'hibernaculum
(source LPO Isère)



Profil en travers





La communication

La **gestion différenciée** du bourg et des espaces communaux est un sujet parfois délicat qui doit être abordé avec les habitants. La déconnexion avec la nature et le manque de connaissance induisent parfois des réactions de rejets quant à ces espaces, qui apparaissent alors comme « mal entretenus », des « nids à vipères », « sales »

L'évolution des pratiques et la réglementation en vigueur, grâce notamment à la Loi Labbé, ont impulsé une nouvelle dynamique d'entretien sans herbicide et viennent appuyer les démarches écologiques de préservation et de gestion douce. Mais elles ne suffisent pas toujours à contrebalancer les mentalités. Aussi, il est intéressant de déployer en parallèle un **programme de communication** auprès des habitants. Il doit se mettre en place en amont des changements de pratiques. De nombreux moyens de communication peuvent être utilisés :

- site internet de Saint-Plantaire,
- bulletin municipal,
- affichage en mairie,
- courrier dans la boîte aux lettres des riverains concernés,
- réunions d'informations auprès des habitants,
- communication auprès des scolaires, avec ouverture possible sur un projet pédagogique et activités sur site.
- communication par la presse et la radio locales,
- mise en place d'animations environnementales (sorties pédagogiques encadrées),

Enfin, sur les sites concernés, un panneau direct est très utile. Cela peut être envisagé sur les terrains communaux mais aussi au départ des chemins de randonnées, dès que l'herbe est laissée haute !

Ex de panneau d'information du type
« Tonte raisonnée/ nature respectée »,
pour avertir les riverains et usagers d'une
gestion en fauche tardive (ici les abords
du parking de l'aéroport de Châteauroux).



On pourra également se reporter utilement sur la plaquette très bien faite du pôle wallon de gestion différenciée (voir références techniques - téléchargeable en ligne), qui donne de nombreux arguments et outils pour communiquer sur la gestion extensive des dépendances communales.

- Préconisation pour une prise en compte globale du réchauffement climatique dans la commune :



La démarche dénommée «**Objectif Climat 2030**» est lancée par le réseau France Nature Environnement.

L'objectif vise à construire avec les collectivités un plan d'adaptation au changement climatique, qui passe par :

- la préservation de la ressource en eau,
- la gestion intégrée des eaux pluviales et la désimperméabilisation des sols,
- la lutte contre les îlots de chaleur, la promotion de la végétalisation des espaces publics.

La démarche permet de bénéficier d'un accompagnement technique. Dans ce cadre, Indre Nature peut épauler les collectivités, et déployer notamment des interventions pour réhabiliter les cours d'écoles et lutter contre les îlots de chaleurs.



Quelques références techniques

La bibliographie est maintenant abondante pour promouvoir une gestion différenciée et disposer de préconisations techniques. Nous ne citons là que quelques unes des multiples sources existantes :

- Gentiana. 2016. La gestion raisonnable des espaces communaux, livret technique. 60p.
- Flandrin J., Parisot Chr. 2016. Guide de gestion écologique des espaces publics et privés. Naturparif. 188p.
- Plantes et cités. 2015. Mieux intégrer la flore spontanée en ville. 65p.
- Pôle wallon de gestion différenciée. Guide de la communication sur la gestion différenciée. 49p.
- Une mine d'informations sur le sujet sur le site de « plante et cité » : https://www.plante-et-cite.fr/recherche/ressource_view#/?wo=biblio
- la démarche Objectif Climat 2030 : <https://www.fne-centrevaldeloire.org/index.php/nos-actions/actualites-eau/objectif-climat-2030>
- Entreprise Faune conservation : <https://www.fauneconservation.com/>

Les actions clés

L'entretien des chemins communaux

4



Quelques caractéristiques

Le réseau de chemins et de petites routes à entretenir est très important. En zone rurale, les bords herbeux de chemins et les haies prennent toute leur importance pour les espèces sauvages qui y trouvent un abri, une zone d'alimentation et même pour certaines un lieu de vie. Il s'agit souvent d'espèces ordinaires, mais la diversité peut toutefois être importante.

Les «bermes» (ou bords de route) et les haies bordant les chemins communaux sont entretenues en régie par la commune, qui dispose de sa propre équipe technique, avec des équipements adaptés (broyeur/épareuse et lamier à scie). L'association «les marcheux» est également très engagée et active pour la gestion des chemins de randonnées.



Espèces présentes

Flore	Oiseaux	Mammifères	Vulcain
Achillée millefeuille	Chardonneret	Ecureuil	
Armoise vulgaire	Fauvette grisette	Hérisson	Reptiles
Avoine élevée	Mésange charbonnière	Mulot sylvestre	Lézard vert
Carotte sauvage	Mésange bleue		Orvet
Centaurée jaccée	Linotte mélodieuse	Papillons	Coléoptères
Grande marguerite	Moineau domestique	Aurore	<i>Oedemera sp.</i>
Lotier corniculé	Pie-grièche écorcheur	Citron	<i>Morimus asper</i>
Prunellier	Rossignol philomèle	Gazé	
Troène	Tarrier pâtre	Flambé	

Carotte sauvage



© S. Caux



© JM Pruvost

Tarrier pâtre



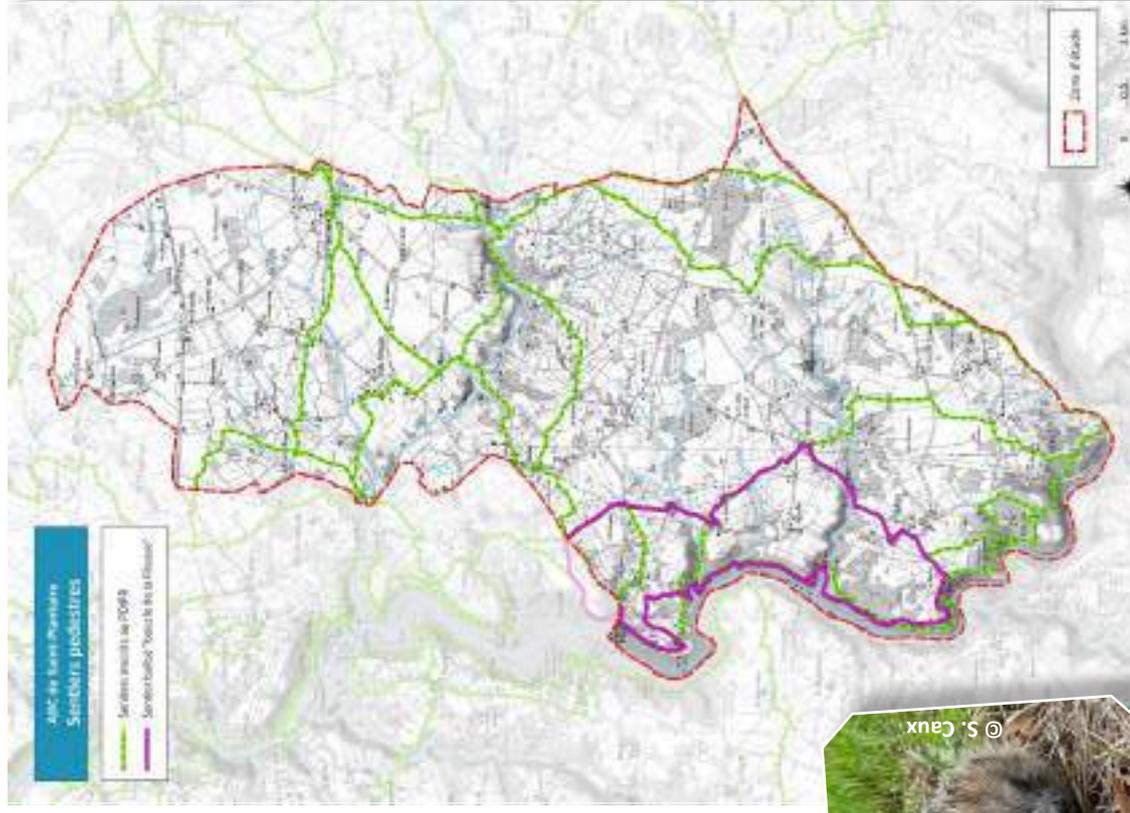
© G. Dézécot

Gazé



© S. Caux

Hérisson



Perspectives de gestion



Saint-Plantaire est une commune du département qui intègre déjà fortement la prise en compte de la biodiversité dans sa gestion des bords de route, fossés et haies. Ce que nous rappelons donc ici l'est plus à titre indicatif, ou de fil rouge qui peut tout autant servir de guide aux particuliers pour l'entretien de leur haie ou de leur jardin....

- **Pratiquer la fauche tardive** là où elle peut l'être. Si le premier passage peut être retardé après le 15 juin, cela permet à de très nombreuses espèces végétales d'atteindre leur floraison, et cela est également très favorable à l'entomofaune des bords de chemins.



Ci-contre : le retard de fauche sur les accotements permet de préserver la floraison.

Ici, les bas-côtés, très fleuris, ne sont pas fauchés en saison, ce qui est peu gênant sur un chemin agricole et permet de préserver la biodiversité.



Contre-exemple avec cette photo (prise à proximité de la Chapelle de fer). Les bas-côtés étant colonisés par la Fougère aigle, leur broyage est moins problématique que dans le cas précédent.

- **Réduire la fréquence de passage** du broyeur. Sur des chemins agricoles et même s'ils servent aussi pour du loisir, de la randonnée ou du vélo, l'herbe ne nécessite pas d'être coupée aussi fréquemment que pour un jardin d'agrément.

- **Réduire l'emprise du broyage** : lorsque le chemin le permet, il n'est pas forcément nécessaire de broyer des deux côtés. Il peut y avoir une alternance dans l'entretien qui garantisse qu'une berme sur deux soit régulièrement tondue, et que l'autre ne soit broyée que tardivement.

Sur les secteurs les plus larges, il est possible de laisser pousser un ourlet herbacé jusqu'en fin de saison. Ces ourlets soutiendront le maintien de la petite faune et de la flore sauvage. Certains ourlets pourraient même être laissés en place tout l'hiver.

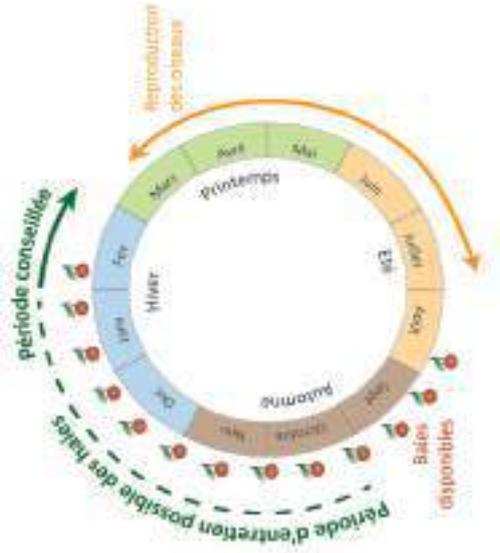
- **Relever la barre de coupe** : il faut laisser 10 cm d'herbe sous la barre (7 cm grand minimum). Cela permet à la petite faune qui vit au ras du sol de survivre, et facilite le maintien des décomposeurs.

↳ Bon à savoir : l'herbe ne repousse pas plus vite lorsqu'elle est tondue plus haute.

- **Les dates d'intervention sur les haies** doivent éviter les périodes sensibles de reproduction des oiseaux et de la plupart des espèces animales. Les agriculteurs, par exemple, ne peuvent tailler leurs haies entre le 16 mars et le 15 août. C'est une conditionnalité d'obtention des aides européennes.

La réglementation ne se pose pas dans les mêmes termes pour les collectivités, mais elles restent soumises à l'interdiction de destruction d'espèces protégées, et toutes les haies hébergent potentiellement des passereaux (mésanges, rougegorge, fauvettes etc.) qui sont protégés.

Le minimum serait de caler les dates selon le même dispositif que celui des agriculteurs. On rappellera que le bon sens veut que **les haies se taillent en hiver** lorsque la sève est redescendue : ni avant, ni après.



-**Les fossés et talus** doivent être entretenus pour l'écoulement des eaux et éviter leur fermeture par la végétation. Cet entretien peut toutefois être décalé sans problème à l'automne voir en hiver si les conditions météo le permettent.



Les bords de route sont fauchés pour la sécurité, mais le fossé et l'ourlet entre le fossé et la clôture peuvent être entretenus plus tard hors saison.

- **Le matériel de taille** a son importance. La commune de Tranzault s'est récemment équipée d'un lamier à scies. Contrairement à l'épareuse traditionnelle, le lamier réalise un travail plus propre car il n'éclate pas le bois. Son usage provoque ainsi beaucoup moins de blessures et de maladies des arbres et arbustes. Il peut couper des branches de plus grosses sections, ce qui permet d'allonger la fréquence d'entretien, et de passer ainsi d'une fréquence annuelle avec l'épareuse à un passage tous les 1.5 à 2 ans.

Le gain pour la biodiversité est réel. Le Prunellier par exemple, qui est un arbuste essentiel des haies champêtres, ne fleurit que sur du bois de deux ans. Si on le taille chaque année, il ne fournit pas de baies...

Ainsi avec un entretien plus espacé, on obtient aussi une floraison (et donc une fructification) plus importante, pour le plus grand profit des nombreuses espèces animales grandes consommatrices du nectare et des baies.



- **Conserver le lierre sur les arbres** et dans les haies. Contrairement aux idées reçues le lierre n'étouffe pas l'arbre et ne le parasite pas. Il ne sert que de support (pour preuve lorsqu'on ôte le lierre l'arbre ne garde pas de trace comme cela est le cas avec un fil de fer...), et ne dispose pas de suçoirs pour prélever la sève.

Lierre sectionné sur un gros chêne (terrain communal vers la Chapelle de fer)

De plus le lierre, par sa floraison automnale, joue un rôle important pour les pollinisateurs qui n'ont souvent plus d'autres ressources alimentaires à cette période. C'est aussi un grand pourvoyeur de baies en hiver pour l'avifaune, et un abri très efficace pour les petits animaux.



Fauvette à tête noire mangeant des baies de lierre (photo Stéphane Héroux).



Paysage bocager basé principalement sur des haies hautes, et quelques haies basses (photo prise depuis le pont D30 en direction du Bouzantin amont).

- **Les haies agricoles ne doivent pas être taillées sur le dessus** par la commune. C'est au propriétaire de le faire. Par ailleurs cette pratique est susceptible de faire sauter les aides MAEc pour les agriculteurs sous contrat. La taille sur le dessus empêche le renouvellement des arbres de haut-jet, et favorise une structure de paysage basée sur la haie basse.

Si cette dernière présente quelques atouts écologiques, ils sont très en deçà de ce qu'offrent les haies hautes et/ou multistrates par rapport à la fonctionnalité écologique (brise-vent, rétention et filtration des eaux, fonction biodiversité, corridor, etc.



Quelques documentations et outils existants

- Plaquette téléchargeable : «10 principes de gestion des zones herbeuses pour épargner la faune et la flore», Alsace Nature, 48p. <https://alsacenature.org/reseaux-thematiques/agriculture-3/10-principes-de-gestion-des-zones-herbeuses-pour-epargner-la-faune-et-la-flore>
- Plaquette téléchargeable : «Biodiversité des bords de chemin. Entretien et bonnes pratiques. Guide à destination des collectivités». Vienne Nature, 16p. <https://www.vienne-nature.fr/publications/>
- Revue «La Hulotte», n° 106 et 107 : le Lierre. Env. 36p par numéro.

La gestion de la fréquentation

5



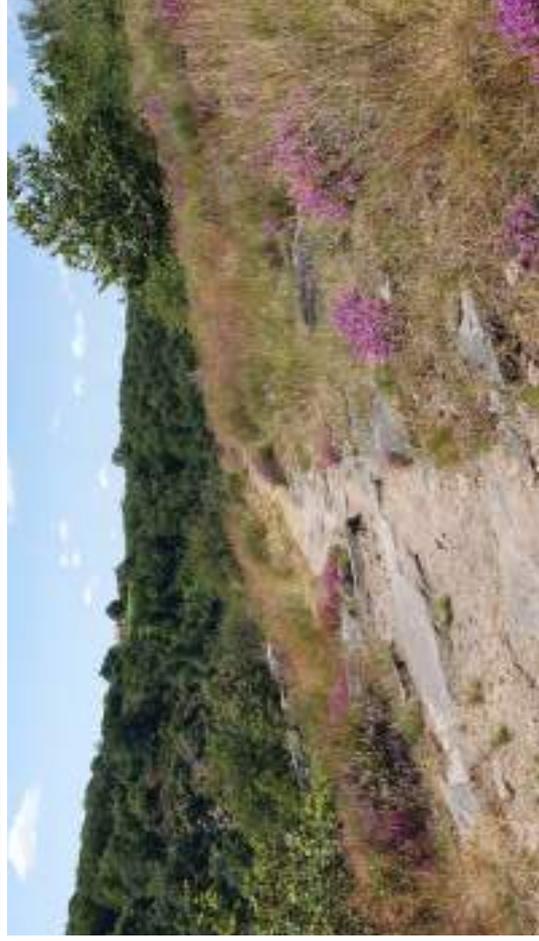
Quelques caractéristiques

Deux points retiennent plus particulièrement notre attention sur la commune :

- la fréquentation piétonne sur les secteurs de la lande de Fougères, et surtout de la Fileuse, très touristiques et induisant des surpiétènements localisés sur des habitats de landes,
- la fréquentation par des véhicules à moteur sur les chemins communaux, induisant une dégradation des chemins et des nuisances (dérangement pour la faune, impacts sonores, etc.).



Le cas de la Fileuse



La Fileuse : sur toute la largeur du chemin, le piétinement a fait disparaître la végétation. Le sol, très très mince sur ce secteur rocheux, est par ailleurs

particulièrement sensible au piétinement et s'érode très vite une fois la végétation détruite par le piétinement. L'impact est toutefois le plus souvent limité à l'emprise du sentier (+/- 1m à 1,5m de large).



Au niveau des promontoirs rocheux et des points de vues, les impacts sont plus étendus. Même si cela reste localisé en surface, l'érosion du sol, aggravée par la pente et la nature du substrat est très perceptible. La végétation n'a aucune possibilité de se réinstaller naturellement tant que la fréquentation perdure.

Les solutions doivent être recherchées au cas par cas, et sont de deux ordres :

- une **communication efficace en préventif**, pour informer de la forte sensibilité des milieux au piétinement et inciter les randonneurs à ne pas quitter le sentier.

- des **dispositifs physiques** limitant l'intrusion hors sentier. Ces derniers doivent intégrer la forte sensibilité paysagère et ne pas devenir un obstacle visuel venant gêner les points de vues, ni créer un effet de barrière forte qui viendrait en opposition à l'ouverture de la vallée de la Creuse.

Pour la communication, elle peut être intégrée aux panneaux d'informations, tel que celui installé sur le parking des fileuses par exemple.



Cela permettrait d'afficher par la même occasion des informations plus générales sur la biodiversité de la vallée de la Creuse, les espèces de landes et leur sensibilité. Sur site en revanche, l'ouverture du paysage ne se prête guère à du panneau, mais il est possible de faire des rappels qui s'intègrent assez bien avec des bornes basses .

ex photo : dispositif mis en place par le conservatoire du littoral (borne basse).



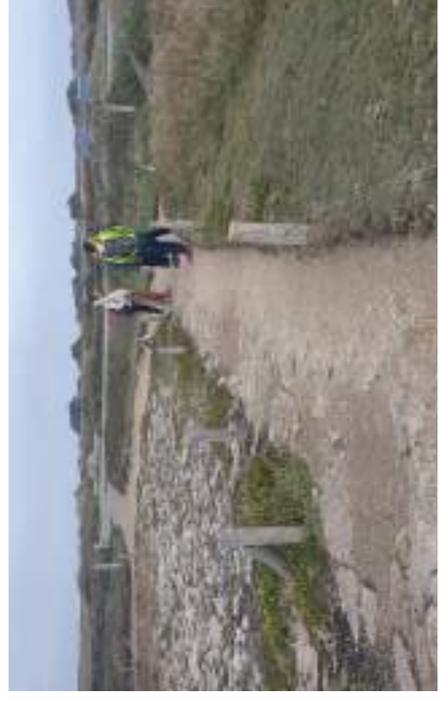
La même borne dans son environnement.



Ex de panneau de communication aux entrées de sites

Concernant les dispositifs physiques, on peut se rapprocher des grands sites touristiques souffrants de problématiques identiques, comme les sites de bords de mer. Il s'agit souvent de piquets bas reliés par un simple fil de fer lisse ou une corde. Pour la protection des surplombs de falaises rocheuses ou des dunes, on installe des barrières basses, visuellement supportables et qui, sans permettre pour autant d'éviter les débordements, restent incitatives.

Attention toutefois à la mise en place : le substrat rocheux ne facilite pas l'implantation des piquets...



Ex ici (presqu'île de Quiberon).

Notez la différence de végétation entre le chemin et de part et d'autre de la barrière.

La lande de Fougères



Sur les zones les plus dégradées, la pose de filets biodégradables en jute facilitant la reconquête de la végétation peut être envisagée.



Le site étant par ailleurs classé en ENS (Espace Naturel Sensible), un appui technique du département peut être sollicité.

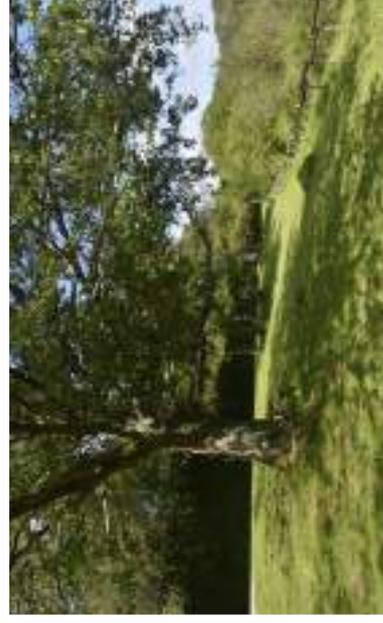
La pose d'un éco-compteur serait intéressante pour suivre la fréquentation.

Le dispositif de barrière bois mis en place en surplomb de la lande est très bien fait. Il pourrait être complété par une information sur la sensibilité au piétinement (panneautage léger au niveau de l'aire de pique-nique) et par des bornes basses sur la section rejoignant le GR.



Barrière à la lande de Fougères.

Sur l'aire de pique-nique, la mise en place de zones non tondues ou en fauche tardive serait également un plus, même si la fréquentation du site impose un entretien plus marqué des installations que sur le plateau bocager.



Aire de pique-nique et de stationnement.

La problématique des chemins



La dégradation des chemins par les véhicules à moteurs, 4x4, moto-cross et de plus en plus les quads, n'est pas propre à Saint-Plantaire. C'est une problématique récurrente pour nombre de communes de l'Indre ou d'ailleurs.

Les prospections de terrain ont donné lieu à diverses constatations de dégradation de chemin, où le passage répété sur des sols engorgés conduit à des altérations importantes : ornières, ravinements, sans parler des nuisances sonores.

Un panneauautage voire un arrêté peuvent s'avérer nécessaires. Concernant les aspects réglementaires un appui technique par la garderie de l'OFB permettra d'avancer en toute légitimité.



Chemin ravagé par le passage répété des quads et 4x4x (vers le Bouzantin).



Moto-cross créant des ravinements (vers le Bouzantin).



Appuis financiers et techniques



Le Document d'Objectifs Natura 2000 de la vallée de la Creuse prévoit une mesure destinée à la gestion de la surfréquentation des sites sensibles (action 2.2).

Cette mesure vise à réaliser des aménagements permettant de canaliser la fréquentation, et de faciliter la compatibilité entre usagers et sensibilité des milieux. Un budget peut être débloqué notamment pour la mise en place d'une signalétique adaptée.



Quelques documentations et outils existants

- Plaquette téléchargeable Guide pratique « La gestion durable de la fréquentation dans les Grands Sites de France. Méthode et pratiques » https://www.grandsitedefrance.com/images/ressources_rgsf/guiderequentation-rgsf-vf.pdf
- éco-compteurs : <https://www.eco-compteur.com/application/espaces-naturels-fr/>

Le département peut également s'impliquer dans la mesure où le site est labellisé ENS (Espaces Naturels Sensibles) et contribuer à des mesures d'aménagement (aide technique et soutien financier).

Les mares et étangs



Quelques caractéristiques

La commune n'héberge que 3 mares et lavoirs communaux, auxquels il faut ajouter quelques mares privées en zone agricole ou chez des particuliers. Par ailleurs, seuls quelques étangs sont recensés, tous sont privés. Une bonne raison pour protéger ces zones humides vu leur rareté sur le territoire de Saint-Plantaire. Quelques propositions actions peuvent être formulées pour améliorer la capacité d'accueil de la faune et la flore sauvage.



Espèces présentes

Flore

Plantain d'eau
Iris des marais
Laïche des marais
Lentille d'eau
Jonc diffus
Potamot nageant

Reptiles et Amphibiens

Couleuvre à collier
Grenouille verte
Rainette verte
Triton marbré
Triton palmé

Autres Insectes

Gerris
Notonecte
Dytique

Oiseaux

Foule macroule
Héron cendré
Martin-pêcheur

Libellules

Agrion élégant
Agrion à larges pattes
Caloptéryx éclatant
Libellule déprimée



Un des deux étangs des Vernets, avec une belle ceinture de végétation

Plantain d'eau



© T. Lubach

Martin-pêcheur



© JM Pruvost

iris faux-acore



© G. Dézécot

Caloptéryx éclatant



© M Bourreau

Couleuvre à collier



© S. Montagner

Orthétrum réticulé



© G. Jardin



Perspectives de gestion

Les mares et lavoirs

Beaucoup de mares ont été comblées par le passé partout en France et Saint-Plantaire n'échappe hélas pas à la règle. La première des préconisations est de conserver celles existantes, le comblement des zones humides étant par ailleurs désormais interdit.

Les mares et lavoirs communaux ne nécessitent pas de gros travaux particuliers de restauration. Toutefois, quelques améliorations peuvent être envisagées pour la biodiversité.

Mare de Murat : un entretien des berges est réalisé sur les berges pour entretenir la végétation et mettre en valeur la sculpture disposée en pied de berge. Il est proposé, sur une partie du linéaire de berge, de laisser un ourlet de 1m de large non entretenu en saison de végétation, et de le broyer uniquement une fois en fin d'hiver.



Mare communale de Murat. Flèche rouge : ex de berge où l'entretien peut être réduit.

Lavoir de l'Epinat :

Comme la mare, ce lavoir ne nécessite pas de restauration. En revanche, le ruisseau d'alimentation est très embroussaillé par des ronciers, et il peut être intéressant de redonner un peu de lumière.

Le débroussaillage est préconisé en fin d'été (avant que la sève ne redescende dans les racines), ou en hiver (moins efficace sur la ronce).

Mares de particuliers :

Une expertise pour définir les travaux nécessaires peut être apportée dans le cadre du Programme Mares. Voir en bas de la fiche action pour plus d'info.



Lavoir communal de l'Epinat

Les étangs

Ils sont peu nombreux sur la commune. Ils sont le plus souvent implantés sur un ruisseau ou un fossé, ce qui facilite leur remplissage. Mais n'est pas sans impact sur la ressource en eau notamment par l'évaporation importante et le réchauffement de l'eau qu'ils provoquent. Ils sont parfois aussi implantés en lieu et place de zones humides, qu'ils ont du coup remplacées...

Leur multiplication est donc déconseillée aujourd'hui, surtout dans un contexte de réchauffement climatique. Par ailleurs, les étangs cumulent un ensemble de critères qui peuvent être défavorables pour la faune et la flore :

- berges trop raides, rendant difficile la formation de ceintures de végétations héliophytes et d'ourlets à hautes herbes humides....

- empoisonnement provoquant une eau constamment trouble (vase remuée par les carpes et poissons blancs) et disparition des herbiers aquatiques. Il en ressort des milieux peu favorables aux amphibiens et insectes aquatiques. Les pontes des amphibiens sont même consommées par les poissons...
- les berges terrestres font l'objet d'un entretien par leurs propriétaires : le tour de l'étang est parfois tondu très régulièrement, ne laissant aucun abri pour la petite faune sauvage.

Compte tenu du caractère privé des étangs, seuls des recommandations peuvent être proposées, à charge pour les propriétaires de s'en emparer.

Préconisations :

- pour les étangs de loisirs où l'activité de pêche est très limitée, il serait profitable d'éliminer les poissons fousseurs, ou tout au moins d'en pêcher le maximum. Une vidange peut permettre de solutionner la question... **Les espèces à éliminer prioritairement sont les carpes** car très destructrice des herbiers, et secondairement les tanches, perches soleils, et poissons-chats.



Carpe commune (photo D Dufour)

- une réduction des largeurs entretenues permettrait de créer un ourlet côté étang qui soit plus favorable aux espèces sauvages. Cet ourlet a d'autant plus d'enjeux qu'il est à l'interface terre/eau, qui est la zone où le nombre d'espèce est normalement maximal.

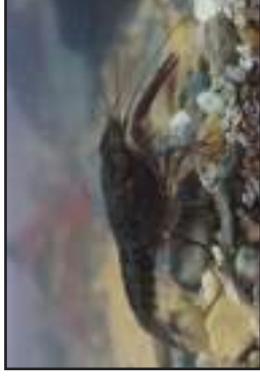
Des espèces exotiques envahissantes en zones humides

Le Ragondin impacte fortement la végétation aquatique et fragilise les berges et les digues d'étangs.

-> Il faut limiter les populations de Ragondin par piégeage ou tir. Une coordination des actions avec les voisins permet de maximiser la lutte.

Les écrevisses américaines sont envahissantes. Plus particulièrement l'*Écrevisse rouge de Louisiane*, agressive et vorace, consomme la microfaune, la végétation aquatique et une grande partie du frai de poisson ; elle prive les oiseaux d'eau de leur nourriture. Elle est présente sur la commune.

-> En étang, il faut renforcer l'empoisonnement en carnassiers (Brochet, densité de 10 kg/ha) afin de limiter l'Écrevisse rouge de Louisiane. Il ne faut pas hésiter à la détruire des que possible.



-> En rivière, elle doit être systématiquement détruite à chaque occasion de capture.

Écrevisse de Louisiane (photo D Dufour)



Outil existant



Le programme Objectif Mares, lancé par le réseau France Nature Environnement en Centre Val de Loire, vise plusieurs objectifs :

- Améliorer la connaissance des mares publiques et privées du territoire,
- Sensibiliser, mobiliser et informer les collectivités et le grand public,
- Conseiller les propriétaires sur les bonnes pratiques de gestion et les éventuels travaux de restauration à prévoir.

En savoir plus :

<https://cdpne.maps.arcgis.com/apps/MapJournal/index.html?appid=7714fa720b6b450f8037855faafdbbc4>

La préservation des haies



Quelques caractéristiques

Avec plus de 300 km de haies recensées pour 34 km² de surface communale, le réseau de haies est important. Ce maillage présente un intérêt écologique à divers titres et plus particulièrement :

- réservoir de biodiversité / accueil de la faune et de la flore,
- lutte contre l'érosion (notamment les haies sur talus),
- corridor de déplacements pour les espèces sauvages (en lien avec la trame verte).

A ceci s'ajoutent les rôles multiples sur le stockage du carbone, les effets positifs sur le réchauffement climatique, les eaux de ruissellement, la filtration des

polluants, et les impacts sur l'agriculture (ombrage, ressource en auxiliaires des cultures, rôle brise-vent etc.).

Même sur les secteurs de terres labourées, où le réseau de haies est bien moins dense, il subsiste encore des arbres isolés ou des bosquets très intéressants pour la biodiversité.

Cependant, comme partout, le bocage est aujourd'hui fragilisé par l'évolution des pratiques agricoles et le retournement des prairies. L'exploitation pour le bois-énergie peut aussi y contribuer lorsqu'elle n'est pas faite dans le respect d'une gestion durable des haies.



Espèces présentes

Flore

Aubépine
Clématite
Cornouiller sanguin
Eglantier
Erable champêtre
Frêne élevé
Fusain

Oiseaux

Hypolaïs polyglotte
Fauvette à tête noire
Perdrix grise
Rougequeue noir
Pic épeiche
Pie-grièche écorcheur
Pigeon ramier

Pouillot véloce

Pinson des arbres
Tarier pâtre
Troglodyte mignon
Huppe fasciée

Reptiles et Amphibiens

Grenouille agile

Lézard des murailles

Orvet

Insectes

Lucane cerf-volant
Cétoine dorée
Cerambyx sp.
Tabac d'Espagne
Paon du jour

Aubépine



Fauvette à tête noire



Pic épeiche



Grenouille agile



Cétoine dorée

Clématite





Des partenaires et des perspectives pour la préservation

Sauf exception la plupart des haies sont du domaine de la propriété privée. Il s'agit essentiellement de haies de délimitation de parcelles agricoles ou situées le long de chemins ruraux. Malgré cette difficulté, c'est la préservation des haies existantes et notamment des haies les plus remarquables qui doit être la priorité de la commune. **Un travail de sensibilisation** apparaît comme indispensable auprès des propriétaires. S'il n'est pas toujours simple à mettre en place, des structures existent sur lesquelles il est possible de s'appuyer.

Ainsi, **l'Adar-Civam** de l'Indre, basée à la Châtre, réalise chaque année des formations en lien avec le bocage, l'entretien des haies ou des chemins.

Le **Groupe Bocage d'Indre Nature** a fourni des éléments importants de connaissance grâce à la réalisation d'une carte des haies à Saint-Plantaire (maillage, typologie des haies). Un réseau de veille est également mis en place par l'association pour recenser les atteintes portées aux haies. Le travail mené par le groupe bocage met en évidence des secteurs où les haies ont disparues ainsi que les mailles où le réseau de haies est très lâche.



Arbre isolé dans une prairie de fauche (vers la Brousse rouget)



Pistes et dispositifs pour des actions de protection

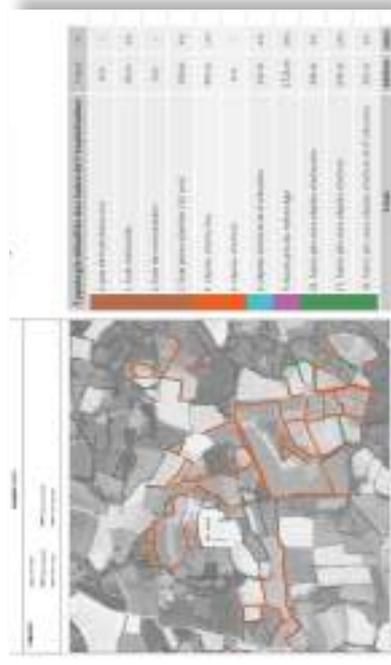
- **Les agriculteurs** ayant déclaré leurs haies pour toucher les **aides de la PAC** doivent respecter les **mesures réglementaires correspondantes (BCAE8)**. L'entretien est notamment soumis à des dates et des pratiques réglementées (taille interdite du 15/03 au 15/08, entretien chimique interdit, pas d'arrachage...). A noter que les entretiens des haies agricoles réalisés par les services techniques des communes ou certains opérateurs (téléphonie, edf), peuvent faire perdre les aides de la BCAE7 aux agriculteurs. Ils sont donc à surveiller lors de leur réalisation.

- Les Mesures agri-environnementales climatiques

Sur le plateau bocager, plusieurs dispositifs peuvent être réfléchis. Le maintien des haies et prairies d'élevages, les deux constituants essentiels du bocage, passent avant tout par une bonne santé des exploitations agricoles, garante de leur maintien. Les dispositifs passent alors par les **aides MAEc**, et les structures agricoles les mettant en place. Ces outils ne sont toutefois pas toujours suffisants.

Le bocage est de plus en plus fortement touché par la destruction des haies, soit pour l'agrandissement et le retournement des parcelles, soit pour la valorisation économique du bois, qui, si elle est mal conduite, pèse de plus en plus lourd sur la conservation des haies.

- la mise en place de **PGDH (plans de gestion des haies)**, permet à l'échelle d'une exploitation agricole de planifier une gestion durable des arbres tout en valorisant la ressource économique qu'ils constituent.



Ex de cartographie réalisée pour un PGDH (source OFB)

Ces plans restent à l'initiative des exploitants agricoles qui souhaitent mettre des démarches de ce type sur leurs terres.

- Les **ORE** ou Obligations Réelles Environnementales : l'objectif est d'accompagner les propriétaires de parcelles désireux de protéger la biodiversité sur leur terrain. C'est un dispositif juridique, formalisé par un contrat signé devant notaire, entre le propriétaire et un co-contractant (association, collectivité, etc.). Il permet de définir des mesures de préservation de la biodiversité, et de les pérenniser lors d'une transmission du bien.

- Le **bail rural à clauses environnementales** est un acte notarié, qui permet à un propriétaire de louer ses terrains à un agriculteur, par un bail doté d'un cahier des charges. Les modalités de gestion, d'entretien et d'exploitation ou non des haies peuvent parfaitement y être consignées.

- Le **Plan Local d'Urbanisme**

L'inscription au PLU des haies bocagères, permet de réglementer leur abattage (espace boisé classé, élément de paysage à conserver, trame verte et bleue...). La portée juridique du document d'urbanisme devient de plus en plus incontournable tant la pression sur l'abattage des haies devient forte. Ces protections sont de plus dans les mains des collectivités, donc des élus, qui instaurent les PLU.

Le recours à plusieurs possibilités de classement dans le cadre des règlements d'urbanisme est un levier important à la disposition des communes. Le classement des haies en Espaces Boisés Classés (ou EBC) facilite leur préservation sur le long terme. Les EBC ne sont pas pour autant une garantie absolue, mais ce classement reste incitatif pour le maintien des haies et bosquets. En effet, sont interdits les changements d'affectation pouvant compromettre la conservation ou la protection des boisements. Il entraîne la création d'un régime de déclaration administrative avant toute coupe ou abattage.

Un classement dans les documents d'urbanisme en tant que «Element de paysage» permet aussi de réduire le risque de changement d'affectation des haies, pour des motifs d'ordres écologiques. Mais les coupes restent possibles sous réserve de déclaration de travaux.

Il est aussi possible de reporter des haies au PLU en tant «qu'éléments de continuité écologique et trame verte et bleue». Ces haies sont donc soumises à la réglementation du document d'urbanisme, qui prévoit que tous travaux ayant pour effet de les modifier ou de les supprimer... doivent être précédés d'une déclaration préalable en application de l'article R.421-23h CU. La commune doit donc être consultée en amont.



Quelques mots sur les plantations

Les **aides à la plantations** ou à la replantation sont de plus en plus généralisées. Outre les financements, dont l'obtention est souvent facilitée par les projets des Pays, les plantations sont également largement valorisées sur le plan pédagogique en faisant intervenir les scolaires et les habitants du territoire. Ce type d'action a un impact fort en terme de communication, et des retombées positives sur l'image de la commune.

Généralement les Pays qui mettent en place des programmes de plantations, proposent des financements de l'ordre de 80% des plants et protections de plants. Une aide technique peut être apportée par divers organismes : équipe technique des pays, Adar-civam, Indre Nature, Chambre d'agriculture, etc.



Plantation de haies en chantier participatif (ici à Rivarennnes).
photo B Ballaire

Pour le **choix des essences**, nous préconisons des essences locales, et même plus précisément des plants cultivés localement. Les essences locales seront les mieux adaptées au terrain et au climat de la commune. Il est recommandé d'éviter les essences horticoles, souvent moins résistantes aux maladies et moins adaptées aux conditions de vie locales. Elles sont aussi moins attractives pour la biodiversité.

Pour répondre à cette problématique, une labellisation a été mise en place, le **label «végétal local»**. Nous proposons page suivante une liste des essences ligneuses sauvages déjà présentes naturellement sur la commune.



Le label «Végétal local» :

Il vise à garantir l'origine locale d'un végétal sauvage sur le marché. Jusqu'à aujourd'hui, le marché français de végétaux d'origine sauvage ne disposait pas de garantie pour qualifier sa provenance. Pourtant, pour la restauration des milieux, l'origine locale est une nécessité écologique et économique : elle permet de reconstituer des communautés végétales cohérentes et favorise la réussite des semis et des plantations avec des végétaux adaptés à des territoires spécifiques.



Outils et structures existantes

- PLUi de la Marche Berrichonne, approuvé le 2 mars 2020
- Trame verte et bleue, approuvée en 2016 et cartographiant entre autre le réseau de haies de la commune.
- Indre Nature – groupe bocage : sensibilisation, conseils, plantations association@indrenature.net ou bocage@indrenature.net
- Adar Civam : <http://www.adar-civam.fr>
- AFAC-agroforesterie : ressource techniques, guide de préconisation, plan de gestion durable des haies : <https://afac-agroforesteries.fr/>

Espèces adaptées à la plantation à Saint-Plantaire

Arbres et arbustes	Houx
Ajonc d'Europe	Néflier
Alisier torminal	Noisetier
Aubépine à deux styles	Noyer commun
Aubépine à un style	Orme champêtre
Auline glutineux*	Rosier des champs
Bourdaïne*	Troëne
Charme	Peuplier tremble*
Châtaignier (surtout tiers sud de la commune)	Poirier cultivé
Chêne pubescent	Pommier cultivé
Chêne sessile	Tilleul à grandes feuilles
Chèvrefeuille des bois	Tilleul à feuilles cordées
Cornouiller sanguin	Saules marsault
Érable champêtre	Saule cendré *
Fusain d'Europe	Saule roux *
Genêt à balai	
Hêtre (si versant nord)	

* : adapté aux sols frais à humides

A éviter :

- Erable négundo, Robinier faux acacia, Chêne rouge d'amérique : invasifs,*
- Frêne élevé : problème sanitaire lié à la Chalorose,*
- Hêtre (sauf versant nord), Chêne pédonculé : faible résistance au réchauffement climatique),*
- Orme non résistant à la graphiose.*

- Association Prom'haies : nombreuses fiches techniques et recueil d'expérience sur les plantations de haies. <https://www.promhaies.net/>
- Pour trouver un pépiniériste labellisé, il est possible de consulter le site dédié au Végétal Local : <https://www.vegetal-local.fr/>
- Télécharger le guide ORE : <https://www.ecologie.gouv.fr/sites/default/files/documents/Guide-methodologique-obligation-reelle-environnementale.pdf>

Les actions clés

8

Les murets



Quelques caractéristiques

Les **murets de pierres sèches** (sans jointolement ni ciment) sont une des richesses de Saint-Plantaire, à la fois sur le plan du petit patrimoine bâti, du paysage, ainsi que pour la biodiversité. Les multiples caches sont pour la petite faune autant d'aubaines pour s'abriter et trouver refuge. Lézards, escargots, araignées, rongeurs, arthropodes... sont ainsi favorisés par ces constructions humaines.

Mais c'est surtout pour la flore rupestre que les enjeux sont les plus remarquables, non loin de la Creuse on y trouve en effet nombre de petites fougères dont certaines sont très rares pour le département.



Espèces présentes

Flore

Asplenium ceterach
 Asplenium de Billot
 Asplenium du Forez
 Asplenium hybride (entre les deux précédents)
 Capillaire des murailles
 Corydale à vrilles

Faune

Cymbalaire des murailles
 Nombrielle de Vénus
 Orpin blanc
 Pariétaire des murailles
 Polyode intermédiaire
 Polyode vulgaire
 Scolopendre



Muret de pierres sèches, typiquement couvert de nombreuses fougères...

Corydale à vrilles



© Michel Lacroix

Couleuvre d'esculape



© A. Ponnat

Asplenium ceterach



© C. Moreau



© S. Caux



© Clotilde Moreau



© R. Dohogne

Asplenium de Billot

Lézard des murailles



Pistes de gestion et de réflexion

Identifier les murets :

Un recensement des murets du territoire de la commune pourrait être réalisé, assorti d'un état des lieux :

- cartographie,
- évaluation de l'état de conservation des murets et intérêt patrimonial
- identification des enjeux faune-flore,
- si action prévue, identification des propriétaires,
- type d'intervention envisageable.



Les enjeux flores, très sensibles à Saint-Plantaire, devront être cernés par un botaniste.



Ex : l'ombilic de Vénus, espèce protégée, se met volontier dans les anfractuosités des murets.

Restaurer les murets :

- *Evaluation de l'impact de la végétation sur les murets.*

Il n'est pas forcément ni utile ni souhaitable d'ôter la végétation, d'autant que cette dernière peut héberger des espèces patrimoniales, comme les fougères des murailles, ou l'ombilic de vénus... Les racines peuvent également jusqu'à

un certain point, «tenir le mur» en solidarissant les pierres (racines des arbres, lierre très recouvrant). Toutefois, l'excès de végétations peut avoir un impact contraire, en étouffant les espèces sensibles à la concurrence. Trop de végétation peut aussi déchausser les pierres. Cependant, enlever des arbres ou du lierre peut aussi avoir un effet pervers inattendu, en modifiant le micro-climat du muret (ombrage, humidité). Cela peut impacter la flore sensible en place...

Il n'est pas toujours évident de savoir s'il faut ôter ou laisser la végétation. Si on décide de l'ôter, ce ne doit être que sur une partie du linéaire du muret, ou de façon incomplète. Les fougères notamment seront toujours conservées au mieux.



Ex de muret en sous bois, en bon état mais à surveiller du fait des arbres en surplomb.

- Remonter/rechausser les pierres

Les tâches longues et fastidieuses de restauration des murets peuvent être réalisées au cours d'un chantier nature avec l'aide de bénévoles. Mais cela nécessite l'appui d'un professionnel compte-tenu de la technicité requise.

A noter qu'une reprise du talus sus-jacent, ainsi qu'une réflexion sur l'écoulement de l'eau, peuvent être nécessaires en préalable des travaux de restauration.

Préserver et renforcer a biodiversité

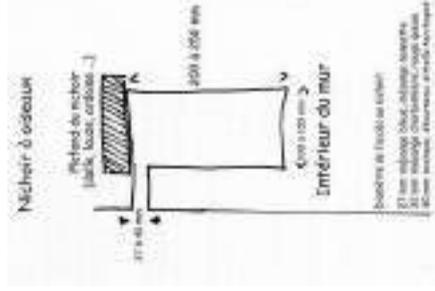
On visera à :

- ne pas introduire de plantes ornementales, qui occupent les interstices des pierres au détriment de la flore locale.
- ne pas jointoyer pour restaurer

A l'occasion de chantier de restauration, il est possible d'intégrer des nichoirs ou des cavités au sein des murets. Cela permet de les intégrer complètement dans le muret en ne laissant visible et accessible que l'ouverture du nichoir. Plusieurs espèces sont susceptibles d'être intéressées, comme le rougequeue noir ou le moineau domestique.

Cette intervention demande un peu de technicité, afin de ne pas fragiliser le muret, tout en laissant un espace favorable aux oiseaux cavernicoles.

Ex : *Schéma de positionnement d'un nichoir dans un mur*
(source : pierreseches.canalblog.com/)



Ex ici d'un muret aux fileuses abritant de nombreuses espèces patrimoniales, dont plusieurs espèces d'*Asplenium* à forts enjeux. Un enlèvement des espèces horticoles (corbeilles d'argent, etc.) et une seniblisatation du propriétaire serait profitables.



Les fougères et petites plantes herbacées doivent être conservées au mieux lors d'une restauration.



Quelques outils existants

- Différentes structures organisent des **formations** en lien avec les murets et le bâti en pierres-sèches.
- pour la découverte de la biodiversité des murets et s'initier à leur construction : programme de formation du CPIE Brenne-Berry <https://cpiebrenne.fr/former/stages-en-brenne/>
 - pour apprendre la construction ou la rénovation de murets et bâtis en pierres sèches : <https://www.professionnels-pierre-seche.com/formations.html>
<https://www.pierreseche.fr/10-formation-pierre-seche/formation-pierre-seche/>

Installer des nichoirs dans un mur :

- <https://pierreseches.canalblog.com/archives/2008/04/27/34018990.html>
- <https://www.vitival.ch/fr/biodiversite/oiseaux/des-nichoirs-discrets-dans-les-murs-de-vignes-751>

L'aménagement des ponts pour les mammifères

9



Problématique

Les enjeux portent sur la Loutre, ainsi que sur les Chauves-souris.

La **loutre** est très présente sur la commune de Saint-Plantaire. Elle est connue sur le Bouzantin, le ruisseau de la Drouille et le Moulin Ratet. Des indices de présences ont été collectés lors des inventaires réalisés en 2024 pour l'ABC.

Cette espèce est sensible à la mortalité routière. Celle-ci est aggravée au niveau des ponts que les animaux peinent à franchir notamment lorsque les débits d'eau sont importants. Ils ont alors tendance à chercher à contourner le pont en aérien par la route et c'est là que le risque de collision avec les véhicules routiers apparaît. Parfois des pelles ou des barrages peuvent également contraindre les animaux à passer par la route.

Des aménagements peuvent être envisagés : de type rampes, passerelles ou buses sèches avec raccordement sur berge, comme cela a déjà été fait avec succès par ailleurs.



Les **chauves-souris** peuvent également être favorisées, par des dispositifs appropriés, assez simples à installer et peu coûteux. Le Conseil Départemental de l'Indre est bien au courant de cette problématique et a déjà expérimenté des travaux de passage à Loutre. Un pont est déjà équipé sur la commune, sur le franchissement du Moulin Ratet par la D30. Une rampe a été aménagée pour la Loutre, ainsi que des abris à chiroptères.

Loutre percutée par un véhicule.
(photo : P. Dutrait - ObsIndre)

A noter que les rampes peuvent servir plus largement aux autres espèces de mammifères, comme la fouine ou le blaireau par exemple.



Ex d'aménagement sur le pont du Moulin Ratet :

Aménagement de la rampe pour le passage de la Loutre....



et fixation de gîte à chiroptère sous la voûte du pont





Localisation

Concernant les chauves-souris, elles s'installent le plus souvent dans des espaces et cavités situés sous le tablier du pont. Il n'y a pas de nuisances ni de dégradations qui soient liées à leur présence. Dans le cas de travaux de réfection, il faut veiller à préserver les cavités, même celles non occupées. Idéalement, faire expertiser au préalable les fissures par un spécialiste, conserver des disjointements libres, et ne jamais obturer un drain ou un disjointement dont on ne voit pas le fond. Les rénovations sont aussi l'occasion d'augmenter le potentiel d'accueil du pont par l'installation de gîtes adaptés.

La réalisation d'aménagements doit être évaluée avec les services techniques des routes du Conseil Départemental, seul en charge de pouvoir intervenir sur les ouvrages des routes départementales.

Indre Nature peut servir de relais et contribuer aux expertises techniques en amont des travaux, différentes expériences ayant d'ores et déjà été conduites sur le département de l'Indre. Par ailleurs dans le cadre d'une étude d'incidences, un dossier portant sur le franchissement de la D30 au droit du Bouzantin a été conduit en 2024. Il est lié à des travaux de réfection prévus par le CD36 et préconise l'aménagement du pont : installation d'un passage à loutre et pose de gîtes à chiroptères, entre autre.



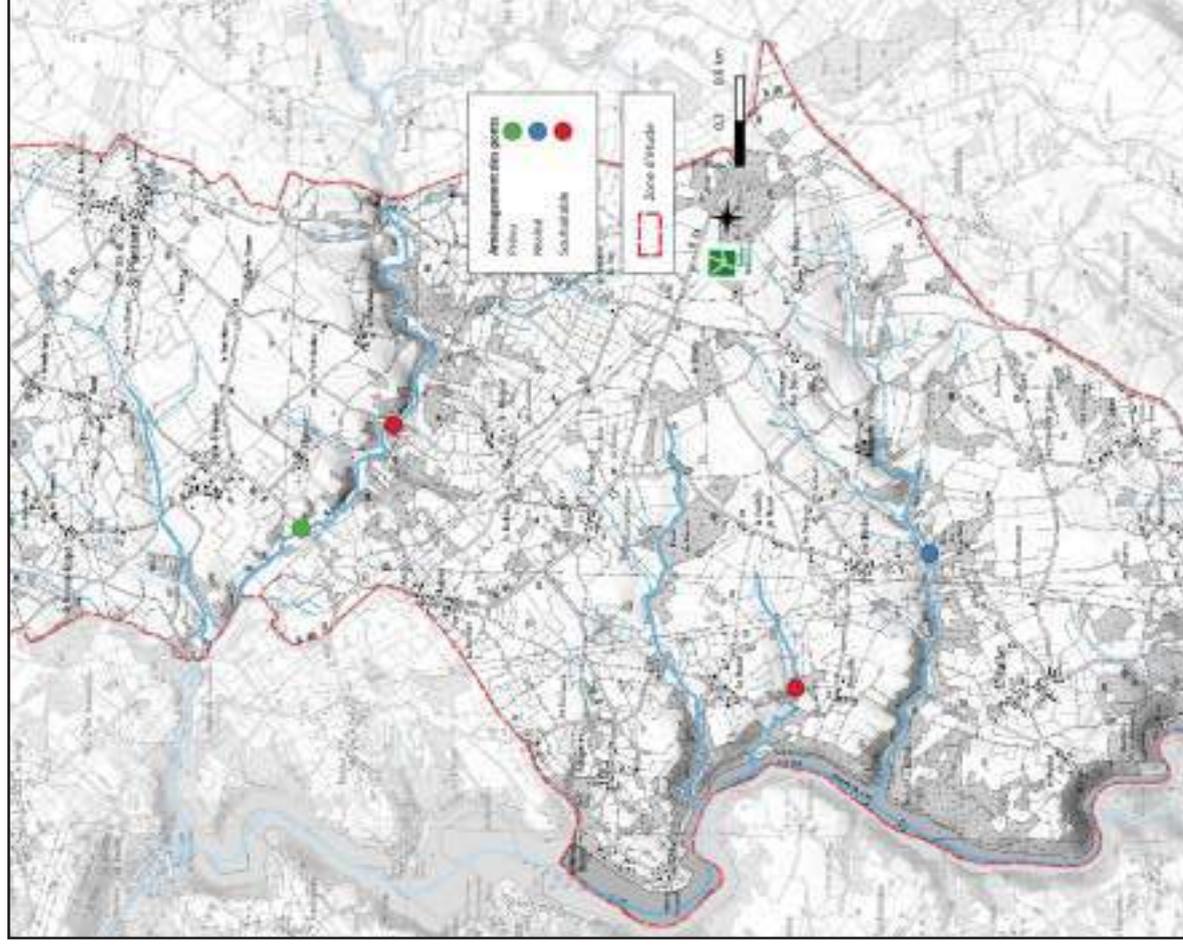
Pont D30/Bouzantin
(photo L. Olivier)

Un autre pont, busé, au niveau du ruisseau de la Drouille pourrait également faire l'objet d'un aménagement.



Plus d'informations

https://gmb.bzh/wp-content/uploads/2016/10/Passages_Loutres.pdf
PENICAUD, 2002. Les chauves-souris, hôtes des ponts. Société Française pour l'Etude et la Protection des Mammifères (SFEPM)



Annexes



- ↪ Liste des espèces floristiques
- ↪ Liste des oiseaux
- ↪ Liste des papillons
- ↪ Liste des hémiptères
- ↪ Liste des coléoptères
- ↪ Fiche ZNIEFF 1-240030148
- ↪ Fiches ZNIEFF 2-240031271
- ↪ Fiche SIC -FR2400537
- ↪ Cartes de la TVB (extrait étude Théma environnement)

Plantes recensées

Nom scientifique	Nom français	A1	DH2&4	PN	PR	Zn	LRF	LRR
<i>Acer campestre</i>	Érable champêtre	CC						
<i>Acer pseudoplatanus</i>	Érable sycomore	C						
<i>Achillea millefolium</i>	Achillée millefeuille	CCC						
<i>Achillea ptarmica</i>	Achillée sternutatoire	AC						
<i>Agrimonia eupatoria</i>	Aigremoine	CCC						
<i>Agrimonia procera</i>	Aigremoine élevée	R						
<i>Agrostis</i>								
<i>Agrostis canina</i>	Agrostide des chiens	AR						
<i>Agrostis capillaris</i>	Agrostide capillaire	C						
<i>Aira praecox</i>	Canche printanière	R						
<i>Ajuga genevensis</i>	Bugle de Genève	R						
<i>Ajuga reptans</i>	Bugle rampante	CC						
<i>Alliaria petiolata</i>	Alliaire	CC						
<i>Allium ursinum</i>	Ail des ours	R				x		
<i>Allium vineale</i>	Ail des vignes	C						
<i>Alnus glutinosa</i>	Aulne glutineux	C						
<i>Alopecurus aequalis</i>	Vulpin roux	R						
<i>Alopecurus pratensis</i>	Vulpin des prés	AC						
<i>Anacamptis laxiflora</i>	Orchis à fleurs lâches	R			x	x		
<i>Anacamptis morio</i>	Orchis bouffon	AR						
<i>Andryala integrifolia</i>	Andryale à feuilles entières	AC						
<i>Anemone nemorosa</i>	Anémone des bois	AC						
<i>Angelica sylvestris</i>	Angélique sauvage	C						
<i>Anisantha sterilis</i>	Brome stérile	CCC						
<i>Anogramma leptophylla</i>	Anogramme à feuilles minces							
<i>Anthoxanthum odoratum</i>	Flouve odorante	CC						
<i>Anthriscus sylvestris</i>	Cerfeuil des bois	AC						
<i>Aphanes arvensis</i>	Alchémille des champs	C						
<i>Aphanes australis</i>	Alchémille oubliée	RR						
<i>Aquilegia vulgaris</i>	Ancolie vulgaire	R						
<i>Arnoseris minima</i>	Arnoséris naine	RRR				x		EN
<i>Arrhenatherum elatius</i>	Fromental élevé	CCC						
<i>Arum maculatum</i>	Gouet tâcheté	CC						
<i>Asphodelus albus</i>	Asphodèle blanc	RR						
<i>Asplenium adiantum-nigrum</i>	Capillaire noir	R						
<i>Asplenium foreziense</i>		RRR			x	x		CR
<i>Asplenium obovatum</i> <i>subsp. billotii</i>	Asplenium de Billot	RRR				x		EN
<i>Asplenium ruta-muraria</i>	Doradille rue des murailles	AR						
<i>Asplenium scolopendrium</i>	Scolopendre	AR				x		
<i>Asplenium trichomanes</i>	Capillaire des murailles	AC						
<i>Asplenium trichomanes subsp. quadrivalens</i>		AC						

Nom scientifique	Nom français	A1	DH2&4	PN	PR	Zn	LRF	LRR
<i>Asplenium x sleepiae</i>		RRR						
<i>Athyrium filix-femina</i>	Fougère femelle	AC						
<i>Avenella flexuosa</i>	Foin tortueux	AC						
<i>Bellis perennis</i>	Pâquerette	CCC						
<i>Betonica officinalis</i>	Épiaire officinale	CC						
<i>Betula pendula</i>	Bouleau verruqueux	C						
<i>Brachypodium rupestre</i>	Brachypode des rochers	CCC						
<i>Brachypodium sylvaticum</i>	Brachypode des bois	CCC						
<i>Briza media</i>	Brize intermédiaire	AC						
<i>Bromus sterilis</i>	Brome sterile	CCC						
<i>Bromus hordeaceus</i>	Brome mou	CCC						
<i>Bromus racemosus</i>	Brome en grappe	R						
<i>Bryonia dioica</i>	Bryone dioïque	CC						
<i>Buddleja davidii</i>	Buddleja du père David	RR						
<i>Buxus sempervirens</i>	Buis commun	R						
<i>Callitriche</i>	Callitriche							
<i>Calluna vulgaris</i>	Callune	CC						
<i>Caltha palustris</i>	Populage des marais	AR						
<i>Campanula rapunculus</i>	Campanule raiponce	CC						
<i>Capsella bursa-pastoris</i>	Capselle bourse-à-pasteur	CCC						
<i>Cardamine amara</i>	Cardamine amère	RRR				x		
<i>Cardamine flexuosa</i>	Cardamine flexueuse	R						
<i>Cardamine hirsuta</i>	Cardamine hérissée	CC						
<i>Cardamine pratensis</i>	Cardamine des prés	CC						
<i>Carex acutiformis</i>	Laîche des marais	AR						
<i>Carex demissa</i>	Laîche déprimée	AR						
<i>Carex echinata</i>	Laîche étoilée	RR				x		
<i>Carex flacca</i>	Laîche glauque	CC						
<i>Carex hirta</i>	Laîche hérissée	CC						
<i>Carex laevigata</i>	Laîche lisse	RR				x		
<i>Carex lepidocarpa</i>	Laîche écailleuse	RR				x		NT
<i>Carex leporina</i>	Laîche Patte-de-lièvre	AC						
<i>Carex otrubae</i>	Laîche cuivrée	AR						
<i>Carex pallescens</i>	Laîche pâle	AR						
<i>Carex panicea</i>	Laîche millet	AR						
<i>Carex paniculata</i>	Laîche paniculée	R						
<i>Carex pilulifera</i>	Laîche à pilules	AC						
<i>Carex praecox</i>	Laîche précoce	RR				x		
<i>Carex remota</i>	Laîche espacée	AC						
<i>Carex spicata</i>	Laîche en épis	AR						
<i>Carex sylvatica</i>	Laîche des bois	CC						
<i>Carex vesicaria</i>	Laîche vésiculeuse	AR						
<i>Carpinus betulus</i>	Charme	CCC						
<i>Castanea sativa</i>	Chataignier	CC						
<i>Catapodium rigidum</i>	Pâturin rigide	AR						

Nom scientifique	Nom français	A1	DH2&4	PN	PR	Zn	LRF	LRR
<i>Centaurea decipiens</i>	Centaurée de Debeaux	AR						
<i>Centaurea jacea</i> grp.								
<i>Centaurea scabiosa</i>	Centaurée scabieuse	AC						
<i>Centaureum erythraea</i>	Petite centaurée commune	C						
<i>Cerastium fontanum</i>	Céraiste commune	CCC						
<i>Cerastium glomeratum</i>	Céraiste aggloméré	CC						
<i>Ceratocarpus claviculata</i>	Corydale à vrilles	RRR				x		CR
<i>Chaerophyllum temulum</i>	Chérophylle penché	C						
<i>Chelidonium majus</i>	Grande chélidoine	C						
<i>Chrysosplenium oppositifolium</i>	Dorine à feuilles opposées	RRR			x	x		
<i>Cichorium intybus</i>	Chicorée amère	AC						
<i>Circaea lutetiana</i>	Circée de Paris	AR						
<i>Cirsium acaulon</i>	Cirse sans tige	AR						
<i>Cirsium arvense</i>	Cirse des champs	CCC						
<i>Cirsium dissectum</i>	Cirse des prairies	AR				x		
<i>Cirsium eriophorum</i>	Cirse laineux	R						
<i>Cirsium palustre</i>	Cirse des marais	C						
<i>Cirsium tuberosum</i>	Cirse bulbeux	RR				x		
<i>Clematis vitalba</i>	Clématite des haies	CC						
<i>Clinopodium vulgare</i>	Sariette commune	CC						
<i>Conopodium majus</i>	Conopode dénudé	RRR						
<i>Convolvulus arvensis</i>	Liseron des champs	CCC						
<i>Convolvulus sepium</i>	Liset	CCC						
<i>Cornus sanguinea</i>	Cornxller sanguin	CCC						
<i>Corydalis solida</i>	Corydale solide	RR			x	x		
<i>Corylus avellana</i>	Noisetier	CCC						
<i>Crassula tillaea</i>	Crassule mousse	RR						
<i>Crataegus germanica</i>	Néflier	AR						
<i>Crataegus monogyna</i>	Aubépine à un style	CCC						
<i>Cruciata laevipes</i>	Gaillet croisette	CC						
<i>Cyanus segetum</i>	Bleuet	R						
<i>Cymbalaria muralis</i>	Cymbalaire	AR						
<i>Cynosurus cristatus</i>	Crételle	AR						
<i>Cytisus oromediterraneus</i>	Genêt oroméditerranéen	RRR				x		EN
<i>Cytisus scoparius</i>	Genêt à balai	CCC						
<i>Dactylis glomerata</i>	Dactyle aggloméré	CCC						
<i>Dactylorhiza maculata</i>	Orchis tacheté	R						
<i>Danthonia decumbens</i>	Danthonie	AC						
<i>Daucus carota</i>	Carotte sauvage	CCC						
<i>Deschampsia cespitosa</i>	Canche cespiteuse	C						
<i>Dianthus armeria</i>	Oeillet velu	C						
<i>Digitalis purpurea</i>	Digitale pourpre	AC						
<i>Digitaria sanguinalis</i>	Digitaire sanguine	CC						
<i>Dioscorea communis</i>	Sceau de Notre Dame	CC						

Nom scientifique	Nom français	A1	DH2&4	PN	PR	Zn	LRF	LRR
<i>Draba verna</i>	Drave de printemps	CC						
<i>Dryopteris affinis</i>	Dryoptéris écailleux	R						
<i>Dryopteris carthusiana</i>	Dryoptéris des chartreux	AC						
<i>Dryopteris dilatata</i>	Dryoptéris dilaté	AR						
<i>Dryopteris filix-mas</i>	Fougère mâle	CC						
<i>Echium vulgare</i>	Vipérine commune	C						
<i>Eleocharis multicaulis</i>	Scirpe à nombreuses tiges	R						
<i>Eleocharis palustris</i>	Scirpe des marais	AC						
<i>Epilobium hirsutum</i>	Épilobe hérissé	CC						
<i>Epilobium parviflorum</i>	Épilobe à petites fleurs	AC						
<i>Epilobium tetragonum</i>	Épilobe à tige carrée	CC						
<i>Epipactis helleborine</i>	Épipactis à larges feuilles	AR						
<i>Erica cinerea</i>	Bruyère cendrée	AC						
<i>Erigeron canadensis</i>	Conyze du Canada	CCC						
<i>Eriophorum angustifolium</i>	Linaigrette à feuilles étroites	RR			x	x		EN
<i>Erodium cicutarium</i>	Érodium à feuilles de cigue	CC						
<i>Ervilia hirsuta</i>	Vesce hérissée	C						
<i>Euonymus europaeus</i>	Fusain d'Europe, Bonnet-d'évêque	CCC						
<i>Eupatorium cannabinum</i>	Eupatoire à feuilles de chanvre	CC						
<i>Euphorbia amygdaloides</i>	Euphorbe des bois	AC						
<i>Fagus sylvatica</i>	Hêtre	AR						
<i>Festuca</i>	fétuque							
<i>Ficaria verna</i>	Ficaire à bulbilles	CC						
<i>Filipendula ulmaria</i>	Reine des prés	C						
<i>Filipendula vulgaris</i>	Filipendule vulgaire	R				x		
<i>Fragaria vesca</i>	Fraisier sauvage	CCC						
<i>Fragaria viridis</i>	Fraisier vert	RR						
<i>Frangula alnus</i>	Bourdaie	C						
<i>Fraxinus excelsior</i>	Frêne élevé	CCC						
<i>Galeopsis tetrahit</i>	Galéopsis tétrahit	C						
<i>Galium album</i>	Gaillet dressé	CCC						
<i>Galium aparine</i>	Gaillet gratteron	CCC						
<i>Galium palustre</i>	Gaillet des marais	CC						
<i>Galium uliginosum</i>	Gaillet aquatique	R						
<i>Galium verum</i>	Gaillet jaune	CC						
<i>Gaudinia fragilis</i>	Gaudinie fragile	R						
<i>Geranium columbinum</i>	Géranium des colombes	CC						
<i>Geranium dissectum</i>	Géranium découpé	CCC						
<i>Geranium robertianum</i>	Herbe à Robert	CCC						
<i>Geum urbanum</i>	Benoîte commune	CCC						
<i>Glechoma hederacea</i>	Lierre terrestre	CCC						
<i>Glyceria fluitans</i>	Glycérie flottante	RR						

Nom scientifique	Nom français	A1	DH2&4	PN	PR	Zn	LRF	LRR
<i>Hedera helix</i>	Lierre grimpant	CCC						
<i>Helosciadium nodiflorum</i>	Ache nodiflore	AR						
<i>Heracleum sphondylium</i>	Grande Berce	CCC						
<i>Hesperocodon hederaceus</i>		RRR			x	x		VU
<i>Hieracium</i>	Épervière							
<i>Holcus lanatus</i>	Houlque laineuse	CCC						
<i>Holcus mollis</i>	Houlque molle	AC						
<i>Humulus lupulus</i>	Houblon grimpant	AC						
<i>Hyacinthoides non-scripta</i>	Jacinthe sauvage	AR						
<i>Hylotelephium telephium</i>	Herbe de saint Jean	AR						
<i>Hypericum humifusum</i>	Millepertuis couché	AC						
<i>Hypericum linariifolium</i>	Millepertuis à feuilles de lin	RRR				x		CR
<i>Hypericum perforatum</i>	Millepertuis perforé	CCC						
<i>Hypericum pulchrum</i>	Millepertuis élégant	AC						
<i>Hypericum tetrapterum</i>	Millepertuis à quatre ailes	AC						
<i>Hypochaeris radicata</i>	Porcelle enracinée	CCC						
<i>Ilex aquifolium</i>	Houx	C						
<i>Illecebrum verticillatum</i>	Illécèbre verticillé	RR				x		NT
<i>Iris pseudacorus</i>	Iris faux acore	CCC						
<i>Jacobaea vulgaris</i>	Séneçon de Jacob	CCC						
<i>Jasione montana</i>	Jasione des montagnes	AR						
<i>Juglans regia</i>	Noyer commun	AC						
<i>Juncus acutiflorus</i>	Jonc à tépales aigus	AC						
<i>Juncus articulatus</i>	Jonc à fruits luisants	C						
<i>Juncus bufonius</i>	Jonc des crapauds	C						
<i>Juncus capitatus</i>	Jonc à inflorescence globuleuse	RR				x		EN
<i>Juncus conglomeratus</i>	Jonc aggloméré	C						
<i>Juncus effusus</i>	Jonc épars	CCC						
<i>Juncus tenageia</i>	Jonc des vasières	RR				x		
<i>Juncus tenuis</i>	Jonc grêle	C						
<i>Juniperus communis</i>	Genévrier commun	AR						
<i>Lactuca muralis</i>	Pendrilla	R						
<i>Lactuca virosa</i>	Laitue vireuse	AR						
<i>Lamium galeobdolon</i>	Lamier jaune	AR						
<i>Lamium hybridum</i>	Lamier hybride	R						
<i>Lamium purpureum</i>	Lamier pourpre	CC						
<i>Lapsana communis</i>	Lampsane commune	CCC						
<i>Lathraea clandestina</i>	Lathrée clandestine	RR				x		
<i>Lathyrus linifolius</i>	Gesse des montagnes	AR						
<i>Lathyrus palustris</i>	Gesse des marais	RRR			x	x	EN	CR
<i>Lathyrus pratensis</i>	Gesse des prés	CC						
<i>Laurus nobilis</i>	Laurier-sauce							
<i>Lemna minor</i>	Petite lentille d'eau	C						
<i>Leontodon</i>								

Nom scientifique	Nom français	A1	DH2&4	PN	PR	Zn	LRF	LRR
<i>Leontodon hispidus</i>	Liondent hispide	AR						
<i>Leucanthemum ircutianum</i>	Marguerite	CCC						
<i>Leucanthemum vulgare</i>	Marguerite commune							
<i>Ligustrum vulgare</i>	Troëne	CCC						
<i>Linaria repens</i>	Linaire rampante	AR						
<i>Linum radiola</i>	Radiole faux-lin	RR				x		NT
<i>Linum usitatissimum</i>	Lin cultivé	R						
<i>Linum usitatissimum subsp. angustifolium</i>	Lin bisannuel	RR						
<i>Logfia minima</i>	Cotonnière naine	R						
<i>Lolium perenne</i>	Ivraie vivace	CCC						
<i>Lonicera periclymenum</i>	Chèvrefeuille des bois	CCC						
<i>Lonicera xylosteum</i>	Chèvrefeuille des haies	AR						
<i>Lotus corniculatus</i>	Lotier corniculé	CCC						
<i>Lotus pedunculatus</i>	Lotus des marais	C						
<i>Lunaria annua</i>	Monnaie-du-Pape							
<i>Luzula campestris</i>	Luzule champêtre	C						
<i>Luzula pilosa</i>	Luzule de printemps	AR						
<i>Lychnis flos-cuculi</i>	Oeil-de-perdrix	C						
<i>Lycopus europaeus</i>	Lycophe d'Europe	CCC						
<i>Lysimachia arvensis</i>	Mouron rouge	CCC						
<i>Lysimachia nummularia</i>	Lysimaque nummulaire	CC						
<i>Lysimachia tenella</i>	Mouron délicat	RR				x		
<i>Lysimachia vulgaris</i>	Lysimaque commune	CC						
<i>Lythrum salicaria</i>	Salicaire commune	CCC						
<i>Malus sylvestris</i>	Pommier sauvage	AR						
<i>Malva moschata</i>	Mauve musquée	AR						
<i>Medicago arabica</i>	Luzerne tachetée	C						
<i>Medicago lupulina</i>	Luzerne lupuline	CCC						
<i>Melampyrum pratense</i>	Mélampyre des prés	AC						
<i>Melica uniflora</i>	Mélique uniflore	AC						
<i>Mentha aquatica</i>	Menthe aquatique	CC						
<i>Mentha pulegium</i>	Menthe pouliot	AR						
<i>Mentha suaveolens</i>	Menthe à feuilles rondes	C						
<i>Micropyrum tenellum</i>	Catapode des graviers	RRR				x		NT
<i>Milium effusum</i>	Millet diffus	R						
<i>Moehringia trinervia</i>	Sabline à trois nervures	AC						
<i>Myosotis arvensis</i>	Myosotis des champs	CC						
<i>Myosotis discolor</i>	Myosotis bicolore	AR						
<i>Myosotis laxa</i>	Myosotis cespiteux	AR						
<i>Myosotis scorpioides</i>	Myosotis des marais							
<i>Nasturtium officinale</i>	Cresson des fontaines	AC						
<i>Neotinea ustulata</i>	Orchis brûlé	R			x	x		
<i>Oenanthe peucedanifolia</i>	Oenanthe à feuilles de peucedan	R			x	x		
<i>Oenanthe pimpinelloides</i>	Oenanthe faux boucage	RR				x		

Nom scientifique	Nom français	A1	DH2&4	PN	PR	Zn	LRF	LRR
<i>Oenanthe silaifolia/peucedanifolia</i>								
<i>Oenothera biennis</i>	Onagre bisannuelle							
<i>Ononis spinosa</i>	Bugrane épineuse	CC						
<i>Onopordum acanthium</i>	Onopordon faux-acanthe	AR						
<i>Orchis mascula</i>	Orchis mâle	AR						
<i>Ornithopus perpusillus</i>	Ornithope délicat	AR						
<i>Oxalis acetosella</i>	Pain de coucou	RR				x		
<i>Oxalis fontana/dillenii/corniculata</i>								
<i>Papaver dubium</i>	Pavot douteux	AR						
<i>Papaver rhoeas</i>	Coquelicot	CC						
<i>Persicaria hydropiper</i>	Renouée Poivre d'eau	C						
<i>Persicaria maculosa</i>	Renouée Persicaire	CC						
<i>Phalaris arundinacea</i>	Baldingère faux-roseau	CC						
<i>Picris</i>								
<i>Picris hieracioides</i>	Picride éperviaire	CCC						
<i>Pilosella lactucella</i>	Épervière petite Laitue	RR						NT
<i>Pilosella officinarum</i>	Piloselle	CCC						
<i>Pinus nigra</i>	Pin noir d'Autriche							
<i>Plantago coronopus</i>	Plantain Corne-de-cerf	C						
<i>Plantago lanceolata</i>	Plantain lancéolé	CCC						
<i>Poa annua</i>	Pâturin annuel	CCC						
<i>Poa pratensis</i>	Pâturin des prés	CC						
<i>Poa trivialis</i>	Pâturin commun	CC						
<i>Polygala vulgaris</i>	Polygala commun	AC						
<i>Polygonatum multiflorum</i>	Sceau de Salomon multiflore	CC						
<i>Polypodium interjectum</i>	Polypode intermédiaire							
<i>Polypodium vulgare</i>	Réglisse des bois							
<i>Polystichum aculeatum</i>	Polystic à aiguillons	R			x	x		
<i>Polystichum setiferum</i>	Polystic à frondes soyeuses	R			x	x		
<i>Populus tremula</i>	Peuplier Tremble	CC						
<i>Potentilla reptans</i>	Potentille rampante	CCC						
<i>Potentilla sterilis</i>	Potentille faux fraisier	CC						
<i>Primula elatior</i>	Primevère élevée	AR				x		
<i>Primula veris</i>	Coucou	CCC						
<i>Prospero autumnale</i>	Scille d'automne	RR			x	x		
<i>Prunella vulgaris</i>	Brunelle commune	CCC						
<i>Prunus avium</i>	Merisier vrai	CC						
<i>Prunus mahaleb</i>	Bois de Sainte-Lucie	AR						
<i>Prunus spinosa</i>	Épine noire	CCC						
<i>Pseudotsuga menziesii</i>	Sapin de Douglas							
<i>Pteridium aquilinum</i>	Fougère aigle	CC						
<i>Pulmonaria longifolia</i>	Pulmonaire à feuilles longues	C						
<i>Pyrus cordata</i>	Poirier à feuilles en cœur	RRR						

Nom scientifique	Nom français	A1	DH2&4	PN	PR	Zn	LRF	LRR
<i>Quercus petraea</i>	Chêne sessile							
<i>Quercus pubescens</i>	Chêne pubescent	AR						
<i>Quercus robur</i>	Chêne pédonculé	CCC						
<i>Quercus rubra</i>	Chêne rouge d'Amérique							
<i>Rabelera holostea</i>	Stellaire holostée	CC						
<i>Ranunculus acris</i>	Bouton d'or	CCC						
<i>Ranunculus auricomus</i>	Renoncule à tête d'or	AC						
<i>Ranunculus bulbosus</i>	Renoncule bulbeuse	CC						
<i>Ranunculus flammula</i>	Renoncule flammette	C						
<i>Ranunculus repens</i>	Renoncule rampante	CCC						
<i>Ranunculus sardous</i>	Renoncule sarde	AC						
<i>Raphanus raphanistrum</i>	Ravenelle	AC						
<i>Rhamnus cathartica</i>	Nerprun purgatif	AC						
<i>Rhinanthus minor</i>	Petit cocriste	AR						
<i>Ribes rubrum</i>	Groseillier rouge	C						
<i>Robinia pseudoacacia</i>	Robinier faux-acacia	CC						
<i>Rosa arvensis</i>	Rosier des champs	CC						
<i>Rosa canina</i>	Eglantier							
<i>Rubus</i>	Ronce							
<i>Rumex acetosa</i>	Oseille des prés	CCC						
<i>Rumex acetosella</i>	Petite oseille	CC						
<i>Rumex conglomeratus</i>	Patience agglomérée	C						
<i>Rumex crispus</i>	Patience crépue	CCC						
<i>Rumex obtusifolius</i>	Patience à feuilles obtuses	CC						
<i>Rumex sanguineus</i>	Patience sanguine	CC						
<i>Ruscus aculeatus</i>	Fragon	C						
<i>Sagina procumbens</i>	Sagine couchée	AR						
<i>Salix atrocinerea</i>	Saule à feuilles d'Olivier	CC						
<i>Salix caprea</i>	Saule marsault	AC						
<i>Salix cinerea</i>	Saule cendré	C						
<i>Salix triandra</i>	Saule à trois étamines	RR						
<i>Salvia pratensis</i>	Sauge des prés	AC						
<i>Sambucus nigra</i>	Sureau noir	CCC						
<i>Schedonorus arundinaceus</i>	Fétuque Roseau	CC						
<i>Schedonorus pratensis</i>	Fétuque des prés	R						
<i>Scilla bifolia</i>	Scille à deux feuilles	RR			x	x		
<i>Scirpus sylvaticus</i>	Scirpe des bois	AR						
<i>Scleranthus perennis</i>	Scléranthe vivace	RRR				x		EN
<i>Scorzonera humilis</i>	Scorsonère des prés	AC						
<i>Scrophularia auriculata</i>	Scrofulaire aquatique	C						
<i>Scrophularia nodosa</i>	Scrophulaire noueuse	C						
<i>Scutellaria minor</i>	Petite scutellaire	AR						
<i>Sedum acre</i>	Poivre de muraille	AC						
<i>Sedum album</i>	Orpin blanc	AR						
<i>Sedum cepaea</i>	Orpin pourpier	R						

Nom scientifique	Nom français	A1	DH2&4	PN	PR	Zn	LRF	LRR
<i>Senecio sylvaticus</i>	Séneçon des bois	R						
<i>Senecio vulgaris</i>	Séneçon commun	CCC						
<i>Silaum silaus</i>	Silaüs des prés	AC						
<i>Silene dioica</i>	Compagnon rouge	RR						
<i>Silene latifolia</i>	Compagnon blanc	CCC						
<i>Silene nutans</i>	Silène nutans	R						
<i>Silene vulgaris</i>	Silène enflé	AC						
<i>Solanum dulcamara</i>	Douce amère	CCC						
<i>Solanum nigrum</i>	Morelle noire	CC						
<i>Sonchus asper</i>	Laiteron rude	CCC						
<i>Sonchus oleraceus</i>	Laiteron potager	CC						
<i>Sparganium</i>								
<i>Spergula morisonii</i>	Spargoute printanière	RRR				x		EN
<i>Spergula pentandra</i>	Espargoutte à cinq étamines	RRR				x		EN
<i>Spiranthes spiralis</i>	Spiranthe d'automne	RRR			x	x		EN
<i>Stachys arvensis</i>	Épiaire des champs	R						
<i>Stachys sylvatica</i>	Épiaire des bois	C						
<i>Stellaria alsine</i>	Stellaire des sources	RR				x		
<i>Stellaria graminea</i>	Stellaire graminée	C						
<i>Struthiopteris spicant</i>	Blechnum en épi	RR				x		
<i>Succisa pratensis</i>	Succise des prés	CC						
<i>Taraxacum</i>								
<i>Taraxacum officinale</i>	Pissenlit							
<i>Teesdalia nudicaulis</i>	Téedalie à tige nue	R						
<i>Teucrium scorodonia</i>	Germandrée	CC						
<i>Thymus pulegioides</i>	Thym commun	AC						
<i>Tilia platyphyllos</i>	Tilleul à grandes feuilles	R						
<i>Torminalis glaberrima</i>	Alisier des bois	CC						
<i>Tractema lilio-hyacinthus</i>	Scille Lis-jacinthe	RRR			x	x		
<i>Tragopogon pratensis</i>	Salsifis des prés	C						
<i>Trifolium campestre</i>	Trèfle champêtre	CC						
<i>Trifolium dubium</i>	Trèfle douteux	C						
<i>Trifolium ochroleucon</i>	Trèfle jaunâtre	R				x		
<i>Trifolium pratense</i>	Trèfle des prés	CCC						
<i>Trifolium repens</i>	Trèfle rampant	CCC						
<i>Tripleurospermum inodorum</i>	Matricaire inodore	CC						
<i>Trocdaris verticillatum</i>	Carum verticillé	R				x		
<i>Typha latifolia</i>	Massette à larges feuilles	AC						
<i>Ulex europaeus</i>	Ajonc d'Europe	C						
<i>Ulex minor</i>	Ajonc nain	AR						
<i>Ulmus minor</i>	Petit orme	CCC						
<i>Umbilicus rupestris</i>	Nombril de vénus	RRR				x		NT
<i>Urtica dioica</i>	Ortie dioïque	CCC						
<i>Valeriana dioica</i>	Valériane dioïque	R				x		

Nom scientifique	Nom français	A1	DH2&4	PN	PR	Zn	LRF	LRR
<i>Valeriana officinalis</i>	Valériane officinale	C						
<i>Valerianella</i>								
<i>Verbena officinalis</i>	Verveine officinale	CCC						
<i>Veronica arvensis</i>	Véronique des champs	CCC						
<i>Veronica beccabunga</i>	Cresson de cheval	AR						
<i>Veronica chamaedrys</i>	Véronique petit chêne	CCC						
<i>Veronica hederifolia</i>	Véronique à feuilles de lierre	C						
<i>Veronica officinalis</i>	Véronique officinale	C						
<i>Veronica persica</i>	Véronique de Perse	CCC						
<i>Viburnum opulus</i>	Viorne obier	AC						
<i>Vicia bithynica</i>	Vesce de Bithynie	RRR						
<i>Vicia sativa</i>	Vesce cultivée	CC						
<i>Vicia sepium</i>	Vesce des haies	C						
<i>Vinca</i>	Pervenche							
<i>Viola arvensis</i>	Pensée des champs	CC						
<i>Viola hirta</i>	Violette hérissée	AC						
<i>Viola odorata</i>	Violette odorante	C						
<i>Viola palustris</i>	Violette des marais	RRR				x		VU
<i>Viola riviniana</i>	Violette de Rivinus	C						
<i>Viscum album</i>	Gui des feuillus	C						
<i>Vulpia bromoides</i>	Vulpie queue-d'écureuil	AC						
<i>x Pseudosasa x japonica</i>	Bambou du Japon							

Légende

DH2 : Directive habitats espèces de faune sauvage en annexe II de la Directive 92/43

PN : Protection Nationale

LRE/LRF / LRR : Liste rouge européenne/nationale/régionale : NE : non évalué, DD : données insuffisantes, LC : préoccupation mineure, NT : espèce quasi menacée, VU : espèce vulnérable, EN : espèce en danger, CR : en danger critique d'extinction.

ZN : espèce Déterminante en région Centre au titre des Zones Naturelles d'Intérêt Faunistiques et Floristiques.

Rareté : dans la région Centre-Val de Loire d'après le CBNBP (CCC très très commun à RRR très très rare)

Données communales période 2009/2024

Oiseaux recensés

Nom français	Nom scientifique	Rmq H ou M	Rmq Nich	DO	PN	Zn	LRF Migr	LRF Hiv	LRF Nich	LRR Nich	Code nicheur	Famille
Accenteur mouchet	Prunella modularis				x			NA	LC	LC	Possible	Prunellidae
Alouette des champs	Alauda arvensis						NA	LC	NT	NT	Probable	Alaudidae
Alouette lulu	Lullula arborea		x	x	x			NA	LC	LC	Certain	Alaudidae
Autour des palombes	Accipiter gentilis				x		NA	NA	LC	VU		Accipitridae
Balbuzard pêcheur	Pandion haliaetus	x		x	x	x	LC	NA	VU	EN		Pandionidae
Bécasse des bois	Scolopax rusticola	x				x	NA	LC	LC	NT		Scolopacidae
Bergeronnette des ruisseaux	Motacilla cinerea				x			NA	LC	LC	Certain	Motacillidae
Bergeronnette grise	Motacilla alba				x			NA	LC	LC		Motacillidae
Bergeronnette printanière	Motacilla flava				x		DD		LC	LC	Probable	Motacillidae
Bihoreau gris	Nycticorax nycticorax	x		x	x	x		NA	NT	VU		Ardeidae
Bondrée apivore	Pernis apivorus		x	x	x		LC		LC	LC	Probable	Accipitridae
Bouvreuil pivoine	Pyrrhula pyrrhula	x			x	x		NA	VU	VU		Fringillidae
Bruant jaune	Emberiza citrinella				x		NA	NA	VU	NT	Certain	Emberizidae
Bruant ortolan	Emberiza hortulana	x		x	x		EN		EN	CR*		Emberizidae
Bruant proyer	Emberiza calandra				x				LC	NT	Probable	Emberizidae
Bruant zizi	Emberiza cirius				x		NA		LC	LC	Certain	Emberizidae
Busard Saint-Martin	Circus cyaneus		x	x	x	x	NA	NA	LC	NT	Possible	Accipitridae
Buse variable	Buteo buteo				x		NA	NA	LC	LC	Certain	Accipitridae
Caille des blés	Coturnix coturnix		x			x	NA		LC	LC	Possible	Phasianidae
Canard chipeau	Mareca strepera	x				x	NA	LC	LC	EN		Anatidae
Canard colvert	Anas platyrhynchos						NA	LC	LC	LC	Probable	Anatidae
Canard pilet	Anas acuta						NA	LC	NA	NA		Anatidae
Canard souchet	Spatula clypeata	x				x	NA	LC	LC	EN		Anatidae
Chardonneret élégant	Carduelis carduelis				x		NA	NA	VU	LC	Certain	Fringillidae
Chevalier culblanc	Tringa ochropus				x		LC	NA				Scolopacidae

Nom français	Nom scientifique	Rmq H ou M	Rmq Nich	DO	PN	Zn	LRF Migr	LRF Hiv	LRF Nich	LRR Nich	Code nicheur	Famille
Chevalier guignette	Actitis hypoleucos	x			x	x	DD	NA	NT	EN		Scolopacidae
Chevêche d'Athéna	Athene noctua	x			x	x			LC	NT		Strigidae
Choucas des tours	Corvus monedula				x			NA	LC	LC		Corvidae
Chouette hulotte	Strix aluco				x			NA	LC	LC	Probable	Strigidae
Cigogne blanche	Ciconia ciconia	x		x	x	x	NA	NA	LC	EN		Ciconiidae
Cigogne noire	Ciconia nigra		x	x	x	x	VU	NA	EN	CR	Possible	Ciconiidae
Circaète Jean-le-Blanc	Circaetus gallicus		x	x	x	x	NA		LC	VU	Possible	Accipitridae
Corneille noire	Corvus corone							NA	LC	LC	Certain	Corvidae
Coucou gris	Cuculus canorus				x		DD		LC	LC	Probable	Cuculidae
Courlis corlieu	Numenius phaeopus						VU	NA				Scolopacidae
Effraie des clochers	Tyto alba				x				LC	NT		Tytonidae
Épervier d'Europe	Accipiter nisus				x		NA	NA	LC	LC	Certain	Accipitridae
Étourneau sansonnet	Sturnus vulgaris						NA	LC	LC	LC	Certain	Sturnidae
Faucon crécerelle	Falco tinnunculus				x		NA	NA	NT	LC	Certain	Falconidae
Faucon pèlerin	Falco peregrinus		x	x	x	x	NA	NA	LC	EN	Certain	Falconidae
Fauvette à tête noire	Sylvia atricapilla				x		NA	NA	LC	LC	Certain	Sylviidae
Fauvette des jardins	Sylvia borin				x		DD		NT	LC		Sylviidae
Fauvette grisette	Sylvia communis				x		DD		LC	LC	Certain	Sylviidae
Fuligule milouin	Aythya ferina	x				x	NA	LC	VU	NT		Anatidae
Geai des chênes	Garrulus glandarius							NA	LC	LC	Certain	Corvidae
Gobemouche gris	Muscicapa striata				x		DD		NT	LC		Muscicapidae
Gobemouche noir	Ficedula hypoleuca	x			x	x	DD		VU	EN		Muscicapidae
Goéland leucopnée	Larus michahellis				x		NA	NA	LC	VU		Laridae
Grand corbeau	Corvus corax		x		x	x			LC	EN	Certain	Corvidae
Grand Cormoran	Phalacrocorax carbo				x		NA	LC	LC	NT		Phalacrocoracidae
Grand-duc d'Europe	Bubo bubo		x	x	x	x			LC	NA	Probable	Strigidae
Grande Aigrette	Ardea alba	x		x	x	x		LC	NT			Ardeidae

Nom français	Nom scientifique	Rmq H ou M	Rmq Nich	DO	PN	Zn	LRF Migr	LRF Hiv	LRF Nich	LRR Nich	Code nicheur	Famille
Grèbe huppé	Podiceps cristatus				x			NA	LC	LC	Possible	Podicipedidae
Grimpereau des jardins	Certhia brachydactyla				x				LC	LC	Certain	Certhiidae
Grive draine	Turdus viscivorus						NA	NA	LC	LC	Possible	Turdidae
Grive mauvis	Turdus iliacus						NA	LC				Turdidae
Grive musicienne	Turdus philomelos						NA	NA	LC	LC	Certain	Turdidae
Grosbec casse-noyaux	Coccothraustes coccothraustes				x			NA	LC	LC		Fringillidae
Grue cendrée	Grus grus	x		x	x	x	NA	NT	CR			Gruidae
Guêpier d'Europe	Merops apiaster		x		x	x	NA		LC	VU	Possible	Meropidae
Héron cendré	Ardea cinerea				x		NA	NA	LC	LC		Ardeidae
Héron garde-boeufs	Bubulcus ibis	x			x	x		NA	LC	VU		Ardeidae
Héron pourpré	Ardea purpurea	x		x	x	x			LC	VU		Ardeidae
Hirondelle de fenêtre	Delichon urbicum				x		DD		NT	LC	Possible	Hirundinidae
Hirondelle de rivage	Riparia riparia		x		x	x	DD		LC	LC	Possible	Hirundinidae
Hirondelle de rochers	Ptyonoprogne rupestris	x			x		NA		LC			Hirundinidae
Hirondelle rustique	Hirundo rustica				x		DD		NT	LC	Certain	Hirundinidae
Huppe fasciée	Upupa epops		x		x	x		NA	LC	LC	Certain	Upupidae
Hypolaïs polyglotte	Hippolais polyglotta				x		NA		LC	LC	Certain	Acrocephalidae
Linotte mélodieuse	Linaria cannabina				x		NA	NA	VU	NT	Possible	Fringillidae
Loriot d'Europe	Oriolus oriolus				x		NA		LC	LC	Certain	Oriolidae
Martinet noir	Apus apus				x		DD		NT	LC	Possible	Apodidae
Martin-pêcheur d'Europe	Alcedo atthis		x	x	x	x		NA	VU	LC	Possible	Alcedinidae
Merle noir	Turdus merula						NA	NA	LC	LC	Certain	Turdidae
Mésange à longue queue	Aegithalos caudatus				x		NA		LC	LC	Certain	Aegithalidae
Mésange bleue	Cyanistes caeruleus				x		NA		LC	LC	Certain	Paridae
Mésange charbonnière	Parus major				x		NA	NA	LC	LC	Certain	Paridae
Mésange nonnette	Poecile palustris				x				LC	LC	Certain	Paridae
Milan noir	Milvus migrans		x	x	x	x	NA		LC	VU	Possible	Accipitridae

Nom français	Nom scientifique	Rmq H ou M	Rmq Nich	DO	PN	Zn	LRF Migr	LRF Hiv	LRF Nich	LRR Nich	Code nicheur	Famille
Milan royal	Milvus milvus	x		x	x		NA	VU	VU	CR*		Accipitridae
Moineau domestique	Passer domesticus				x		NA		LC	LC	Certain	Passeridae
Mouette rieuse	Chroicocephalus ridibundus	x			x	x	NA	LC	NT	EN		Laridae
Mouette tridactyle	Rissa tridactyla	x			x		DD	NA	VU			Laridae
Oedicnème criard	Burhinus oedicnemus	x		x	x		NA	NA	LC	LC		Burhinidae
Ouette d'Égypte	Alopochen aegyptiaca								NA			Anatidae
Perdrix rouge	Alectoris rufa								LC	LC	Possible	Phasianidae
Pic épeiche	Dendrocopos major				x			NA	LC	LC	Certain	Picidae
Pic épeichette	Dendrocopos minor		x		x	x			VU	NT	Possible	Picidae
Pic mar	Dendrocopos medius		x	x	x				LC	LC	Possible	Picidae
Pic noir	Dryocopus martius		x	x	x				LC	LC	Possible	Picidae
Pic vert	Picus viridis				x				LC	LC	Certain	Picidae
Pie bavarde	Pica pica								LC	LC	Certain	Corvidae
Pie-grièche écorcheur	Lanius collurio		x	x	x		NA	NA	NT	LC	Certain	Laniidae
Pigeon ramier	Columba palumbus						NA	LC	LC	LC	Certain	Columbidae
Pinson des arbres	Fringilla coelebs				x		NA	NA	LC	LC	Certain	Fringillidae
Pinson du nord	Fringilla montifringilla				x		NA	DD				Fringillidae
Pipit des arbres	Anthus trivialis				x		DD		LC	LC	Certain	Motacillidae
Pipit farlouse	Anthus pratensis	x			x	x	NA	DD	VU	VU		Motacillidae
Plongeon imbrin	Gavia immer	x		x	x			VU				Gaviidae
Pouillot de Bonelli	Phylloscopus bonelli		x		x	x	NA		LC	LC	Certain	Phylloscopidae
Pouillot fitis	Phylloscopus trochilus		x		x	x	DD		NT	NT	Possible	Phylloscopidae
Pouillot véloce	Phylloscopus collybita				x		NA	NA	LC	LC	Certain	Phylloscopidae
Poule-d'eau	Gallinula chloropus						NA	NA	LC	LC		Rallidae
Roitelet à triple bandeau	Regulus ignicapilla				x		NA	NA	LC	LC	Probable	Regulidae
Roitelet huppé	Regulus regulus				x		NA	NA	NT	LC	Possible	Regulidae
Rosignol philomèle	Luscinia megarhynchos				x		NA		LC	LC	Certain	Muscicapidae

Nom français	Nom scientifique	Rmq H ou M	Rmq Nich	DO	PN	Zn	LRF Migr	LRF Hiv	LRF Nich	LRR Nich	Code nicheur	Famille
Rougegorge familier	Erithacus rubecula				x		NA	NA	LC	LC	Certain	Muscicapidae
Rougequeue à front blanc	Phoenicurus phoenicurus				x		NA		LC	LC	Possible	Muscicapidae
Rougequeue noir	Phoenicurus ochruros				x		NA	NA	LC	LC	Certain	Muscicapidae
Serin cini	Serinus serinus				x		NA		VU	LC	Certain	Fringillidae
Sittelle torchepot	Sitta europaea				x				LC	LC	Certain	Sittidae
Sterne pierregarin	Sterna hirundo	x		x	x	x	LC	NA	LC	NT		Laridae
Tarier des prés	Saxicola rubetra	x			x	x	DD		VU	CR		Muscicapidae
Tarier pâtre	Saxicola rubicola				x		NA	NA	NT	LC	Certain	Muscicapidae
Tarin des aulnes	Spinus spinus				x		NA	DD	LC			Fringillidae
Tichodrome échelette	Tichodroma muraria	x			x				NT			Sittidae
Tourterelle des bois	Streptopelia turtur						NA		VU	LC	Certain	Columbidae
Tourterelle turque	Streptopelia decaocto						NA		LC	LC	Certain	Columbidae
Traquet motteux	Oenanthe oenanthe				x		DD		NT	NA		Muscicapidae
Troglodyte mignon	Troglodytes troglodytes				x			NA	LC	LC	Certain	Troglodytidae
Vautour fauve	Gyps fulvus	x		x	x				LC			Accipitridae
Verdier d'Europe	Chloris chloris				x		NA	NA	VU	LC	Certain	Fringillidae

Légende

Rmq : espèce remarquable, comme H (hivernante) M (Migratrice) ou Nich (Nicheuse)

DO : Directive oiseaux 79/409 modifiée, annexe I

PN : Protection Nationale

ZN : espèce Déterminante en région Centre au titre des Zones Naturelles d'Intérêt Faunistiques et Floristiques.

LRF / LRR : Liste rouge nationale/régionale : NE : non évalué, DD : données insuffisantes, LC : préoccupation mineure, NT : espèce quasi menacée, VU : espèce vulnérable, EN : espèce en danger, CR : en danger critique d'extinction. Listes établies pour les oiseaux de passage (Migr), Hivernante (Hiv) et Nicheuse (Nich)

Données communales période 2009/2024

Papillons recensés

Catégorie	Nom scientifique	Nom français	DH2	LRE	LRF	LRR	PN	Zn	Rareté	Famille
Hétérocères	Acrobasis advenella								PC	Pyralidae
Hétérocères	Acrobasis consociella								PC	Pyralidae
Hétérocères	Acrobasis marmorea								AC	Pyralidae
Hétérocères	Acrobasis repandana								AC	Pyralidae
Hétérocères	Acrobasis sp (glaucella/falouella)									Sphingidae
Hétérocères	Acrobasis tumidana								AC	Pyralidae
Hétérocères	Acronicta aceris	Noctuelle de l'Erable							AC	Noctuidae
Hétérocères	Acronicta leporina	Noctuelle-Lièvre							PC	Noctuidae
Hétérocères	Acronicta megacephala	Noctuelle mégacéphale							AC	Noctuidae
Hétérocères	Acronicta rumicis	Noctuelle de la Patience							C	Noctuidae
Hétérocères	Acronicta sp (psi/tridens)									Sphingidae
Hétérocères	Agriphila geniculea								AC	Crambidae
Hétérocères	Agriphila inquinatella								AC	Crambidae
Hétérocères	Agriphila straminella								PC	Crambidae
Hétérocères	Agrotis exclamationis	Point d'Exclamation							C	Noctuidae
Hétérocères	Amphipyra pyramidea	Pyramide							AC	Noctuidae
Hétérocères	Anania hortulata								AC	Crambidae
Hétérocères	Anania stachydalis								PC	Crambidae
Hétérocères	Anania verbascalis								PC	Crambidae
Hétérocères	Anarta myrtilli	Noctuelle de la Myrtille							PC	Noctuidae
Hétérocères	Ancylolomia tentaculella								AC	Crambidae
Hétérocères	Angerona prunaria	Angéronie du Prunier							AC	Geometridae
Hétérocères	Apamea scolopacina	Noctuelle mignonne							PC	Noctuidae
Hétérocères	Apeira syringaria	Ennomos du Lilas							PC	Geometridae

Catégorie	Nom scientifique	Nom français	DH2	LRE	LRF	LRR	PN	Zn	Rareté	Famille
Hétérocères	<i>Aplocera efformata</i>	Petite Rayure							PC	Geometridae
Hétérocères	<i>Arctia caja</i>	Ecaille Martre							C	Erebidae
Hétérocères	<i>Arctia villica</i>	Ecaille fermière							C	Erebidae
Hétérocères	<i>Arctornis l-nigrum</i>	L-noir							AC	Erebidae
Hétérocères	<i>Asthena albulata</i>	Phalène candide							AC	Geometridae
Hétérocères	<i>Atolmis rubicollis</i>	Veuve							PC	Erebidae
Hétérocères	<i>Autographa gamma</i>	Gamma							C	Noctuidae
Hétérocères	<i>Axylia putris</i>	Noctuelle putride							C	Noctuidae
Hétérocères	<i>Biston betularia</i>	Phalène du Bouleau							AC	Geometridae
Hétérocères	<i>Cabera exanthemata</i>	Cabère pustulée							AC	Geometridae
Hétérocères	<i>Cabera pusaria</i>	Cabère virginale							AC	Geometridae
Hétérocères	<i>Callopietria juventina</i>	Noctuelle de la Fougère							PC	Noctuidae
Hétérocères	<i>Campaea margaritaria</i>	Céladon							C	Geometridae
Hétérocères	<i>Camptogramma bilineata</i>	Brocatelle d'or							C	Geometridae
Hétérocères	<i>Cataclysta lemnata</i>					NT			AC	Crambidae
Hétérocères	<i>Catarhoe cuculata</i>	Eubolie sinuée							R	Geometridae
Hétérocères	<i>Catarhoe rubidata</i>	Eubolie roussâtre							PC	Geometridae
Hétérocères	<i>Catephia alchymista</i>	Alchimiste							PC	Erebidae
Hétérocères	<i>Catocala fulminea</i>	Lichénée jaune							AC	Erebidae
Hétérocères	<i>Catoptria pinella</i>								PC	Crambidae
Hétérocères	<i>Cerura erminea</i>	Hermine							AC	Notodontidae
Hétérocères	<i>Charanyca trigrammica</i>	Noctuelle trilignée							AC	Noctuidae
Hétérocères	<i>Chiasmia clathrata</i>	Réseau							C	Geometridae
Hétérocères	<i>Chloroclystis v-ata</i>	Eupithécie couronnée							AC	Geometridae
Hétérocères	<i>Chrysocrambus linetella</i>								C	Crambidae
Hétérocères	<i>Chrysoteuchia culmella</i>								C	Crambidae
Hétérocères	<i>Cilix glaucata</i>	Petite Epine							C	Drepanidae
Hétérocères	<i>Cleorodes lichenaria</i>	Boarmie des Lichens							C	Geometridae

Atlas de la Biodiversité Communale – Saint-Plantaire

Catégorie	Nom scientifique	Nom français	DH2	LRE	LRF	LRR	PN	Zn	Rareté	Famille
Hétérocères	Colocasia coryli	Noctuelle du Coudrier							C	Noctuidae
Hétérocères	Colostygia pectinataria	Cidarie verdâtre							C	Geometridae
Hétérocères	Colotois pennaria	Himère-plume							PC	Geometridae
Hétérocères	Comibaena bajularia	Verdelet							AC	Geometridae
Hétérocères	Cosmia pyralina	Cosmie pyraline							AC	Noctuidae
Hétérocères	Cosmia trapezina	Trapèze							AC	Noctuidae
Hétérocères	Cosmorhoe ocellata	Lynx							PC	Geometridae
Hétérocères	Crambus pascuella								C	Crambidae
Hétérocères	Crambus perlellus								AC	Crambidae
Hétérocères	Craniophora ligustri	Troënière							C	Noctuidae
Hétérocères	Crocallis elinguaris	Phalène de la Mancienne							AC	Geometridae
Hétérocères	Cryphia algae	Bryophile vert-mousse							AC	Noctuidae
Hétérocères	Cucullia lychnitis	Cucullie de la Molène-Lychnis							AR	Noctuidae
Hétérocères	Cucullia verbasci	Brèche							AC	Noctuidae
Hétérocères	Cyclophora punctaria	Ephyre ponctuée							AC	Geometridae
Hétérocères	Cyclophora ruficiliaria	Ephyre Trois-Cerceaux							PC	Geometridae
Hétérocères	Cydalima perspectalis	Pyrale du buis							AC	Crambidae
Hétérocères	Deilephila elpenor	Grand Sphinx de la Vigne							C	Sphingidae
Hétérocères	Deilephila porcellus	petit Sphinx de la Vigne							AC	Sphingidae
Hétérocères	Deltote pygarga								AC	Noctuidae
Hétérocères	Diachrysis chrysis	Vert-Doré							AC	Noctuidae
Hétérocères	Diacrisia sannio	Bordure ensanglantée							C	Erebidae
Hétérocères	Dicycla oo	Double Zéro							AC	Noctuidae
Hétérocères	Dioryctria abietella								PC	Pyralidae
Hétérocères	Drymonia querna	Demi-Lune blanche				NT			AC	Notodontidae
Hétérocères	Dypterygia scabriuscula	Noctuelle hérissée							AC	Noctuidae
Hétérocères	Dysgonia algira	Passagère							AC	Erebidae
Hétérocères	Eilema caniola	Manteau pâle							AC	Erebidae

Catégorie	Nom scientifique	Nom français	DH2	LRE	LRF	LRR	PN	Zn	Rareté	Famille
Hétérocères	<i>Elaphria venustula</i>	Erastrie gracieuse							AC	Noctuidae
Hétérocères	<i>Ematurga atomaria</i>	Phalène picotée							C	Geometridae
Hétérocères	<i>Emmelia trabealis</i>	Arlequinette jaune							AC	Noctuidae
Hétérocères	<i>Endotricha flammealis</i>								C	Pyralidae
Hétérocères	<i>Ennomos erosaria</i>	Ennomos rongée				VU			AC	Geometridae
Hétérocères	<i>Ephestia woodiella</i>								R	Pyralidae
Hétérocères	<i>Epilecta linogrisea</i>	Noctuelle gris-de-lin							PC	Noctuidae
Hétérocères	<i>Epirrhoe alternata</i>	Alternée							C	Geometridae
Hétérocères	<i>Erannis defoliaria</i>	Hibernie défeuillante							AC	Geometridae
Hétérocères	<i>Euclidia glyphica</i>	Doublure jaune							C	Erebidae
Hétérocères	<i>Euclidia mi</i>	Mi							AC	Erebidae
Hétérocères	<i>Eudonia angustea</i>								PC	Crambidae
Hétérocères	<i>Eudonia delunella</i>								AC	Crambidae
Hétérocères	<i>Eudonia lacustrata</i>								AR	Crambidae
Hétérocères	<i>Eudonia mercurella</i>								AC	Crambidae
Hétérocères	<i>Euphyia biangulata</i>	Cidarie-Pivert							PC	Geometridae
Hétérocères	<i>Euplagia quadripunctaria</i>	Écaille chinée	X						CC	Erebidae
Hétérocères	<i>Euplexia lucipara</i>	Luisante							AC	Noctuidae
Hétérocères	<i>Euproctis chrysorrhoea</i>	Cul-brun							C	Erebidae
Hétérocères	<i>Euzophera pinguis</i>								AC	Pyralidae
Hétérocères	<i>Furcula furcula</i>	Harpye fourchue							AC	Notodontidae
Hétérocères	<i>Gastropacha quercifolia</i>	Feuille-Morte du Chêne							AC	Lasiocampidae
Hétérocères	<i>Geometra papilionaria</i>	Grande Naiade							PC	Geometridae
Hétérocères	<i>Gluphisia crenata</i>	Crénelée							AC	Notodontidae
Hétérocères	<i>Gymnoscelis rufifasciata</i>	Fausse-Eupithécie							AC	Geometridae
Hétérocères	<i>Habrosyne pyritoides</i>	Râtissée							AC	Drepanidae
Hétérocères	<i>Hada plebeja</i>	Noctuelle dentine							AC	Noctuidae
Hétérocères	<i>Harpyia milhauseri</i>	Dragon							C	Notodontidae

Catégorie	Nom scientifique	Nom français	DH2	LRE	LRF	LRR	PN	Zn	Rareté	Famille
Hétérocères	Hemaris fuciformis	Sphinx gazé							C	Sphingidae
Hétérocères	Hemithea aestivaria	Phalène sillonnée							AC	Geometridae
Hétérocères	Herminia grisealis	Herminie grise							AC	Erebidae
Hétérocères	Herminia tarsicrinalis	Herminie de la Ronce							AC	Erebidae
Hétérocères	Homoeosoma sinuella								AC	Pyralidae
Hétérocères	Hoplodrina ambigua	Ambiguë							AC	Noctuidae
Hétérocères	Hoplodrina octogenaria	Noctuelle de la Morgeline							AC	Noctuidae
Hétérocères	Hyloicus pinastri								AC	Sphingidae
Hétérocères	Hypena proboscidalis	Noctuelle à museau							C	Erebidae
Hétérocères	Hypomecis punctinalis	Boarmie pointillée							C	Geometridae
Hétérocères	Hypomecis roboraria	Boarmie du Chêne							AC	Geometridae
Hétérocères	Hypsopygia costalis								AC	Pyralidae
Hétérocères	Hypsopygia glaucinalis								AR	Pyralidae
Hétérocères	Idaea aversata	Impolie							C	Geometridae
Hétérocères	Idaea degeneraria	Acidalie dégénérée							C	Geometridae
Hétérocères	Idaea macilentaria	Acidalie maigre							AC	Geometridae
Hétérocères	Idaea seriata	Vieillie							AC	Geometridae
Hétérocères	Idaea straminata	Acidalie sobre							AC	Geometridae
Hétérocères	Idaea subsericeata	Acidalie blanchâtre							C	Geometridae
Hétérocères	Ipimorpha retusa	Cosmie rétuse							AC	Noctuidae
Hétérocères	Jodis lactearia	Hémithée éruginée							AC	Geometridae
Hétérocères	Katha depressa	Lithosie ocre (La)							AC	Erebidae
Hétérocères	Lacanobia oleracea	Noctuelle des Potagers							C	Noctuidae
Hétérocères	Lacanobia w-latinum	Noctuelle du Genêt							AC	Noctuidae
Hétérocères	Lasiocampa quercus	Bombyx du Chêne							C	Lasiocampidae
Hétérocères	Laspeyria flexula	Crochet							C	Erebidae
Hétérocères	Ligdia adustata	Phalène du Fusain							C	Geometridae
Hétérocères	Lithosia quadra	Lithosie quadrille							C	Erebidae
Hétérocères	Lomaspilis marginata	Bordure entrecoupée							C	Geometridae

Atlas de la Biodiversité Communale – Saint-Plantaire

Catégorie	Nom scientifique	Nom français	DH2	LRE	LRF	LRR	PN	Zn	Rareté	Famille
Hétérocères	<i>Luperina dumerilii</i>	Noctuelle de Duméril							PC	Noctuidae
Hétérocères	<i>Luperina testacea</i>	Lupérine testacée							AC	Noctuidae
Hétérocères	<i>Lycophotia porphyrea</i>	Noctuelle porphyre							PC	Noctuidae
Hétérocères	<i>Lymantria dispar</i>	Disparate							C	Erebidae
Hétérocères	<i>Lymantria monacha</i>	Nonne							C	Erebidae
Hétérocères	<i>Macaria alternata</i>	Philobie alternée							C	Geometridae
Hétérocères	<i>Macdunnoughia confusa</i>	Goutte d'Argent							AC	Noctuidae
Hétérocères	<i>Macroglossum stellatarum</i>	Moro-Sphinx							CC	Sphingidae
Hétérocères	<i>Macrothylacia rubi</i>	Bombyx de la Ronce							C	Lasiocampidae
Hétérocères	<i>Malacosoma neustria</i>	Livrée des arbres							C	Lasiocampidae
Hétérocères	<i>Manulea complana</i>	Manteau à tête jaune (Le)							C	Erebidae
Hétérocères	<i>Meganola albula</i>	Nole blanchâtre							AC	Nolidae
Hétérocères	<i>Melanchra persicariae</i>	Noctuelle de la Persicaire							PC	Noctuidae
Hétérocères	<i>Mesapamea secalella/secalis</i>									Sphingidae
Hétérocères	<i>Miltochrista miniata</i>	Rosette							C	Erebidae
Hétérocères	<i>Mimas tiliae</i>	Sphinx du Tilleul							C	Sphingidae
Hétérocères	<i>Moma alpium</i>	Avrilière							AC	Noctuidae
Hétérocères	<i>Mormo maura</i>	Maure							AC	Noctuidae
Hétérocères	<i>Myelois circumvoluta</i>								PC	Pyralidae
Hétérocères	<i>Mythimna albipuncta</i>	Point blanc							C	Noctuidae
Hétérocères	<i>Mythimna impura</i>	Leucanie souillée							AC	Noctuidae
Hétérocères	<i>Mythimna pallens</i>	Leucanie blafarde							C	Noctuidae
Hétérocères	<i>Mythimna sicula</i>	Leucanie sicilienne				VU			R	Noctuidae
Hétérocères	<i>Mythimna vitellina</i>	Leucanie vitelline							AC	Noctuidae
Hétérocères	<i>Noctua comes</i>	Hulotte							C	Noctuidae
Hétérocères	<i>Noctua fimbriata</i>	Frangée							AC	Noctuidae
Hétérocères	<i>Noctua pronuba</i>	Hibou							C	Noctuidae
Hétérocères	<i>Nomophila noctuella</i>								AC	Crambidae

Catégorie	Nom scientifique	Nom français	DH2	LRE	LRF	LRR	PN	Zn	Rareté	Famille
Hétérocères	Notodonta dromedarius	Chameau							AC	Notodontidae
Hétérocères	Notodonta ziczac	Bois-Veiné							AC	Notodontidae
Hétérocères	Nycteola revayana	Sarrothripe de Revay							AR	Nolidae
Hétérocères	Nyea lurideola	Lithosie complanule (La)							AC	Erebidae
Hétérocères	Ochropleura plecta	Cordon blanc							C	Noctuidae
Hétérocères	Odonestis pruni	Feuille-Morte du Prunier				NT			AC	Lasiocampidae
Hétérocères	Oligia strigilis/versicolor									Sphingidae
Hétérocères	Oncocera semirubella								C	Pyralidae
Hétérocères	Operophtera brumata	Cheimatobie hiémale							AC	Geometridae
Hétérocères	Opisthograptis luteolata	Citronnelle rouillée							C	Geometridae
Hétérocères	Orgyia antiqua	Etoilée							AC	Erebidae
Hétérocères	Orthosia miniosa	Orthosie rougeoyante							AC	Noctuidae
Hétérocères	Ostrinia nubilalis								C	Crambidae
Hétérocères	Pachycnemia hippocastanaria	Callunaire							AC	Geometridae
Hétérocères	Palpita vitrealis								AR	Crambidae
Hétérocères	Parapoynx stratiotata					NT			C	Crambidae
Hétérocères	Patania ruralis								C	Crambidae
Hétérocères	Pempelia palumbella								AR	Pyralidae
Hétérocères	Peribatodes rhomboidaria	Boarmie rhomboïdale							C	Geometridae
Hétérocères	Petrophora chlorosata	Phalène de l'Aquiline							AC	Geometridae
Hétérocères	Phalera bucephala	Bucéphale							C	Notodontidae
Hétérocères	Pheosia tremula	Porcelaine							AC	Notodontidae
Hétérocères	Phragmatobia fuliginosa	Ecaille cramoisie							C	Erebidae
Hétérocères	Phycita roborella								AC	Pyralidae
Hétérocères	Plagodis dolabraria	Phalène linéolée							AC	Geometridae
Hétérocères	Polyphaenis sericata	Noctuelle du Camérisier							AC	Noctuidae
Hétérocères	Pseudeustrotia candidula	Eustrotie claire				VU			AC	Noctuidae
Hétérocères	Pseudoips prasinanus	Halias du Hêtre							C	Nolidae

Atlas de la Biodiversité Communale – Saint-Plantaire

Catégorie	Nom scientifique	Nom français	DH2	LRE	LRF	LRR	PN	Zn	Rareté	Famille
Hétérocères	<i>Pseudopanthera macularia</i>	Panthère							C	Geometridae
Hétérocères	<i>Pseudoterpna coronillaria</i>	Hémithée de l'Ajonc							PC	Geometridae
Hétérocères	<i>Pseudoterpna pruinata</i>	Hémithée du Genêt							PC	Geometridae
Hétérocères	<i>Pterostoma palpina</i>	Museau							AC	Notodontidae
Hétérocères	<i>Ptilodon capucina</i>	Crête-de-Coq							AC	Notodontidae
Hétérocères	<i>Pyrausta aurata</i>								AC	Crambidae
Hétérocères	<i>Pyrausta despicata</i>								C	Crambidae
Hétérocères	<i>Rivula sericealis</i>	Soyeuse							C	Erebidae
Hétérocères	<i>Sabra harpagula</i>	Harpon							TR	Drepanidae
Hétérocères	<i>Saturnia pyri</i>	Grand Paon de nuit				NT		X	C	Saturniidae
Hétérocères	<i>Scopula immutata</i>	Acidalie des pâturages							AC	Geometridae
Hétérocères	<i>Scopula rubiginata</i>	Phalène rougeâtre							AC	Geometridae
Hétérocères	<i>Selenia dentaria</i>	Ennomos illunaire							C	Geometridae
Hétérocères	<i>Selidosema taeniolaria</i>	Boarmie à bandes				EN			TR	Geometridae
Hétérocères	<i>Sitochroa palealis</i>								PC	Crambidae
Hétérocères	<i>Sitochroa verticalis</i>								PC	Crambidae
Hétérocères	<i>Smerinthus ocellatus</i>	Sphinx demi-paon							AC	Sphingidae
Hétérocères	<i>Sphinx ligustri</i>	Sphinx du Troène							AC	Sphingidae
Hétérocères	<i>Spilarctia lutea</i>	Ecaille Lièvre							AC	Erebidae
Hétérocères	<i>Spilosoma lubricipeda</i>	Ecaille tigrée							C	Erebidae
Hétérocères	<i>Stauropus fagi</i>	Ecureuil							C	Notodontidae
Hétérocères	<i>Stegania cararia</i>	Stéganie convoitée				VU		X	AR	Geometridae
Hétérocères	<i>Synaphe punctalis</i>								AC	Pyralidae
Hétérocères	<i>Tethea ocularis</i>	Octogésime							AC	Drepanidae
Hétérocères	<i>Thalpophila matura</i>	Noctuelle cythérée							AC	Noctuidae
Hétérocères	<i>Thaumetopoea pityocampa</i>	Processionnaire du Pin							C	Notodontidae
Hétérocères	<i>Thaumetopoea processionea</i>	Processionnaire du Chêne							AC	Notodontidae

Catégorie	Nom scientifique	Nom français	DH2	LRE	LRF	LRR	PN	Zn	Rareté	Famille
Hétérocères	<i>Thisanotia chrysonuchella</i>								PC	Crambidae
Hétérocères	<i>Thyatira batis</i>	Batis							C	Drepanidae
Hétérocères	<i>Timandra comae</i>	Timandre aimée							C	Geometridae
Hétérocères	<i>Trachea atriplicis</i>	Noctuelle de l'Arroche							C	Noctuidae
Hétérocères	<i>Tyria jacobaeae</i>	Goutte-de-sang							C	Erebidae
Hétérocères	<i>Udea ferrugalis</i>								AC	Crambidae
Hétérocères	<i>Watsonalla binaria</i>	Hameçon							C	Drepanidae
Hétérocères	<i>Wittia sororcula</i>	Manteau jaune							C	Erebidae
Hétérocères	<i>Xanthorhoe ferrugata</i>								AC	Geometridae
Hétérocères	<i>Xanthorhoe spadicearia</i>	Oxydée							AR	Geometridae
Hétérocères	<i>Xestia agathina</i>	Noctuelle agathine							PC	Noctuidae
Hétérocères	<i>Xestia c-nigrum</i>	C-noir							C	Noctuidae
Hétérocères	<i>Xestia xanthographa</i>	Trimaculée							AC	Noctuidae
Micro-lépidoptères	<i>Acleris bergmanniana</i>								PC	Tortricidae
Micro-lépidoptères	<i>Agapeta zoegana</i>								AC	Tortricidae
Micro-lépidoptères	<i>Aglaope infausta</i>	Aglaopé des haies				NT		X	C	Zygaenidae
Micro-lépidoptères	<i>Alabonia geoffrella</i>								AC	Oecophoridae
Micro-lépidoptères	<i>Aleimma loeflingiana</i>								AC	Tortricidae
Micro-lépidoptères	<i>Ancylis obtusana</i>								E	Tortricidae
Micro-lépidoptères	<i>Apoda limacodes</i>	Tortue							AC	Limacodidae
Micro-lépidoptères	<i>Archips crataegana</i>								AC	Tortricidae
Micro-lépidoptères	<i>Archips podana</i>								AC	Tortricidae
Micro-lépidoptères	<i>Archips xylosteana</i>								AC	Tortricidae
Micro-lépidoptères	<i>Argolamprotes micella</i>								TR	Gelechiidae
Micro-lépidoptères	<i>Argyresthia spinosella</i>								PC	Argyresthiidae
Micro-lépidoptères	<i>Aroga velocella</i>								R	Gelechiidae

Catégorie	Nom scientifique	Nom français	DH2	LRE	LRF	LRR	PN	Zn	Rareté	Famille
Micro-lépidoptères	Blastobasis glandulella								AR	Blastobasidae
Micro-lépidoptères	Caloptilia stigmatella								R	Gracillariidae
Micro-lépidoptères	Calybites phasianipennella								AR	Gracillariidae
Micro-lépidoptères	Carcina quercana								AC	Depressariidae
Micro-lépidoptères	Caryocolum blandellum								E	Gelechiidae
Micro-lépidoptères	Celypha lacunana								AC	Tortricidae
Micro-lépidoptères	Celypha rosaceana								AR	Tortricidae
Micro-lépidoptères	Choristoneura hebenstreitella								AC	Tortricidae
Micro-lépidoptères	Cydia amplana								PC	Tortricidae
Micro-lépidoptères	Cydia splendana								AC	Tortricidae
Micro-lépidoptères	Epagoge grotiana								AC	Tortricidae
Micro-lépidoptères	Epiblema foenella								PC	Tortricidae
Micro-lépidoptères	Ethmia quadrillella								AC	Depressariidae
Micro-lépidoptères	Harpella forficella								PC	Oecophoridae
Micro-lépidoptères	Helcystogramma									Gelechiidae
Micro-lépidoptères	Nemophora degeerella								PC	Adelidae
Micro-lépidoptères	Neofaculta ericetella								R	Gelechiidae
Micro-lépidoptères	Notocelia uddmanniana								AC	Tortricidae
Micro-lépidoptères	Olethreutes arcuella								PC	Tortricidae
Micro-lépidoptères	Pandemis cerasana								AC	Tortricidae
Micro-lépidoptères	Pandemis heparana								PC	Tortricidae
Micro-lépidoptères	Parectopa robinella								AR	Gracillariidae
Micro-lépidoptères	Pseudargyrotoza conwagana								PC	Tortricidae

Catégorie	Nom scientifique	Nom français	DH2	LRE	LRF	LRR	PN	Zn	Rareté	Famille
Micro-lépidoptères	Pterophorus pentadactylus								C	Pterophoridae
Micro-lépidoptères	Ptycholoma lecheana								AC	Tortricidae
Micro-lépidoptères	Rhagades pruni	Procris du Prunier						X	AR	Zygaenidae
Micro-lépidoptères	Teleiodes luculella								PC	Gelechiidae
Micro-lépidoptères	Tortrix viridana								C	Tortricidae
Micro-lépidoptères	Triodia sylvina	Sylvine							AC	Hepialidae
Micro-lépidoptères	Yponomeuta									Yponomeutidae
Micro-lépidoptères	Yponomeuta plumbella								AC	Yponomeutidae
Micro-lépidoptères	Zeiraphera isertana								AC	Tortricidae
Micro-lépidoptères	Zeuzera pyrina	Zeuzère du Marronnier							AC	Cossidae
Micro-lépidoptères	Zygaena trifolii	Zygène des prés							C	Zygaenidae
Rhopalocères	Aglais io	Paon-du-jour		LC	LC				CC	Nymphalidae
Rhopalocères	Anthocharis cardamines	Aurore		LC	LC				CC	Pieridae
Rhopalocères	Apatura iris	Grand mars changeant		LC	LC			X	AC	Nymphalidae
Rhopalocères	Aporia crataegi	Gazé		LC	LC			X	CC	Pieridae
Rhopalocères	Araschnia levana	Carte géographique		LC	LC				CC	Nymphalidae
Rhopalocères	Argynnis paphia	Tabac d'Espagne		LC	LC				CC	Nymphalidae
Rhopalocères	Aricia agestis	Collier-de-corail		LC	LC				CC	Lycaenidae
Rhopalocères	Boloria dia	Petite Violette		LC	LC				C	Nymphalidae
Rhopalocères	Brenthis daphne	Nacré de la Ronce		LC	LC				CC	Nymphalidae
Rhopalocères	Brintesia circe	Silène		LC	LC				C	Nymphalidae
Rhopalocères	Callophrys rubi	Thécla de la Ronce		LC	LC				C	Lycaenidae
Rhopalocères	Carcharodus alcaeae	Hespérie de l'Alcée		LC	LC				C	Hesperiidae
Rhopalocères	Celastrina argiolus	Azuré des Nerpruns		LC	LC				CC	Lycaenidae
Rhopalocères	Coenonympha pamphilus	Fadet commun		LC	LC				CC	Nymphalidae

Atlas de la Biodiversité Communale – Saint-Plantaire

Catégorie	Nom scientifique	Nom français	DH2	LRE	LRF	LRR	PN	Zn	Rareté	Famille
Rhopalocères	<i>Colias crocea</i>	Souci			LC				CC	Pieridae
Rhopalocères	<i>Cupido alctas</i>	Azuré de la Faucille		LC	LC	NT			AC	Lycaenidae
Rhopalocères	<i>Cyaniris semiargus</i>	Azuré des Anthyllides		LC	LC			X	AC	Lycaenidae
Rhopalocères	<i>Erynnis tages</i>	Point de Hongrie		LC	LC				C	Hesperiidae
Rhopalocères	<i>Euphydryas aurinia</i>	Damier de la Succise	X	LC	LC	VU		X	AC	Nymphalidae
Rhopalocères	<i>Gonepteryx rhamni</i>	Citron		LC	LC				CC	Pieridae
Rhopalocères	<i>Iphiclides podalirius</i>	Flambé		LC	LC				CC	Papilionidae
Rhopalocères	<i>Issoria lathonia</i>	Petit Nacré		LC	LC				C	Nymphalidae
Rhopalocères	<i>Lasiommata megera</i>	Mégère		LC	LC				CC	Nymphalidae
Rhopalocères	<i>Leptidea sinapis</i>	Piérade du Lotier		LC	LC				CC	Pieridae
Rhopalocères	<i>Limenitis camilla</i>	Petit Sylvain		LC	LC				CC	Nymphalidae
Rhopalocères	<i>Limenitis reducta</i>	Sylvain azuré		LC	LC				CC	Nymphalidae
Rhopalocères	<i>Lycaena phlaeas</i>	Cuivré commun		LC	LC				CC	Lycaenidae
Rhopalocères	<i>Lycaena tityrus</i>	Cuivré fuligineux		LC	LC				C	Lycaenidae
Rhopalocères	<i>Maniola jurtina</i>	Myrtil		LC	LC				CC	Nymphalidae
Rhopalocères	<i>Melanargia galathea</i>	Demi-Deuil		LC	LC				CC	Nymphalidae
Rhopalocères	<i>Melitaea athalia</i>	Mélitée du Mélampyre		LC	LC				C	Nymphalidae
Rhopalocères	<i>Melitaea cinxia</i>	Mélitée du Plantain		LC	LC				C	Nymphalidae
Rhopalocères	<i>Melitaea didyma</i>	Mélitée orangée		LC	LC	NT		X	AC	Nymphalidae
Rhopalocères	<i>Melitaea parthenoides</i>	Mélitée de la Lancéole		LC	LC	EN		X	PC	Nymphalidae
Rhopalocères	<i>Melitaea phoebe</i>	Mélitée des Centaurées		LC	LC			X	C	Nymphalidae
Rhopalocères	<i>Nymphalis antiopa</i>	Morio		LC	LC			X	C	Nymphalidae
Rhopalocères	<i>Nymphalis polychloros</i>	Grande Tortue		LC	LC				CC	Nymphalidae
Rhopalocères	<i>Ochlodes sylvanus</i>	Sylvaine		LC	LC				CC	Hesperiidae
Rhopalocères	<i>Papilio machaon</i>	Machaon		LC	LC				CC	Papilionidae
Rhopalocères	<i>Pararge aegeria</i>	Tircis		LC	LC				CC	Nymphalidae
Rhopalocères	<i>Pieris brassicae</i>	Piérade du Chou		LC	LC				CC	Pieridae
Rhopalocères	<i>Pieris napi</i>	Piérade du Navet		LC	LC				CC	Pieridae
Rhopalocères	<i>Pieris rapae</i>	Piérade de la Rave		LC	LC				CC	Pieridae

Catégorie	Nom scientifique	Nom français	DH2	LRE	LRF	LRR	PN	Zn	Rareté	Famille
Rhopalocères	Polygonia c-album	Gamma		LC	LC				CC	Nymphalidae
Rhopalocères	Polyommatus icarus	Azuré de la Bugrane		LC	LC				CC	Lycaenidae
Rhopalocères	Pyronia tithonus	Amaryllis			LC				CC	Nymphalidae
Rhopalocères	Quercusia quercus	Thécla du Chêne			LC				AC	Lycaenidae
Rhopalocères	Thymelicus lineola	Hespérie du Dactyle		LC	LC				C	Hesperiidae
Rhopalocères	Thymelicus sylvestris	Hespérie de la Houlque		LC	LC				C	Hesperiidae
Rhopalocères	Vanessa atalanta	Vulcain		LC	LC				CC	Nymphalidae
Rhopalocères	Vanessa cardui	Vanesse des Chardons		LC	LC				CC	Nymphalidae

Légende

DH2 : Directive habitats espèces de faune sauvage en annexe II de la Directive 92/43

PN : Protection Nationale

LRE/LRF / LRR : Liste rouge européenne/nationale/régionale : NE : non évalué, DD : données insuffisantes, LC : préoccupation mineure, NT : espèce quasi menacée, VU : espèce vulnérable, EN : espèce en danger, CR : en danger critique d'extinction.

ZN : espèce Déterminante en région Centre au titre des Zones Naturelles d'Intérêt Faunistiques et Floristiques.

Rareté : dans le département de l'Indre (CCC très très commun à RRR très très rare)

Données communales période 2009/2024

Punaises (ou Hémiptères) recensées

Nom	Zn	Famille
<i>Adelphocoris lineolatus</i>		Miridae
<i>Adelphocoris seticornis</i>		Miridae
<i>Aelia acuminata</i>		Pentatomidae
<i>Alloeorhynchus flavipes</i>		Nabidae
<i>Anaceratagallia</i>		Cicadellidae
<i>Anaceratagallia venosa</i>		Cicadellidae
<i>Anthocoris visci</i>		Anthocoridae
<i>Aphrodes</i>		Cicadellidae
<i>Aphrophora alni</i>		Aphrophoridae
<i>Aquarius najas</i>		Gerridae
<i>Blepharidopterus angulatus</i>		Miridae
<i>Bryocoris pteridis</i>		Miridae
<i>Camptopus lateralis</i>		Alydidae
<i>Campyloneura virgula</i>		Miridae
<i>Capsodes</i>		Miridae
<i>Capsodes flavomarginatus</i>		Miridae
<i>Capsus ater</i>		Miridae
<i>Cercopis vulnerata</i>		Cercopidae
<i>Cicadella viridis</i>		Cicadellidae
<i>Cicadula</i>		Cicadellidae
<i>Closterotomus norwegicus</i>		Miridae
<i>Coreus marginatus</i>		Coreidae
<i>Corixa punctata</i>		Corixidae
<i>Cymus glandicolor</i>		Cymidae
<i>Cymus melanocephalus</i>		Cymidae
<i>Deraeocoris lutescens</i>		Miridae
<i>Deraeocoris ruber</i>		Miridae
<i>Dicyphus</i>		Miridae
<i>Dicyphus pallicornis</i>		Miridae
<i>Dolycoris baccarum</i>		Pentatomidae
<i>Drymus sylvaticus</i>		Rhyparochromidae
<i>Elasmostethus minor</i>		Acanthosomatidae
<i>Eupelix cuspidata</i>		Cicadellidae
<i>Eurygaster</i>		Scutelleridae
<i>Eurygaster austriaca</i>		Scutelleridae
<i>Eurygaster testudinaria</i>		Scutelleridae
<i>Fieberiella florii</i>		Cicadellidae
<i>Florodelphax leptosoma</i>		Delphacidae
<i>Gargara genistae</i>		Membracidae
<i>Geocoris erythrocephalus</i>		Geocoridae
<i>Gerris</i>		Gerridae
<i>Gerris lacustris</i>		Gerridae

Nom	Zn	Famille
<i>Gonocerus acuteangulatus</i>		Coreidae
<i>Graphosoma italicum</i>		Pentatomidae
<i>Haploprocta sulcicornis</i>		Coreidae
<i>Heterocordylus tibialis</i>		Miridae
<i>Heterotoma planicornis</i>		Miridae
<i>Himacerus apterus</i>		Nabidae
<i>Himacerus mirmicoides</i>		Nabidae
<i>Horvathiolus superbus</i>		Lygaeidae
<i>Hydrometra stagnorum</i>		Hydrometridae
<i>Hypseloecus visci</i>		Miridae
<i>Ischnocoris angustulus</i>		Rhyparochromidae
<i>Kleidocerys ericae</i>		Lygaeidae
<i>Legnotus limbosus</i>		Cydnidae
<i>Leptopterna dolabrata</i>		Miridae
<i>Lygaeosoma sardeum</i>		Lygaeidae
<i>Macrodema microptera</i>		Rhyparochromidae
<i>Macrosteles viridigriseus</i>		Cicadellidae
<i>Megaloceroea reticornis</i>		Miridae
<i>Micrelytra fossularum</i>		Alydidae
<i>Microvelia reticulata</i>		Veliidae
<i>Mocydia crocea</i>		Cicadellidae
<i>Nabis</i>		Nabidae
<i>Nabis ericetorum</i>		Nabidae
<i>Nabis rugosus</i>		Nabidae
<i>Neottiglossa leporina</i>		Pentatomidae
<i>Nezara viridula</i>		Pentatomidae
<i>Notonecta glauca</i>		Notonectidae
<i>Notonecta maculata</i>		Notonectidae
<i>Notostira elongata</i>		Miridae
<i>Notostira elongata/erratica</i>		
<i>Oncopsis</i>		Cicadellidae
<i>Orthotylus virescens</i>		Miridae
<i>Palomena prasina</i>		Pentatomidae
<i>Peirates stridulus</i>		Reduviidae
<i>Pentatoma rufipes</i>		Pentatomidae
<i>Peribalus strictus</i>		Pentatomidae
<i>Peritrechus gracilicornis</i>		Rhyparochromidae
<i>Philaenus spumarius</i>		Aphrophoridae
<i>Phytocoris</i>		Miridae
<i>Piezodorus lituratus</i>		Pentatomidae
<i>Pithanus maerkelii</i>		Miridae
<i>Plea minutissima</i>		Pleidae
<i>Plinthisus brevipennis</i>		Rhyparochromidae
<i>Pyrrhocoris apterus</i>		Pyrrhocoridae
<i>Raglius alboacuminatus</i>		Rhyparochromidae

Nom	Zn	Famille
<i>Reduvius personatus</i>		Reduviidae
<i>Rhabdomiris striatellus</i>		Miridae
<i>Rhaphigaster nebulosa</i>		Pentatomidae
<i>Rhopalus subrufus</i>		Rhopalidae
<i>Rhyparochromus vulgaris</i>		Rhyparochromidae
<i>Scolopostethus</i>		Rhyparochromidae
<i>Sigara</i>		Corixidae
<i>Sigara lateralis</i>		Corixidae
<i>Spathocera dalmanii</i>		Coreidae
<i>Spathocera lobata</i>		Coreidae
<i>Stenodema calcarata</i>		Miridae
<i>Stenodema laevigata</i>		Miridae
<i>Stenotus binotatus</i>		Miridae
<i>Stictopleurus punctatonervosus</i>		Rhopalidae
<i>Strongylocoris</i>		Miridae
<i>Strongylocoris luridus</i>	x	Miridae
<i>Tachycixius pilosus</i>		Cixiidae
<i>Taphropeltus contractus</i>		Rhyparochromidae
<i>Temnostethus gracilis</i>		Anthocoridae
<i>Tingis auriculata</i>		Tingidae
<i>Ulopa reticulata</i>		Ulopidae
<i>Velia caprai</i>		Veliidae
<i>Xanthochilus quadratus</i>		Rhyparochromidae

Légende

Zn : espèce Déterminante en région Centre au titre des Zones Naturelles d'Intérêt Faunistiques et Floristiques.

Sont en **Gras** les espèces les plus remarquables.

Données communales période 2009/2024

Coléoptères recensés

Nom	Nom français	DH2	ZN	Famille
<i>Abax parallelepipedus</i>				Carabidae
<i>Acilius sulcatus</i>				Dytiscidae
<i>Adrastus rachifer</i>				Elateridae
<i>Aegosoma scabricorne</i>			x	Cerambycidae
<i>Agabus bipustulatus</i>				Dytiscidae
<i>Agonum nigrum</i>				Carabidae
<i>Agrilus laticornis</i>				Buprestidae
<i>Agriotes pallidulus</i>				Elateridae
<i>Altica oleracea</i>				Chrysomelidae
<i>Amara fulvipes</i>				Carabidae
<i>Ampedus quercicola</i>				Elateridae
<i>Anacaena bipustulata</i>				Hydrophilidae
<i>Anaspis fasciata</i>				Scraptiidae
<i>Anaspis frontalis</i>				Scraptiidae
<i>Andrion regensteinense</i>				Curculionidae
<i>Anobium inexpectatum</i>				Ptinidae
<i>Anoplotrupes stercorosus</i>	Géotrupe des bois			Geotrupidae
<i>Anostirus purpureus</i>				Elateridae
<i>Anthicus antherinus</i>				Anthicidae
<i>Anthonomus rubi</i>				Curculionidae
<i>Aphanisticus emarginatus</i>				Buprestidae
<i>Aphthona nonstriata</i>				Chrysomelidae
<i>Apion haematodes</i>				Brentidae
<i>Apoderus coryli</i>				Attelabidae
<i>Astylogethes subrugosus</i>				Nitidulidae
<i>Athous bicolor</i>				Elateridae
<i>Athous vittatus</i>				Elateridae
<i>Atomaria</i>				Cryptophagidae
<i>Axinotarsus marginalis</i>				Melyridae
<i>Axinotarsus ruficollis</i>				Melyridae
<i>Bembidion articulatum</i>				Carabidae
<i>Bembidion callosum</i>				Carabidae
<i>Bembidion lunulatum</i>				Carabidae
<i>Berosus signaticollis</i>				Hydrophilidae
<i>Brassicogethes aeneus</i>				Nitidulidae
<i>Bruchus luteicornis</i>				Chrysomelidae
<i>Byturus ochraceus</i>				Byturidae
<i>Byturus tomentosus</i>				Byturidae
<i>Calambus bipustulatus</i>				Elateridae
<i>Calomicrus circumfusus</i>				Chrysomelidae
<i>Calosoma sycophanta</i>	Grand calosome			Carabidae
<i>Cantharis flavilabris</i>				Cantharidae

<i>Cantharis fusca</i>		Cantharidae
<i>Cantharis livida</i>		Cantharidae
<i>Cantharis rustica</i>		Cantharidae
<i>Carabus coriaceus</i>	x	Carabidae
<i>Carabus granulatus</i>	x	Carabidae
<i>Carabus nemoralis</i>		Carabidae
<i>Cardiophorus vestigialis</i>		Elateridae
<i>Cassida viridis</i>		Chrysomelidae
<i>Cerambyx scopolii</i>	Petit capricorne	Cerambycidae
<i>Cetonia aurata</i>		Scarabaeidae
<i>Chaetocnema hortensis</i>		Chrysomelidae
<i>Charagmus gressorius</i>		Curculionidae
<i>Chrysanthia viridissima</i>		Oedemeridae
<i>Chrysomela populi</i>		Chrysomelidae
<i>Cicindela campestris</i>		Carabidae
<i>Cidnopus pilosus</i>		Elateridae
<i>Cionus hortulanus</i>		Curculionidae
<i>Clytus arietis</i>		Cerambycidae
<i>Coccidula rufa</i>		Coccinellidae
<i>Coccinella septempunctata</i>	Coccinelle à 7 points	Coccinellidae
<i>Contacyphon ochraceus</i>		Scirtidae
<i>Crepidodera aurata</i>		Chrysomelidae
<i>Cryptocephalus bipunctatus</i>		Chrysomelidae
<i>Cryptocephalus labiatus</i>		Chrysomelidae
<i>Cryptocephalus moraei</i>		Chrysomelidae
<i>Ctesias serra</i>		Dermeestidae
<i>Curculio</i>		Curculionidae
<i>Curculio glandium</i>		Curculionidae
<i>Curculio venosus</i>		Curculionidae
<i>Dasytes caeruleus</i>		Melyridae
<i>Dasytes pauperculus</i>		Melyridae
<i>Dasytes plumbeus</i>		Melyridae
<i>Demetrias atricapillus</i>		Carabidae
<i>Dendroxena quadrimaculata</i>		Silphidae
<i>Dorcus parallelipedus</i>	Petite biche	Lucanidae
<i>Dryops luridus</i>		Dryopidae
<i>Echinodera hypocrita</i>		Curculionidae
<i>Enochrus</i>		Hydrophilidae
<i>Enochrus coarctatus</i>		Hydrophilidae
<i>Eusphalerum luteum</i>		Staphylinidae
<i>Exomias pellucidus</i>		Curculionidae
<i>Gastrallus laevigatus</i>		Ptinidae
<i>Gompelia neglecta</i>		Aderidae
<i>Gonioctena olivacea</i>		Chrysomelidae
<i>Halipilus ruficollis</i>		Halipilidae
<i>Harmonia axyridis</i>	Coccinelle asiatique	Coccinellidae

<i>Harpalus dimidiatus</i>			Carabidae
<i>Harpalus neglectus</i>			Carabidae
<i>Harpalus rufipalpis</i>			Carabidae
<i>Harpalus tardus</i>			Carabidae
<i>Helochares lividus</i>			Hydrophilidae
<i>Helophorus</i>			Helophoridae
<i>Helophorus aequalis</i>			Helophoridae
<i>Hemicoelus</i>			Ptinidae
<i>Hemicoelus fulvicornis</i>			Ptinidae
<i>Hippodamia variegata</i>			Coccinellidae
<i>Hispa atra</i>			Chrysomelidae
<i>Hoplia coerulea</i>	Hoplie bleue	x	Scarabaeidae
<i>Hydrochara caraboides</i>			Hydrophilidae
<i>Hydroporus</i>			Dytiscidae
<i>Hydroporus palustris</i>			Dytiscidae
<i>Hypebaeus pius</i>			Melyridae
<i>Hypera nigrirostris</i>			Curculionidae
<i>Hyphydrus ovatus</i>			Dytiscidae
<i>Idolus picipennis</i>			Elateridae
<i>Ilybius chalconatus</i>			Dytiscidae
<i>Ischnoptera pion virens</i>			Brentidae
<i>Isomira murina</i>			Tenebrionidae
<i>Kissophagus vicinus</i>			Curculionidae
<i>Laccobius</i>			Hydrophilidae
<i>Laccophilus minutus</i>			Dytiscidae
<i>Lagria hirta</i>			Tenebrionidae
<i>Lamia textor</i>		x	Cerambycidae
<i>Leiopus linnei</i>			Cerambycidae
<i>Lepidapion pseudogallaecianum</i>			Brentidae
<i>Lissodema denticolle</i>			Salpingidae
<i>Lochmaea capreae</i>			Chrysomelidae
<i>Longitarsus melanocephalus</i>			Chrysomelidae
<i>Lucanus cervus</i>		x	Lucanidae
<i>Luperus longicornis</i>		x	Chrysomelidae
<i>Malachius bipustulatus</i>			Melyridae
<i>Malthinus seriepunctatus</i>			Cantharidae
<i>Mantura chrysanthemii</i>			Chrysomelidae
<i>Mecinus pyrae</i>			Curculionidae
<i>Melanophthalma</i>			Latridiidae
<i>Melolontha melolontha</i>			Scarabaeidae
<i>Microlestes minutulus</i>			Carabidae
<i>Mononychus punctumalbum</i>			Curculionidae
<i>Nalassus laevioctostriatus</i>			Tenebrionidae
<i>Nedyus quadrimaculatus</i>			Curculionidae
<i>Noterus clavicornis</i>			Noteridae
<i>Notiophilus quadripunctatus</i>			Carabidae

<i>Oedemera flavipes</i>	Oedemeridae
<i>Oedemera lurida</i>	Oedemeridae
<i>Oedemera nobilis</i>	Oedemeridae
<i>Oedemera podagrariae</i>	Oedemeridae
<i>Oedemera virescens</i>	Oedemeridae
<i>Olibrus affinis</i>	Phalacridae
<i>Orchestes testaceus</i>	Curculionidae
<i>Oryctes nasicornis</i>	x Scarabaeidae
<i>Othius punctulatus</i>	Staphylinidae
<i>Oulema</i>	Chrysomelidae
<i>Oxythyrea funesta</i>	Scarabaeidae
<i>Paederus</i>	Staphylinidae
<i>Paederus littoralis</i>	Staphylinidae
<i>Paranchus albipes</i>	Carabidae
<i>Pelenomus quadrituberculatus</i>	Curculionidae
<i>Perapion marchicum</i>	Brentidae
<i>Peritelus sphaeroides</i>	Curculionidae
<i>Phaedon cochleariae</i>	Chrysomelidae
<i>Philonthus</i>	Staphylinidae
<i>Platynaspis luteorubra</i>	Coccinellidae
<i>Platynus assimilis</i>	Carabidae
<i>Pogonocherus hispidus</i>	Cerambycidae
<i>Polydrusus cervinus</i>	Curculionidae
<i>Polydrusus marginatus</i>	Curculionidae
<i>Polydrusus sparsus</i>	Curculionidae
<i>Prionus coriarius</i>	Cerambycidae
<i>Propylea quatuordecimpunctata</i>	Coccinellidae
<i>Prosternon tessellatum</i>	Elateridae
<i>Protapion fulvipes</i>	Brentidae
<i>Protapion trifolii</i>	Brentidae
<i>Pseudeuparius sepicola</i>	Anthribidae
<i>Psyllobora vigintiduopunctata</i>	Coccinellidae
<i>Pyrochroa coccinea</i>	Pyrochroidae
<i>Rhagoxycha fulva</i>	Cantharidae
<i>Rhagoxycha lignosa</i>	Cantharidae
<i>Rhagoxycha nigriventris</i>	Cantharidae
<i>Rhinoncus castor</i>	Curculionidae
<i>Rutpela maculata</i>	Cerambycidae
<i>Sciaphilus asperatus</i>	Curculionidae
<i>Sepedophilus testaceus</i>	Staphylinidae
<i>Sitona hispidulus</i>	Curculionidae
<i>Sitona lineatus</i>	Curculionidae
<i>Smaragdina concolor</i>	Chrysomelidae
<i>Spermophagus sericeus</i>	Chrysomelidae
<i>Staphylinus</i>	Staphylinidae
<i>Stenagostus rhombeus</i>	Elateridae

<i>Stenolophus mixtus</i>	Carabidae
<i>Stenurella melanura</i>	Cerambycidae
<i>Stenus</i>	Staphylinidae
<i>Stenus ater</i>	Staphylinidae
<i>Stenus picipes</i>	Staphylinidae
<i>Strophosoma nebulosum</i>	Curculionidae
<i>Tachyporus hypnorum</i>	Staphylinidae
<i>Tachyporus solutus</i>	Staphylinidae
<i>Tachys bistriatus</i>	Carabidae
<i>Thanasimus formicarius</i>	Cleridae
<i>Trechus quadristriatus</i>	Carabidae
<i>Trichodes alvearius</i>	Cleridae
<i>Trichosirocalus troglodytes</i>	Curculionidae
<i>Trinodes hirtus</i>	Dermestidae
<i>Tychius cuprifer</i>	Curculionidae
<i>Tytthaspis sedecimpunctata</i>	Coccinellidae
<i>Uleiota planatus</i>	Silvanidae
<i>Valgus hemipterus</i>	Scarabaeidae

Légende

DH2 : Directive habitats espèces de faune sauvage en annexe II de la Directive 92/43

ZN : espèce Déterminante en région Centre au titre des Zones Naturelles d'Intérêt Faunistiques et Floristiques.

En Gras : espèce remarquable

Données communales période 2009/2024



FORÊT ET LANDES DE SAINT-JALLET (Identifiant national : 240030053)

(ZNIEFF Continentale de type 1)

(Identifiant régional : 00000024)

La citation de référence de cette fiche doit se faire comme suite : CBNBP (DESMOULINS F.), BOYER P., FROGER M.H., - 240030053, FORÊT ET LANDES DE SAINT-JALLET.
- INPN, SPN-MNHN Paris, 12P. <https://inpn.mnhn.fr/zone/znief/240030053.pdf>

Région en charge de la zone : Centre

Rédacteur(s) : CBNBP (DESMOULINS F.), BOYER P., FROGER M.H.

Centroïde calculé : °-°

Dates de validation régionale et nationale

Date de premier avis CSRPN : 20/01/2011

Date actuelle d'avis CSRPN : 19/09/2017

Date de première diffusion INPN : 26/03/2019

Date de dernière diffusion INPN : 26/03/2019

1. DESCRIPTION	2
2. CRITERES D'INTERET DE LA ZONE	3
3. CRITERES DE DELIMITATION DE LA ZONE	4
4. FACTEUR INFLUENCANT L'EVOLUTION DE LA ZONE	4
5. BILAN DES CONNAISSANCES - EFFORTS DES PROSPECTIONS	4
6. HABITATS	5
7. ESPECES	7
8. LIENS ESPECES ET HABITATS	12
9. SOURCES	12

1. DESCRIPTION

Cette ZNIEFF est incluse dans la ZNIEFF de Type 2 :

- Id nat. : [240000602](#) - HAUTE VALLEE DE LA CREUSE ET AFFLUENTS (Id reg. : 30060000)

1.1 Localisation administrative

- Département : Indre
- Département : Creuse
- Commune : Saint-Plantaire (INSEE : 36207)
- Commune : Crozant (INSEE : 23070)

1.2 Superficie

128,82 hectares

1.3 Altitude

Minimale (mètre): 200

Maximale (mètre): 275

1.4 Liaisons écologiques avec d'autres ZNIEFF

- Id nat. : [240000602](#) - HAUTE VALLEE DE LA CREUSE ET AFFLUENTS (Type 2) (Id reg. : 30060000)

1.5 Commentaire général

Cette zone, située au pied du village de Saint-Jallet, comprend une partie du versant est du cours encaissé de la Creuse ainsi que le vallon du "Ruisseau du Moulin Ratet".

Cet ensemble aux pentes abruptes est occupé par des boisements dans lesquels sont enclavés des affleurements et des dalles rocheux, des landes sèches avec ponctuellement des landes à Genêt purgatif (*Cytisus oromediterraneus*), qui confèrent un caractère montagnard à ce secteur. Le vallon au Nord est constitué d'un milieu plus frais avec la présence de suintements et de chênaies-charmaies à vernalles.

Les rochers et éboulis présent sur le site se caractérisent entre autres par un cortège de mousses et de fougères remarquable.

Notons la présence de deux espèces particulières, car présente de façon dense en région Centre uniquement dans ce secteur de l'Indre : *Asplenium obovatum* ssp. *billotii*, inféodée aux rochers surplombant la Creuse et *Scilla lilio-hyacinthus*, espèces ibéro-montagnarde proche de sa limite septentrionale sur le site.

En tout ce sont 35 espèces déterminantes de flore (bryophytes, ptéridophytes, phanérogames) qui ont été recensées sur ce site.

La zone présente également un fort intérêt faunistique avec des espèces rares et menacées en région centre. La Creuse est fréquentée par la Loutre.

Le site est inclus dans la ZNIEFF de type II "Vallée de la Creuse".

1.6 Compléments descriptifs

1.6.1 Mesures de protection

- Terrain acquis par un département
- Site inscrit selon la loi de 1930
- Site classé selon la loi de 1930

- Site inscrit au titre de la Directive Habitats (ZSC, SIC, PSIC)

Commentaire sur les mesures de protection

aucun commentaire

1.6.2 Activités humaines

- Sylviculture
- Chasse
- Tourisme et loisirs

Commentaire sur les activités humaines

aucun commentaire

1.6.3 Géomorphologie

- Rivière, fleuve
- Vallon
- Affleurement rocheux
- Escarpement, versant pentu

Commentaire sur la géomorphologie

aucun commentaire

1.6.4 Statut de propriété

- Indéterminé
- Propriété privée (personne physique)
- Domaine communal

Commentaire sur le statut de propriété

aucun commentaire

2. CRITERES D'INTERET DE LA ZONE

Patrimoniaux	Fonctionnels	Complémentaires
<ul style="list-style-type: none"> - Orthoptères - Habitats - Critères d'intérêts patrimoniaux - Ecologique - Faunistique - Mammifères - Insectes - Floristique - Bryophytes - Ptéridophytes - Phanérogames 	<ul style="list-style-type: none"> - Fonction d'habitat pour les populations animales ou végétales - Zone particulière liée à la reproduction 	<ul style="list-style-type: none"> - Paysager

Commentaire sur les intérêts

aucun commentaire

3. CRITERES DE DELIMITATION DE LA ZONE

- Répartition des espèces (faune, flore)
- Répartition et agencement des habitats
- Fonctionnement et relation d'écosystèmes
- Degré d'artificialisation du milieu ou pression d'usage

Commentaire sur les critères de délimitation de la zone

Les limites ont été calées, en rebord de plateau, sur celles des boisements qui entourent les milieux ouverts. Au niveau de la rivière, prise en compte en raison de la présence de la Loutre, la limite est celle du département.

4. FACTEURS INFLUENCANT L'EVOLUTION DE LA ZONE

Facteur d'évolution	Effet négatif	Effet significatif	Réalité de l'impact
Nuisances liées à la surfréquentation, au piétinement	Intérieur	Indéterminé	Réel
Abandons de systèmes culturaux et pastoraux, apparition de friches	Intérieur	Indéterminé	Réel
Coupes, abattages, arrachages et déboisements	Intérieur	Indéterminé	Réel
Plantations, semis et travaux connexes	Intérieur	Indéterminé	Réel
Entretiens liés à la sylviculture, nettoyages, épandages	Intérieur	Indéterminé	Potentiel
Fermeture du milieu	Intérieur	Indéterminé	Réel

Commentaire sur les facteurs

aucun commentaire

5. BILANS DES CONNAISSANCES - EFFORTS DES PROSPECTIONS

5.1 Espèces

Nulle	Faible	Moyen	Bon
- Algues	- Orthoptères	- Amphibiens	- Oiseaux
- Autre Faunes		- Bryophytes	- Ptéridophytes
- Lichens		- Mammifères	
- Poissons		- Phanérogames	
- Mollusques		- Reptiles	
- Crustacés			
- Arachnides			
- Myriapodes			
- Odonates			
- Lépidoptères			
- Coléoptères			
- Diptères			
- Hyménoptères			
- Autres ordres d'Hexapodes			
- Hémiptères			
- Ascomycètes			
- Basidiomycètes			
- Autres Fonges			

5.2 Habitats

6. HABITATS

6.1 Habitats déterminants

EUNIS	CORINE biotopes	Habitats d'intérêt communautaire	Source	Surface (%)	Observation
G1.A1 <i>Boisements sur sols eutrophes et mésotrophes à Quercus, Fraxinus et Carpinus betulus</i>	41.2 <i>Chênaies-charmaies</i>		Informateur : CBNBP (ROBOUAM N.)	30	2009 - 2009
H3.5 <i>Pavements rocheux quasi nus, y compris pavements calcaires</i>	62.3 <i>Dalles rocheuses</i>		Informateur : BOYER P. - FROGER M.H.	1	2003 - 2003
H3.1 <i>Falaises continentales siliceuses acides</i>	62.2 <i>Végétation des falaises continentales siliceuses</i>		Informateur : BOYER P. - FROGER M.H.	1	2003 - 2003
F4.2 <i>Landes sèches</i>	31.2 <i>Landes sèches</i>		Informateur : CBNBP (ROBOUAM N.), BOYER P., FROGER M.H.	3	2003 - 2018
H3.112 <i>Falaises siliceuses montagnardes et collinéennes hercynio-alpines</i>	62.212 <i>Falaises siliceuses hercyniennes</i>		Informateur : CBNBP (DUPRE R.)	1	2003 - 2003

6.2 Habitats autres

EUNIS	CORINE biotopes	Habitats d'intérêt communautaire	Source	Surface (%)	Observation
	31.8 <i>Fourrés</i>		Informateur : CBNBP (ROBOUAM N.)	2	2009 - 2009
	83.311 <i>Plantations de conifères indigènes</i>		Informateur : CBNBP (ROBOUAM N.)	2	2009 - 2009
	24.1 <i>Lits des rivières</i>		Informateur : BOYER P. - FROGER M.H.	24	2003 - 2003
	41.5 <i>Chênaies acidiphiles</i>		Informateur : BOYER P. - FROGER M.H.	32	2003 - 2003
	31.84 <i>Landes à Genêts</i>		Informateur : BOYER P. - FROGER M.H.	4	2003 - 2003

6.3 Habitats périphériques

EUNIS	CORINE biotopes	Habitats d'intérêt communautaire	Source	Surface (%)	Observation
	24 <i>Eaux courantes</i>		Informateur : BOYER P. - FROGER M.H.		2003 - 2003
	81 <i>Prairies améliorées</i>		Informateur : BOYER P. - FROGER M.H.		2003 - 2003
	38 <i>Prairies mésophiles</i>				2003 - 2003

EUNIS	CORINE biotopes	Habitats d'intérêt communautaire	Source	Surface (%)	Observation
	41 <i>Forêts caducifoliées</i>		Informateur : BOYER P. - FROGER M.H.		2003 - 2003
	84 <i>Alignements d'arbres, haies, petits bois, bocage, parcs</i>		Informateur : BOYER P. - FROGER M.H.		2003 - 2003
	82.1 <i>Champs d'un seul tenant intensément cultivés</i>		Informateur : CBNBP (ROBOUAM N.)		2009 - 2009

6.4 Commentaire sur les habitats

aucun commentaire

7. ESPECES

7.1 Espèces déterminantes

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
Bryophytes	3849	<i>Atrichum angustatum</i> (Brid.) Bruch & Schimp.		Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : DECONCHAT R.C.				1996 - 1996
	5711	<i>Bryum alpinum</i> Huds. ex With.		Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : DECONCHAT R.C.				1996 - 1996
	5531	<i>Grimmia decipiens</i> (Schultz) Lindb.		Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : DECONCHAT R.C.				1996 - 1996
	5541	<i>Grimmia laevigata</i> (Brid.) Brid.		Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : DECONCHAT R.C.				1996 - 1996
	5545	<i>Grimmia montana</i> Bruch & Schimp.		Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : DECONCHAT R.C.				1996 - 1996
	6377	<i>Jamesoniella autumnalis</i> (DC.) Steph., 1901		Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : DECONCHAT R.C.				1996 - 1996
	6361	<i>Lophozia ventricosa</i> (Dicks.) Dumort.		Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : DECONCHAT R.C.				1996 - 1996
	6244	<i>Metzgeria conjugata</i> Lindb.		Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : DECONCHAT R.C.				1996 - 1996
	5581	<i>Racomitrium lanuginosum</i> (Hedw.) Brid.		Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : DECONCHAT R.C.				1996 - 1996
	5409	<i>Schistidium rivulare</i> (Brid.) Podp.		Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : DECONCHAT R.C.				1996 - 1996

Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
60630	<i>Lutra lutra</i> (Linnaeus, 1758)	Loutre d'Europe, Loutre commune, Loutre	Reproduction certaine ou probable	Informateur : ONCFS	Moyen			2011 - 2011
66270	<i>Callipterus barbarus</i> (O.G. Costa, 1836)	Caloptène ochracé, Criquet de Barbarie	Reproduction certaine ou probable	Informateur : INDRE NATURE (Dohogne R.)	Faible	1		2008 - 2008
65649	<i>Ephippiger ephippiger</i> (auct. non Flebig, 1784)	Ephippigère des vignes	Reproduction certaine ou probable	Informateur : INDRE NATURE (Dohogne R.)	Faible	1		2008 - 2008
65934	<i>Pteronemobius heydenii</i> (Fischer, 1853)	Grillon des marais	Reproduction certaine ou probable	Informateur : INDRE NATURE (Dohogne R.)	Faible	1		2008 - 2008
83890	<i>Arnosaris minima</i> (L.) Schweigg. & Körte, 1811	Arnoséris naine	Reproduction certaine ou probable	Informateur : CBNBP (DUPRE R.)				2003 - 2003
90178	<i>Ceratocarpus claviculata</i> (L.) Lidén, 1984	Corydale à villes	Reproduction certaine ou probable	Informateur : CBNBP (DUPRE R.)				2003 - 2003
91120	<i>Chrysosplenium oppositifolium</i> L., 1753	Dorine à feuilles opposées, Hépatique des marais	Reproduction certaine ou probable	Informateur : CBNBP (DUPRE R.)		1	10	2003 - 2003
94145	<i>Cytisus oromediterraneus</i> Rivas Mart. & al., 1984	Cytise oroméditerranéen, Genêt oroméditerranéen, Genêt purgatif	Reproduction certaine ou probable	Informateur : FROGER M.H.	Fort			1994 - 2018
99529	<i>Galium saxatile</i> L., 1753	Gaillet du Harz, Gaillet des rochers	Reproduction certaine ou probable	Informateur : CBNBP (DUPRE R.)				2003 - 2003
103292	<i>Hypericum linarifolium</i> Vahl, 1790	Millepertuis à feuilles de lin, Millepertuis à feuilles de saule, Millepertuis à feuilles linéaires	Reproduction certaine ou probable	Informateur : CBNBP (DUPRE R.)	Moyen	200	1000	2003 - 2018

Phanérogames

Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Informateur :	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
105145	<i>Lathraea clandestina</i> L., 1753	<i>Lathrée clandestine</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : CBNBP (BESLIN O., ROBOÜAM N.)					2009 - 2009
106128	<i>Limosella aquatica</i> L., 1753	<i>Limoselle aquatique</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : CBNBP (DUPRE R.)					2003 - 2003
106863	<i>Luzula sylvatica</i> (Huds.) Gaudin, 1811	<i>Luzule des bois, Grande luzule, Troscart à fleurs lâches</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : CBNBP (DUPRE R.)					2003 - 2003
108519	<i>Microphyrum tenellum</i> (L.) Link, 1844	<i>Catapode des graviers</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : CBNBP (GUEDOU A.)					2018 - 2018
111859	<i>Oxalis acetosella</i> L., 1753	<i>Pain de coucou, Oxalis petite oseille, Surelle, Alleluia</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : CBNBP (BESLIN O., ROBOÜAM N.)					2009 - 2009
114784	<i>Polygonum minus</i> Huds., 1762	<i>Petite Renouée</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : CBNBP (DUPRE R.)					2003 - 2003
116405	<i>Pulicaria vulgaris</i> Gaertn., 1791	<i>Herbe de Saint-Roch, Pulicaire annuelle, Pulicaire commune</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : CBNBP (DUPRE R.)					2003 - 2003
121630	<i>Scilla lillo-hyacinthus</i> L., 1753	<i>Scille Lis-jacinthe</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : CBNBP (DUPRE R.)			101	1000	2003 - 2003
122539	<i>Senecio adonidifolius</i> Loisel., 1807	<i>Séneçon à feuilles d'Adonis</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : CBNBP (DUPRE R.)					2003 - 2003
122595	<i>Senecio erraticus</i> Bertol., 1810	<i>Séneçon à feuilles de Barbarée</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : CBNBP (DUPRE R.)					2003 - 2003

Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nom vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
124517	<i>Spergula morisonii</i> Boreau, 1847	<i>Spargoute printanière, Spergule de Morison, Espargoutte de printemps</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : CBNBP (DUPRE R.)				2003 - 2003
124967	<i>Stellaria alsine</i> Grimm, 1767	<i>Stellaire des sources</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : CBNBP (BESLIN O., ROBOÜAM N.)				2009 - 2009
129529	<i>Viola canina</i> L., 1753	<i>Violette des chiens</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : CBNBP (DUPRE R.)				2003 - 2003
84487	<i>Asplenium foreziense</i> Legrand, 1885	<i>Doradille du Forez</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : PLAT P.				2003 - 2003
131829	<i>Asplenium obovatum</i> subsp. <i>bilobif</i> (F.W.Schultz) O.Bolòs, Vigo, Massales & Ninot, 1990	<i>Asplénium lancéolé</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : CBNBP (DUPRE R.)		11	100	2003 - 2003
84526	<i>Asplenium septentrionale</i> (L.) Hoffm., 1795	<i>Doradille du Nord, Doradille septentrionale</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : CBNBP (DUPRE R.)				2003 - 2003
86101	<i>Blechnum spicant</i> (L.) Roth, 1794		Reproduction certaine ou probable	Informateur : CBNBP (BESLIN O., ROBOÜAM N.)				2009 - 2009
115076	<i>Polystichum setiferum</i> (Forssk.) T.Moore ex Woytn., 1913	<i>Polystic à frondes soyeuses, Fougère des fleuries, Aspidium à cils raidés</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : CBNBP (DUPRE R.)		11	100	2003 - 2003

Ptéridophytes

7.2 Espèces autres

Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
Mammifères	<i>Nyctalus leisleri</i> (Kuhl, 1817)	<i>Noctule de Leisler</i>	Passage, migration Reproduction indéterminée	Informateur : INDRE NATURE (Chatton T.)				2013 - 2013
Phanérogames	<i>Asphodelus albus</i> Mill., 1768	<i>Asphodèle blanc, Bâton royal</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : CBNBP (DUPRE R.)				2003 - 2003
	<i>Leersia oryzoides</i> (L.) Sw., 1788	<i>Léersie faux Riz</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : CBNBP (DUPRE R.)				2003 - 2003



LANDES DE FOUGERES (Identifiant national : 240031377)

(ZNIEFF Continentale de type 1)

(Identifiant régional : 00000910)

La citation de référence de cette fiche doit se faire comme suite : CBNBP (DESMOULINS F.), Indre Nature (DOHOGNE R.), - 240031377, LANDES DE FOUGERES. - INPN, SPN-MNHN Paris, 12 P. <https://inpn.mnhn.fr/zone/znief/240031377.pdf>

Région en charge de la zone : Centre

Rédacteur(s) : CBNBP (DESMOULINS F.), Indre Nature (DOHOGNE R.)

Centroiède calculé : 545082°-2158285°

Dates de validation régionale et nationale

Date de premier avis CSRPN : 20/01/2011

Date actuelle d'avis CSRPN : 20/01/2011

Date de première diffusion INPN :

Date de dernière diffusion INPN : 09/11/2022

1. DESCRIPTION	2
2. CRITERES D'INTERET DE LA ZONE	3
3. CRITERES DE DELIMITATION DE LA ZONE	3
4. FACTEUR INFLUENCANT L'EVOLUTION DE LA ZONE	4
5. BILAN DES CONNAISSANCES - EFFORTS DES PROSPECTIONS	4
6. HABITATS	4
7. ESPECES	6
8. LIENS ESPECES ET HABITATS	12
9. SOURCES	12

1. DESCRIPTION

Cette ZNIEFF est incluse dans la ZNIEFF de Type 2 :

- Id nat. : [240000602](#) - HAUTE VALLEE DE LA CREUSE ET AFFLUENTS (Id reg. : 30060000)

1.1 Localisation administrative

- Département : Indre
- Commune : Saint-Plantaire (INSEE : 36207)

1.2 Superficie

16,01 hectares

1.3 Altitude

Minimale (mètre): 200

Maximale (mètre): 250

1.4 Liaisons écologiques avec d'autres ZNIEFF

- Id nat. : [240000602](#) - HAUTE VALLEE DE LA CREUSE ET AFFLUENTS (Type 2) (Id reg. : 30060000)

1.5 Commentaire général

La zone est centrée sur un secteur de landes sèches et des vires rocheuses, deux habitats déterminants de ZNIEFF. Les parois siliceuses de ce secteur de la Creuse présentent une végétation riche avec la Doradille de Billot (*Asplenium obovatum* ssp. *billotii*), fougère protégée au niveau régional, la Doradille du Nord (*Asplenium septentrionale*) ou le Nombri-de-Vénus commun (*Umbilicus rupestris*), toutes deux déterminantes de ZNIEFF. Les zones ouvertes de landes et les dalles rocheuses abritent la Scille d'automne (*Scilla autumnalis*), protégée au niveau régional, la Spergule de Morison (*Spargula morisonii*), petite Caryophyllacée de floraison précoce ou le Gaillet des rochers (*Galium saxatile*). A noter la présence sur les dalles rocheuses du Millepertuis à feuilles de lin (*Hypericum linariifolium*), espèce d'affinité méridionale qui ne se rencontre en région Centre que dans le sud de l'Indre, où l'espèce est connue dans moins de dix stations. Les zones de landes sont coupées en deux par un vallon boisé, dont seule l'embouchure est encore en bon état de conservation, les rives abritent la Lathrée clandestine (*Lathraea clandestina*), l'Oxalide petite-oseille (*Oxalis acetosella*) et la Dorine à feuilles opposées (*Chrysosplenium oppositifolium*).

Les landes abritent des espèces d'Orthoptères remarquable comme le très rare criquet des ajoncs (*Gomphocerippus armoricanus*) ou le Caloptène ochracé (*Calliptamus barbarus*).

Les falaises constituent également un secteur de nidification pour le faucon pèlerin (*Falco peregrinus*) et le Grand corbeau (*Corvus corax*).

1.6 Compléments descriptifs

1.6.1 Mesures de protection

- Site inscrit selon la loi de 1930
- Site classé selon la loi de 1930
- Site inscrit au titre de la Directive Habitats (ZSC, SIC, PSIC)

Commentaire sur les mesures de protection

aucun commentaire

1.6.2 Activités humaines

- Tourisme et loisirs

Commentaire sur les activités humaines

aucun commentaire

1.6.3 Géomorphologie

- Lac
- Falaise continentale

Commentaire sur la géomorphologie

aucun commentaire

1.6.4 Statut de propriété

- Indéterminé

Commentaire sur le statut de propriété

aucun commentaire

2. CRITERES D'INTERET DE LA ZONE

Patrimoniaux	Fonctionnels	Complémentaires
<ul style="list-style-type: none">- Orthoptères- Habitats- Critères d'intérêts patrimoniaux- Ecologique- Faunistique- Reptiles- Oiseaux- Odonates- Lépidoptères- Coléoptères- Floristique- Ptéridophytes- Phanérogames		

Commentaire sur les intérêts

aucun commentaire

3. CRITERES DE DELIMITATION DE LA ZONE

- Répartition des espèces (faune, flore)
- Répartition et agencement des habitats
- Fonctionnement et relation d'écosystèmes
- Degré d'artificialisation du milieu ou pression d'usage

Commentaire sur les critères de délimitation de la zone

Le contour de la zone a été réalisé sur orthophotoplan de manière à englober l'intégralité des zones de landes qui sont les milieux les plus riches de cette ZNIEFF. La délimitation a été effectuée en suivant les lisières des boisements ou du lac d'Eguzon.

4. FACTEURS INFLUENCANT L'EVOLUTION DE LA ZONE

Facteur d'évolution	Effet négatif	Effet significatif	Réalité de l'impact
Nuisances liées à la surfréquentation, au piétinement	Intérieur	Indéterminé	Potentiel
Fermeture du milieu	Intérieur	Indéterminé	Réel

Commentaire sur les facteurs

aucun commentaire

5. BILANS DES CONNAISSANCES - EFFORTS DES PROSPECTIONS

5.1 Espèces

Nulle	Faible	Moyen	Bon
- Algues	- Reptiles		- Oiseaux
- Amphibiens	- Odonates		- Phanérogames
- Autre Faunes	- Orthoptères		- Ptéridophytes
- Bryophytes	- Lépidoptères		
- Lichens	- Coléoptères		
- Mammifères			
- Poissons			
- Mollusques			
- Crustacés			
- Arachnides			
- Myriapodes			
- Diptères			
- Hyménoptères			
- Autres ordres d'Hexapodes			
- Hémiptères			
- Ascomycètes			
- Basidiomycètes			
- Autres Fonges			

5.2 Habitats

6. HABITATS

6.1 Habitats déterminants

EUNIS	CORINE biotopes	Habitats d'intérêt communautaire	Source	Surface (%)	Observation
<i>F4.239</i> <i>Landes naines aquitano-ligériennes à Ajoncs</i>	<i>31.239</i> <i>Landes aquitano-ligériennes à Ajoncs nains</i>	<i>4030</i> <i>Landes sèches européennes</i>	Informateur : CBNBP (DESMOULINS F.)	34	2010 - 2018

EUNIS	CORINE biotopes	Habitats d'intérêt communautaire	Source	Surface (%)	Observation
<i>H3.112 Falaises siliceuses montagnardes et collinéennes hercynio-alpines</i>	<i>62.212 Falaises siliceuses hercyniennes</i>	<i>8220 Pentes rocheuses siliceuses avec végétation chasmophytique</i>	Informateur : CBNBP (DESMOULINS F.)	1	2010 - 2010
	<i>62 Falaises continentales et rochers exposés</i>		Informateur : CBNBP (DESMOULINS F.)	5	2010 - 2010

6.2 Habitats autres

EUNIS	CORINE biotopes	Habitats d'intérêt communautaire	Source	Surface (%)	Observation
	<i>41.5 Chênaies acidiphiles</i>			36	
	<i>41.2 Chênaies-charmaies</i>			24	

6.3 Habitats périphériques

EUNIS	CORINE biotopes	Habitats d'intérêt communautaire	Source	Surface (%)	Observation
	<i>86.2 Villages</i>				
	<i>22.1 Eaux douces</i>				
	<i>82.1 Champs d'un seul tenant intensément cultivés</i>				

6.4 Commentaire sur les habitats

aucun commentaire

7. ESPECES

7.1 Espèces déterminantes

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
Lépidoptères	53979	<i>Lycaena dispar</i> (Haworth, 1802)	Cuivré des marais (Le), Grand Cuivré (Le), Grand Argus satiné (Le), Argus satiné à taches noires (Le), Lycène disparate (Le), Cuivré de la Parelle-d'eau (Le)	Reproduction indéterminée	Informateur : INDRE NATURE (Boyer P.)				2004 - 2004
Odonates	199694	<i>Cordulegaster boltonii</i> (Donovan, 1807)	Cordulégastre annelé (Le)	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Indre Nature, 2019				2019 - 2019
	4510	<i>Corvus corax</i> Linnaeus, 1758	Grand corbeau	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Indre Nature, 2019				2019 - 2019
Oiseaux	2938	<i>Falco peregrinus Tunstall, 1771</i>	Faucon pèlerin	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Indre Nature, 2018				2018 - 2018
	2840	<i>Milvus migrans</i> (Boddaert, 1783)	Milieu noir	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Indre Nature, 2018				2018 - 2018
	66270	<i>Calliptamus barbarus</i> (O.G. Costa, 1836)	Caloptène ochracé, Criquet de Barbarie	Reproduction certaine ou probable	Informateur : INDRE NATURE (Dohogne R.)	Faible	2	2	2008 - 2019
Orthoptères	66145	<i>Chorthippus binotatus</i> (Charpentier, 1825)	Criquet des Ajoncs	Reproduction certaine ou probable	Informateur : INDRE NATURE (Dohogne R.)	Moyen	6	6	2009 - 2019
	65649	<i>Ephippiger ephippiger</i> (auct. non Fieb. 1784)	Ephippigère des vignes	Reproduction certaine ou probable	Informateur : INDRE NATURE (Dohogne R.)	Faible	5		2009 - 2009

Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
81541	<i>Allium ursinum</i> L., 1753	Ail des ours, Ail à larges feuilles	Reproduction certaine ou probable	Informateur : CBNBP (DUPRE R.)				2003 - 2003
84338	<i>Asphodelus albus</i> Mill., 1768	Asphodèle blanc, Bâton royal	Reproduction certaine ou probable	Informateur : CBNBP (DUPRE R.)				2003 - 2003
91120	<i>Chrysosplenium oppositifolium</i> L., 1753	Dorine à feuilles opposées, Hépatique des marais	Reproduction certaine ou probable	Informateur : CBNBP (FROGER M.-H.)				2003 - 2003
92806	<i>Crassula tilleaea</i> Lest.-Gari., 1903	Crassule tillée, Tillée mousse, Crassule mousse, Mousse fleurie	Reproduction certaine ou probable	Informateur : CBNBP (DUPRE R.)				2005 - 2005
99529	<i>Galium saxatile</i> L., 1753	Gaillet des rochers, Gaillet du Harz	Reproduction certaine ou probable	Informateur : CBNBP (DESMOULINS F.)				2010 - 2010
103292	<i>Hypericum linarifolium</i> Vahl, 1790	Millepertuis à feuilles de linaire, Millepertuis à feuilles de saule, Millepertuis à feuilles linéaires	Reproduction certaine ou probable	Informateur : CBNBP (DESMOULINS F.)	Moyen	100	1000	2010 - 2018
104148	<i>Juncus capitatus</i> Weigel, 1772	Jonc en tête, Jonc à inflorescence globuleuse, Jonc capité, Jonc à têtes	Reproduction certaine ou probable	Informateur : CBNBP (DESMOULINS F.)				2010 - 2010
105145	<i>Lathraea clandestina</i> L., 1753	Lathrée clandestine	Reproduction certaine ou probable	Informateur : CBNBP (DESMOULINS F.)				2010 - 2010
111859	<i>Oxalis acetosella</i> L., 1753	Oxalide petite- oseille, Pain de coucou, Oxalis petite-oseille, Surelle, Alleluia, Pain-de-coucou, Oseille des bois	Reproduction certaine ou probable	Informateur : CBNBP (DESMOULINS F.)				2010 - 2010

Phanérogames

Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
121603	<i>Scilla autumnalis</i> L., 1753	<i>Scille d'automne</i> , <i>Prospéro</i> <i>d'automne</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : CBNBP (DUPRE R.)		101	1000	2003 - 2019
121839	<i>Scleranthus</i> <i>perennis</i> L., 1753	<i>Scléranthe vivace</i> , <i>Scléranthe pérenne</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : CBNBP (DESMOULINS F.)				2010 - 2018
124517	<i>Spergula morisonii</i> Boreau, 1847	<i>Spargoute de</i> <i>Morison</i> , <i>Spargoute</i> <i>printanière</i> , <i>Spergule</i> <i>de Morison</i> , <i>Espargoute</i> <i>de printemps</i> , <i>Espargoute</i> <i>de Morison</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : CBNBP (DESMOULINS F.)				2010 - 2010
127498	<i>Trifolium</i> <i>subterraneum</i> L., 1753	<i>Trèfle souterrain</i> , <i>Trèfle semeur</i> , <i>Trèfle entiereur</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : CBNBP (DUPRE R.)				2005 - 2005
128215	<i>Umbilicus</i> <i>rupestris</i> (Salisb.) Dandy, 1948	<i>Ombilic rupestre</i> , <i>Nombriil-de-Vénus</i> , <i>Oreille-d'abbé</i> , <i>Ombilic des rochers</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : CBNBP (DESMOULINS F.)				2010 - 2010
131829	<i>Asplenium</i> <i>obovatum</i> subsp. <i>billotii</i> (F.W.Schultz) O.Bolós, Vigo, Massales & Ninot, 1990	<i>Asplenium de Billot</i> , <i>Asplénium lancéolé</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : CBNBP (DESMOULINS F.)		1	10	2010 - 2010
84526	<i>Asplenium</i> <i>septentrionale</i> (L.) Hoffm., 1795	<i>Doradille du</i> <i>Nord</i> , <i>Doradille</i> <i>septentrionale</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : CBNBP (DESMOULINS F.)				2010 - 2010
86101	<i>Blechnum spicant</i> (L.) Roth, 1794	<i>Struthioptéride en</i> <i>épi</i> , <i>Struthioptéris</i> <i>en épi</i> , <i>Blechné en épi</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : CBNBP (DUPRE R.)				2003 - 2003
78048	<i>Natrix maura</i> (Linnaeus, 1758)	<i>Couleuvre</i> <i>vipérine (La)</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Indre Nature (Dohogne R.)				1996 - 2003

Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
444446	<i>Zamenis longissimus</i> (Laurenti, 1768)	<i>Couleuvre d'Esculape (La)</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Indre Nature, 2019				2019 - 2019

7.2 Espèces autres

Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
53942	<i>Clossiana dia</i> (Linnaeus, 1767)	<i>Petite Violette (La), Nacré violet (Le)</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : INDRE NATURE (DE CONCHAT R.C.)				1996 - 1996
54475	<i>Iphiclides podalirius</i> (Linnaeus, 1758)	<i>Flambé (Le)</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : INDRE NATURE (DE CONCHAT R.C.)				1996 - 1996
53770	<i>Limenitis camilla</i> (Linnaeus, 1764)	<i>Petit Sylvain (Le), Petit Sylvain azuré (Le), Deuil (Le), Sibille (Le)</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : INDRE NATURE (DE CONCHAT R.C.)				1996 - 1996
53767	<i>Limenitis reducta</i> Staudinger, 1901	<i>Sylvain azuré (Le), Camille (Le)</i>	Reproduction indéterminée	Informateur : INDRE NATURE (DE CONCHAT R.C.)				1996 - 1996
53727	<i>Nymphalis polychloros</i> (Linnaeus, 1758)	<i>Grande Tortue (La), Vanesse de l'Orme (La), Grand-Renaud (Le), Dore (Le)</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : INDRE NATURE (DE CONCHAT R.C.)				1996 - 1996
65085	<i>Calopteryx virgo meridionalis</i> Selys, 1873	<i>Calopteryx vierge méridional, Calopteryx méridional</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : INDRE NATURE (DE CONCHAT R.C.)	Faible	1		2005 - 2005

7.3 Autres espèces à enjeux

Groupes	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
Coléoptères	10502	<i>Lucanus cervus</i> (Linnaeus, 1758)	<i>Cerf-volant</i> (mâle), <i>Biche</i> (femelle), <i>Lucane</i> , <i>Lucane cerf-volant</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : INDRE NATURE (Vandromme D.)	Faible	1		1996 - 1996
Lépidoptères	54339	<i>Aporia crataegi</i> (Linnaeus, 1758)	<i>Gazé (Le)</i> , <i>Piériade</i> <i>de l'Aubépine (La)</i> , <i>Piériade gazée (La)</i> , <i>Piériade de l'Alisier</i> <i>(La)</i> , <i>Piériade de</i> <i>l'Aubergine (La)</i>	Reproduction indéterminée	Informateur : INDRE NATURE (DE CONCHAT R.C.)				1996 - 1996
Oiseaux	3726	<i>Anthus pratensis</i> (Linnaeus, 1758)	<i>Pipit farlouse</i>	Hivernage, séjour hors de période de reproduction	Informateur : Indre Nature (Dohogne R.)	Fort			2009 - 2009
	3076	<i>Grus grus</i> (Linnaeus, 1758)	<i>Grue cendrée</i>	Passage, migration	Informateur : Indre Nature, 2018	Faible			2018 - 2018
	3590	<i>Upupa epops</i> Linnaeus, 1758	<i>Huppe fasciée</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Indre Nature (Dohogne R.)				2009 - 2009

7.4 Espèces à statut réglementé

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Espèce (nom scientifique)	Statut de détermination	Réglementation
Insectes	10502	<i>Lucanus cervus</i> (Linnaeus, 1758)	Enjeux	Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune-Flore) (lien)
	53979	<i>Lycaena dispar</i> (Haworth, 1802)	Déterminante	Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune-Flore) (lien) Liste des insectes protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)
Oiseaux	2840	<i>Milvus migrans</i> (Boddaert, 1783)	Déterminante	Directive 79/409/CEE (Directive européenne dite Directive Oiseaux) (lien)
				Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)
				Prévention de l'introduction et de la propagation des espèces animales exotiques envahissantes sur le territoire de la Guadeloupe (lien)
				Prévention de l'introduction et de la propagation des espèces animales exotiques envahissantes sur le territoire de la Réunion (lien)
	2938	<i>Falco peregrinus</i> Tunstall, 1771	Déterminante	Directive 79/409/CEE (Directive européenne dite Directive Oiseaux) (lien)
				Liste des espèces animales et végétales à la protection desquelles il ne peut être dérogé qu'après avis du Conseil national de la protection de la nature (lien)
				Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)
				Liste des oiseaux représentés dans le département de la Guyane protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)
				Prévention de l'introduction et de la propagation des espèces animales exotiques envahissantes sur le territoire de la Guadeloupe (lien)
				Prévention de l'introduction et de la propagation des espèces animales exotiques envahissantes sur le territoire de la Martinique (lien)
	3076	<i>Grus grus</i> (Linnaeus, 1758)	Enjeux	Directive 79/409/CEE (Directive européenne dite Directive Oiseaux) (lien)
				Liste des espèces animales et végétales à la protection desquelles il ne peut être dérogé qu'après avis du Conseil national de la protection de la nature (lien)
Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)				
3590	<i>Upupa epops</i> Linnaeus, 1758	Enjeux	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)	
3726	<i>Anthus pratensis</i> (Linnaeus, 1758)	Enjeux	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)	
4510	<i>Corvus corax</i> Linnaeus, 1758	Déterminante	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)	
Reptiles	78048	<i>Natrix maura</i> (Linnaeus, 1758)	Déterminante	Arrêté du 8 janvier 2021 fixant la liste des amphibiens et des reptiles représentés sur le territoire métropolitain protégés sur l'ensemble du territoire national et les modalités de leur protection (lien)
	444446	<i>Zamenis longissimus</i> (Laurenti, 1768)	Déterminante	Arrêté du 8 janvier 2021 fixant la liste des amphibiens et des reptiles représentés sur le territoire métropolitain protégés sur l'ensemble du territoire national et les modalités de leur protection (lien)
Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune-Flore) (lien)				

8. LIENS ESPECES ET HABITATS

Non renseigné

9. SOURCES

Type	Auteur	Année de publication	Titre
Informateur	CBNBP (DESMOULINS F.)		
	CBNBP (DUPRE R.)		
	CBNBP (FROGER M.-H.)		
	INDRE NATURE (Boyer P.)		
	INDRE NATURE (DE CONCHAT R.C.)		
	INDRE NATURE (DE CONCHAT R.C.)		
	INDRE NATURE (Dohogne R.)		
	Indre Nature (Dohogne R.)		
	INDRE NATURE (Vandromme D.)		
	Indre Nature, 2018		
	Indre Nature, 2019		



HAUTE VALLEE DE LA CREUSE ET AFFLUENTS (Identifiant national : 240000602)

(ZNIEFF Continentale de type 2)

(Identifiant régional : 30060000)

La citation de référence de cette fiche doit se faire comme suite : BOYER P., .- 240000602, HAUTE VALLEE DE LA CREUSE ET AFFLUENTS. - INPN, SPN-MNHN Paris, 15P. <https://inpn.mnhn.fr/zone/znieff/240000602.pdf>

Région en charge de la zone : Centre
Rédacteur(s) :BOYER P.
Centroïde calculé : 542148°-2164026°

Dates de validation régionale et nationale

Date de premier avis CSRPN : 28/03/2008
Date actuelle d'avis CSRPN : 18/09/2017
Date de première diffusion INPN : 01/01/1900
Date de dernière diffusion INPN : 31/10/2017

1. DESCRIPTION	2
2. CRITERES D'INTERET DE LA ZONE	3
3. CRITERES DE DELIMITATION DE LA ZONE	4
4. FACTEUR INFLUENCANT L'EVOLUTION DE LA ZONE	4
5. BILAN DES CONNAISSANCES - EFFORTS DES PROSPECTIONS	5
6. HABITATS	5
7. ESPECES	9
8. LIENS ESPECES ET HABITATS	15
9. SOURCES	15

1. DESCRIPTION

ZNIEFF de Type 1 inclue(s)

- Id nat. : [240031355](#) - (Id reg. : 00000888)
- Id nat. : [240031377](#) - (Id reg. : 00000910)
- Id nat. : [240030153](#) - (Id reg. : 0000059)
- Id nat. : [240030053](#) - (Id reg. : 00000024)

1.1 Localisation administrative

- Département : Indre
- Département : Creuse
- Commune : Crozant (INSEE : 23070)
- Commune : Ceaulmont (INSEE : 36032)
- Commune : Saint-Plantaire (INSEE : 36207)
- Commune : Badecon-le-Pin (INSEE : 36158)
- Commune : Éguzon-Chantôme (INSEE : 36070)
- Commune : Gargilesse-Dampierre (INSEE : 36081)
- Commune : Baraize (INSEE : 36012)
- Commune : Pêchereau (INSEE : 36154)
- Commune : Celon (INSEE : 36033)
- Commune : Menoux (INSEE : 36117)
- Commune : Cuzion (INSEE : 36062)
- Commune : Bazaiges (INSEE : 36014)

1.2 Superficie

2145,98 hectares

1.3 Altitude

Minimale (mètre): 113

Maximale (mètre): 140

1.4 Liaisons écologiques avec d'autres ZNIEFF

- Id nat. : [240031355](#) - BOISEMENT FRAIS DU COTEAU DES COTES PLATES (Type 1) (Id reg. : 00000888)
- Id nat. : [240030153](#) - BOISEMENTS FRAIS DE LA VALLEE DE LA CLAVIERE, DE CHATEAUBRUN, DES LEZES ET DU CHAMP DES ROCHES (Type 1) (Id reg. : 0000059)
- Id nat. : [240031377](#) - LANDES DE FOUGERES (Type 1) (Id reg. : 00000910)
- Id nat. : [240030053](#) - FORÊT ET LANDES DE SAINT-JALLET (Type 1) (Id reg. : 00000024)

1.5 Commentaire général

La haute vallée de la Creuse abrite des cortèges faunistiques très diversifiés et certaines espèces exceptionnelles en région Centre (limite d'aire). Les gorges sont constituées de falaises, blocs et coteaux offrant des paysages de grande qualité. Les nombreux ruisseaux affluents peu perturbés participent à la diversité d'habitats et d'espèces.

1.6 Compléments descriptifs

1.6.1 Mesures de protection

- Terrain acquis par un département
- Forêt non domaniale bénéficiant du régime forestier
- Réserve de chasse et de faune sauvage du domaine public fluvial

- Site inscrit au titre de la Directive Habitats (ZSC, SIC, PSIC)

Commentaire sur les mesures de protection

aucun commentaire

1.6.2 Activités humaines

- Agriculture
- Elevage
- Tourisme et loisirs
- Activités hydroélectriques, barrages

Commentaire sur les activités humaines

aucun commentaire

1.6.3 Géomorphologie

- Rivière, fleuve
- Lac
- Vallée
- Falaise continentale

Commentaire sur la géomorphologie

aucun commentaire

1.6.4 Statut de propriété

- Propriété privée (personne physique)
- Etablissement public
- Domaine communal
- Domaine de l'état

Commentaire sur le statut de propriété

aucun commentaire

2. CRITERES D'INTERET DE LA ZONE

Patrimoniaux	Fonctionnels	Complémentaires
<ul style="list-style-type: none"> - Orthoptères - Critères d'intérêts patrimoniaux - Ecologique - Faunistique - Amphibiens - Reptiles - Oiseaux - Mammifères - Mollusques - Odonates - Lépidoptères - Coléoptères - Insectes - Floristique - Phanérogames 	<ul style="list-style-type: none"> - Auto-épuration des eaux - Fonction d'habitat pour les populations animales ou végétales - Fonctions de régulation hydraulique - Expansion naturelle des crues - Ralentissement du ruissellement - Soutien naturel d'étiage - Fonctions de protection du milieu physique - Role naturel de protection contre l'érosion des sols - Corridor écologique, zone de passages, zone d'échanges - Etapes migratoires, zones de stationnement, dortoirs - Zone particulière liée à la reproduction 	<ul style="list-style-type: none"> - Paysager - Géomorphologique - Historique - Pédagogique ou autre (préciser)

Commentaire sur les intérêts

aucun commentaire

3. CRITERES DE DELIMITATION DE LA ZONE

- Répartition des espèces (faune, flore)
- Répartition et agencement des habitats
- Occupation du sol (CORINE-Landcover)
- Contraintes du milieu physique

Commentaire sur les critères de délimitation de la zone

6- Vallée fortement encaissée avec parties en gorges offrant des falaises continentales, affluents nombreux formant un chevelu dense. 5-Agriculture (élevage) et sylviculture extensives à très extensives. 1- Cortèges faunistiques très diversifiés (notamment oiseaux rupestres). 2-En dehors des barrages hydroélectriques, très bonne continuité des habitats.

4. FACTEURS INFLUENCANT L'EVOLUTION DE LA ZONE

Facteur d'évolution	Effet négatif	Effet significatif	Réalité de l'impact
Transport d'énergie	Intérieur	Indéterminé	Réel
Nuisances liées à la surfréquentation, au piétinement	Intérieur	Indéterminé	Réel
Modification du fonctionnement hydraulique	Intérieur	Indéterminé	Réel
Débroussaillage, suppression des haies et des bosquets, remembrement et travaux connexes	Intérieur	Indéterminé	Réel
Abandons de systèmes cultureux et pastoraux, apparition de friches	Intérieur	Indéterminé	Réel
Sports et loisirs de plein-air	Intérieur	Indéterminé	Réel
Antagonisme avec une espèce introduite	Intérieur	Indéterminé	Réel

Commentaire sur les facteurs

aucun commentaire

5. BILANS DES CONNAISSANCES - EFFORTS DES PROSPECTIONS

5.1 Espèces

Nulle	Faible	Moyen	Bon
<ul style="list-style-type: none"> - Algues - Autre Faunes - Lichens - Poissons - Ptéridophytes - Crustacés - Arachnides - Myriapodes - Diptères - Hyménoptères - Autres ordres d'Hexapodes - Hémiptères - Ascomycètes - Basidiomycètes - Autres Fonges 	<ul style="list-style-type: none"> - Bryophytes - Mollusques - Odonates - Orthoptères - Lépidoptères - Coléoptères 	<ul style="list-style-type: none"> - Amphibiens - Mammifères - Phanérogames - Reptiles 	<ul style="list-style-type: none"> - Oiseaux

5.2 Habitats

6. HABITATS

6.1 Habitats déterminants

EUNIS	CORINE biotopes	Habitats d'intérêt communautaire	Source	Surface (%)	Observation
	62.3 <i>Dalles rocheuses</i>		Informateur : BOYER P. - FROGER M.H.	1	2003 - 2003
	44.4 <i>Forêts mixtes de Chênes, d'Ormes et de Frênes des grands fleuves</i>				
	44.3 <i>Forêt de Frênes et d'Aulnes des fleuves médio-européens</i>				
	31.2 <i>Landes sèches</i>				
F4.239 <i>Landes naines aquitano-ligériennes à Ajoncs</i>	31.239 <i>Landes aquitano-ligériennes à Ajoncs nains</i>	4030 <i>Landes sèches européennes</i>	Informateur : CBNBP (DESMOULINS F.)	34	2010 - 2010
H3.112 <i>Falaises siliceuses montagnardes et collinéennes hercynio-alpines</i>	62.212 <i>Falaises siliceuses hercyniennes</i>	8220 <i>Pentes rocheuses siliceuses avec végétation chasmophytique</i>	Informateur : CBNBP (DESMOULINS F.)	1	2010 - 2010
G1.A1 <i>Boisements sur sols eutrophes et mésotrophes à Quercus, Fraxinus et Carpinus betulus</i>	41.2 <i>Chênaies-charmaies</i>		Informateur : CBNBP (DESMOULINS F.), DREAL Centre-Val de Loire (DUMAS K.)	60	2017 - 2017
	41.2 <i>Chênaies-charmaies</i>		Informateur : BOYER P. - FROGER M.H.	30	2003 - 2003

EUNIS	CORINE biotopes	Habitats d'intérêt communautaire	Source	Surface (%)	Observation
	41.4 <i>Forêts mixtes de pentes et ravins</i>		Informateur : BOYER P. - FROGER M.H.	5	2003 - 2003
	62.2 <i>Végétation des falaises continentales siliceuses</i>		Informateur : BOYER P. - FROGER M.H.	6	2003 - 2003
	62 <i>Falaises continentales et rochers exposés</i>		Informateur : CBNBP (DESMOULINS F.)	5	2010 - 2010
	31.2 <i>Landes sèches</i>		Informateur : CBNBP (ROBOÜAM N.), BOYER P., FROGER M.H.	3	2003 - 2009
	41.2 <i>Chênaies-charmaies</i>		Informateur : CBNBP (ROBOUAM N.)	30	2009 - 2009
G1.A4 <i>Forêts de ravin et de pente</i>	41.4 <i>Forêts mixtes de pentes et ravins</i>		Informateur : CBNBP (DESMOULINS F.), DREAL Centre-Val de Loire (DUMAS K.)	40	2017 - 2017
	62.2 <i>Végétation des falaises continentales siliceuses</i>				
	31.82 <i>Fruticées à Buis</i>				
	31.82 <i>Fruticées à Buis</i>		Informateur : BOYER P. - FROGER M.H.	3	2003 - 2003
	44.3 <i>Forêt de Frênes et d'Aulnes des fleuves médio-européens</i>		Informateur : BOYER P. - FROGER M.H.	1	2003 - 2003
	62.212 <i>Falaises siliceuses hercyniennes</i>		Informateur : CBNBP (ROBOUAM N.)	1	
	62.2 <i>Végétation des falaises continentales siliceuses</i>		Informateur : BOYER P. - FROGER M.H.	1	2003 - 2003

6.2 Habitats autres

EUNIS	CORINE biotopes	Habitats d'intérêt communautaire	Source	Surface (%)	Observation
	37.2 <i>Prairies humides eutrophes</i>		Informateur : BOYER P. - FROGER M.H.	5	2003 - 2003
	41.5 <i>Chênaies acidiphiles</i>			36	
	41.2 <i>Chênaies-charmaies</i>			24	
	24.1 <i>Lits des rivières</i>		Informateur : BOYER P. - FROGER M.H.	24	2003 - 2003
	31.84 <i>Landes à Genêts</i>		Informateur : BOYER P. - FROGER M.H.	4	2003 - 2003
	31.8 <i>Fourrés</i>		Informateur : CBNBP (ROBOUAM N.)	2	2009 - 2009
	41.5 <i>Chênaies acidiphiles</i>		Informateur : BOYER P. - FROGER M.H.	32	2003 - 2003

EUNIS	CORINE biotopes	Habitats d'intérêt communautaire	Source	Surface (%)	Observation
	22.2 <i>Galets ou vasières non végétalisés</i>				
	37.2 <i>Prairies humides eutrophes</i>				
	24.1 <i>Lits des rivières</i>				
	22.1 <i>Eaux douces</i>				
	62.3 <i>Dalles rocheuses</i>				
	24.2 <i>Bancs de graviers des cours d'eau</i>				
	41.13 <i>Hêtraies neutrophiles</i>		Informateur : BOYER P. - FROGER M.H.	20	2003 - 2003
	24.1 <i>Lits des rivières</i>		Informateur : BOYER P. - FROGER M.H.	20	2003 - 2003
	37.7 <i>Lisières humides à grandes herbes</i>		Informateur : BOYER P. - FROGER M.H.	5	2003 - 2003
	86.4 <i>Sites industriels anciens</i>		Informateur : BOYER P. - FROGER M.H.	5	2003 - 2003
	41.2 <i>Chênaies-charmaies</i>				
	83.311 <i>Plantations de conifères indigènes</i>		Informateur : CBNBP (ROBOUAM N.)	2	2009 - 2009

6.3 Habitats périphériques

EUNIS	CORINE biotopes	Habitats d'intérêt communautaire	Source	Surface (%)	Observation
	38 <i>Prairies mésophiles</i>		Informateur : BOYER P. - FROGER M.H.		2003 - 2003
	84 <i>Alignements d'arbres, haies, petits bois, bocage, parcs</i>		Informateur : BOYER P. - FROGER M.H.		2003 - 2003
	81 <i>Prairies améliorées</i>		Informateur : BOYER P. - FROGER M.H.		2003 - 2003
	24 <i>Eaux courantes</i>		Informateur : BOYER P. - FROGER M.H.		
	84 <i>Alignements d'arbres, haies, petits bois, bocage, parcs</i>		Informateur : BOYER P. - FROGER M.H.		2003 - 2003
	41 <i>Forêts caducifoliées</i>		Informateur : BOYER P. - FROGER M.H.		2003 - 2003
	38 <i>Prairies mésophiles</i>				2003 - 2003
	81 <i>Prairies améliorées</i>		Informateur : BOYER P. - FROGER M.H.		2003 - 2003

EUNIS	CORINE biotopes	Habitats d'intérêt communautaire	Source	Surface (%)	Observation
	24 <i>Eaux courantes</i>		Informateur : BOYER P. - FROGER M.H.		2003 - 2003
	82.1 <i>Champs d'un seul tenant intensément cultivés</i>		Informateur : CBNBP (ROBOUAM N.)		2009 - 2009
	86.2 <i>Villages</i>				
	82.1 <i>Champs d'un seul tenant intensément cultivés</i>				
	22.1 <i>Eaux douces</i>				
	41 <i>Forêts caducifoliées</i>				
	82.1 <i>Champs d'un seul tenant intensément cultivés</i>				

6.4 Commentaire sur les habitats

aucun commentaire

7. ESPECES

7.1 Espèces déterminantes

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
Amphibiens	197	<i>Alytes obstetricans</i> (Laurenti, 1768)	<i>Alyte accoucheur</i> , <i>Crapaud accoucheur</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : BOYER P.	Fort	100	500	1998 - 2002
	212	<i>Bombina variegata</i> (Linnaeus, 1758)	<i>Sonneur à ventre jaune</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : BOYER P.	Fort	50	200	1998 - 2002
	139	<i>Triturus cristatus</i> (Laurenti, 1768)	<i>Triton crété</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : BOYER P.	Fort	100	500	1998 - 2002
	163	<i>Triturus marmoratus</i> (Latreille, 1800)	<i>Triton marbré</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : BOYER P.	Fort	100	1000	1998 - 2002
	12336	<i>Cerambyx cerdo</i> Linnaeus, 1758	<i>Grand Capricorne (Le)</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : INDRE NATURE (Dohogne R.)	Faible	4		2010 - 2010
Coléoptères	10995	<i>Cetonischema aeruginosa</i> (Drury, 1770)	<i>Grande cétoine dorée</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : INDRE NATURE (Dohogne R.)	Faible	1		2006 - 2006
	10937	<i>Hoplia coerulea</i> (Drury, 1773)	<i>Hoplie bleue (L)</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : INDRE NATURE (FROGER M.H.)	Fort	51		2003 - 2006
	10502	<i>Lucanus cervus</i> (Linnaeus, 1758)	<i>Cerf-volant (mâle)</i> , <i>Biche (femelle)</i> , <i>Lucane</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : INDRE NATURE (Vandromme D.)	Faible	1		1996 - 2012
	10979	<i>Osmoderma eremita</i> (Scopoli, 1763)	<i>Barbot</i> , <i>Pique-prune</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : INDRE NATURE (Boyer P.)		1		2004 - 2006

Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
54339	<i>Aporia crataegi</i> (Linnaeus, 1758)	Gazé (Le), Piéride de l'Aubépine (La), Piéride gazée (La), Piéride de l'Alisier (La), Piéride de l'Aubergine (La)	Reproduction certaine ou probable	Informateur : INDRE NATURE (DE CONCHAT R.C.)				1996 - 2007
53878	<i>Argynnis paphia</i> (Linnaeus, 1758)	Tabac d'Espagne (Le), Nacré vert (Le), Barre argentée (La), Empereur (L)	Reproduction certaine ou probable	Informateur : INDRE NATURE (Dohogne R.)				2007 - 2007
53942	<i>Clossiana dia</i> (Linnaeus, 1767)	Petite Violette (La), Nacré violet (Le)	Reproduction certaine ou probable	Informateur : INDRE NATURE (DE CONCHAT R.C.)				1996 - 2011
54475	<i>Iphicides podalirius</i> (Linnaeus, 1758)	Flambé (Le)	Reproduction certaine ou probable	Informateur : INDRE NATURE (DE CONCHAT R.C.)				1996 - 2011
53770	<i>Limenitis camilla</i> (Linnaeus, 1764)	Petit Sylvain (Le), Petit Sylvain azuré (Le), Deuil (Le), Sibille (Le)	Reproduction certaine ou probable	Informateur : INDRE NATURE (DE CONCHAT R.C.)				1996 - 1996
53767	<i>Limenitis reducta</i> Staudinger, 1901	Sylvain azuré (Le), Camille (Le)	Reproduction certaine ou probable	Informateur : INDRE NATURE (DE CONCHAT R.C.)				1996 - 1996
53979	<i>Lycaena dispar</i> (Haworth, 1802)	Cuivré des marais (Le), Grand Cuivré (Le), Grand Argus satiné (Le), Argus satiné à taches noires (Le), Lycène disparaté (Le), Cuivré de la Pareille-d'eau (Le)	Reproduction certaine ou probable	Informateur : INDRE NATURE (Boyer P.)				2002 - 2004
53794	<i>Melitaea didyma</i> (Esper, 1778)	Mélitée orangée (La), Damier orangé (Le), Diarte (La)	Reproduction certaine ou probable	Informateur : INDRE NATURE (Boyer P.)				2004 - 2004

Lépidoptères

Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
53733	<i>Nymphalis antiopa</i> (Linnaeus, 1758)	<i>Morio</i> (Le), <i>Manteau royal</i> (Le), <i>Velours</i> (Le), <i>Manteau- de-deuil</i> (Le)	Reproduction certaine ou probable	Informateur : INDRE NATURE (Boyer P.)				2005 - 2005
53727	<i>Nymphalis polychloros</i> (Linnaeus, 1758)	<i>Grande Tortue</i> (La), <i>Vanesse de l'Orme</i> (La), <i>Grand-Renaud</i> (Le), <i>Doré</i> (Le)	Reproduction certaine ou probable	Informateur : INDRE NATURE (DE CONCHAT R.C.)				1996 - 1996
60831	<i>Genetta genetta</i> (Linnaeus, 1758)	<i>Genette commune</i> , <i>Genette</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : VANDROMME D.	Faible	2	5	1994 - 1999
60630	<i>Lutra lutra</i> (Linnaeus, 1758)	<i>Loutre</i> d'Europe, <i>Loutre</i> commune, <i>Loutre</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : BOYER P.	Faible	1	4	1998 - 2002
163166	<i>Semilimax pyrenaicus</i> (A. Férussac, 1821)	<i>Semilimace</i> atlantique	Reproduction certaine ou probable	Informateur : INDRE NATURE (Dohogne R.)	Faible	1		2012 - 2012
65085	<i>Calopteryx virgo meridionalis</i> Selys, 1873	<i>Caloptéryx vierge</i> méridional, <i>Caloptéryx</i> méridional	Reproduction certaine ou probable	Informateur : INDRE NATURE (Ingremeau D.)	Faible			1993 - 2013
65133	<i>Coenagrion mercuriale</i> (Charpentier, 1840)	<i>Agrion de Mercure</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : INDRE NATURE (Boyer P.)	Faible	4		2004 - 2005
199694	<i>Corulegaster boltonii</i> (Donovan, 1807)	<i>Corulégastre</i> annelé (Le)	Reproduction certaine ou probable	Informateur : INDRE NATURE	Faible			2005 - 2013
65115	<i>Ischnura pumilio</i> (Charpentier, 1825)	<i>Agrion nain</i> (L')	Reproduction certaine ou probable	Informateur : INDRE NATURE (DE CONCHAT R.C.)	Faible	1		1996 - 1996
65214	<i>Lestes dryas</i> Kirby, 1890	<i>Leste des bois</i> , <i>Leste dryade</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : INDRE NATURE	Faible	1		2005 - 2005

Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Informateur :	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
3958	<i>Cinclus cinclus</i> (Linnaeus, 1758)	<i>Cincla plongeur</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : BARBAT JP.		Faible	1	3	1990 - 2002
4460	<i>Lanius senator</i> Linnaeus, 1758	<i>Pie-grièche à tête rousse</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : BOYER P.		Faible	1	2	1998 - 2002
3670	<i>Lullula arborea</i> (Linnaeus, 1758)	<i>Alouette lulu</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : BOYER P.		Moyen	15	30	1998 - 2002
2840	<i>Milvus migrans</i> (Boddaert, 1783)	<i>Milan noir</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : BOYER P.		Moyen	10	15	1998 - 2002
66270	<i>Calliptamus barbarus</i> (O.G. Costa, 1836)	<i>Caloptène ochracé, Criquet de Barbarie</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : INDRE NATURE		Faible			2005 - 2013
65878	<i>Conocephalus dorsalis</i> (Latreille, 1804)	<i>Conocéphale des Roseaux</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : INDRE NATURE		Faible	1		2005 - 2011
65649	<i>Ephippiger ephippiger</i> (auct. non Fiebig, 1784)	<i>Ephippigère des vignes</i>	Reproduction indéterminée	Informateur : INDRE NATURE (Beak S. & Beak G.)			1		2011 - 2011
65891	<i>Mecanema meridionale</i> A. Costa, 1860	<i>Méconème fragile</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : INDRE NATURE (DOHOEGNE R.)		Faible			2010 - 2013
199958	<i>Pezotettix giornae</i> (Rossi, 1794)	<i>Criquet pansu</i>	Reproduction indéterminée	Informateur : INDRE NATURE (DOHOEGNE R.)					2013 - 2013
65934	<i>Pteronemobius heydenii</i> (Fischer, 1853)	<i>Grillon des marais</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : INDRE NATURE		Faible	1		2005 - 2011
65487	<i>Stethophyma grossum</i> (Linnaeus, 1758)	<i>Criquet ensanglanté, Ædipode ensanglantée</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : INDRE NATURE		Faible	1		2005 - 2011

Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
94145	<i>Cytisus oromediterraneus</i> Rivas Mart. & al., 1984	<i>Cytise oroméditerranéen, Genêt oroméditerranéen, Genêt purgatif</i>	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : ONF & INDRE NATURE	Moyen	1	100	1996 - 2002
77993	<i>Elaphe longissima</i> (Laurenti, 1768)	<i>Couleuvre d'Esculape</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : BOYER P.	Moyen	10	100	1998 - 2002

7.2 Espèces autres

Non renseigné

7.3 Espèces à statut réglementé

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Espèce (nom scientifique)	Statut de détermination	Réglementation
Amphibiens	139	<i>Triturus cristatus</i> (Laurenti, 1768)	Déterminante	Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune-Flore) (lien)
				Listes des amphibiens et des reptiles protégés sur l'ensemble du territoire français et les modalités de leur protection (lien)
	163	<i>Triturus marmoratus</i> (Latreille, 1800)	Déterminante	Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune-Flore) (lien)
				Listes des amphibiens et des reptiles protégés sur l'ensemble du territoire français et les modalités de leur protection (lien)
	197	<i>Alytes obstetricans</i> (Laurenti, 1768)	Déterminante	Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune-Flore) (lien)
				Listes des amphibiens et des reptiles protégés sur l'ensemble du territoire français et les modalités de leur protection (lien)
	212	<i>Bombina variegata</i> (Linnaeus, 1758)	Déterminante	Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune-Flore) (lien)
				Listes des amphibiens et des reptiles protégés sur l'ensemble du territoire français et les modalités de leur protection (lien)
Insectes	10502	<i>Lucanus cervus</i> (Linnaeus, 1758)	Déterminante	Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune-Flore) (lien)
	10979	<i>Osmoderma eremita</i> (Scopoli, 1763)	Déterminante	Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune-Flore) (lien)
				Liste des insectes protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)
	12336	<i>Cerambyx cerdo</i> Linnaeus, 1758	Déterminante	Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune-Flore) (lien)
				Liste des insectes protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)
	53979	<i>Lycaena dispar</i> (Haworth, 1802)	Déterminante	Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune-Flore) (lien)
				Liste des insectes protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)
	65133	<i>Coenagrion mercuriale</i> (Charpentier, 1840)	Déterminante	Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune-Flore) (lien)
Liste des insectes protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)				
Mammifères	60630	<i>Lutra lutra</i> (Linnaeus, 1758)	Déterminante	Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune-Flore) (lien)
				Liste des espèces de vertébrés protégées menacées d'extinction en France et dont l'aire de répartition excède le territoire d'un département (lien)
				Liste des mammifères terrestres protégés sur l'ensemble du territoire français et les modalités de leur protection (lien)
	60831	<i>Genetta genetta</i> (Linnaeus, 1758)	Déterminante	Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune-Flore) (lien)
Liste des mammifères terrestres protégés sur l'ensemble du territoire français et les modalités de leur protection (lien)				
Oiseaux	2840	<i>Milvus migrans</i> (Boddaert, 1783)	Déterminante	Directive 79/409/CEE (Directive européenne dite Directive Oiseaux) (lien)
				Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Espèce (nom scientifique)	Statut de déterminance	Réglementation
	3670	<i>Lullula arborea</i> (Linnaeus, 1758)	Déterminante	Directive 79/409/CEE (Directive européenne dite Directive Oiseaux) (lien) Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)
	3958	<i>Cinclus cinclus</i> (Linnaeus, 1758)	Déterminante	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)
	4460	<i>Lanius senator</i> Linnaeus, 1758	Déterminante	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)
Reptiles	77381	<i>Emys orbicularis</i> (Linnaeus, 1758)	Déterminante	Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune-Flore) (lien) Listes des amphibiens et des reptiles protégés sur l'ensemble du territoire français et les modalités de leur protection (lien)

8. LIENS ESPECES ET HABITATS

Non renseigné

9. SOURCES

Type	Auteur	Année de publication	Titre
Bibliographie	INDRE NATURE (BOYER P.) & DIREN CENTRE	2003	Conservation du Sonneur à ventre jaune dans le Sud du département de l'Indre. 2e année. Bassin de la Creuse.
	ONF & INDRE NATURE	1996	Site de Saint-Plantaire (Indre). Rapport des études floristiques et faunistiques.
Informateur	BARBAT JP.		
	BOYER P.		
	CBNBP (DUPRE R.)		
	INDRE NATURE		
	INDRE NATURE (Beak S. & Beak G.)		
	INDRE NATURE (Boyer P.)		
	INDRE NATURE (DE CONCHAT R.C.)		
	INDRE NATURE (DE CONCHAT R.C.)		
	INDRE NATURE (DOHOGNE R.)		
	INDRE NATURE (Dohogne R.)		
	INDRE NATURE (FROGER M.H.)		
	INDRE NATURE (Ingremeau D.)		
	INDRE NATURE (Vandromme D.)		
VANDROMME D.			

7.3 Espèces à statut réglementé

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Espèce (nom scientifique)	Statut de déterminance	Réglementation
Mammifères	60461	<i>Nyctalus leisleri</i> (Kuhl, 1817)	Autre	Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune-Flore) (lien)
				Liste des mammifères terrestres protégés sur l'ensemble du territoire français et les modalités de leur protection (lien)
	60630	<i>Lutra lutra</i> (Linnaeus, 1758)	Déterminante	Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune-Flore) (lien)
				Liste des espèces de vertébrés protégées menacées d'extinction en France et dont l'aire de répartition excède le territoire d'un département (lien)
			Liste des mammifères terrestres protégés sur l'ensemble du territoire français et les modalités de leur protection (lien)	
Angiospermes	116405	<i>Pulicaria vulgaris</i> Gaertn., 1791	Déterminante	Liste des espèces végétales protégées sur l'ensemble du territoire français métropolitain (lien)
Ptéridophytes	115076	<i>Polystichum setiferum</i> (Forssk.) T.Moore ex Woy., 1913	Déterminante	Liste des espèces végétales sauvages pouvant faire l'objet d'une réglementation préfectorale permanente ou temporaire (lien)

8. LIENS ESPECES ET HABITATS

Non renseigné

9. SOURCES

Type	Auteur	Année de publication	Titre
Bibliographie	DECONCHAT R.C.	1996	Site de Saint-Plantaire. Rapport des études floristiques et faunistiques. Indre Nature et ONF
Informateur	BOYER P.		
	BOYER P. - FROGER M.H.		
	CBNBP (BESLIN O., ROBOÛAM N.)		
	CBNBP (DUPRE R.)		
	CBNBP (GUEDOU A.)		
	CBNBP (ROBOUAM N.)		
	CBNBP (ROBOÛAM N.), BOYER P., FROGER M.H.		
	FROGER M.H.		
	INDRE NATURE (Chatton T.)		
	INDRE NATURE (Dohogne R.)		
	ONCFS		
	PLAT P.		
VANDROMME D.			



NATURA 2000 - FORMULAIRE STANDARD DE DONNEES

Pour les zones de protection spéciale (ZPS), les propositions de sites d'importance communautaire (pSIC), les sites d'importance communautaire (SIC) et les zones spéciales de conservation (ZSC)

FR2400536 - Vallée de la Creuse et affluents

1. IDENTIFICATION DU SITE	1
2. LOCALISATION DU SITE	2
3. INFORMATIONS ECOLOGIQUES	4
4. DESCRIPTION DU SITE	10
5. STATUT DE PROTECTION DU SITE	11
6. GESTION DU SITE	12

1. IDENTIFICATION DU SITE

1.1 Type B (pSIC/SIC/ZSC)	1.2 Code du site FR2400536	1.3 Appellation du site Vallée de la Creuse et affluents
1.4 Date de compilation 29/02/1996	1.5 Date d'actualisation 19/09/2017	

1.6 Responsables

Responsable national et européen	Responsable du site	Responsable technique et scientifique national
Ministère en charge de l'écologie	DREAL Centre	MNHN - Service du Patrimoine Naturel
www.developpement-durable.gouv.fr	www.centre.developpement-durable.gouv.fr	www.mnhn.fr www.spn.mnhn.fr
en3.en.deb.dgaln@developpement-durable.gouv.fr		natura2000@mnhn.fr

1.7 Dates de proposition et de désignation / classement du site

Date de transmission à la Commission Européenne : 30/04/2002



(Proposition de classement du site comme SIC)

Dernière date de parution au JO UE : 12/12/2008

(Confirmation de classement du site comme SIC)

ZSC : date de signature du dernier arrêté (JO RF) : 23/04/2010

Texte juridique national de référence pour la désignation comme ZSC : http://www.legifrance.gouv.fr/jo_pdf.do?cidTexte=JORFTEXT000022308365

2. LOCALISATION DU SITE

2.1 Coordonnées du centre du site [en degrés décimaux]

Longitude : 1,57915°

Latitude : 46,53111°

2.2 Superficie totale

5283 ha

2.3 Pourcentage de superficie marine

Non concerné

2.4 Code et dénomination de la région administrative

Code INSEE	Région
24	Centre

2.5 Code et dénomination des départements

Code INSEE	Département	Couverture (%)
36	Indre	100 %

2.6 Code et dénomination des communes

Code INSEE	Communes
36006	ARGENTON-SUR-CREUSE
36158	BADECON-LE-PIN
36012	BARAIZE
36018	BLANC
36032	CEAULMONT
36033	CELON
36042	CHASSENEUIL
36051	CHITRAY
36053	CIRON
36062	CUZION
36070	EGUZON-CHANTOME
36076	FONTGOMBAULT
36081	GARGILLESSE-DAMPIERRE
36104	LURAI



36117	MENOUX
36137	NEONS-SUR-CREUSE
36144	NURET-LE-FERRON
36148	OULCHES
36154	PECHEREAU
36160	POMMIERS
36161	PONT-CHRETIEN-CHABENET
36165	POULIGNY-SAINT-PIERRE
36167	PREUILLY-LA-VILLE
36172	RIVARENNES
36176	RUFFEC
36178	SAINT-AIGNY
36192	SAINT-GAULTIER
36200	SAINT-MARCEL
36207	SAINT-PLANTAIRE
36213	SAUZELLES
36219	TENDU
36220	THENAY
36224	TOURNON-SAINT-MARTIN

2.7 Région(s) biogéographique(s)

Atlantique (37,37%)

Continentale (62,63%)



3. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

3.1 Types d'habitats présents sur le site et évaluations

Types d'habitats inscrits à l'annexe I							Évaluation du site			
Code	PF	Superficie (ha) (% de couverture)	Grottes [nombre]	Qualité des données	A B C D	A B C				
						Superficie relative	Conservation	Évaluation globale		
3140 <i>Eaux oligomésotrophes calcaires avec végétation benthique à Chera spp.</i>		0,63 (0,01 %)		P	C	C	C	C		
3260 <i>Rivières des étages planitiaire à montagnard avec végétation du Ranunculion fluitantis et du Callitriche-Batrachion</i>		42 (0,8 %)		G	B	C	B	B		
4030 <i>Landes sèches européennes</i>		13 (0,25 %)		G	B	C	B	B		
5110 <i>Formations stables xérophiles à Buxus sempervirens des pentes rocheuses (Berberidion p.p.)</i>		17,35 (0,33 %)		G	B	C	A	B		
5130 <i>Formations à Juniperus communis sur landes ou pelouses calcaires</i>		1 (0,02 %)		G	B	C	B	B		
6110 <i>Pelouses rupicoles calcaires ou basiphiles de l'Alyso-Seton albi</i>	X	0,51 (0,01 %)		M	C	C	B	C		
6210 <i>Pelouses sèches semi-naturelles et faciès d'embuissonnement sur calcaires (Festuco-Brometalia) (* sites d'orchidées remarquables)</i>		40,18 (0,76 %)		G	B	C	C	B		
6410 <i>Prairies à Molinia sur sols calcaires, tourbeux ou argilo-limoneux (Molinion caeruleae)</i>		17,21 (0,33 %)		M	B	C	B	B		
6430 <i>Mégaphorbiaies hygrophiles d'ourlets planitiaires et des étages montagnard à alpin</i>		5 (0,09 %)		M	C	C	C	C		
6510 <i>Prairies maigres de fauche de basse altitude (Alopecurus pratensis, Sanguisorba officinalis)</i>		10,29 (0,19 %)		M	C	C	B	C		
8210 <i>Pentes rocheuses calcaires avec végétation chasmophytique</i>		5,28 (0,1 %)		P	C	C	B	C		
8220 <i>Pentes rocheuses siliceuses avec végétation chasmophytique</i>		43 (0,81 %)		M	B	C	A	B		
8230		25		G	B	C	B	B		



Roches siliceuses avec végétation pionnière du Sedo-Scleranthion ou du Sedo albi-Veronicion dillenii		(0,47 %)											
	91E0 Forêts alluviales à <i>Alnus glutinosa</i> et <i>Fraxinus excelsior</i> (<i>Alno-Padiion</i> , <i>Alnion incanae</i> , <i>Salicion albae</i>)	X			G	B	C						
	91F0 Forêts mixtes à <i>Quercus robur</i> , <i>Ulmus laevis</i> , <i>Ulmus minor</i> , <i>Fraxinus excelsior</i> ou <i>Fraxinus angustifolia</i> , riveraines des grands fleuves (<i>Ulmion minoris</i>)				M	C	C						
	9120 Hétraies acidophiles atlantiques à sous-bois à <i>Ilex</i> et parfois à <i>Taxus</i> (<i>Quercion robur-petraeae</i> ou <i>Ilici-Fagenion</i>)				M	C	C						
	9130 Hétraies de l' <i>A.sperulo-Fagetum</i>				M	B	C						
	9150 Hétraies calcicoles médo-européennes du <i>Cephalanthero-Fagion</i>				G	B	C						
	9180 Forêts de pentes, éboulis ou ravins du <i>Tilio-Acerion</i>	X			G	B	C						

- **PF** : Forme prioritaire de l'habitat.
- **Qualité des données** : G = « Bonne » (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M = « Moyenne » (données partielles + extrapolations, par exemple); P = « Médiocre » (estimation approximative, par exemple).
- **Représentativité** : A = « Excellente » ; B = « Bonne » ; C = « Significative » ; D = « Présence non significative » .
- **Superficie relative** : A = $100 \geq p > 15$ % ; B = $15 \geq p > 2$ % ; C = $2 \geq p > 0$ % .
- **Conservation** : A = « Excellente » ; B = « Bonne » ; C = « Moyenne / réduite » .
- **Evaluation globale** : A = « Excellente » ; B = « Bonne » ; C = « Significative » .

3.2 Espèces inscrites à l'annexe II de la directive 92/43/CEE et évaluation

Groupe	Code	Espèce	Nom scientifique	Type	Population présente sur le site				Évaluation du site				
					Taille		Unité	Cat.	Qualité des données	A B C D	A B C		
					Min	Max					C R V P	Cons.	Isol.
M	1324	Myotis myotis		w	60	90	i	P	G	C	B	C	B
M	1324	Myotis myotis		r	200	300	i	P	G	C	B	C	B
M	1337	Castor fiber		p			i	P	G	C	B	C	B
M	1355	Lutra lutra		p			i	P	G	C	B	C	C
F	5315	Cottus perifretum		p			i	P	P	C	B	C	B
F	5339	Rhodeus amarus		p			i	P	M	C	B	C	B
I	6199	Euplagia quadripunctaria		p			i	P	M	C	A	C	A



M	1308	Barbastella barbastellus	r	0	15	i	P	G	C	B	C	C
M	1321	Myotis emarginatus	w	50	60	i	P	G	C	B	C	B
M	1321	Myotis emarginatus	r	100	800	i	P	G	C	B	C	B
M	1323	Myotis bechsteinii	w	0	5	i	P	G	C	B	C	C

- **Groupe** : A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, I = Invertébrés, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Type** : p = espèce résidente (sédentaire), r = reproduction (migratrice), c = concentration (migratrice), w = hivernage (migratrice).
- **Unité** : i = individus, p = couples, adults = Adultes matures, area = Superficie en m², bfemales = Femelles reproductrices, cmales = Mâles chanteurs, colonies = Colonies, fstems = Tiges florales, grids1x1 = Grille 1x1 km, grids10x10 = Grille 10x10 km, grids5x5 = Grille 5x5 km, length = Longueur en km, localities = Stations, logs = Nombre de branches, males = Mâles, shoots = Pousses, stones = Cavités rocheuses, subadults = Sub-adultes, trees = Nombre de troncs, tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.)** : C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P = espèce présente.
- **Qualité des données** : G = « Bonne » (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M = « Moyenne » (données partielles + extrapolations, par exemple); P = « Médiocre » (estimation approximative, par exemple); DD = Données insuffisantes.
- **Population** : A = $100 \geq p > 15\%$; B = $15 \geq p > 2\%$; C = $2 \geq p > 0\%$; D = Non significative.
- **Conservation** : A = « Excellente »; B = « Bonne »; C = « Moyenne / réduite ».
- **Isolément** : A = population (presque) isolée; B = population non isolée, mais en marge de son aire de répartition; C = population non isolée dans son aire de répartition élargie.
- **Evaluation globale** : A = « Excellente »; B = « Bonne »; C = « Significative ».

3.3 Autres espèces importantes de faune et de flore

Groupe	Code	Espèce	Population présente sur le site				Motivation						
			Taille		Unité	Cat.	Annexe Dir. Hab.		Autres catégories				
			Min	Max			IV	V	A	B	C	D	
A		Alytes obstetricans			i	P	X		X			X	
B		Pernis apivorus			i	P			X			X	
B		Milvus migrans			i	P			X			X	
B		Falco peregrinus			i	P			X			X	
B		Bubo bubo			i	P			X			X	
B		Caprimulgus europaeus			i	P			X			X	
B		Alcedo atthis			i	P			X			X	
B		Dryocopus martius			i	P			X			X	
B		Lullula arborea			i	P			X			X	



4. DESCRIPTION DU SITE

4.1 Caractère général du site

Classe d'habitat	Pourcentage de couverture
N06 : Eaux douces intérieures (Eaux stagnantes, Eaux courantes)	12 %
N08 : Landes, Broussailles, Recrus, Maquis et Garrigues, Phrygana	10 %
N09 : Pelouses sèches, Steppes	10 %
N10 : Prairies semi-naturelles humides, Prairies mésophiles améliorées	35 %
N14 : Prairies améliorées	5 %
N15 : Autres terres arables	3 %
N16 : Forêts caducifoliées	20 %
N22 : Rochers intérieurs, Eboulis rocheux, Dunes intérieures, Neige ou glace permanente	5 %

Autres caractéristiques du site

La partie amont est constituée de gorges siliceuses appartenant aux contreforts du Massif Central. Elle est largement boisée mais recèle des landes et éboulis.

La partie aval correspond à des coteaux calcaires.

La rivière recèle de très beaux radeaux à Renoncules.

Présence de grottes à chauves-souris.

Le site est localisé sur les domaines biogéographiques atlantique et continental.

Vulnérabilité : Habitats peu vulnérables hormis les prairies et les pelouses calcicoles, souvent en déprise.

4.2 Qualité et importance

Habitats rares à l'échelle régionale où les zones à relief accusées sont quasi-inexistantes. Ces habitats sont pour la plupart en bon état.

Le site abrite d'importantes populations de chauves-souris, dont la seule colonie de reproduction connue en région Centre de Rhinolophe euryale.

La partie amont du site héberge une population importante de Sonneur à ventre jaune.

Certaines espèces ont actuellement un statut imprécis, justifiant un suivi ou une étude.

4.3 Menaces, pressions et activités ayant une incidence sur le site

Il s'agit des principales incidences et activités ayant des répercussions notables sur le site

Incidences négatives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i o b]
L	G01.04	Alpinisme, escalade, spéléologie		I
Incidences positives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i o b]
L	A04	Pâturage		I



- **Importance** : H = grande, M = moyenne, L = faible.
- **Pollution** : N = apport d'azote, P = apport de phosphore/phosphate, A = apport d'acide/acidification, T = substances chimiques inorganiques toxiques, O = substances chimiques organiques toxiques, X = pollutions mixtes.
- **Intérieur / Extérieur** : I = à l'intérieur du site, O = à l'extérieur du site, B = les deux.

4.4 Régime de propriété

Type	Pourcentage de couverture
Propriété privée (personne physique)	70 %
Collectivité territoriale	15 %
Domaine public de l'état	15 %

4.5 Documentation

Lien(s) :

5.1 Types de désignation aux niveaux national et régional

Code	Désignation	Pourcentage de couverture
15	Terrain acquis par un conservatoire d'espaces naturels	1 %
32	Site classé selon la loi de 1930	40 %
80	Parc naturel régional	40 %
22	Forêt non domaniale bénéficiant du régime forestier	1 %

5.2 Relation du site considéré avec d'autres sites

Désignés aux niveaux national et régional :

Code	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture
80	Brenne	*	50%

Désignés au niveau international :

Type	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture
Zone humide protégée par la convention de Ramsar	Brenne	*	30%

5.3 Désignation du site



6. GESTION DU SITE

6.1 Organisme(s) responsable(s) de la gestion du site

Organisation : PNR Brenne

Adresse : Maison du Parc 36300 Rosnay

Courriel : s.ferraroli@parc-naturel-brenne.fr

Organisation : Forêt communale pour 52 ha. Conservatoire du Patrimoine Naturel de la Région Centre pour environ 1% du site.

Adresse :

Courriel :

6.2 Plan(s) de gestion

Existe-il un plan de gestion en cours de validité ?

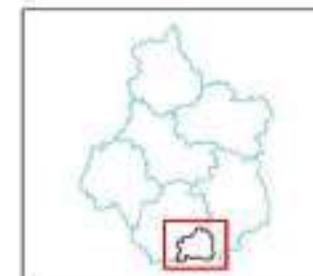
Oui Nom :
Lien :
C:/Users/prouveyrol/Downloads/docob_creuse_complet_light.pdf

Non, mais un plan de gestion est en préparation.

Non

6.3 Mesures de conservation

Action d'entretien de pelouses au titre du FGGER dans le secteur du Blanc.



Localisation en région Centre

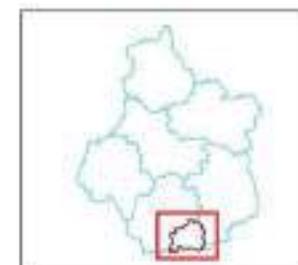
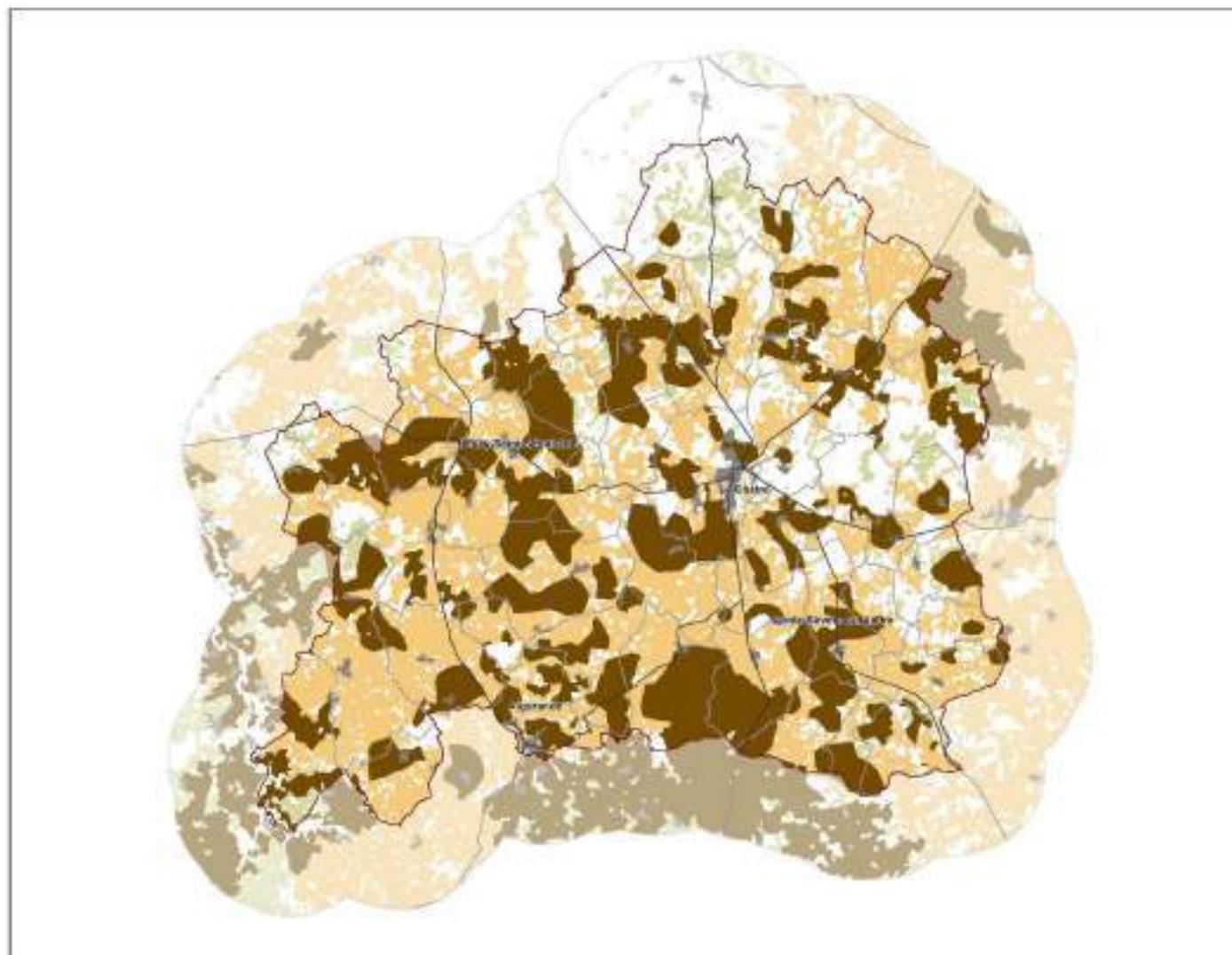
Éléments issus de l'étude menée à l'échelle du Pays

- Réservoirs de biodiversité des milieux boisés
- Éléments relais
- Autre élément de la sous-trame

Autres éléments

- Zones urbaines
- Routes principales
- Limites communales
- Pays de la Châtre en Berry
- Aire d'étude





Localisation en région Centre

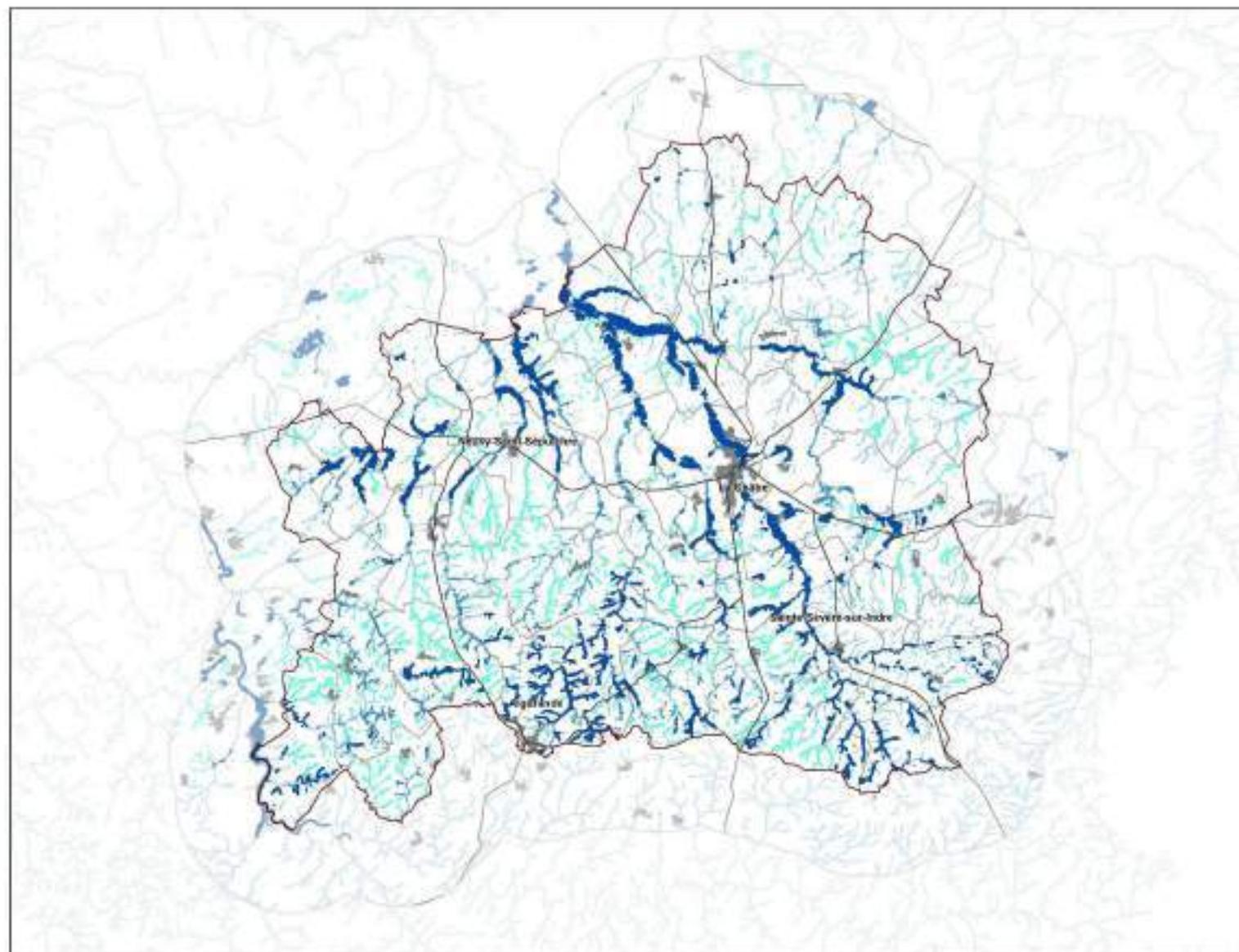
Éléments issus de l'étude menée à l'échelle du Pays

- Réservoirs de biodiversité prairiaux
- Éléments relais
- Autres éléments de la sous-trame

Autres éléments

- Zones urbaines
- Routes principales
- Limites communales
- Pays de la Châtre en Berry
- Aire d'étude





Localisation en région Centre

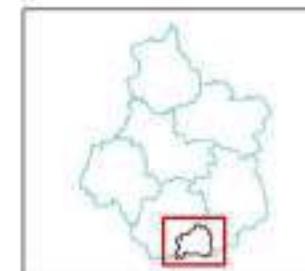
Éléments issus de l'étude menée à l'échelle du Pays

- Réservoirs de biodiversité humides
- Élément relais
- Autres éléments de la sous-trame

Autres éléments

- Cours d'eau
- Zones urbaines
- Routes principales
- Limites communales
- Pays de la Châtre en Berry
- Aire d'étude





Localisation en région Centre

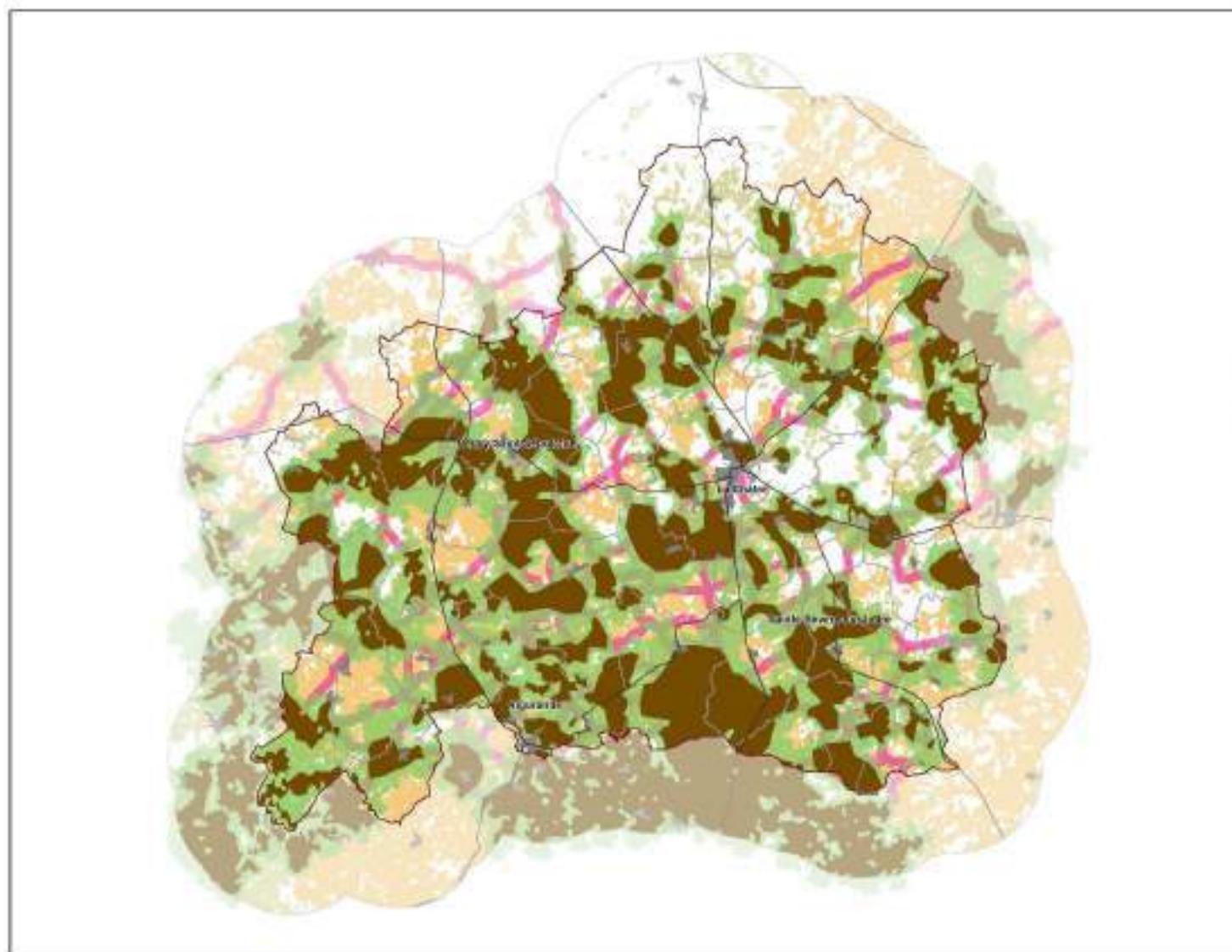
Éléments issus de l'étude menée à l'échelle du Pays

- Réservoirs de biodiversité des milieux boisés
- Éléments relais
- Autre élément de la sous-trame
- Corridors potentiels des milieux boisés

Autres éléments

- Zones urbaines
- Routes principales
- Limites communales
- Pays de la Châtre en Berry
- Aire d'étude





Localisation en région Centre

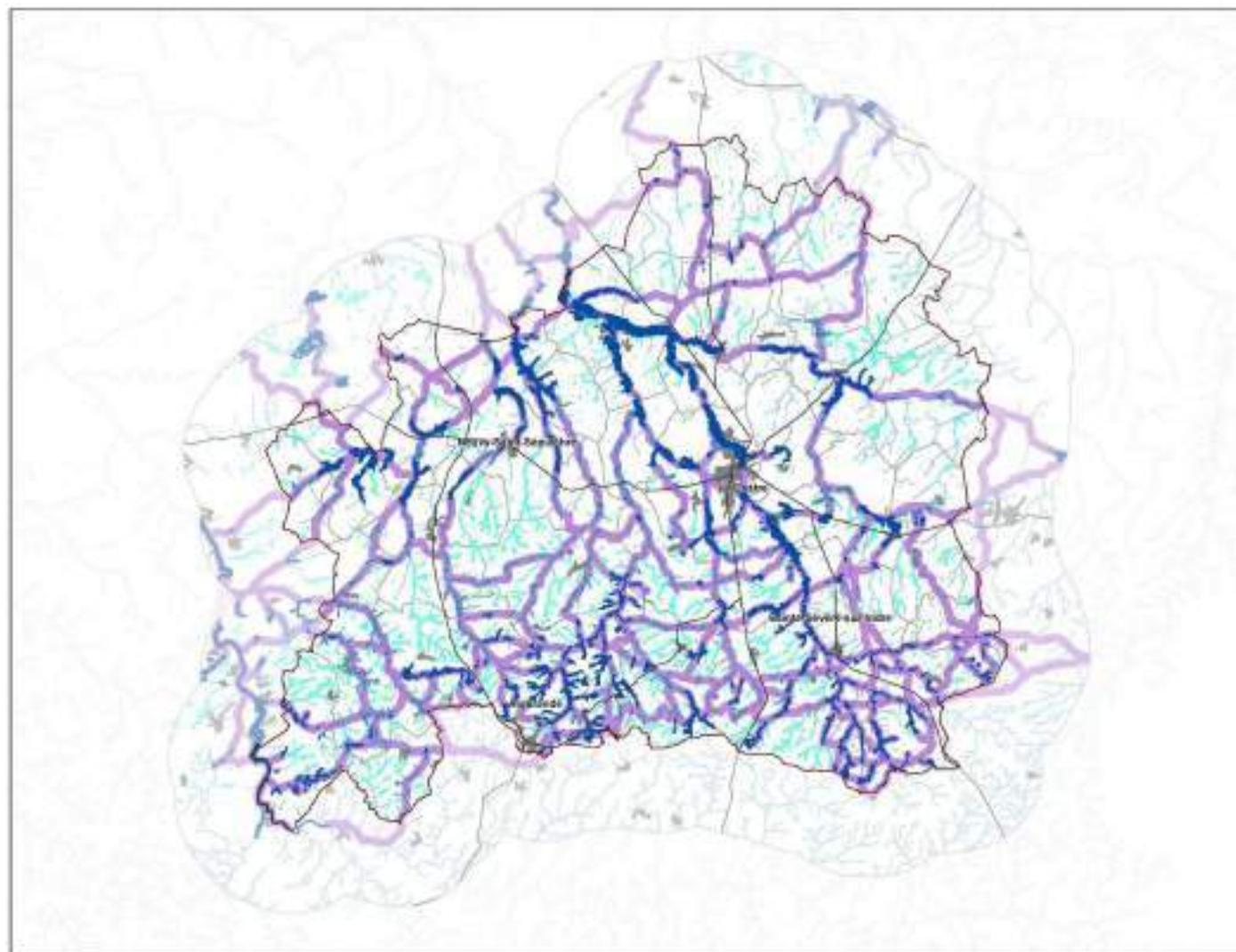
Éléments issus de l'étude menée à l'échelle du Pays

- Réservoirs de biodiversité prairiaux
- Éléments relais
- Autres éléments de la sous-trame
- Corridors potentiels des milieux prairiaux
- Connectivité diffuse des milieux prairiaux

Autres éléments

- Zones urbaines
- Routes principales
- Limites communales
- Pays de la Châtre en Berry
- Aire d'étude



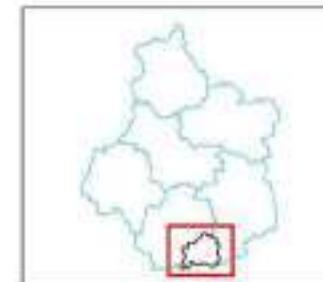
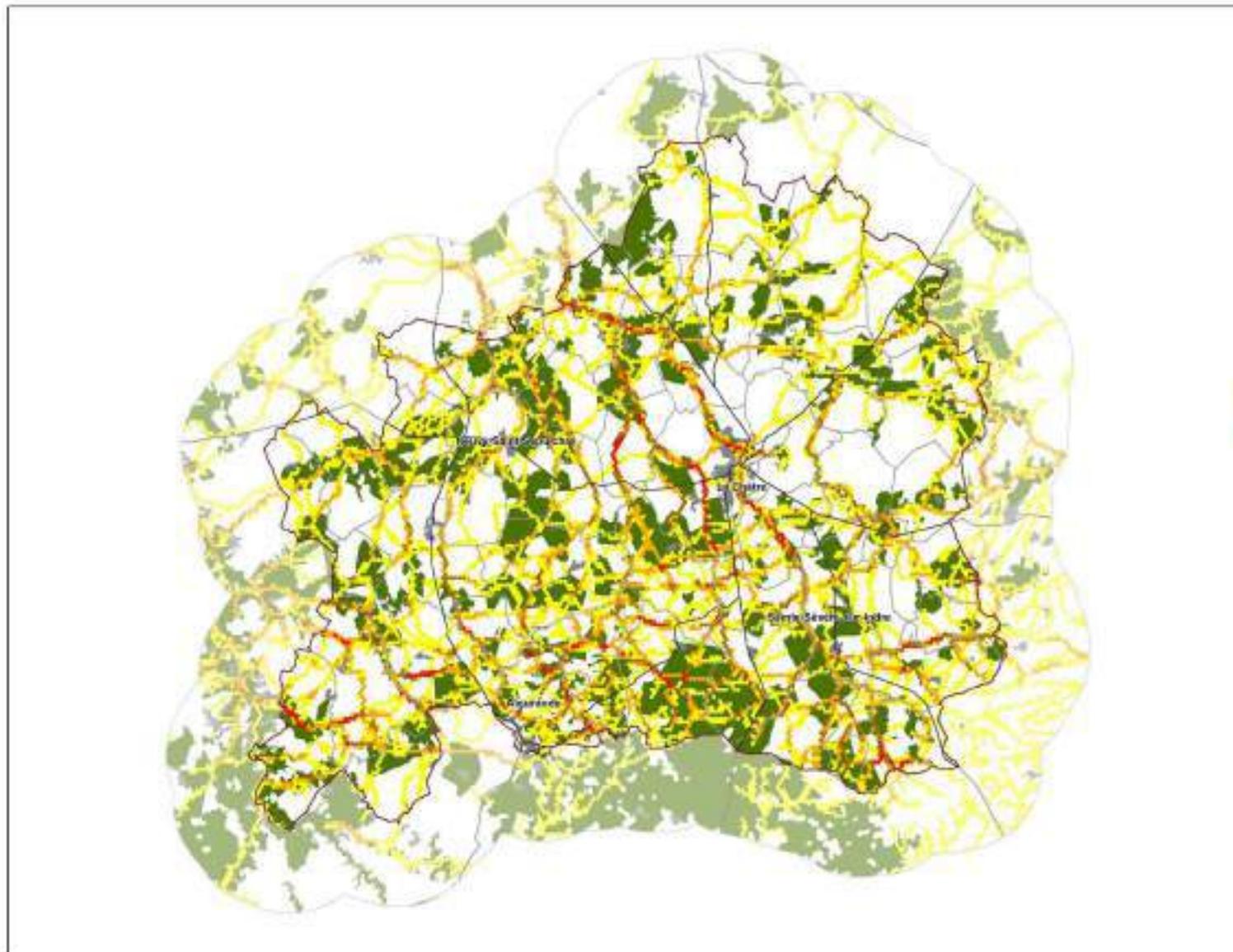


Localisation en région Centre

- Éléments issus de l'étude menée à l'échelle du Pays**
- Réservoirs de biodiversité humides
 - Éléments linéaires
 - Autres éléments de la sous-trame
 - Corridors potentiels des milieux humides
- Autres éléments**
- Cours d'eau
 - Zones urbaines
 - Route principale
 - Limite communales
 - Pays de la Châtre en Berry
 - Aire d'étude



© Pays de la Châtre en Berry - Tous droits réservés - Sources : © DREAL, SPCE ; © IGN, BD TOPO® (2.1, 2011) ; André Néron, 2013 - Cartographie : Biotope, 2013



Localisation en région Centre

- Réservoirs de biodiversité, toutes sous-trames confondues
- Mailles du territoire d'étude concernées par au moins un :**
- Axe fonctionnel d'une sous-trame
- Axe fonctionnel de 2 sous-trames
- Axe fonctionnel de 3 sous-trames
- Axe fonctionnel de 4 sous-trames
- Zones urbaines
- Routes principales
- Limites communales
- Pays de la Châtre en Berry
- Aire d'étude

